mini loto
TIRAGE 9 OCT.

42951

Les numéros 42951 gagnent
$5,000

Les numéros 2951 gagnent
$500

Les numéros 951 gagnent
$100

■ la météo

Généralement ensoleillé avec un maximum d'environ 75.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Office férial | VOL. LXI - NO 236 | Montréal, samedi 10 octobre 1970 | 15 CENTS

Le FLQ donne jusqu'à 18 h à Ottawa pour libérer les détenus

M. James Richard Cross est toujours vivant: il en a lui-même donné la preuve dans une lettre manuscrite adressée à sa femme et qui comportait les mots-clefs que le ministre de la justice lui avait demandé d'écrire. Mais le FLQ, dans ses "derniers" communiqués, rendus publics hier soir à CKLM en même temps que la lettre, annonce que le diplomate britannique sera exécuté si les autorités n'ont pas d'ici 18 h relâché les détenus politiques, prévu leur transport par avion vers Cuba ou l'Algérie et interrompu toute "fouille, perquisition, arrestation et torture de la part des forces policières fascistes".

Un porte-parole du ministère des affaires extérieures a déclaré en fin de soirée que le FLQ ne précise pas dans ses messages, du moins à la satisfaction du gouvernement, à quel moment précis et en quel lieu exact M. Cross sera remis en liberté.

Dans ces deux documents (communiqués no 6 et no 7), le FLQ s'engage solennellement "devant le peuple du Québec" à libérer M. Cross, vivant et en bonne santé, dans les 24 heures qui suivront le retour à Montréal des observateurs accompagnant les prisonniers politiques. Ces observateurs, précise le FLQ, pourraient être deux journalistes, MM. Louis Fournier (CKAC) et Pierre Pascau (CKLM), de même qu'un avocat, Me Robert Lemieux.

Cette promesse, a dit le ministère des affaires extérieures, ne suffit pas: "Il faudrait s'entendre sur des modalités".

Mais on constate que, par cette déclaration, le gouvernement ne rejette pas les conditions posées par le Front. Peu après la publication des communiqués du FLQ, vers 9 heures hier soir, on observait une activité inaccoutumée aux abords du bureau du ministre de la justice, M. Choquette, au Nouveau Palais.

La publication simultanée des communiqués no 6 et no 7 révèle que le premier de ces messages était daté de 8 heures, vendredi matin, tandis que le second a été rédigé à 6 heures hier soir. C'est par suite d'un malentendu, semble-t-il, que le communiqué no 6 n'a

Voir page 2: James R. Cross

Avortement: l'épiscopat s'oppose à la révision de la loi

par Germain Dion, de la PC

OTTAWA – Les évêques canadiens, dans une déclaration émise à l'issue de cinq jours de délibérations, à Ottawa, se sont opposés, hier, à une libéralisation de la loi actuelle sur l'avortement.

"Il peut y avoir des cas où nous comprenons que la loi actuelle soit telle, mais nous nous opposons à un élargissement de la loi", a déclaré Mgr J.-Aurèle Plourde, président de la Conférence catholique canadienne, en rappelant les positions antérieures de l'épiscopat.

L'Eglise s'était résignée tant bien que mal, par le passé, à l'adoption de la loi fédérale permettant l'avortement thérapeutique dans certains cas. Mais elle ne veut aller plus loin. L'avortement est une atteinte à l'ordre moral, social et humain, "puisqu'il signifie la fin d'une vie humaine en gestation", déclare l'épiscopat.

"L'avortement est fondamentalement un problème d'ordre moral, et jamais uniquement une matière de loi ou de droits civils." Mais certaines circonstances expliquent parfois pourquoi des catholiques "songent" à y recourir.

En réponse à une question, au cours d'une conférence de presse, Mgr Plourde, évêque d'Ottawa, a déclaré qu'il ne saurait être question de permettre l'avortement "à volonté".

D'autre part, les évêques, à l'issue de leur assemblée de cinq jours dans la capitale fédérale, ont émis un certain nombre de déclarations, dont l'une élargit les règles pour les mariages mixtes.

Un catholique pourra, avec la permission de l'ordinaire de son diocèse, contracter mariage dans une autre Eglise chrétienne. L'Eglise catholique reconnaîtra la validité de ce mariage, si la préparation a été, à son avis, "sérieuse et suffisante".

Un prêtre et un pasteur s'occuperont simultanément de la préparation des conjoints mixtes.

La partie non-catholique ne promettra plus qu'oralement de respecter les engagements de la foi chrétienne. L'Eglise décidera de la nature canonique de la cérémonie du mariage.

Dans certains cas, en plus, on autorisera l'"intercommunion", c'est-à-dire la réception conjointe de l'Eucharistie par les catholiques et autres à la même table.

Mgr Plourde s'est déclaré très satisfait du bilan de l'assemblée de la CCC, qui a adopté, en outre, une déclaration sur les missions.

Les jeunes, affirment spécialement les évêques, ne devront pas oublier, à l'occasion de la Journée mondiale des missions, le 18 octobre, que les 5,450 missionnaires canadiens à travers le monde les représentent, aussi bien que tous les autres fidèles.

L'épiscopat canadien exprime une fois de plus son inquiétude à propos "des souffrances et des tortures au Brésil". Une lettre a été adressée au Conseil des laïcs, à Rome.

Voir page 2: L'avortement

Pierre Elliott Trudeau

Tommy Douglas

Robert Stanfield

Réal Caouette

Aux Communes

Trudeau défend sa politique économique

par André Bellemare, de la PC

OTTAWA – Il n'existe pas de solutions immédiates et rapides, ni de remède unique dans la lutte contre le chômage. Et si certaines solutions peuvent paraître, à première vue, contrariantes, il n'empêche qu'elles ont toujours pour but d'assurer, dans un avenir raisonnablement proche, la stabilité et la croissance économiques du pays.

C'est en ces termes que le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, a défendu les mesures préconisées par son gouvernement pour combattre l'inflation, dans un long discours prononcé hier aux Communes au début de la troisième session du 28ième Parlement canadien.

M. Trudeau a voulu répondre ainsi aux nombreuses critiques dont son gouvernement fut la cible pendant la session précédente de la part des partis de l'opposition qui l'ont accusé de favoriser le chômage au nom de la lutte anti-inflationniste.

"Qu'on me permette de le redire ici, M. le Président, a poursuivi le chef du gouvernement, la première démarche qui s'est imposée à nous, c'était la lutte contre une inflation devenue une menace pour l'économie entière.

"Il fallait du courage pour l'accomplir, cette démarche.

"Mais elle n'a pas empêché le gouvernement de se préoccuper constamment du problème du chômage, particulièrement dans les régions les moins développées du pays."

M. Trudeau a de nouveau soutenu que la situation, un an après le début de la lutte à l'inflation, loin de se détériorer, commence à se rétablir.

Il a dit espérer que, grâce à une augmentation appréciable du volume des exportations canadiennes, nous connaîtrons, au cours de l'année prochaine, un regain de prospérité qui amènera une réduction sensible du taux de chômage.

La journée d'hier a fourni l'occasion aux quatre chefs de parti de prendre part au débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône, prononcé la veil-

Voir page 2: Trudeau

Lundi, jour de l'Action de grâces, Le Devoir ne sera pas publié. Nos bureaux seront fermés toute la journée, sauf la rédaction qui sera accessible à compter de 14 heures.

Un seul litige: l'argent

Vers une 'contestation' mais sans la grève chez les omnipraticiens

par Jean-Luc Duguay

Les négociations entre le gouvernement et les médecins omnipraticiens achoppent certes sur la question des honoraires mais les 2,300 médecins de famille du Québec n'envisagent pas de faire la grève aux côtés de leurs collègues spécialistes.

Le président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) le Dr Gérard Hamel, n'écarte cependant pas la possibilité d'une contestation "dans les limites de la loi" si le gouvernement ne modifie pas son attitude "rigide".

Le Dr Hamel, qui donnait hier après-midi une conférence de presse, s'est dit convaincu qu'il était encore possible pour les omnipraticiens d'obtenir gain de cause par l'arme de la "persuasion". Il a d'ailleurs ajouté que les négociations se poursuivront la semaine prochaine entre les parties.

La FMOQ reproche au gouvernement de "fixer unilatéralement" les tarifs d'honoraires des médecins de famille. Elle affirme qu'en dépit des affirmations du ministre de la santé, M. Claude Castonguay, le gouvernement n'est pas prêt à augmenter ses tarifs.

"Notre déclaration publique n'est pas un ultimatum et ne s'accompagne pas de menaces de grève. Cependant, la FMOQ soutiendra fermement ses associations affiliées (16) qui voudraient contester dans les limites de la loi", de dire le Dr Hamel.

Le président de la FMOQ a laissé entendre qu'un désengagement massif des médecins de famille serait un moyen efficace de protestation. Si les omnipraticiens décidaient en effet de ne pas adhérer au régime d'assurance-maladie, l'existence même de ce dernier en serait compromise.

Le Dr Hamel a cependant ajouté qu'il y avait d'autres façons de contester bien qu'il n'ait pas voulu préciser davantage sa pensée. Il apparaît certain, toutefois, que les omnipraticiens continueront, quoi qu'il arrive, de dispenser les soins.

Le Dr Hamel a reconnu que dans certaines régions, notamment à Montréal des membres de la FMOQ étaient "insatisfaits" des offres du gouvernement et que l'impatience était grande. Mais il a ajouté qu'il n'y avait que très peu d'omnipraticiens qui faisaient la grève aux côtés des spécialistes.

Il semble que la pression de la base soit à l'origine de ce durcissement de la position de la FMOQ qui n'avait jamais, à ce jour, brandi la menace d'une forme quelconque de contestation.

Le Dr Hamel a déclaré que les questions de principe, tels le désengagement et le contrôle de l'activité professionnelle, avaient fait l'objet d'une entente.

"Il ne faut pas avoir peur des mots. Il n'y a que la question de la rémunération qui bloque", a-t-il dit.

L'Assemblée nationale a été convoquée d'urgence pour lundi afin d'amender la loi de l'assurance-maladie et d'assurer l'instauration du régime dès le 1er novembre, même à défaut d'une entente en-

Voir page 2: Omnipraticiens

Séance extraordinaire, lundi

L'Assemblée étudiera deux projets de loi

QUEBEC (par G.L.) – A moins que la situation ne se détériore gravement au cours des prochaines heures et nécessite une convocation d'urgence, l'Assemblée nationale se réunira en séance extraordinaire lundi, à quinze heures, pour étudier deux projets de loi relatifs à l'assurance-maladie.

Il ne s'agira pas là d'une session spéciale, l'Assemblée ayant ajourné ses travaux à deux reprises au cours de l'été. Une première fois, le 18 juillet, elle a suspendu ses travaux jusqu'au 27 octobre. Elle dut toutefois se réunir d'urgence, les 7 et 8 août, pour mettre fin à la grève dans l'industrie de la construction. Elle s'ajourna à nouveau au 27 octobre, mais cette fois, c'est l'impasse dans le conflit de

Voir page 2: L'Assemblée

Bourassa rencontre Edward Kennedy aujourd'hui, à Boston

de notre envoyé spécial, Claude Lemelin

NEW YORK – Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, doit quitter tôt ce matin la métropole américaine à destination de Boston. Après l'achalandage des rencontres avec financiers et hommes d'affaires auquel s'est astreint M. Bourassa à New York, ce bref séjour dans la capitale du Massachussetts constituera en quelque sorte pour lui un retour aux sources. Le premier ministre passera en effet le plus clair de la journée à l'université de Harvard, institution dont il a fréquenté la très célèbre "business school" en 1960.

En fin d'après-midi, M. Bourassa rencontrera le sénateur Edward Kennedy. On peut prévoir qu'il ne s'agira pas seulement d'une visite de courtoisie et de prestige. Car le sénateur du Massachussetts s'intéresse vivement aux régimes canadiens d'assurance-maladie et, en particulier, aux problèmes que suscite la mise en marche du régime québécois. En août dernier, M. Kennedy a présenté au Sénat américain un projet de loi visant à instituer un régime universel d'assurance-maladie aux Etats-Unis. Devant l'opposition farouche manifestée par l'American Medical Association à l'endroit de son projet de loi, le sénateur voudra sûrement savoir par quelles tactiques le gouvernement du Québec entend réduire la résistance des médecins spécialistes de cette province.

Hier après-midi, le premier ministre a poursuivi ses rencontres avec divers grands brasseurs d'affaires new-yorkais; après quoi il a assisté à une réception donnée en son honneur par la délégation générale du Québec à New York. Mais l'événement le plus marquant de la journée a été sans contredit la conférence de presse à laquelle M. Bourassa s'est prêté en début de matinée.

La petite salle de conférence de la délégation générale du Québec, au Rockefeller Centre, n'a pu accommoder tous les journalistes qui s'y pressaient. En plus des deux réseaux de télévision de Radio-Canada, les grandes chaînes américaines – NBC, CBC, CBS – sont venues y planter leurs caméras et projecteurs; c'est donc dans une atmosphère étouffante que M. Bourassa a répondu aux questions des journalistes américains, esquivant avec l'habileté que l'on commence à lui reconnaître celles qu'il jugeait irrecevables: on aura deviné que ces dernières portaient surtout sur la conjoncture politique québécoise.

Le premier ministre a profité de son

Voir page 2: Bourassa

La Nouvelle-Écosse aux urnes

Smith impute à Ottawa les ratés de la relance économique

de notre envoyé spécial, Guy Deshaies

HALIFAX – L'appauvrissement chronique que devait connaître la Nouvelle-Ecosse à partir de 1867 était dû bien davantage à la disparition des grands "clippers" et autres navires de bois dont la construction faisait l'orgueil et la prospérité des "Nova Scotians" qu'à leur entrée dans la Confédération canadienne.

Pourtant, le vieux ressentiment qu'éprouvent toujours les gens de la Nouvelle-Ecosse à l'égard du Canada central sert encore aujourd'hui les intérêts du gouvernement conservateur de M. Smith qui impute volontiers au gouvernement de M. Trudeau les embûches qu'il a rencontrées dans sa course aveugle vers le développement économique.

Après quinze ans de relance économique, avec un crédit meilleur que celui du Québec à la Bourse de New York et avec relativement peu d'assistés sociaux et un taux de chômage de seulement 5 p.c., la Nouvelle-Ecosse pardonne moins aux Montréalais et aux Torontois de contrôler la spéculation foncière de ses grandes villes qu'aux Américains et aux Suédois de posséder la presque totalité de son industrie des pâtes et papier.

"Ike" Smith

Le premier ministre conservateur G. I. Smith, 61 ans, surnommé "Ike" ne se gêne donc pas. Si l'usine de production d'eau lourde de Glace Bay qui doit être implantée par la General Electric a déjà fait un énorme trou dans le budget de la Nouvelle-Ecosse, n'a rien rapporté et ne deviendra peut-être jamais une réalité, ce n'est pas parce que les pays qui produisent de l'énergie nucléaire préfèrent le réacteur à uranium enrichi plutôt que le réacteur canadien à uranium naturel-eau lourde, mais c'est parce que la Commission canadienne de l'énergie a mis les bâtons dans les roues du gouvernement de M. Smith. C'est tout juste si le premier ministre n'accuse pas carrément le gouvernement canadien de s'opposer systématiquement à l'installation de l'usine de Glace Bay. Si encore les pêcheurs n'ont pas les avantages qu'ils désirent et ne profitent pas des bénéfices de l'industrie des pêcheries en Nouvelle-Ecosse, ce n'est pas parce que cette industrie est contrôlée presque entièrement par les Américains, mais c'est parce que le ministère fédéral des pêcheries n'élargit pas les frontières des eaux commerciales et ne subventionne pas suffisamment les pêcheurs.

Et puis M. Smith, qui n'explique les détails des investissements étrangers qu'une fois qu'ils sont faits ou même, pas du tout, n'explique pas que la fameuse usine de Glace Bay, si jamais elle ouvrait ses portes, n'employerait que 20 à 25 "Nova Scotian", que la maison Michelin (qui, dit-on dans certains milieux ici, se mord les pouces d'avoir choisi la Nouvelle-Ecosse pour établir son usine de pneus et aimerait bien mieux être au Québec surtout depuis l'avènement au pouvoir de M. Bourassa) publie ses demandes d'emplois dans LA PRESSE, LE DEVOIR ou LE STAR et non pas dans le CHRONICLE HERALD d'Halifax.

M. Smith, du reste, n'a rien a expliquer même si, à quelques jours des élections, les libéraux commencent à attaquer moins timidement et à dénoncer plus durement la politique "improvisée" du développement économique qui, disent-ils sur le même ton que les radicaux isolés, est plus spectaculaire que réelle et apporte une prospérité factice qui ne profite pas aux habitants de la Nouvelle-Ecosse.

Ike n'a rien à expliquer parce que c'est Ike, l'héritier de Robert Stanfield,

Voir page 2: Nouvelle-Écosse

■ au gré du temps

Prime et châtiment

Alexandre Soljenitsyne sera-t-il ou non présent à Stockholm, le 25 novembre, et s'il y reçoit son prix Nobel de littérature pourra-t-il réintégrer l'URSS?

Ce sont les maîtres du Kremlin qui ont à prendre cette décision en ce pays où depuis longtemps il est impossible de créer en toute liberté.

Déjà, sous les tsars, Dostoievski avait payé cher le droit d'écrire ce qu'il avait à dire.

Comme lui, Soljenitsyne a créé son oeuvre dans l'angoisse, la maladie et la persécution; comme lui, il cherchait à exprimer sa foi profonde et en la divinité et en le peuple russe.

Parce qu'il a critiqué le culte de la personnalité, il a été refusé à Soljenitsyne le prix Staline; peut-être devra-t-il, comme Pasternak, renoncer au Nobel.

Les Soviétiques veulent-ils prouver que dans les pays totalitaires les hommes de lettres non conformistes n'ont pas de prix?

Louis-Martin TARD

suites de la première page

JAMES R. CROSS

pas été acheminé plus tôt vers le poste CKLM, véritable "poste restante" du FLQ.

Le communiqué n'étant pas parvenu à destination à l'heure prévue, le FLQ en a envoyé copie, annexée au communiqué no 7, daté de 18 heures, vendredi, et assorti de la lettre manuscrite de M. Cross à sa femme et à sa fille.

Dans le communiqué no 6, les ravisseurs font part de leur détermination à résister jusqu'au bout, prévenant qu'ils ont en leur possession une quantité suffisante de dynamite "pour se sentir en sécurité".

Voici le texte du message que le ministre de la justice, M. Jérôme Choquette, avait adressé hier après-midi aux ravisseurs sur les ondes du poste CKLM:

"Trois lettres ont été reçues de M. Cross depuis son enlèvement. Les dernières furent reçues mercredi et il n'y a eu aucune communication de sa part depuis l'expiration du dernier sursis, c'est-à-dire à minuit hier soir.

"Les gouvernements veulent la preuve que M. Cross est sain et sauf et demandent qu'on fasse parvenir une lettre manuscrite de M. Cross dans laquelle se trouvera la phrase suivante:

"It is now five days since I left and I want you to know, darling, that I miss you every minute."

(Traduction libre: Voici maintenant cinq jours que je suis parti et je veux que tu saches, chérie, que tu me manques à chaque minute).

Communiqué no 6

Voici le texte du communiqué numéro 6: "Copie du communiqué numéro 6, 8 octobre 1970, 8 heures a.m.

"Le Front de libération du Québec suspend temporairement sa menace d'exécuter le diplomate Cross à la suite de la diffusion du manifeste politique sur les ondes de Radio-Canada.

Voici les deux dernières conditions que les autorités en place devront remplir pour conserver la vie au diplomate J. Cross:

Premièrement: libération des prisonniers politiques consentants et leur acheminement vers Cuba ou l'Algérie tel que stipulé dans le premier communiqué à l'item trois et quatre. Il devra être permis aux épouses et aux enfants des prisonniers politiques de les accompagner, s'ils le désirent. Me Robert Lemieux, Pierre Pascau et Louis Fournier pourraient voir et assister au bon déroulement de ces opérations.

"Deuxièmement: la cessation immédiate de toute fouille, perquisition, arrestation et torture de la part des forces policières fascistes. Lorsque nous avons décidé d'enlever le diplomate Cross nous avons calculé toutes les possibilités, y compris celle du sacrifice de notre vie, pour une cause que nous jugeons juste. Si jamais les forces policières répressives nous découvraient et tentaient d'intervenir avant la remise en liberté du diplomate britannique Cross, soyez certains que nous défendrons chèrement notre vie et que J. Cross serait supprimé sur-le-champ. Nous avons en notre possession suffisamment de dynamite pour nous sentir en sécurité.

"Garantie: Le Front de libération du Québec s'engage solennellement devant le peuple du Québec à libérer vivant et en bonne santé le diplomate J. Cross dans les 24 heures qui suivront le retour à Montréal des observateurs accompagnant les prisonniers politiques. Ces observateurs devront à leur retour confirmer publiquement le bon déroulement de ces opérations.

"Nous vaincrons: Front de Libération du Québec.

"Remarque: Ci-joint une lettre publique de J. Cross. Cette lettre a été écrite à la main par M. Cross, à 3 heures cet après-midi."

Communiqué no 7

Numéro 7, 8 octobre 1970, heure: 6 heures p.m.; délai: 24 heures.

Le Front de Libération du Québec a fait parvenir aux autorités en place le communiqué no 6 par le biais de M. Trudel du journal La Semaine. Cette enveloppe était adressée à Pierre Pascau et avait été déposée au 4055 Saint-Joseph sous le tapis du hall d'entrée. Nous avons maintenant la certitude que les autorités en place ne cherchent qu'à gagner du temps puisqu'elles refusent de faire connaître à la population le contenu du communiqué no 6 ainsi qu'une lettre publique de J. Cross. Ceci est le dernier communiqué advenant le fait que les autorités en place ne libèrent pas les prisonniers politiques d'ici 6 heures samedi soir. Jamais les autorités en place ni leur police politique fasciste ne retrouveront le diplomate J. Cross si elles n'exécutent pas nos demandes formulées dans le communiqué no 6 dans le délai fixé plus haut. Nous vaincrons. Front de Libération du Québec.

Remarque 1: Nous joignons une lettre de J. Cross reprenant la phrase demandée par le chien à Choquette.

Remarque 2: Nous joignons également le communiqué no 6.

(Note: les communiqués sont datés du 8 octobre. Il s'agit manifestement d'une erreur comme en témoigne le contexte. Les ravisseurs auront négligé de consulter le calendrier. Ils auraient dû écrire: 9 octobre).

Arrestation

M. Louis Fournier, journaliste à CKAC et à l'hebdomadaire Québec-Presse, a été arrêté hier et interrogé par la police de Montréal en vertu d'un "mandat verbal" du coroner Laurin Lapointe, relativement à l'homicide et au vol survenus la veille à la caisse populaire Notre-Dame des Victoires dans l'est de la métropole.

De retour à son domicile, où des policiers avaient perquisitionné entretemps, le journaliste a constaté la disparition de quatre documents reçus du Front de libération du Québec, soit les communiqués numéros 1, 2 et 3, ainsi que le manifeste du FLQ, dont lecture avait été faite à CKAC mercredi soir.

Des policiers sont survenus au domicile de M. Fournier vers 4h30 hier après-midi. Celui-ci conversait alors avec M. Célestin Hubert, journaliste à Radio-Canada. Quelque vingt minutes plus tard, les policiers Rossi et Guertin arrivaient sur les lieux pour perquisitionner. Surpris, durant les mêmes minutes, de ne pouvoir parler au téléphone avec M. Fournier, des journalistes du "Quartier Latin", pressentant une arrestation, envoyent sur place M. Robert Pilon, étudiant en économie.

Arrêtés et amenés au quartier-général de la rue Bonsecours, MM. Fournier, Hubert et Pilon sont interrogés séparément par des détectives, MM. Claude Legault et Jean-Jacques Adam, en charge de l'affaire de la caisse populaire, à qui une information avait été donnée plus tôt menant à l'appartement de M. Fournier. Cet interrogatoire, précise M. Pilon, est mené fort poliment. "A plusieurs reprises, on affirme que cela n'a rien à voir avec l'enlèvement de M. Cross."

Les premiers policiers arrivés à son appartement ayant toutefois téléphoné à un certain sergent-détective Allard, nom d'un membre de l'escouade anti-terroriste, M. Fournier vérifie à son retour chez lui et constate, précise-t-il, la disparition de quatre documents reçus à CKAC de la part du FLQ, soit les trois premiers communiqués et le texte du manifeste.

Après un interrogatoire plus bref, les deux autres personnes arrêtées en même temps que le journaliste Fournier, ont été relâchées avec lui.

L'ASSEMBLÉE

l'assurance-maladie qui l'oblige à se réunir encore avant la date prévue.

En principe, la séance extraordinaire qui débute le jour de l'Action de grâces devrait être de courte durée, au plus quelques jours, après quoi l'Assemblée nationale s'ajournera à nouveau au mardi 27 octobre. Mais la situation peut évoluer rapidement et nécessiter, outre les deux projets de loi annoncés lundi dernier, un autre projet qui forcerait les médecins à reprendre leurs activités normales.

On estimait encore hier, au parlement, que la protection de la santé publique n'est pas mise en danger par la grève des spécialistes et qu'il n'était pas nécessaire de procéder par voie législative.

Le premier ministre, en voyage à New York et à Boston, se tient au courant de la situation au moyen de fréquents appels téléphoniques à son bureau. Il n'était pas question, hier, qu'il abrège son séjour aux Etats-Unis. Il est censé rentrer ce soir à Montréal, et demain à Québec pour mettre la dernière main aux textes de loi.

Deux "bills" seront présentés aux députés par le gouvernement.

Le premier clarifiera les dispositions de la loi de l'assurance-maladie relativement au contrôle de l'acte médical; il introduira également dans le régime une catégorie nouvelle de professionnels désengagés.

Le second projet de loi vise à l'entrée en vigueur du régime le 1er novembre. Il comportera les dispositions minimales, c'est-à-dire certaines clauses normatives, le tarif d'honoraires conforme aux offres initiales du gouvernement, et les règles d'interprétation de ce tarif.

Un peu comme pour le projet de loi relatif à l'industrie de la construction, en août dernier, la loi devrait comporter les clauses sur lesquelles il y a déjà eu accord et faire obligation aux parties de continuer de négocier sur les autres clauses.

Il faut remarquer que, même si le litige avec les spécialistes a pris la vedette, en raison de la grève, aucune entente n'a été conclue jusqu'ici avec l'un ou l'autre des quatre autres groupes professionnels avec lesquels le gouvernement a entamé des négociations. Et les choses ne vont pas pour le mieux dans le meilleur des mondes avec les omnipraticiens, en ce qui concerne la rémunération.

La loi fera obligation aux parties en cause de poursuivre les négociations "avec diligence et bonne foi". Si une ou des ententes sont conclues avant le 1er novembre, elles remplaceront les dispositions temporaires de la loi spéciale. Sinon, ces dispositions entreront en vigueur le 1er novembre, et le demeureront tant que les ententes ne seront pas conclues.

Il reste un autre point crucial: celui de la protection de la santé publique. A ce sujet, le gouvernement a fait savoir qu'il adoptera les mesures nécessaires dès que la situation l'exigera, et que l'Assemblée nationale pourrait être convoquée d'urgence en tout temps.

Les députés seront-ils également appelés à adopter une troisième loi qui forcerait le retour au travail des grévistes? Il est trop tôt pour le dire, mais l'évolution de fin de semaine pourrait amener le gouvernement à réviser rapidement sa position à cet égard.

OMNIPRATICIENS

tre le gouvernement et les deux fédérations de médecins.

La loi d'exception fixera les barèmes de rémunération auxquels seront soumis les professionnels de la santé jusqu'à la conclusion d'un accord négocié. La FMOQ craint que le gouvernement ne s'en tienne, par la suite, à l'échelle qu'il déterminera arbitrairement dans la loi spéciale.

Au sujet de la rémunération, le Dr Hamel a dit hier que l'obstacle principal provenait d'une mésentente sur la fréquence des actes médicaux. Il estime que pour atteindre les revenus que le gouvernement prétend offrir par l'échelle tarifaire proposée, les omnipraticiens devront, en moyenne, accomplir 190.2 actes par semaine.

La FMOQ croit que ce chiffre est irréaliste puisqu'une enquête menée par le Centre de recherches en opinion publique auprès de 600 omnipraticiens prouve qu'actuellement les médecins de famille accomplisse en moyenne 148 actes par semaine.

"Les propositions gouvernementales actuelles imposeront donc aux omnipraticiens un fardeau accru accompagné d'une réduction de tarifs", de dire le Dr Hamel.

Le président de la FMOQ souligne en outre que le gouvernement offre actuellement une masse salariale de $266 millions aux médecins alors qu'il a à sa disposition $303 millions.

"A quelles fins le gouvernement entend-il utiliser ce solde"? demande le Dr Hamel, en précisant toutefois qu'une entente sur la fréquence des actes pourrait ne pas rendre nécessaire une augmentation de la masse globale.

NOUVELLE-ÉCOSSE

un des protagonistes de la relance économique de cette province et pour qui les orchestres de cornemuse de toute la province, depuis la vallée d'Anapolis jusqu'au Cap Breton, s'époumonnent de toutes leurs outres et à plein tuyau lors des assemblées nombreuses des conservateurs. Il n'a rien à expliquer aussi parce qu'on ne lui demande rien. Hier, alors qu'il serrait des mains dans une rue achalandée de Sydney, une dame, avisant l'attroupement, s'écria: "Qui sont encore ces grévistes!"

Il y a eu effectivement beaucoup de grèves en Nouvelle-Ecosse, notamment l'été dernier, dans les secteurs de la construction et de la pêche. Il y a eu en même temps la réaction anti-syndicale, anti-gréviste qui est même évidente chez les libéraux et chez les conservateurs.

Il est normal pour un gouvernement dont le ministre du bien-être social a déjà déclaré que les assistés sociaux étaient pour la plupart des paresseux, de rassurer les gens sur les éventuelles grèves qui, ici, agacent la population et froissent un peu la fierté des gens qui trouvent tellement plus simple et plus digne de fermer les yeux sur ses problèmes.

Les programmes

M. Smith, qui a donné l'assurance-maladie en cadeau aux Nova Scotians qui ne l'avaient pas demandée en 1968, affirme, dans son programme électoral (dont il réclame du reste la paternité) qu'il verra à empêcher les "grèves illégales" surtout dans le secteur de la construction. Ce programme a comme grande priorité le développement économique, les investissements, le logement, l'environnement (la pollution).

Mais rien n'est précis. Le gouvernement promet en somme d'améliorer ce qui existe déjà.

Les libéraux font la même chose mais ils le font avec plus de chiffres, plus d'exemples, plus de sérieux et même s'ils placent aussi leur priorité sur la relance économique, ils font un plaidoyer en faveur de la planification, de l'efficacité, de la productivité et dénoncent les dépenses inutiles et les investissements improductifs de ce gouvernement qui, durant les derniers treize mois, a emprunté $247 millions et paie $60 millions par année d'intérêt.

Les libéraux, à ce chapitre, proposent un ministère du développement économique où seront centralisés tous les organismes du gouvernement s'occupant de recherches et de planification économiques. M. Regan, le leader libéral, propose de faire l'inventaire des ressources de la province, l'inventaire des éléments de productivité, des nouvelles lois dans le domaine des relations de travail. Des meilleures conditions financières pour les personnes à revenus moyens qui veulent devenir propriétaires de leur maison, etc. Le programme libéral est beaucoup plus détaillé, beaucoup plus scientifique, si l'on peut dire et paraît fort à propos, quoique conservateur aux yeux d'un Québécois qui comprend mal le paternalisme politique qui fait qu'en Nouvelle-Ecosse on adopte un chef pour des décennies.

Les élections

Il est rumeur que M. Smith se retire dès l'an prochain mais cela ne compte pas. Il saura sans doute nommer un successeur valable comme M. Stanfield avait fait en 67 en désignant M. Smith. Les libéraux dénoncent l'improvisation.

Les néo-démocrates de M. Akerman mettent timidement, de porte en porte, les gens en garde contre la prétendue prospérité qu'ils devront payer cher tôt ou tard et soulèvent les problèmes de logement. Cela ne compte pas, les gens ne comparent ni les partis ni les programmes mais comparent les hommes. Et il arrive que Ike est là, le premier ministre lui-même, et qu'aucune raison évidente, sensationnelle, pertinente semble imposer un changement. Il y a dans cette province dont la superficie est trente fois plus petite que celle du Québec et dont la population est de 764,000 habitants, environ 400,000 électeurs dont 60,000 jeunes de 19 ans qui n'auraient pu voter si l'âge minimum était resté à 21 ans.

Ce sera la première fois que les jeunes de 19 à 21 ans auront le droit de voter. Ce sera aussi la première fois qu'une loi limite les dépenses électorales de chaque candidat. Il y a 43 circonscriptions électorales et 46 députés. C'est que trois circonscriptions sont représentées en chambre par deux députés au lieu d'un seul.

Aux dernières élections, des 46 députés élus (le salaire des députés est de $5,000 plus $2,500 pour leurs frais) il y avait 20 hommes d'affaires, commerçants ou administrateurs, 5 avocats, quatre médecins, un dentiste, deux enseignants, deux agriculteurs, un pêcheur et un travailleur.

Les candidatures sont du même type cette année si ce n'est que le nombre de médecins est plus important. Il y a aussi des rentiers, jeunes conservateurs ou libéraux envoyés dans l'arène par les grandes familles pour la beauté du geste, pour le prestige.

La Nouvelle-Ecosse reste à la hauteur de ses grandes premières: première chambre de commerce au Canada, premier parlement élu, première ville anglaise au Canada. Il y a bien eu le premier syndicat communiste de mineurs en 1923 au Cap Breton mais cela est oublié depuis belle lurette et le drapeau rouge n'est pas prêt de flotter sur la province royale qui, pour le moment, est rouge d'automne et se chauffe lentement sous les derniers rayons de soleil, toutes voiles ouvertes aux capitaux étrangers, mais plus ou moins consciente que le bateau de la prospérité pourrait bien prendre la mer sans elle.

BOURASSA

passage à New York pour annoncer l'établissement d'un centre de promotion commerciale québécois ("trade centre") dans la métropole américaine. "Nous voulons faciliter à nos hommes d'affaires l'accès au marché américain, a déclaré M. Bourassa; mais nous voulons faciliter aux Américains l'accès aux produits québécois. Un accroissement du volume de nos exportations vers le plus grand marché du monde entraînera automatiquement la création de nouveaux emplois au Québec."

Le nouveau centre commercial, qui logera au Rockefeller Centre tout comme la délégation générale, exposera les produits québécois les plus susceptibles d'être écoulés sur le marché américain. Toutes les entreprises québécoises, les grandes comme les petites, pourront se prévaloir des services du nouveau centre; elles pourront y exposer à titre individuel ou collectif.

Le ministre québécois de l'industrie et du commerce, M. Gérard D. Lévesque, a souligné qu'on mettra l'accent sur les produits les mieux conçus et de la meilleure qualité.

La conférence de presse

Aux journalistes américains qui l'interrogeaient sur la montée du sentiment indépendantiste au Québec, M. Bourassa a déclaré qu'aucun indice ne permet encore d'affirmer qu'il soit en progression depuis les élections d'avril dernier. Il a reconnu que le pourcentage des voix alors obtenues par le Parti québécois – environ 23% – était élevé, mais il a signalé que divers facteurs temporaires ont favorisé ce parti: la popularité de son chef, M. René Lévesque, l'incurie du gouvernement Bertrand, de même que le ralentissement de l'économie québécoise.

Le premier ministre a refusé de spéculer sur les répercussions politiques de l'affaire Cross: "cela dépend essentiellement de ce qu'il adviendra de M. Cross, a-t-il précisé; les dernières péripéties de cette triste affaire nous permettent d'espérer toutefois que nous pourrons l'en tirer sain et sauf." M. Bourassa a rappelé encore une fois que le terrorisme n'était pas un phénomène propre au Québec; il s'est déclaré incapable d'établir tout lien entre le FLQ et le Parti québécois; mais il a ajouté qu'il serait fort surpris si l'affaire Cross devait jouer en faveur du mouvement indépendantiste.

Revenant ensuite à l'objet premier de son voyage à New York, M. Bourassa a affirmé qu'il jugeait désormais possible de financer l'aménagement du bassin hydro-électrique de la baie James, si jamais son gouvernement décidait de procéder. Il a précisé que les études de rentabilité du projet n'étaient pas encore complétées et qu'aucune décision ne serait prise avant le début de 1971. Mais il semble que le Québec pourrait réunir sans trop de difficulté sur la place newyorkaise les $2 milliards requis, par une série d'emprunts échelonnés sur dix ans et dont un certain nombre seraient garantis par des contrats de vente d'électricité aux entreprises d'utilité publique de l'Est des Etats-Unis.

Toutefois, M. Bourassa a refusé de dire quelle quantité d'électricité pourrait être ainsi mise à la disposition des Etats-Unis. "Cela dépend d'un grand nombre de facteurs que nous sommes justement en train d'évaluer: le potentiel de production du bassin de la baie James, les paramètres de notre politique d'énergie, les conditions – prix et durée des contrats – auxquelles ces ventes d'électricité pourraient s'effectuer, et d'autres encore". Enfin le premier ministre a souligné que les modalités de financement du projet ne réduiraient en rien l'autonomie de l'Hydro-Québec, qui, au surplus, en serait naturellement le maître d'oeuvre.

Aux journalistes canadiens-anglais qui tentaient de le faire trébucher sur la question du nationalisme économique, M. Bourassa a répliqué que la nouvelle politique économique qu'Ottawa est en train d'élaborer en ce qui a trait à la propriété étrangère, ne devrait pas l'empêcher d'aller chercher aux Etats-Unis les investissements dont il a besoin pour relancer l'économie québécoise. Il a évalué à quelque $10 milliards les capitaux étrangers investis au Québec, soit une proportion probablement plus faible du total que dans l'ensemble du Canada.

M. Bourassa a évoqué plusieurs autres questions pendant cette conférence de presse, toutes déjà familières aux Québécois. Il a réitéré sans aucun ménagement, à l'intention des journalistes américains, la position de son gouvernement sur la nécessité de faire du français la langue de travail au Québec. Il n'y voit aucun obstacle, ni à l'expansion économique, ni à la prospection des investissements étrangers. "Les entreprises américaines, a-t-il dit, doivent cesser de considérer le Canada, et en particulier le Québec, comme partie intégrante de leur marché domestique. C'est une exigence normale, auquelle les plus grandes sociétés se plient volontiers. Le président d'une grande société américaine me disait justement hier: "comment pourrions-nous prétendre une entreprise multinationale, si nous ne pouvons nous adapter aux conditions propres à chaque pays où nous étendons notre activité?"

Au sujet du conflit de l'assurance-maladie enfin, M. Bourassa a soutenu que la santé économique du Québec interdisait à son gouvernement d'accéder aux revendications des médecins spécialistes. "Ils réclament la parité d'honoraires avec l'Ontario, qui enligne de plus en plus son tarif médical sur celui des Etats-Unis. Or le revenu moyen des Québécois est inférieur de 40% peut-être à celui des Américains. Comment pourrais-je refuser aux autres catégories de travailleurs une parité salariale que j'aurais déjà accordée aux riches médecins? Et alors la situation concurrentielle de l'économie québécoise serait sérieusement compromise."

TRUDEAU

le par le Gouverneur général, M. Roland Michener.

Dans leurs exposés, les leaders de l'opposition ont mené une virulente attaque contre le régime libéral, lui reprochant notamment d'avoir failli à instaurer la société juste promise par M. Trudeau en 1968.

Le chef de l'Opposition officielle, M. Robert Stanfield, et le leader néo-démocrate M. T.C. Douglas, ont terminé leurs interventions par la présentation de motions de non-confiance à l'endroit du gouvernement.

M. Stanfield a reproché au gouvernement de n'avoir pas mentionné, dans le discours du Trône, la réforme constitutionnelle.

Selon M. Stanfield, l'idéal d'une société juste est plus éloigné que jamais après deux ans d'administration libérale.

Quant à l'intervention de M. Douglas, elle a porté, dans sa majeure partie, sur la politique économique du gouvernement. Le leader néo-démocrate a reproché à l'administration libérale d'avoir pris peu d'initiatives pour sauvegarder la souveraineté du Canada dans le domaine économique, en laissant des intérêts étrangers envahir plusieurs secteurs de l'activité économique canadienne.

Le chef du Ralliement créditiste, M. Réal Caouette, a également tenu des propos très durs envers le gouvernement Trudeau.

Il a dénoncé une fois de plus le système financier actuel qui ne saurait réussir, selon lui, à permettre à tous les Canadiens de jouir pleinement des immenses richesses naturelles du pays.

M. Caouette a ainsi dénoncé la présentation de Livres blancs sur les diverses politiques du gouvernement qui ne changeront rien, à son avis au bien-être de la population, si le système monétaire demeure le même.

Il a rejeté ce qu'il a appelé "la vieille rengaine des libéraux: exporter beaucoup ou périr. Si nous n'exportons pas assez de nos produits, nous sommes condamnés à la misère".

Le chef créditiste s'est élevé contre "la politique du gouvernement qui veut en enlever aux uns pour en donner aux autres". Il se trouve assez de richesses au Canada pour "en distribuer à tous sans en enlever à d'autres", a-t-il ajouté.

M. Caouette, à l'instar de M. Douglas, a dénoncé "le joug économique de puissances étrangères qui empêchent nos gens de se partager davantage nos richesses et les condamnent à un niveau de vie inférieur".

L'AVORTEMENT

D'autre part, deux représentants ayant été nommés en prévision du Synode de 1971, les évêques considéreront en outre un échéancier de cinq ans pour mettre Rome graduellement au courant de la situation de l'Eglise canadienne.

Mgr Plourde a préféré ne faire aucun commentaire sur la situation de violence qui prévaut actuellement au Québec.

Interrogé à propos de l'enlèvement de M. James Cross, diplomate britannique, et évoquant les négociations en cours, il a affirmé que moins on fera de commentaires et mieux ce sera.

Aux entretiens sur Berlin, Moscou demeure intransigeant

BERLIN (AFP) – La huitième séance des entretiens quadripartites sur Berlin s'est terminée hier sans même qu'une date pour la reprise des échanges de vues ait été fixée. Cette imprécision est certainement motivée en partie par une raison technique: M. Piotr Abrassimov, ambassadeur de l'Union soviétique en R.D.A. et qui représente l'U.R.S.S. à ces conversations, doit se rendre aux Nations unies.

Mais l'indication assez vague contenue dans le communiqué officiel publié à l'issue des entretiens, que les quatre ambassadeurs se reverront "début novembre" montre aussi, aux yeux des observateurs de Berlin-Ouest, le capital de patience dont disposent les négociateurs. Aucune délégation ne semble soucieuse de forcer le rythme des conversations.

Les pourparlers sont toujours entourés d'une grande discrétion. Mais après cette huitième séance, présidée par l'ambassadeur soviétique, on a des raisons de penser que l'intransigeance soviétique reste entière. Ce qu'on a pu apprendre de l'entretien entre M. M. Abrassimov et Klaus Schuetz, bourgmestre régnant, mercredi dernier, ne fait que confirmer cette impression. Comme les Occidentaux demeurent aussi très fermes dans la défense de leurs droits, on n'a pas progressé d'un pas en direction du "cadre politique" que pourraient constituer des arrangements techniques sur les facilités d'accès et de communications à Berlin.

La situation politique en R.F.A., après l'affaiblissement de la majorité parlementaire de M. Brandt et, d'autre part, une éventuelle offensive soviétique aux Nations unies en faveur de l'admission des deux Allemagne commandent certainement aussi à Moscou de ne pas se presser à Berlin. D'autant plus que le "préalable berlinois" (pas de ratification du traité germano-soviétique par Bonn sans solution satisfaisante à Berlin) n'a jamais été officiellement admis par l'U.R.S.S..

Il a cependant été réaffirmé avec force par M. Walter Scheel, chef de la diplomatie de la R.F.A., hier devant le Bundestag, à l'occasion d'un rapport sur la politique extérieure qu'il a présenté à la suite de ses récents voyages à l'étranger. "Il n'y a pas d'interdépendance juridique entre le traité R.F.A. - URSS et le problème de Berlin, a souligné M. Scheel, mais une étroite relation politique."

Le professeur Vallery-Radot est mort hier

PARIS (AFP) – Le professeur Louis Pasteur Vallery-Radot est mort hier à Paris d'une crise cardiaque. Il était âgé de 84 ans.

C'était un grand spécialiste des maladies des reins et des maladies allergiques. Membre de l'Académie de médecine de Paris, il était également docteur "honoris causa" de nombreuses universités étrangères, dont notamment des universités de Munich, d'Athènes et de Jérusalem. Outre ses travaux de médecine, il publia de nombreux ouvrages littéraires,

PRAGUE (AFP) – Le restaurant tchécoslovaque de l'exposition universelle de Montréal rouvrira ses portes l'an prochain et restera ouvert en permanence, a annoncé hier "Mlada Fronta", organe de la jeunesse tchécoslovaque.

Un contrat de cinq ans a été signé jeudi à cet effet par le directeur de l'agence de voyage "Cedok", M. Stanislav Nemeth.

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 6.00 p.m. heure de tombée.

BELANGER-GRENIER Madeleine. A Montréal, le 9 octobre 1970, à l'âge de 54 ans, est décédée Madeleine Grenier, épouse de Roger Bélanger, Directeur des Finances de la Cité de Montréal. Les funérailles auront lieu mardi le 13 octobre. Le convoi funèbre partira du Salon Urgel Bourgie Limitée No 400 rue Henri-Bourassa est à 9 heures 30 pour se rendre à l'église St-André-Apôtre où le service sera célébré à 10.00 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, dons à la Société Canadienne du Cancer seraient appréciés (1372 ouest, Ste-Catherine).

CORRECTION

RE: Conférence bilingue

Le Jeu: The New Mood

L'inscription pour étudiants aurait dû se lire $7.00 et non $2.00

PEUT-ON VAINCRE LA CALVITIE? "OUI"

Une entreprise quelle qu'elle soit a le devoir d'être en permanente contestation avec elle-même, si elle veut progresser.

C'est l'objectif poursuivi par le CENTRE CAPILLAIRE PIERRE depuis 15 ans.

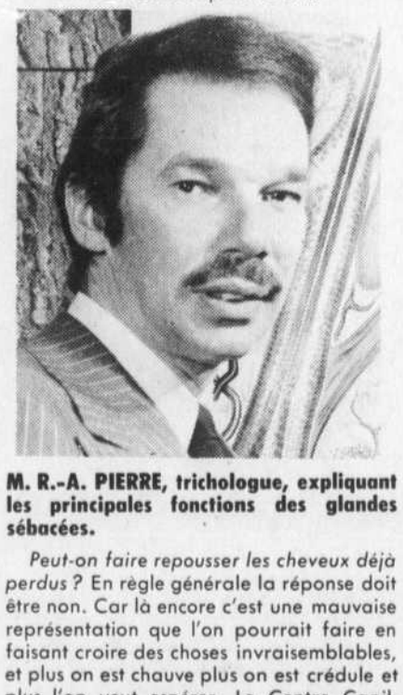

M. R.-A. PIERRE, trichologue, expliquant les principales fonctions des glandes sébacées.

Peut-on faire repousser les cheveux déjà perdus? En règle générale la réponse doit être non. Car là encore c'est une mauvaise représentation que l'on pourrait faire en faisant croire des choses invraisemblables, et plus on est chauve plus on est crédule et plus l'on veut espérer. Le Centre Capillaire Pierre reconditionne la chevelure, mais nous insistons une fois de plus "la chevelure qui vous reste", et celle-là diminue *journellement* par le non-remplacement, conséquemment, l'élément temps joue contre vous si vous négligez davantage de vous faire traiter quand il est encore temps.

Formules et traitements? Les formules sont d'usage individuel. Le laboratoire Accurate Manufacturing Chemist Inc., le plus grand du Québec en recherches privées, est en charge des prescriptions.

Méfiez-vous des produits type ou standard proposant la solution à tous les problèmes capillaires car ce serait admettre que chaque individu réagit de la même façon et cela, vous le savez, n'est pas vrai.

Que faire maintenant? Prendre rendez-vous, consacrer 90 minutes de votre temps pour un examen. Vous mettrez ainsi fin à un problème qui vous angoisse et vous complexe, ne prétendez pas le contraire, ce serait manquer de sincérité envers vous-même. Laissez tomber en même temps ces vieilles superstitions qu'il n'y a rien à faire, que votre père était chauve etc... jugez par vous-même au nom de qui ou de quoi on vous donnent des conseils concernant le cuir chevelu. Ne vous condamnez plus à une calvitie précoce par méfiance grotesque. Si le Centre Capillaire Pierre, comme dit plus haut, ne peut pas faire repousser les cheveux déjà perdus, il peut scientifiquement vous assainir votre cuir chevelu et vous *certifier* que vous garderez votre chevelure. Une chevelure soignée améliore votre apparence. D'ACCORD?

Centre Capillaire Pierre
ÉDIFICE PLACE CANADIENNE
450 est, rue SHERBROOKE, angle Berri
SUITE 390 — sortie de Métro Sherbrooke
288-3823 — 288-7378
HEURES: de 11 h. a.m. à 8 h. p.m.
samedi: 10 h. a.m. à 4 h. p.m.

LE DEVOIR

Page 3 Montréal, samedi 10 octobre 1970

Les élections municipales

135 candidats et 5 partis sont en lice; 3 conseillers sont élus par acclamation

Les personnes qui désiraient poser leur candidature soit à la mairie, soit au poste de conseiller municipal, en prévision des élections du 25 octobre à Montréal, avaient jusqu'à 4h.30, hier après-midi pour retirer leur bulletin de présentation. Quant à ceux qui ne l'ont pas encore remis, ils pourront le faire mardi matin de 9h.30 à midi.

Voici la situation telle qu'elle se présente:

● 8 candidats à la mairie, dont trois sont chefs de parti;

● 3 candidats du Parti civique élus par acclamation faute d'opposition: MM. Roger Sigouin et Georges-E. Marchand dans le district de Laval, et M. Sydney Wise dans Côte-des-Neiges;

● 5 partis en lice: le Parti civique de Montréal, le Front d'action politique des salariés de Montréal, le Parti de Montréal, le Réveil de Montréal et le Parti réaliste ouvrier.

● 127 candidats briguant le poste de conseiller municipal dont 101 appartenant à l'un des 5 partis en lice et 26 se présentant à titre d'indpéendants.

● Sur 135 candidats aux titres de maire et de conseiller, 107 ont remis leur bulletin de présentation et les 28 autres ont entre 8h.30 et midi pour le faire, mardi matin.

Les 8 candidats à la mairie sont: M. Charles Lafontaine, administrateur; M. Jean-Guy Robillard, médecin; M. Joseph Abraham, économiste; M. André Desmarais, notaire et chef du Réveil de Montréal; Mlle Manon Léger, organisatrice; M. Jean Drapeau, administrateur et chef du PCM; M. Claude Longtin, psychanalyste et chef du PRO et M. Lucien Monette, rentier. MM. Lafontaine, Abraham et Monette n'ont pas encore remis leur bulletin de présentation et s'ils ne le font pas mardi matin, leurs candidatures seront rayées.

Voici la situation des partis:

● PCM: il est le seul parti à présenter des candidats aux 52 postes de conseiller municipal dans 18 districts électoraux; il présente M. Jean Drapeau à la mairie;

● FRAP: il présente 32 candidats dans 11 districts et peut compter sur l'appui d'un candidat indépendant dans Notre-Dame-de-Grâce, M. Carl Dubuc; il ne présente pas de candidat à la mairie et son président, M. Paul Cliche, se présente au siège no 2 dans Rosemont;

● Parti de Montréal: 13 candidats au poste de conseiller dans 6 districts; pas de candidat à la mairie et son président, M. Joseph Zappia, brigue le siège no 1 dans Saint-Louis;

● Réveil de Montréal: 3 candidats comme conseiller, tous trois dans Mercier, et le chef du parti, M. André Desmarais, se présente à la mairie;

● PRO: un candidat dans Côte-des-Neiges et M. Claude Longtin aspire à la mairie.

La situation peut changer d'ici à mardi en ce qui concerne le Parti de Montréal dirigé par M. Joseph Zappia et par M. Jacques Brisebois qui vient de quitter le Parti civique en claquant les portes. En effet, le Parti de Montréal, qui comptait hier soir 13 candidats, tente de convaincre entre 8 et 10 autres candidats indépendants à joindre ses rangs. En particulier, ce parti compte se ral-

Suite à la page 6

Les "gars de Lapalme"

Le ministre Côté étudie une nouvelle proposition

par Pierre-L. O'Neill

Après avoir traversé une série d'événements dramatiques et cristallisé, pendant plus de sept mois, l'attention de tous les Canadiens, le conflit du transport postal de Montréal vivra vraisemblablement mardi ses derniers moments, lorsque les représentants du syndicat des ex-employés de Lapalme rencontreront, à Ottawa, le ministre d'Etat chargé des postes, M. Jean-Pierre Côté.

Au cours de la rencontre d'hier, dans la capitale fédérale, les porte-parole syndicaux ont soumis au ministre Côté, une proposition en quatre points visant à régler le problème des 401 gars de Lapalme. La délégation syndicale comprenait: MM. Raymond Parent, secrétaire général de la CSN; Frank Diterlizzi, président du syndicat; Guy Beaudoin et Maurice Sauvé de la Fédération des services publics.

Déjà jeudi, les deux parties avaient négocié pendant plus de six heures mais cette longue séance n'avait pas réussi à susciter un grand optimisme quant à la possibilité, pour ces 401 travailleurs, de réintégrer leur fonction. La discussion avait essentiellement porté sur un réexamen de la situation depuis le moment où le gouvernement avait décidé d'accorder le service postal dans les limites de Montréal à quatre entrepreneurs au lieu d'un seul.

Tout en avouant une très grande sympathie pour ce groupe de travailleurs d'une "solidarite incomparable", le ministre Côté a dit avoir prévenu les représentants syndicaux de ne pas nourrir de faux espoirs.

La séance de jeudi, a-t-il souligné, n'a pas permis d'établir comment les gars de Lapalme pourraient réintégrer leur poste, faisant savoir du même coup qu'il n'avait aucune proposition concrète à formuler. Mardi, il fera connaître sa réaction aux dernières propositions des représentants syndicaux.

Il a toutefois indiqué que le gouvernement n'a pas modifié sa position, défendue au départ par le ministre Kierans, et qu'effectivement plus de 300 autres travailleurs ont été engagés pour faire le travail, compliquant davantage la situation En d'autres termes, il souligne que les ex-employés de Lapalme, en refusant de s'intégrer à la fonction publique, n'ont pas simplifié leur problème.

D'autre part, la partie syndicale dirigée par M. Raymond Parent, secrétaire de la CSN, s'est montrée avare de commentaires, à l'issue des dernières rencontres, M. Parent s'est contenté d'indiquer qu'il s'agissait d'un "réexamen de toute la situation, de pourparlers et de négociations privées". Respectant la consigne arrêtée avec le ministre, le secrétaire général de la CSN a refusé de dévoiler la teneur de la nouvelle proposition syndicale.

Les affaires urbaines

Saulnier souligne le danger d'un empiétement du fédéral

par Pierre Richard

Au cours d'une conférence de presse, hier matin, M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de la ville de Montréal, a souligné que la création par le gouvernement fédéral d'un secrétariat aux affaires urbaines, annoncée jeudi dans le discours du Trône, risquait de donner lieu à un empiétement par le gouvernement central dans un champ appartenant exclusivement aux provinces.

Toutefois, il s'est dit rassuré par une conversation qu'il a eue avec le premier ministre du Canada, M. Trudeau, dans la journée de jeudi. Ce dernier aurait assuré à M. Saulnier que le gouvernement fédéral ne veut pas intervenir dans le secteur des municipalités qu'il reconnaît être sous juridiction provinciale mais qu'il "se propose simplement de coordonner sous l'autorité du même ministre toutes les activités de juridiction fédérale dans les territoires urbains".

M. Trudeau aurait aussi admis, selon M. Saulnier, que l'appellation de ce secrétariat prête à confusion et porte le germe de conflits constitutionnels pour l'avenir. Pour éviter toute ambiguité, le président du comité exécutif propose que le nom de ce secrétariat soit: "Secrétariat des Affaires de juridiction fédérale dans les territoires urbains".

M. Saulnier se réclame de l'appui du premier ministre du Québec dans cette lutte pour préserver l'intégrité de la juridiction du Québec pour les affaires municipales. Il a aussi réitéré sa confiance dans un aménagement de la distribution de l'impôt foncier en faveur de la Communauté urbaine de Montréal, avant la fin de 1970.

On sait que M. Trudeau a toujours manifesté un grand intérêt envers les problèmes urbains dans un pays comme le Canada et les situations nouvelles créées par l'existence d'agglomérations importantes. M. Saulnier s'est, toutefois, dit rassuré par la conversation avec M. Trudeau, tout en ajoutant, avec un sourire en coin, que, selon son bon principe, il faut toujours demeurer vigilant.

Les autorités de Montréal ont-elles l'intention de collaborer avec un tel secrétariat? Il n'est pas question de collaboration, a précisé M. Saulnier, puisqu'il ne s'agirait que d'un organisme de coordination d'affaires internes au gouvernement fédéral. Il n'a pas manqué de souligner la tendance de plusieurs fédéralistes du gouvernement canadien à vouloir envahir plusieurs champs qui ne sont pas de leur juridiction.

M. Saulnier a terminé en déclarant: "L'expérience nous a appris que toutes les situations qui entraînent des conflits constitutionnels ont des résonances et des conséquences dans les territoires urbains, particulièrement dans le domaine de la fiscalité".

Trop de Cegep en Gaspésie?

Le Cegep de Matane déplore les propos du ministre Saint-Pierre

par Gilles Provost

Un communiqué du conseil d'administration du CEGEP de Matane qualifiait hier "d'inopportunes et injustes" les déclarations du ministre de l'éducation, M. Guy Saint-Pierre, lors de son passage à Sept-Iles et à Hauterive, dimanche et lundi derniers.

M. Saint-Pierre avait alors instamment prié les administrateurs scolaires de Sept-Iles et de Hauterive d'oublier leurs vieilles rivalités et de présenter au gouvernement une demande conjointe en vue de la création d'un seul CEGEP qui desservirait toute la côte Nord, de Tadoussac à Blanc-Sablon.

Pour mieux illustrer ses propos, le ministre avait alors affirmé que le trop grand nombre de CEGEP dans la péninsule gaspésienne condamnait cette région à la médiocrité. A Hauterive M. Saint-Pierre avait même été jusqu'à affirmer que "les CEGEP doivent être des centres d'excellence et non pas des centres de médiocrité comme en Gaspésie."

Les autorités du CEGEP de Matane croient reconnaître dans ces propos certains passages du mémoire soumis au ministre par le CEGEP de Rimouski. "Le ministre ne croit-il pas, demande le communiqué, que par ses déclarations, faites à la lumière d'un clocher, il risque lui-même de raviver l'esprit de clocher qu'il déplore?"

Le CEGEP de Matane se déclare donc tout à fait en faveur de la régionalisation de l'enseignement collégial dans l'est du Québec. Toutefois, il signale que les déclarations du ministre laissent croire que ce mécanisme de régionalisation est faussé au départ et que les jeux sont faits. Dans ces conditions, les différents CEGEP ne s'engageront sûrement pas dans de tels pourparlers sans quelques réticences.

"En visite dans le Bas Saint-Laurent, le ministre n'a rencontré les autorités que d'un seul CEGEP dont il semble avoir épousé les ambitions sans prendre la précaution de rencontrer les autres", affirme encore le CEGEP de Matane qui s'interroge également sur "les critères d'évaluation qui ont permis à M. Saint-Pierre de mettre en doute la qualité de l'enseignement dans les CEGEP de l'est du Québec."

Enfin, le CEGEP de Matane déclare inacceptable la façon de procéder du ministre, qui n'a pas abordé ce sujet lorsqu'il a rencontré les administrateurs des CEGEP de Rivière-du-Loup et de Matane pendant une dizaine de minutes.

Il semble bien, cependant, qu'il y ait là un malentendu puisque M. Saint-Pierre a rencontré un groupe d'administrateurs scolaires de la région sans avoir été informé qu'il y avait parmi eux des administrateurs de CEGEP. Il n'a donc parlé que du regroupement des commissions scolaires.

En outre, contrairement à ce que laisse entendre le CEGEP de Matane, le CEGEP de Rimouski n'a pas été le seul à être contacté par M. Saint-Pierre. Celui-ci a en effet rencontré longuement les administrateurs, les enseignants et les étudiants du CEGEP de Gaspé, le 2 octobre.

Enfin, il est fort probable que c'est le CEGEP de Matane qui sera rayé de la carte au cas où un des cinq collèges d'enseignement général et professionnel de la péninsule devait disparaître. Créé cette année à la suite de manoeuvres politiques qui n'avaient que fort peu à voir avec la pédagogie, son nom fut souvent mentionné pendant la visite de M. Saint-Pierre pour illustrer les motifs qui président souvent à la création de telles institutions.

L'affaire d'Anjou

Crépeault, Campeau et Pilon nient toutes les accusations

Le maire de ville d'Anjou, M. Ernest Crépeault, l'urbaniste Charles-Edouard Campeau et l'ancien gérant municipal, M. Jean-Paul Pilon, ont été libérés sur parole hier après avoir nié les accusations qui pèsent sur eux.

Les trois hommes ont comparu devant le juge Emile Trottier, de la Cour des sessions de la paix de Montréal. Ils étaient respectivement représentés par Mes Raymond Daoust, Jean Salois et Léo-René Maranda.

La Couronne est représentée par Mes Jacques Bellemare, Jacques Ducros et Pierre Meunier.

L'enquête préliminaire doit débuté le 27 prochain.

M. Crépeault doit répondre à 5 accusations, M. Campeau à 9 et M. Pilon à 4. Ces accusations font suite aux conclusions de la Commission d'enquête Surprenant sur ville d'Anjou.

Le maire-fondateur de ville d'Anjou est notamment accusé de conspiration pour commettre des abus de confiance à l'occasion de l'achat du Maple Golf and Country Club, de l'expropriation de certains terrains, etc. et de conspiration pour commettre des actes de corruption dans les affaires municipales.

Quant à l'urbaniste Campeau, il doit répondre à une accusation de fraude, de parjure et de conspiration pour commettre des actes de corruption dans les affaires municipales.

L'ancien gérant municipal Pilon est notamment accusé de conspiration pour commettre un abus de confiance lors de l'achat d'un terrain par la société Sun Oil.

Coupable de recel

Léo Tremblay est condamné à trois ans

QUEBEC (PC) – L'ex-chef du défunt Parti nationaliste chrétien, Léo Tremblay, a été condamné hier à trois ans de pénitencier par le juge Gérard Lacroix, de la Cour du banc de la reine, juridiction criminelle.

Tremblay, qui était accusé du vol et du recel de 28 tableaux, dont 23 de la fameuse collection Duplessis, et de monnaies anciennes, le tout évalué à quelque $2 millions, avait été reconnu coupable de l'accusation de recel, par un jury, la semaine dernière.

Le jury avait par ailleurs acquitté le prévenu de l'accusation de vol, après huit heures de délibération, au terme d'un procès qui avait duré trois semaines.

En entendant le juge Lacroix prononcer sa sentence, Léo Tremblay s'est effondré et, contrairement à la coutume, on a dû le laisser s'asseoir pour entendre la fin du prononcé du verdict.

A sa sortie, Tremblay a déclaré: "C'est ma condamnation à mort".

Pour sa part, son procureur, Me Guy Bertrand, a immédiatement fait savoir qu'il irait en appel.

Le vol des 28 tableaux a été commis dans la nuit du 2 au 3 mai 1965, au Musée provincial.

Ce n'est que quatre ans plus tard que le public entendit parler de nouveau des tableaux, soit le 3 mars 1969, quand l'homme à tout faire de Léo Tremblay, Etienne Blanchet, fut arrêté au domicile de Mme Eric Kierans, à Montréal, alors qu'il tentait de lui vendre les tableaux subtilisés au Musée provincial.

Après sa comparution, Blanchet a été libéré sous une sentence suspendue de deux ans et a décidé de collaborer avec les policiers pour retrouver les tableaux.

Des membres de la Sûreté du Québec ont mis au point un plan qui a conduit à l'arrestation de Maurice Labadie et de Raymond Sutton qui ont été accusés, tout comme Tremblay, du vol et du recel des tableaux.

■ aujourd'hui

M. Oswald Parent inaugure, à 09h00, à Pointe-Gatineau, la "marche de la charité" au bénéfice des indigents de la région et du tiers monde. – **M. Normand Toupin** participe, à 12h00, à une émission "ligne ouverte" sur les ondes de CHLN, Trois-Rivières. – **M. Robert Quenneville** prend la parole à 19h30, au banquet du Collège des pharmaciens du Québec en congrès à l'hôtel Bonaventure. – **M. Pierre Laporte** prononcera une conférence, de 10h00 à 11h30, à l'hôtel Berkely, devant un groupe de gérants de la société CMI.

●

A dater d'aujourd'hui et jusqu'au 12 octobre, **réflexion spirituelle à la Maison de Marie-Réparatrice par le père Jean-Guy St-Arnaud, s.j.** Renseignements: 271-5737.

●

De 10h00 à 17h00, aux salons Saint-Laurent et Gatineau du Reine Elizabeth, **congrès bilingue des Alcooliques anonymes.**

●

Au CEGEP de Trois-Rivières, 3175, rue Laviolette, **mini-congrès provincial de parents d'enfants exceptionnels.**

●

Réunion du conseil national du **Service d'orientation des foyers**, aujourd'hui et demain, au Centre marial montfortain.

●

Congrès d'orientation du **Conseil régional de développement de la Côte Nord**, aujourd'hui et demain, à l'hôtel Sept-Iles.

●

Sixième **congrès des jeunes scientifiques**, aujourd'hui et demain, à l'Ecole polytechnique de Montréal.

●

Le mouvement international de la jeunesse agricole et rurale catholique (**MIJARC**), en congrès au Canada, participera à une **soirée canadienne à Montréal.**

●

Le con[illegible] : de l'**Association de la jeunesse fran[illegible]ontarienne** se déroulera aujourd'hui, demain et lundi à l'école secondaire André-Laurendeau, à Vanier (Ontario). – **L'Assemblée provinciale des mouvements de jeunes de l'Ontario français** poursuit son deuxième congrès au camp Katimavik, à 20 milles d'Ottawa.

●

Clôture du **Congrès mondial de la route** au Reine Elizabeth, de la **Semaine portugaise** à la Place Bonaventure et de la **Semaine de la prévention des incendies.**

●

La **Jeune Chambre de Montréal** poursuit son congrès annuel, au Mont-Gabriel Lodge, à Piedmont, aujourd'hui et demain. – Le congrès de l'**Association canadienne des centres de loisirs**, division du Québec, se poursuit également en fin de semaine au motel Le Dauphin de Drummondville.

●

La réunion du **Comité d'étude sur la formation éventuelle d'un Conseil pastoral canadien (CPC)** se poursuivra aujourd'hui, demain et lundi au collège Saint-Augustin de Scarborough, Ontario.

●

Le congrès pour le **choix du candidat libéral à l'élection partielle de Frontenac** aura lieu demain à Thetford-Mines. M. Jean-Luc Pépin, ministre de l'Industrie et du commerce, sera l'orateur invité.

●

La **Corporation des bijoutiers du Québec** tiendra son congrès dimanche, lundi et mardi, au motel Le Baron de Trois-Rivières.

●

Demain soir, à 20h00, au sous-sol de l'église Saint-Louis-de-France, **le Front d'action politique tiendra une assemblée publique des salariés** avec l'appui du mouvement ouvrier dans son ensemble. Les principaux orateurs seront M. Paul Cliche, président du FRAP, et M. Pierre Vadeboncoeur, conseiller syndical de la CSN. L'assemblée se terminera par la **présentation de tous les candidats du FRAP** aux élections municipales du 25 octobre.

Accord sur les salaires à l'U de M

Seuls 93 des 1,300 professeurs de l'Université de Montréal ont jugé nécessaire de se déplacer, jeudi soir pour prendre position sur les dernières offres salariales de l'université. Les propositions de l'administration ont d'ailleurs été acceptées, ayant reçu l'appui de 59 votants. 21 ont voté contre, alors que 13 s'abstenaient de faire connaître leur opinion.

La nouvelle échelle des salaires offre aux enseignants une augmentation de 5.2% rétroactive au 1er juin 1970. L'augmentation réelle atteint environ 7.5% si l'on tient compte de l'augmentation statutaire de l'ordre de $300 à $400 par année. Le président de l'Association des professeurs de l'Université de Montréal, M. René Lévesque, prétend que ce taux peut-être comparé avantageusement à celui des autres universités québécoises.

Assurance-maladie

La CEQ s'en prend à la "mollesse" du Québec

Deux importantes organisations syndicales ont pris position hier sur le conflit de l'assurance-maladie. Tandis que la Fédération des services (CSN), qui représente 50,000 employés d'hôpitaux, s'emploie surtout à dénoncer la grève des spécialistes, la Corporation des enseignants du Québec s'en prend avec véhémence à la "mollesse" du gouvernement.

Le président de la Fédération des services, M. Norbert Rodrigue, prie le gouvernement de sommer les médecins de reprendre le travail et de les obliger à assurer immédiatement les services d'urgence dans tous les hôpitaux.

Dans un communiqué, M. Rodrigue ajoute que le retour au travail devrait se faire sans législation spéciale.

"Le gouvernement connaît très bien les moyens de pression applicables à un tel cas", de dire M. Rodrigue.

(Outre la loi d'exception, le gouvernement pourrait demander une injonction).

Quant au président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, il estime que l'attitude du gouvernement confirme qu'il y a une politique spéciale pour les riches et une autre pour les pauvres.

"Les enseignants estiment que le gouvernement, par la tendresse spéciale qu'il vient d'avoir à l'égard des médecins spécialistes en les gratifiant de dizaines de millions de dollars, ne fait qu'accentuer une fois de plus l'image populaire qui veut qu'il y ait une politique spéciale pour les riches et une autre pour les pauvres. Cette double approche met en lumière l'aspect d'improvisation quant à l'établissement d'une véritable politique salariale au Québec", affirme M. Charbonneau dans un communiqué.

Protéger sa maison est une économie
LES GOUTTIÈRES HO-DO
sans joint
installées exclusivement par
PRIMEAU MÉTAL
sont la meilleure protection.
Émaillé, galvanisé, cuivre.
Estimation gratuite
Montréal et Banlieue 322-4160
Québec et Banlieue 872-9244

INITIATION À LA SCULPTURE SUR BOIS
par: Louis-Jacques Rochon
Inscription:
13 et 14 octobre
Pour informations:
Les Galeries St-Paul inc.
VIEUX MONTRÉAL
29 est, St-Paul
Tél.: 861-3918

Jolicoeur, Lavallée, Morin, Trudel, Daunais et Associés, Psychologues
membres de la corporation des psychologues de la province de Québec.
Nous avons le plaisir d'informer notre clientèle que M. Pierre Cléroux, licencié en psychologie de l'Institut de Psychologie de l'Université de Montréal fait maintenant partie de notre société.
80 est, boul. Henri-Bourassa, Montréal 31

Pour VENDRE "PROPRIETE" ou ACHETER

J. Goulet
IMMEUBLES GOULET REALTIES
(Consultez)

M. Goulet
(IMMEUBLES) GOULET (REALTIES INC.)
3130 est, rue SHERBROOKE Tél.: 526-6655

éditorial

L'inacceptable grève des médecins spécialistes

Aux dernières nouvelles reçues hier à Québec et à Montréal, l'arrêt de travail des médecins spécialistes n'avait pas encore donné lieu à des conséquences tragiques. D'après des renseignements fournis par le Collège des médecins et le ministère de la santé, la situation restait, en fin de journée, "sous contrôle". On sentait monter la menace d'un engorgement des hôpitaux désignés pour les cas d'urgence, et il paraissait probable qu'on devrait bientôt désigner d'autres hôpitaux à cette fin. Hormis cela, le système d'urgence mis sur pied par les médecins spécialistes fonctionnait convenablement. Il n'y avait donc pas lieu de jeter les hauts cris.

Ce diagnostic ne saurait toutefois valoir que pour une période très limitée. Et surtout, il ne saurait atténuer en aucune façon la très grave, l'impardonnable témérité professionnelle et sociale dont ont fait montre les médecins en déclenchant la grève.

Toute grève générale du corps médical, en quelque contexte que ce soit, est un mal presque absolu. Les services médicaux restent, tout compte fait, assez raréfiés: il suffit de vouloir y recourir en situation d'urgence pour le savoir. Ils ont été aménagés de telle façon que la demande de soins excède de beaucoup l'offre. Ils sont d'une importance telle qu'il suffit qu'ils fassent défaut au moment le plus imprévu, pour que la société risque de déboucher sur une catastrophe.

Autant de facteurs qui excluent a priori l'idée d'une grève des médecins, à moins que celle-ci ne soit dictée par des considérations de la plus extrême gravité. Or, nous avons beau, devant l'arrêt de travail des médecins spécialistes, nous tourner les méninges dans tous les sens: nous n'arrivons pas à comprendre que les médecins aient eu des motifs suffisants pour se mettre en grève, et nous considérons que leur décision, en plus des risques inutiles qu'elle impose au public, témoigne d'une déplorable inconscience sociale.

●

Malgré les plaidoyers du Dr Raymond Robillard, une chose est devenue claire à mesure qu'approchait l'échéance définie pour l'instauration prochaine du régime d'assurance-maladie: l'enjeu majeur du litige qui oppose les médecins spécialistes au gouvernement, ce n'est pas la liberté professionnelle, mais la question d'argent.

Au début, la liberté professionnelle des médecins était menacée en raison de certaines dispositions du bill 8. La loi adoptée en juillet dernier restreignait dangereusement, au point de la rendre impraticable, la liberté de désengagement des médecins. Elle confiait de plus à la Régie de l'assurance-maladie, en matière de contrôle de l'acte médical, des attributions telles qu'il y avait risque d'empiétement dans le domaine des normes professionnelles par un organisme à vocation surtout administrative.

Mais ces deux dangers sont maintenant disparus. Sur le contrôle de l'acte médical, le gouvernement déposera lundi les amendements qui ont déjà reçu, en substance, l'approbation du Collège des médecins: devant l'attitude du Collège, les objections du Dr Robillard fondent. Sur la question du désengagement, le gouvernement a fait un autre pas majeur. Il reconnaissait théoriquement en juillet le droit au désengagement, mais en interdisant tout droit à un remboursement de la part de la Régie, il rendait ce droit purement théorique. Le gouvernement consent maintenant – et il est prêt à inscrire cette concession dans la loi dès lundi – à ce que le médecin désengagé ait droit, par le biais d'un remboursement versé au patient, à la même rémunération que le médecin conventionné.

Les médecins spécialistes ne sont pas encore satisfaits: c'est leur droit. On sait au moins désormais avec certitude ce qu'on ne pouvait jusqu'à maintenant que soupçonner: leurs objections sont premièrement et surtout d'ordre financier.

Nous avons déjà écrit, à ce sujet, que le régime d'assurance-maladie ne doit pas être un Livre blanc déguisé sur la fiscalité ou la politique des revenus: nous maintenons cette position. Nous avons également écrit qu'il ne fallait pas introduire un écart trop grand entre la rémunération des médecins québécois et celle de leurs collègues des autres provinces: nous maintenons aussi cette position. Nous refusons de même de suivre M. Jacques Parizeau quand il prend prétexte d'une sur-fréquence présumée (mais non démontrée) des actes médicaux au Québec, pour laisser entendre que cela pourrait justifier une échelle de tarifs dérisoirement basse: si les actes médicaux sont inutilement multipliés au Québec, qu'on corrige ce mal par des règlements appropriés (et rien, dans la loi, n'interdit que cela se fasse), mais qu'on évite de mêler deux problèmes qui doivent recevoir chacun des solutions différentes.

Sur ces points qui restent en litige, le gouvernement n'a aucunement fermé la porte à des négociations raisonnables. Plutôt rigide au début, il s'est montré depuis deux semaines, disposé à améliorer ses propositions et à les soumettre à la négociation. En refusant de répondre aux avances du gouvernement, le Dr Robillard aura été, à son insu, le principal auteur du projet de loi qui sera déposé lundi à l'Assemblée nationale.

●

La grève a été conçue, dans notre régime, comme un instrument ultime de pression au service de travailleurs ne disposant plus d'autre recours pour faire valoir leur droit à une rémunération convenable et à des conditions de travail raisonnables. Elle est une arme de dernier recours, dont l'emploi ne se justifie que par le droit strict à une justice plus grande qu'il faut reconnaître aux travailleurs ordinaires. Même dans le cas de ceux-ci, elle est en général utilisée avec modération, car il y va, pour eux, de leur gagne-pain quotidien.

Mais on conçoit mal que la grève puisse être transposée sans raison très grave à un groupe de travailleurs dont la fonction sociale est peut-être la plus importante de toutes et qui, au surplus, sont déjà les plus libres et les mieux rémunérés de tout le pays.

De tous les travailleurs, les médecins sont ceux dont la formation entraîne, pour la société, les frais les plus élevés. Ils sont, par une forte marge, la catégorie la plus hautement rémunérée: au cas où ils en douteraient, ils pourront, pendant qu'ils sont en grève, consulter à ce sujet le document "Statistique fiscale", édition 1970, publié par le ministère fédéral du revenu. Ils ont enfin joui pendant longtemps, au chapitre des rapports avec le fisc, d'une latitude plus étendue que la grande majorité des travailleurs.

Ceux, parmi les médecins, qui ont entendu jeudi soir à la télévision la lecture du manifeste du FLQ n'auront pas pu éviter d'être impressionnés par le contraste flagrant qui existe entre les situations dénoncées par le FLQ et celle qui est faite aux médecins dans notre société. On doit condamner les méthodes du FLQ. On n'échappera pas impunément à la colère qui gronde dans plusieurs milieux à la vue d'inégalités comme celles dont bénéficient, entre autres, les médecins. Et on voit mal comment, à la pensée des défis qui s'annoncent pour demain, on pourrait aujourd'hui s'apitoyer sur le sort d'un groupe qui manifeste une telle arrogance envers le reste du corps social.

●

Le gouvernement Bourassa déposera lundi à l'Assemblée nationale un projet de loi fixant une date pour l'entrée en vigueur du régime d'assurance-maladie et établissant, pour les médecins, une échelle de tarifs temporaire devant être remplacée, en temps et lieu, par celle qu'auront permis de définir des négociations régulières. Tout en défendant le droit des médecins à une rémunération convenable, il faudra soutenir à fond le gouvernement dans l'étape importante qui s'ouvre lundi. Le Québec a déjà perdu des millions de dollars à cause des délais qui ont retardé l'instauration de l'assurance-maladie. Ce gaspillage doit cesser. Maintenant que l'assurance-maladie est devenue loi, il faut qu'elle entre en vigueur. Il faut, pour cela, que la grève des médecins spécialistes n'aille pas plus loin que l'été des Indiens.

Claude RYAN

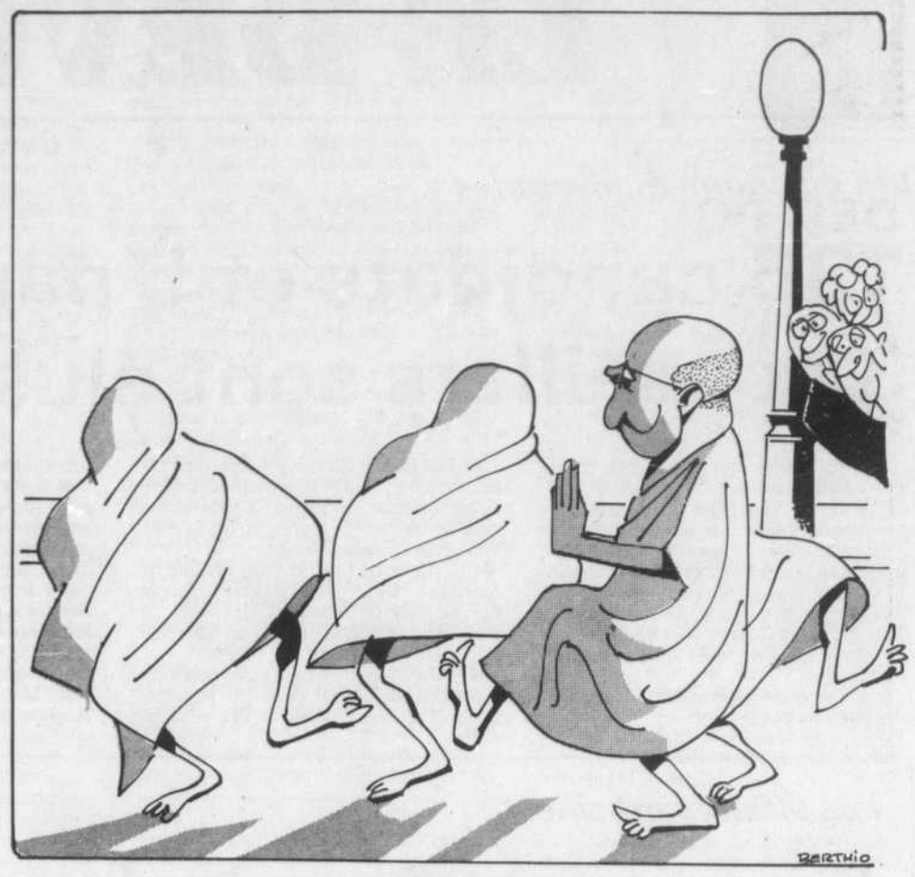

La religion drapiste

Mgr Alphonse-M. Parent

Un témoin de l'espoir

par GUY ROCHER

Monseigneur Alphonse-Marie Parent n'est plus. En guise d'hommage personnel à son souvenir, je voudrais aujourd'hui dire publiquement certaines choses qu'il n'était pas possible d'exprimer de son vivant. J'eus en effet l'honneur et la chance d'être associé aux travaux de cette Commission d'enquête sur l'enseignement dont il fut le président, et à laquelle son nom demeurera identifié. Aucun autre hommage n'est plus indiqué dans les circonstances, me semble-t-il, que de dire enfin ce que fut cet homme dont le nom est bien connu mais dont la personnalité et l'oeuvre, surtout en tant que président de cette Commission, le sont beaucoup moins.

Une image équivoque

Car il se trouve que divers facteurs ont contribué à créer et entretenir une image équivoque, sinon erronée, du rôle que Monseigneur Parent a joué au sein de la Commission qu'il présidait, de la part qu'il a prise aux décisions et de l'assentiment qu'il a donné aux principales conclusions. En particulier, il a paru rassurant dans certains milieux de croire que Monseigneur Parent avait finalement dû accepter, non sans difficultés et non sans réserves, peut-être même par faiblesse, des recommandations un peu trop audacieuses que soutenaient avec énergie certains membres de la Commission. Conscient de cette image qu'on avait faite de lui, Monseigneur Parent n'a jamais cherché à la nier ou à la rectifier. Cela fut-il par modestie, ou peut-être plus probablement par souci de ne pas nuire à une réforme à laquelle il tenait?

Car, rien n'est plus loin de la vérité que cette image qu'on a créée de lui. Je veux aujourd'hui témoigner du fait que Monseigneur Parent fut, durant tous les travaux de la Commission, un homme que les idées nouvelles n'étonnèrent jamais, que les propositions les plus audacieuses ne firent pas trembler et qui, sur plusieurs points, aurait probablement accepté d'aller plus loin encore que les conclusions rendues publiques. Ce qui a pu tromper, c'est que cet homme si bien informé, liseur infatigable et à la mémoire phénoménale, était timide et embarrassé devant des journalistes ou des caméras. La grande simplicité qu'il mettait dans tout ce qu'il faisait l'empêchait, je crois, d'endosser le rôle que requiert la conférence de presse. Il ne savait pas jouer l'espèce de comédie que représente une entrevue dans laquelle un journaliste ou un interviewer pose des questions dont il connaît les réponses. Aux questions qui lui étaient posées en conférence de presse ou à la télévision, Monseigneur Parent ne répondait que par quelques mots et finissait toujours par renvoyer le journaliste au texte qu'il était censé avoir lu. Cette difficulté de communication avec les journalistes a été faussement interprétée comme une manière de cacher des réserves que Monseigneur Parent aurait eues sur les conclusions de la Commission.

Jusqu'à l'imprimerie

De même, on a semblé parfois s'étonner de la fidélité de Monseigneur Parent aux conclusions de la Commission qu'il présida. Il faut le dire, ce ne fut pas une fidélité qu'il s'imposa comme une ascèse, ou par solidarité. Monseigneur Parent participa très activement à toutes les étapes de la préparation du rapport; il suivit lui-même toutes les phases de la rédaction, jusqu'à consacrer des journées entières à l'imprimerie pour la correction finale des épreuves. Il est bien certain que dans son cas comme dans celui de chacun des autres membres de la Commission, certaines conclusions lui plaisaient un peu moins que d'autres. Mais en ce qui concerne Monseigneur Parent, je crois pouvoir affirmer que les conclusions sur lesquelles il pouvait avoir certaines réserves n'étaient justement pas celles au sujet desquelles on lui prêtait des hésitations.

En réalité, l'attachement et le respect qu'avait Monseigneur Parent aux institutions traditionnelles de l'Eglise et du système scolaire étaient équilibrés par une sorte d'esprit pragmatique qui lui faisait reconnaître et même désirer le changement et l'innovation. Les nombreux voyages qu'il avait faits à l'étranger et la vaste information qu'il possédait l'avaient depuis longtemps convaincu des transformations profondes qu'allaient connaître le monde et aussi l'Eglise. Ainsi, je me souviens l'avoir entendu dire plusieurs fois, il y a au moins sept ou huit ans, que d'ici quelques années, la figure de l'Eglise allait être très profondément transformée, et que c'est dans cette perspective qu'il fallait envisager tous les aspects de la réforme scolaire, touchant en particulier le rôle de l'Eglise dans l'éducation et toute la question de la confessionnalité de l'enseignement et des institutions scolaires. Il acceptait aussi avec enthousiasme les exigences de la démocratisation des structures sociales, en vue d'une société plus humaine et plus juste.

Démocrate authentique

J'ajoute que la démocratie n'était pas pour lui qu'un mot ou qu'une idée: il la pratiqua d'une manière authentique dans la façon dont il présida la Commission d'enquête. Tout au long des cinq années des travaux de cette Commission, qui se réunissait hebdomadairement, tout autant que dans les séances publiques, Monseigneur Parent fit preuve du plus grand respect des opinions des autres. Dois-je le dire, s'il est un reproche que parfois nous pouvions lui adresser, c'était de nous accorder une trop grande liberté pour répéter les mêmes choses au cours de nos longues discussions! Ce n'est sans doute un secret pour personne qu'une Commission comme celle-là, composée de membres venant d'horizons et de milieux différents, connut des discussions vives et animées.

Par son inaltérable patience, un sens de l'humour aiguisé et le respect des opinions de chacun, Monseigneur Parent a contribué largement à l'unanimité des membres de la Commission. C'est ce même sens démocratique qui explique aussi que Monseigneur Parent ait endossé sans réserve les recommandations touchant la confessionnalité des écoles et de l'enseignement, destinées à favoriser une plus grande liberté des consciences.

Un ami

Grâce à l'esprit de tolérance, de bonhomie et de sérénité qu'il entretint toujours dans la Commission, des liens profonds d'amitié et d'estime se sont créés entre les membres de cette Commission. Aussi, si l'Université Laval et le Québec ont perdu en sa personne un éducateur remarquable et clairvoyant, nous qui avons eu le plaisir de collaborer à cette entreprise que fut la Commission d'enquête regretterons toujours un ami fidèle et sincère.

Mais nous savons aussi que Monseigneur Parent est entré dans l'éternité sans surprise. Marqué par la maladie depuis plusieurs années, il vivait quotidiennement dans la perspective de sa mort. Des circonstances ont voulu que nous fussions à ses côtés à des heures où il dut envisager la mort: nous nous souvenons avec quelle sérénité sans angélisme il l'accueillait. Ainsi, par sa mort autant que par sa vie, il aura été pour nous un témoin de l'espoir.

bloc-notes

Le plan Nixon pour l'Indochine

Les propositions formulées mercredi soir par le président des Etats-Unis pour la pacification de l'Indochine vont plus loin que ce qui a été proposé jusqu'ici par le gouvernement américain. On ne doit pas s'étonner cependant que ce programme ait été rejeté par le Nord-Vietnam et ses représentants à la conférence de Paris, car les thèses des deux camps sont trop radicalement opposées pour qu'il soit possible de trouver rapidement une formule d'entente.

L'échec initial de l'initiative de Washington était donc en quelque sorte inévitable, mais cela ne signifie pas que ce programme en cinq points soit inutile et ne puisse avoir aucune influence sur l'évolution et la solution du conflit. Le progrès à venir, s'il se produit, exigera du temps et de laborieuses négociations sur tous les aspects des problèmes qui soulèvent ces propositions nouvelles.

A première vue, on pourrait penser que ce programme est avant tout une manoeuvre de propagande, et que le gouvernement américain pouvait le proposer sans trop de risque puisque le refus de Hanoï était à prévoir. Il faut constater aussi que le moment a été assez mal choisi, car on est à la veille des élections américaines, et les dirigeants du Nord-Vietnam ont pu dire que c'était un moyen pour M. Nixon de gagner des votes au scrutin du mois prochain. Ce calcul politique est sûrement entré en ligne de compte à Washington, et cela est de nature à affaiblir la valeur de ces propositions auprès du Nord-Vietnam ainsi que devant l'opinion mondiale.

Retrait des troupes

Il ne faut pas oublier cependant que M. Nixon a donné des gages de son désir d'une solution pacifique, par le retrait des troupes qui se poursuit depuis vingt mois. En 1965, les Etats-Unis n'avaient que 23,000 soldats au Vietnam; l'escalade a été rapide puisque ce dhiffre est passé à 542,500 en février 1969. Malgré cet effort considérable qui a entraîné de lourdes pertes en hommes et des dépenses énormes, la grande puissance n'a pas pu réussir à gagner cette guerre.

L'impossibilité d'une victoire militaire contre une guérilla qu'appuie une partie de la population du Sud-Vietnam est devenue évidente. Néanmoins, les Etats-Unis ont poursuivi le combat dans l'espoir de négocier à partir d'une position de force. Même cette thèse a dû être abandonnée. A compter de l'arrêt des bombardements du Nord-Vietnam, puis du retrait des troupes, la désescalade a commencé. M. Nixon a pu affirmer mercredi qu'au cours du printemps prochain, les forces américaines au Vietnam auront été réduites de moitié par rapport à ce qu'elles étaient au début de son mandat à la présidence.

Ce sont là des manifestations tangibles d'un désir de solution pacifique. La thèse officielle est que les troupes américaines rapatriées sont remplacées au combat par des troupes sud-vietnamiennes qui peuvent assurer une vietnamisation du conflit. Il semble que cela ne soit vrai et possible qu'en partie; c'est peut-être l'explication de l'intervention des forces américaines au Cambodge qui a paru remettre en question l'effort de désengagement des Etats-Unis.

Avec la réduction des troupes américaines à 260,000 hommes le printemps prochain, la désescalade unilatérale aura probablement atteint un point où d'autres retraits ne seront plus possibles si les négociations de paix ne progressent pas. L'évolution récente du conflit a aussi démontré que la pacification doit s'étendre à toute l'Indochine et non seulement au Vietnam.

Recherche d'une solution politique

La proposition d'un cessez-le-feu et d'une conférence internationale sur le statut des trois pays d'Indochine paraît donc l'aboutissement logique de la politique suivie par Washington depuis la fin de 1968. Le cessez-le-feu proposé n'exige même pas de négociations pour l'établissement d'une ligne provisoire de démarcation, car les troupes demeureraient avec leurs armes aux endroits qu'elles occupent. C'est une conséquence des méthodes de combat de la guérilla, et l'observance d'un tel cessez-le-feu serait d'autant plus difficile; mais c'est un risque que les deux camps doivent prendre pour arrêter cette guerre absurde. La surveillance internationale d'une telle grève serait d'autant plus exigente et importante.

Le cessez-le-feu et l'échange des prisonniers, suivis d'une conférence internationale qui partirait des accords de Genève de 1954 et 1962, permettraient d'établir un calendrier pour le retrait total des troupes américaines. La conférence internationale aurait à trouver une solution politique aux problèmes de l'Indochine et en particulier du Vietnam. C'est là évidemment qu'est le point névralgique. Les discussions interminables à Paris sur la composition d'un gouvernement sud-vietnamien acceptable en vue d'un choix politique par le peuple du Sud-Vietnam ont bien démontré les positions inconciliables de Washington et de Hanoï.

La question à résoudre en définitive c'est non seulement de trouver un régime politique acceptable au Sud-Vietnam, mais de décider éventuellement si les deux Vietnams seront réunis ou non. Le programme de M. Nixon ne va pas aussi loin. Ce que les Etats-Unis proposent c'est la recherche d'une solution politique pour le Sud-Vietnam conformément au désir de la population de ce pays; et le gouvernement américain acceptera le résultat des choix que la population aura faits dans le cadre d'un processus politique convenu.

Cette méthode d'arrêter la guerre et d'instaurer un ordre politique stable, qui devra être garanti ou protégé sous l'autorité d'une conférence internationale, paraît la seule issue raisonnable. Le Nord-Vietnam peut continuer de dénoncer l'agression américaine en exigeant le retrait inconditionnel des troupes. Mais aucun des deux camps ne peut gagner cette guerre, et le geste de M. Nixon est un pas dans la voie d'une solution, même si les résultats peuvent être encore éloignés.

Paul Sauriol

Le maire Drapeau et l'opposition

Le maire Drapeau continue de prétendre qu'on n'a pas besoin d'une opposition quand on a une bonne administration. Il veut nous faire comprendre par là que les citoyens montréalais ne devraient pas voter contre son parti civique puisque celui-ci a bien administré les affaires de la métropole.

Le raisonnement est peut-être fascinant. La difficulté, c'est qu'il ne tient guère à l'analyse.

Admettons, au départ, que, dans l'ensemble, l'équipe Drapeau a un bilan intéressant à présenter au peuple. Ce bilan, toutefois, n'est pas parfait. L'équipe a mis l'accent sur certaines priorités et négligé d'autres secteurs de l'activité. Une partie de la population attache une grande importance à ces secteurs négligés. Pourquoi n'aurait-elle pas de représentants au sein du conseil municipal pour y faire valoir ses points de vue? Le maire Drapeau préférerait-il que la contestation se fasse uniquement dans la rue?

Il y a plus. A l'heure où l'on parle de plus en plus de participation, un grand nombre de contribuables n'acceptent plus qu'on décide pour eux ce qui est dans leur intérêt sans qu'on ait entendu tous les points de vue. Or, depuis des années, on n'a eu qu'un son de cloche à l'hôtel de ville. On a droit de présumer que si l'équipe Drapeau avait entendu ces sons de cloche divergents, elle aurait évité certaines des erreurs qu'elle a commises.

M. Drapeau répond à cela qu'il n'impose pas ses vues à son groupe, qu'il le consulte, au contraire, très souvent. Ce n'est pas l'impression que le peuple en a. En effet, les caucus du groupe sont fort rares et les militants du parti qu'on ne retrouve qu'à l'époque des élections ne tiennent jamais de congrès. Les chances d'infléchir la politique de ce parti de l'intérieur sont assez minces.

Le parti unique n'est peut-être pas un mal absolu, un mal en soi. Mais pour qu'on accepte de s'y résigner, il faudrait au moins qu'il soit plus ouvert que ne l'a été celui du maire Drapeau. Le danger d'une formation politique aussi hermétiquement fermée, c'est qu'elle finisse par se croire seule dépositaire de la vérité et qu'elle se croit justifiée, à un moment, de traiter de haut et peu démocratiquement ceux qui osent la critiquer.

La démocratie, quant à nous, sera mieux servie si tous les courants de pensée, si minoritaires soient-ils, peuvent être représentés adéquatement dans l'enceinte de l'hôtel de ville. Une opposition de cette sorte pourra contribuer à améliorer une administration qui se considère elle-même comme bonne. Sans voter systématiquement pour une opposition, l'électeur a donc intérêt à profiter du scrutin pour s'assurer que d'autres écoles de pensée auront des porte-parole valables au conseil municipal à côté de ceux du groupe Drapeau.

Vincent PRINCE

propos

"Les pouvoirs publics savent bien que les arts et les sciences auront toujours davantage besoin de leur aide, mais ils croient que la liberté du créateur et action gouvernementale ne sont pas inconciliables. Nous comptons sur les conseils des corps intermédiaires - universités ou associations professionnelles - pour assurer une judicieuse distribution des fonds publics, mais aussi, nous pouvons à notre tour, dans un véritable dialogue, conseiller les chercheurs sans restreindre leur liberté en attirant leur attention sur l'urgence de certains problèmes actuels.

Pierre Elliott Trudeau, premier ministre du Canada, dans "Cultural Affairs", cité par M. Gérard Pelletier, secrétaire d'Etat, à la Conférence canadienne des arts, à Toronto, le 12 septembre 1970.

lettres au Devoir

Les soins médicaux aux États-Unis et ailleurs

L'analyse du monopole des médecins spécialistes par M. André Arseneault, médecin résident, exige quelques commentaires.

1. Il est vrai que quelque vingt pays au monde ont de meilleures statistiques vitales que les Etats-Unis. Peut-on comparer cependant le Danemark, 5,000,000 d'habitants, population très homogène, avec les Etats-Unis, 200,000,000 d'habitants et population très diversifiée avec toute la gamme des couches sociales? Dans le domaine de la mortalité périnatale, par exemple, lorsqu'on compare pays à pays, les Etats-Unis viennent bon quinzième; lorsqu'on compare Etat par Etat, quatorze Etats américains devancent tous les pays au monde.

2. Lorsque M. Arseneault dit que seulement 25% de la population américaine bénéficie de soins médicaux qualifiés de convenables, il oublie de dire que les critères de qualité sont des critères américains, et que si on appliquait les mêmes critères dans les autres pays, je doute fort qu'on atteindrait ce pourcentage de 25%.

3. Lors du Symposium sur l'assurance-maladie, le 27 août dernier, les médecins spécialistes auraient accueilli avec plus d'empressement le représentant de la Suède, si le gouvernement du Québec avait proposé la révolution sociale, non seulement aux médecins, mais à tous les travailleurs du Québec. Le modèle social suédois est aussi beau pour les travailleurs de la construction et de l'automobile que pour les médecins spécialistes.

Raymond AMYOT,
Montréal, 28-9-70.

LE DEVOIR
Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910
Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan
Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy
Directeur de l'information: Jean Francoeur
Trésorier: Arthur Lefebvre

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Canada: 12 mois: $28.00; 6 mois: $15.00; 3 mois: $8.00. A l'étranger: 12 mois: $40.00; 6 mois: $22.00; 3 mois: $12.00. Édition du samedi: 12 mois: $10.00. Courrier de la deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361

des idées | des événements | des hommes

DES POLYCLINIQUES POPULAIRES

Les médecins doivent penser un peu plus au peuple

par BENOIT DESHAIES et J.-A. LARIVIÈRE

Le docteur Deshaies est président de l'équipe de santé de la Polyclinique médicale populaire de l'est de Montréal, et M. Larivière appartient au service d'éducation de cette polyclinique. Dans cette libre opinion, ils commentent l'attitude des médecins en grève et proposent un moyen d'abaisser le coût de la santé et de la rendre davantage accessible aux malades. Les sous-titres sont du Devoir.

"Il a fallu des siècles pour rendre justice à l'humanité, pour sentir qu'il était horrible que le grand nombre et que le petit nombre recueillît". (Voltaire. Lettres philosophiques VIII).

Au cours des temps modernes, le concept de pouvoir politique a constamment évolué et passé d'un pôle à l'autre, de l'autocratie à la démocratie. Le peuple s'est libéré des anciennes contraintes hiérarchiques et il est devenu souverain. Des traces ou des nostalgies d'autocratie et de paternalisme résistent encore aux savons perfectionnés de notre temps et retardent la marche de la démocratie; mais l'élan est donné et il est irréversible.

Toutes les contestations, quand elles sont saines, rejettent l'autorité personnelle propre dans l'exercice des pouvoirs politiques, mais conservent le concept de l'autorité déléguée pour l'exécution de mandats concrets et précis. C'est un principe d'ordre qui tient la démocratie à l'écart de l'anarchie. Le peuple désigne ses mandataires par voie d'élection et constitue ainsi l'Assemblée nationale. Cette autorité doit être respectée.

La voix du peuple

En dehors de cette assemblée se trouvent les corps intermédiaires qui sont aussi la voix du peuple en dehors des grands jours des élections: ces corps ont pour rôle de conseiller, de proposer et même de fustiger les administrateurs au nom du peuple. Il est bien important que leurs porte-voix ne soient pas au service d'influences égoïstes et outrancières, mais qu'ils expriment objectivement et avec bonne foi la volonté et les besoins du peuple.

Le peuple a de plus en plus conscience de son droit de vivre. Comme il contribue largement aux finances publiques, il veut en profiter. Il veut tout particulièrement obtenir justice par des moyens légaux contre le petit nombre des accapareurs qui bâtissent ou consolident leur bourgeoisie sur le dos des économiquement faibles. Les propriétaires de gros capitaux et les détenteurs de bénéfices disproportionnés avec la moyenne courante de la rémunération des services ou des besoins humains devront s'habituer à l'idée de partager et de contribuer à l'ordre et au bien-être social. Le mot de société juste a heureusement été lancé, il fera long feu.

Le pouvoir démocratique, surtout depuis une décennie, a conquis des améliorations certaines dans les domaines des salaires, des conditions de travail, de la sécurité sociale et de l'éducation. Il n'a pas encore suffisamment innervé un secteur qui reste en souffrance, c'est celui des services de santé.

Fait anormal

Malgré les réalisations extraordinaires de l'Etat en ce domaine, on sait, par des enquêtes sérieuses, que les travailleurs sont encore dans le besoin, soit qu'ils manquent de certains services facilement accessibles, soit qu'ils négligent de recourir à ceux qui existent, pour des raisons faciles à comprendre. Les gagne-petit et les assistés sociaux sont aidés par l'Etat et souvent par des médecins, mais malheureusement aux dépens de leur dignité d'homme. C'est un fait anormal dans une société démocratique. Le monde ouvrier mécontent réclame son droit à des services de santé permanents, toujours disponibles, faciles d'accès et à bon prix. Il me semble que ce soit là l'objectif de l'Assemblée nationale par son bill 8, si vigoureusement contesté par les médecins spécialistes pour des raisons qui semblent tout à fait nébuleuses.

Il existe des carences d'institutions, des vices de planification ou de contacts humains dans la distribution des services de santé. Le vice qui saute le plus aux yeux, c'est l'organisation de la pratique médicale en vue du bien-être des médecins avant celui des patients et tout ce qui en découle: le patronnage hiérarchisé, le partage des lits d'hôpitaux entre les médecins, les services impersonnels et la médecine fantôme contre laquelle certains médecins internes se sont élevés, la froideur dans l'accueil des patients et les longues formalités des salles d'attente ou d'admission, etc., etc.

Ces constatations n'infirment nullement la qualité des services médicaux; mais elles laissent désirer des formes de relations plus humaines et plus réalistes entre les patients et les services médicaux.

Toutes ces circonstances et d'autres encore font que les malades non fortunés, et ce sont les plus nombreux, retardent de se faire soigner jusqu'au moment où ils ne peuvent plus tenir, ce qui veut dire, très souvent, trop tard. Corriger le manque de planification et de coordination dans les services médicaux, c'est un objectif prioritaire dont l'Etat semble vouloir se préoccuper vigoureusement aujourd'hui.

Les découvertes récentes ont introduit la technologie dans la médecine comme ailleurs dans l'économique, d'où la nécessité de la spécialisation. Les étudiants en médecine tendent à se spécialiser, c'est dit-on, par intérêt personnel, par l'attrait de bénéfices plus élevés. Cette tendance risque de priver la société d'un mécanisme fondamental, celui des médecins généraux dont les effectifs sont à la baisse. "La médecine générale manque de prestige, de satisfaction professionnelle, d'heures stables et de rémunération généreuse qui sont les avantages inhérents à la spécialisation", disait le Dr B.R. Dale, au dernier congrès de l'Association hospitalière ontarienne. La disparition graduelle des médecins de famille serait une catastrophe sociale!

Pour se faire des revenus qu'ils jugent eux-mêmes convenables, les médecins exigent rubis sur l'ongle, de $7. à $10. par consultation, ce qui les place encore loin des spécialistes qui eux, demandent entre $15. et $25. Les gens, en général, ne peuvent aisément se payer un tel luxe auquel s'ajoute celui des médicaments que les pharmaciens dispensent à des prix exorbitants comprenant leurs honoraires et leurs profits commerciaux.

La plupart des médecins, fort heureusement, exercent consciencieusement leur art; on déplore cependant la valeur exagérée qu'ils attribuent à "leur acte médical" quand ils l'expriment en argent sonnant, et l'acharnement qu'ils emploient à défendre leurs privilèges et leurs monopoles sur des positions qui sont ridicules et intenables au vingtième siècle et où leur bonne foi, apparemment, pourrait se montrer un peu moins malade. Les spécialistes prétendent n'avoir en vue que la santé du public et en même temps, ils font la grève qui est une guerre aux affligés tenus comme en otage en espérant que le peuple cèdera quand il aura assez souffert. Ils invoquent pour se disculper la brièveté de leur carrière de spécialiste, mais sait-on qu'ils font aussi de la médecine générale, et que leur carrière de spécialiste terminée, ils pourront encore se tailler d'intéressants revenus par l'exercice de la médecine générale jusqu'à l'âge normal de leur retraite?

La persécution des finances

Il est temps que la minorité criarde cesse de priver les patients des secours qui leur sont nécessaires aujourd'hui même. Les finances publiques visent à donner du beurre à tout le monde. Les spécialistes devraient faire confiance aux administrateurs publics qui sont plus qu'eux compétents dans le domaine de la gestion du bien public et qui ne cherchent point à les persécuter, mais qui n'opposent à ce qu'ils persécutent les finances des particuliers et de l'Etat.

L'Etat évidemment n'a d'autre but que l'attribution démocratique des services médicaux à des prix raisonnables tout en assurant aux praticiens de la médecine une rémunération qui dépassera généralement encore celle de toutes les autres professions. Il invite les médecins à penser un peu plus au peuple et à se comporter humainement et socialement aussi bien dans l'ordre économique que dans l'ordre médical.

Une saine planification pourrait rapprocher de la médecine les malades à revenus faibles ou moyens qui retardent de se faire soigner ou de recourir à la médecine préventive parce qu'ils craignent de se faire saigner à blanc. Cette planification pourrait s'opérer sous le signe de l'interdépendance humaine qui s'impose dans la vie en collectivité et suppose l'obligation du partage équitable des biens. Nous croyons que la médecine sociale qui n'est pas la médecine socialisée, dont les services seraient intégrés dans des institutions libres et concurrentielles, bien distribuées géographiquement, sans but lucratif, que l'on appelle déjà des polycliniques médicales populaires, serait une solution à envisager sérieusement.

Des polycliniques populaires

Nous ne pouvons appeler polycliniques en ce sens une équipe de médecins de disciplines différentes et complémentaires organisés en compagnie à charte en vue de bénéficier de services administratifs communs et d'un allègement d'impôts. C'est là de la médecine commercialisée, individualiste, à l'opposé de toute médecine sociale telle que nous la comprenons.

Une polyclinique médicale populaire, c'est un centre médical régional logé dans un édifice accueillant, né de la collaboration de toutes les forces populaires, déservant un territoire délimité et offrant à des prix réduits un éventail de services médicaux et para-médicaux adaptés aux besoins d'une agglomération de citoyens.

Les soins qui ne nécessitent pas l'hospitalisation se donnent au centre lui-même; mais la P.M.P. a des ententes avec des hôpitaux où les malades sont admis sans formalités tracassières. Toutefois l'équipe médicale comprend des médecins itinérants pour répondre jour et nuit aux besoins des patients qui ne peuvent se déplacer en raison de leur maladie ou de leur trop grande faiblesse. On peut dire que la P.M.P. remplit socialement, avec plus de compétence et de moyens à sa disposition le rôle du médecin général d'autrefois.

Médecine très humaine

La P.M.P. assure aux patients, aux médecins et à l'Etat des avantages notables. Aux patients, elle offre une médecine très humaine, sous la direction d'un médecin de leur choix, membre de l'équipe ou non, ils y reçoivent des services personnels et s'y procurent les médicaments et les appareils de prothèse qu'il leur faut à des prix raisonnables. Pour les médecins, omnipraticiens ou spécialistes, elle constitue un centre de travail fonctionnel, elle leur assure des heures de service ordonnées sans nuire aux besoins des patients, une administration qui se charge de tous les problèmes d'entretien, de perception et de rémunération au prorata des services rendus. Pour l'Etat, la P.M.P. constitue un centre de recherche particulièrement doté pour toutes les investigations sur les besoins des populations, etc.

Sans but lucratif et reconnue comme service essentiel elle a droit à l'aide financière de l'Etat pour s'administrer, se loger et s'outiller adéquatement et s'attirer par des rémunérations généreuses les services à plein temps des meilleurs médecins. Par contre, elle épargne à l'Etat et aux patients des sommes considérables en diminuant le coût des services médicaux et la durée des séjours aux hôpitaux qui pèsent lourdement dans les finances publiques. Nous la proposons enfin comne étant un excellent moyen de planification des services de santé.

La P.M.P. n'est pas un projet fantaisiste ou purement théorique, elle fonctionne depuis le 1 mai 1967 dans la Polyclinique Médicale Populaire située au No 1988 de la rue Sainte-Catherine. Cette P.M.P. a acquis depuis sa fondation une autorité sans cesse grandissante dans le peuple et dans les milieux sociaux.

Nous avons mentionné au pouvoir démocratique ce grand besoin des populations ouvrières et nous avons décrit une forme d'institution populaire à établir dans toutes les agglomérations de population. L'initiative de promouvoir et de réaliser une P.M.P. appartient concrètement aux députés des circonscriptions électorales qui ont pour mandat de coordonner les forces humaines de leur comté respectif pour le bien-être des individus et de la collectivité, ainsi que de présenter des réclamations auprès des pouvoirs constitués quand il en est besoin.

La grande majorité de nos hommes publics ont prouvé qu'ils sont de bonne foi, et nous les invitons à observer cette solution aux problèmes de la santé publique que nous présentons aussi en toute bonne foi.

PHOTO: ANDRÉ LAROSE

Michel Auclair

L'oeil terne, le regard blasé, c'est bien l'image que le cinéma nous a présenté de lui. Il a conservé, dans la vie privée, cette attitude de beau garçon à la fois mystérieux qu'on lui connait dans les films policiers. Il est tantôt le bon, tantôt le vilain. Qu'il attire notre sympathie, ou qu'il nous fasse frémir, il demeure un grand artiste. C'est ce Michel Auclair que j'ai voulu capter sur ma pellicule.

Randonnée rétrospective en image à travers les années, les pays et les gens. Quelques-uns des tableaux photographiques de la collection du portraitiste, André Larose, seront publiés, pendant les prochaines semaines, dans le journal "Le Devoir".

LIBRES PROPOS

Ne pas consacrer la caste des spécialistes

par YVAN BOULANGER

Le gouvernement indien de Mme Indira Gandhi, aux prises avec les problèmes d'une société dont l'histoire encore récente était celle de ses castes, a pris dernièrement des mesures pour abolir les privilèges des maharadjah. Il a d'abord procédé par voie législative puis, comme l'opposition était trop forte sur ce terrain, par décret. Décret violemment contesté, comme il va de soi, par ceux dont les privilèges sont mis en cause.

L'abolition des privilèges est toujours chose difficile. Il n'en va pas autrement au Québec. Sauf qu'ici les castes n'ont jamais été officiellement reconnues, ne font pas partie de notre passif historique, du moins sur le plan des principes.

Je dis bien sur le plan des principes, car dans les faits nous avons nos castes. Les privilèges de la plus patente d'entre elles sont actuellement mis en cause par le programme d'assurance-santé. Une question fondamentale dans le débat ouvert à ce sujet est de savoir si la loi mettant sur pied le programme d'assurance-santé va sanctionner et officialiser des privilèges de caste.

Trois preuves

Les médecins constituent une caste. Je n'en veux retenir pour preuve que trois constatations extrêmement frappantes. Les médecins gagnent en moyenne 10 fois plus que le citoyen moyen (avec possibilité de fraude fiscale) et considèrent que c'est normal, que c'est la nature même des choses. Les médecins ont un comportement sociologique de classe presque caricatural, se conformant notamment dans leur propension à dépenser à un modèle qui leur est comme imposé par leur statut de médecin: deux ou trois grosses voitures, maison à la M. Hulot, abondance de gadgets, une certaine façon de prendre ses vacances, etc. Enfin, last but not least, les médecins sont organisés de façon corporatiste, ce qui leur permet de défendre leurs privilèges.

Cette caste a un fief, une chasse-gardée: la santé publique. Fief organisé et exploité selon les normes les plus anarchroniques du vieux libéralisme économique.

Chasse-gardée

Le bill 8, qui fait partie d'un effort velléitaire plus général pour nous faire sortir de notre grande noirceur, touche directement le fief, la chasse-gardée des médecins, puisqu'il a justement pour objet d'assurer la santé publique, de donner à chacun, pauvre comme riche, le droit de ne pas crever comme un chien.

Ce qu'il faut souligner ici, c'est que cette chasse-gardée constitue un scandale au regard des principes d'une société comme la nôtre qui se dit civilisée et démocratique.

Il serait paradoxal que le régime d'assurance-santé vienne consacrer, en l'officialisant juridiquement et politiquement, ce qui n'est encore qu'une situation de fait.

Ce n'est qu'en recourant à un formalisme terriblement gênant, le formalisme de ceux qui, avec une tournure d'esprit essentialiste, travaillent en cabinet et croient pouvoir réduire la réalité à leurs catégories formelles, qu'on peut demander au gouvernement d'inscrire dans le régime d'assurance-santé les privilèges des médecins.

Bien sûr, le bill 8 a pour objet l'assurance-maladie. Mais l'assurance-maladie c'est une affaire de coûts. Et les coûts ce sont les revenus des médecins. L'assurance-maladie, l'organisation de l'industrie médicale, réussira ou sera un échec selon que cette question des coûts sera réglée raisonnablement ou non.

Qu'il soit utile de cerner l'objet spécifique du bill 8, d'accord. Mais il est inadmissible qu'on prenne prétexte d'une distinction formelle, valable sur le plan de l'analyse, pour se voiler les problèmes réels et concrets.

Il est inadmissible qu'on prenne prétexte d'une mesure qui a pour but d'assurer la santé publique pour consacrer des privilèges de caste qui, s'ils sont normaux dans les sociétés primitives et non "civilisées" sont contraire aux principes généraux de notre civilisation "démocratique" et de notre droit. C'est d'autant plus inadmissible que ceux qui défendent des privilèges dans ce débat se donnent justement l'air de défendre des principes.

Super-caste

Dans les faits, nos médecins, qui vivent dans une société moins riche que celle de l'Ontario, prennent comme base de leurs revendications les revenus de la caste médicale ontarienne dans le but de s'assurer ainsi, à la faveur de la nouvelle loi, un statut de "super-caste".

Et quand ces privilèges seront inscrits dans notre droit, il faudra prendre des mesures comme en Inde pour les abolir.

HMH
Éditions HMH, Ltée
380 ouest, rue Craig,
Montréal 126,
849-6381

UN NOUVEAU
McLUHAN
Guerre et Paix dans le village planétaire
$3.50
Co-édition Laffont - HMH
Exclusivité HMH au Canada

CUISINE EXOTIQUE DU PAKISTAN
Curries, Kebab & Tikka
(Permis de la Régie)

Pakistan Restaurant
2149 rue Mackay 844-4005

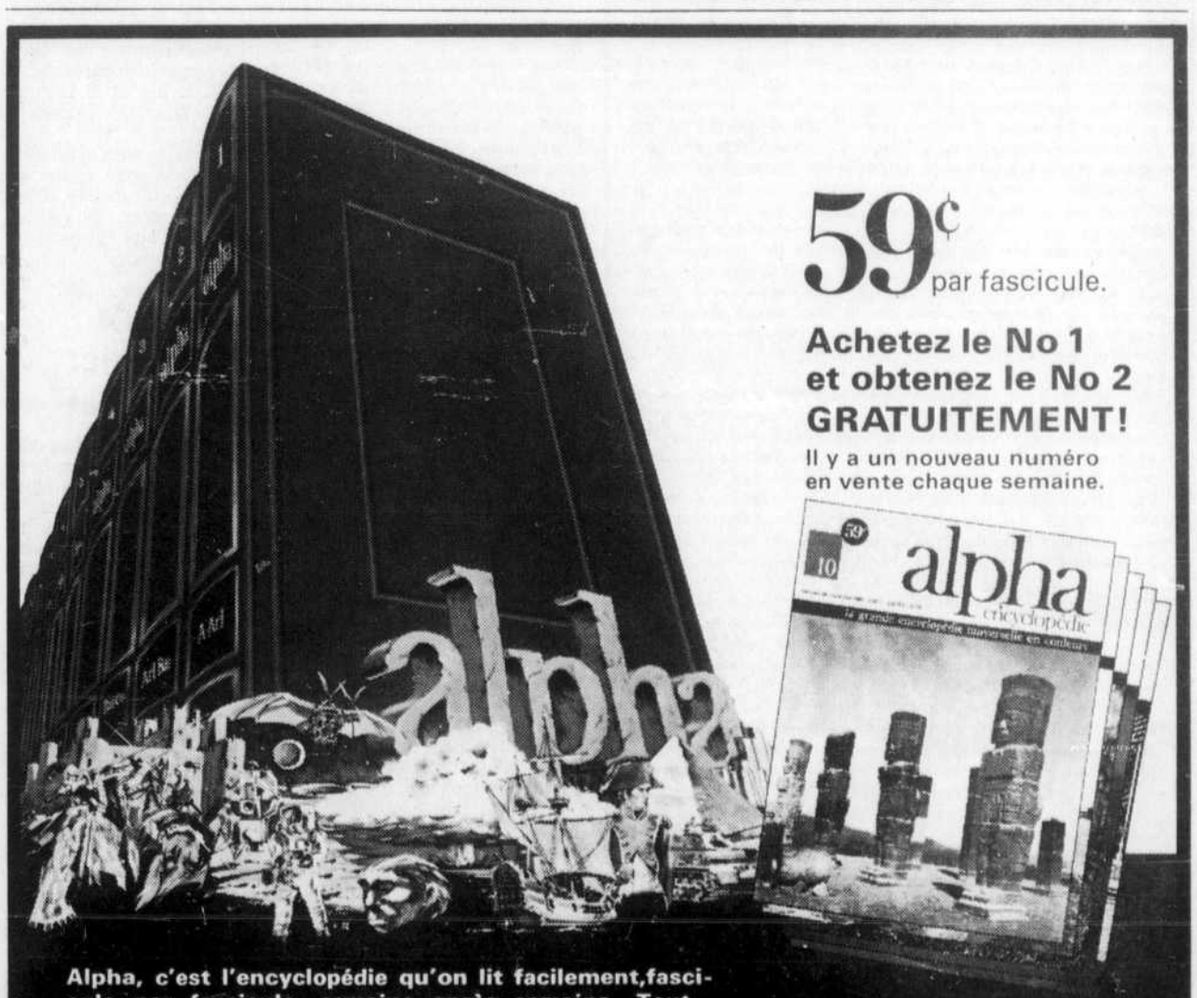

59¢ par fascicule.
Achetez le No 1 et obtenez le No 2 GRATUITEMENT!
Il y a un nouveau numéro en vente chaque semaine.
Alpha, c'est l'encyclopédie qu'on lit facilement, fascicule par fascicule, semaine après semaine. Tout le savoir de l'homme compilé par des écrivains, des historiens et des scientifiques renommés. Agrémenté de milliers d'illustrations tout couleurs, Alpha c'est tout l'homme et son univers à la portée de tous. Pour quelques cents seulement par semaine.
alpha
la mémoire du temps
À votre magasin d'alimentation.

164 voix contre 150

Le sénat italien vote la loi sur le divorce

ROME (AFP) – Par 164 voix contre 150, le sénat italien a adopté, hier, le projet de loi sur l'institution du divorce en Italie.

La majorité requise était de 158 voix. Il n'y a pas eu d'abstention.

Le projet de loi doit cependant être une nouvelle fois soumis à la chambre, car le document qui avait été approuvé par les députés au mois de novembre 1969 a été amendé par les sénateurs sur des points juridiques secondaires. Le vote de la loi est ainsi pratiquement acquis puisque le front des "Divorsisti" bénéficie à la chambre d'une confortable majorité.

A la demande du groupe démocrate chrétien, le vote des sénateurs s'est déroulé par appel nominal. Ont voté contre les démocrates chrétiens et les néo-fascistes du M.S.I. (mouvement social italien).

Les amendements adoptés par le sénat tendent à préserver le plus possible l'unité de la famille . C'est ainsi que l'article premier amendé introduit la nécessité d'une tentative de conciliation devant le juge – norme qui n'était pas prévue dans le texte original. D'autre part, les possibilités de divorce sont davantage limitées. A côté des cas extrêmes (prison à vie pour condamnation pour délit sexuel ou acquittement pour infirmité mentale) la voie "normale" du divorce se rétrécit. Le texte original stipulait que l'on pouvait obtenir le divorce après cinq ans de séparation. Le nouveau texte exige six ans, dans les cas de séparation par consentement mutuel, et sept ans dans les cas de séparation aux torts de l'un des conjoints, au cas où le non coupable refuse le divorce. De plus grands pouvoirs sont accordés, en outre, au juge saisi de la demande de divorce.

Le texte amendé offre enfin de plus grandes garanties pour les enfants.

La CCC propose Mgr Camara pour le prix Nobel

OTTAWA (PC) – A cause de sa très grande humanité, et son inlassable dévouement pour la promotion de réformes sociales dans la non-violence, l'épiscopat canadien a proposé que Mgr Helder Camara, évêque de Recife, au Brésil, soit nommé prix Nobel de la Paix 1970.

Les évêques ont adopté, à l'issue d'une assemblée plénière de cinq jours, à Ottawa, la résolution suivante dont ils ont fait part à la presse:

"La Conférence catholique canadienne, réunie en assemblée plénière, appuie avec enthousiasme la candidature de Don Helder Camara, du Brésil, au Prix Nobel de la Paix pour 1970, en raison de sa lutte pour le respect de la personne humaine, et pour la promotion de réformes sociales dans la non-violence."

Mgr Gilles Ouellet, évêque de Gaspé, a d'autre part fait remarquer ensuite, au cours d'une conférence de presse, que Mgr Camara avait fait deux voyages au Canada, au cours desquels il avait reçu un large accueil de la population canadienne.

Selon lui, la recommandation des évêques répond au désir d'une grande partie de la population canadienne.

L'épiscopat prépare une déclaration sur la drogue

OTTAWA (PC) – Mgr J. Aurèle Plourde, président de la Conférence catholique canadienne, a promis pour la semaine prochaine une déclaration de l'épiscopat catholique sur la drogue.

Les évêques ont recherché des opinions sur ce sujet depuis plusieurs mois. En avril, ils tenaient en privé des réunions avec des spécialistes laics sur les implications de l'usage de la drogue. Ils s'inquiètent de sa popularité croissante chez les jeunes.

Les évêques, après avoir consulté, s'apprêtent maintenant à prendre position.

Une première déclaration sur le sujet a dû être entièrement récrite, a-t-on appris d'une autre source.

Mgr Plourde a affirmé, d'autre part, que l'épiscopat présentera un mémoire à la commission d'enquête Le Dain sur la drogue.

Trudeau n'ira pas aux Nations Unies

OTTAWA (PC) – Le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, n'assistera pas, la semaine prochaine, aux cérémonies du 25ème anniversaire des Nations unies.

Un porte-parole a déclaré que cette décision s'inspirait de "nombreuses raisons", dont il s'est refusé à divulguer la nature.

Le fait que les chefs de gouvernement de certains autres pays n'y assistent pas non plus – ce qui va donner moins d'éclat à cet anniversaire – n'a pas constitué un "facteur d'importance" dans la décision que vient de prendre le premier ministre.

Du reste, dit le porte-praole, M. Trudeau ne s'était jamais fermement engagé à assister à ces cérémonies, même si des nouvelles antérieures en provenance de New York, aient indiqué qu'il était formellement attendu à l'ONU et que son nom figurait parmi les orateurs inscrits pour le débat spécial du premier jour de l'anniversaire à l'Assemblée générale mercredi.

Rappelons que le 19 octobre, M. Trudeau doit se rendre en Union soviétique pour une tournée officielle de 11 jours.

Logements à Longueuil

Le maire de Longueuil a inauguré hier, en compagnie du ministre Jean-Pierre Côté, les travaux de construction des appartements Le Neuville, à proximité de la station de métro de Longueuil.

Le Neuville, un ensemble de 262 logements, est une entreprise administrée par Cerec Ltée.

M. Marcel Robidas a fait état de la collaboration de la Société centrale d'hypothèques et de logement, qui a consenti l'hypothèque du Neuville, et de la Société d'habitation du Québec.

Le Neuville, dont le coût s'élèvera à près de $3,000,000, offrira des logements à compter de $101 par mois pour un studio, à un maximum de $170 pour un logement de trois chambres.

A l'Hydro-Québec

Près de 1,100 employés membres du Syndicat national de la construction, payés à l'heure, et travaillant sur le complexe Manic-Outardes, ont accepté les offres qui leur ont été présentées par l'Hydro-Québec, dans une proportion de 85 pour cent.

135 CANDIDATS

Suite de la page 3

lier à l'équipe du conseiller indépendant, Léopold Lavoie dans Saint-Michel; M. Lavoie se représente avec trois autres candidats en vue d'enlever les 4 sièges du district de Saint-Michel. C'est donc dire que quelques-uns des 26 candidats indépendants pourraient aller grossir l'équipe du Parti de Montréal.

Pour ce qui est des deux principaux partis, le PCM et le FRAP, ils s'affrontent dans 32 sièges dont 15 ne sont brigués que par leurs seuls candidats.

Les 28 candidats dont le bulletin n'a pas encore été remis et mis, devront se présenter mardi matin, au bureau des finances à l'Hôtel de ville, pour déposer la somme de $200, avant de se rendre au bureau du greffier ou président des élections munis de leur bulletin. A midi juste, les candidats dont le bulletin n'aura pas été remis et admis, devront reporter leurs espoirs à la prochaine élection municipale, dans 4 ans.

Emportés comme des jouets...

ROME (AFP) – De la boue, partout de la boue... La masse fangeuse rougeâtre qui s'est déversée mercredi soir sur Voltri recouvre encore les rues et les places de cette petite ville de 25,000 habitants environ, dernier centre habité rattaché à Gênes à l'extrême-pointe ouest de la ville.

Cette couche de boue, qui est la hantise des habitants de Voltri, est épaisse, selon les endroits, de vingt à cinquante centimètres, avec ici et là des tas d'un mètre de haut.

La population travaille méthodiquement dans un ordre parfait à dégager les rues, les trottoirs, et même les boutiques. Tous les magasins qui bordent l'Aurelia, la route de Gênes à Vintimille, ont été envahis par la fange. Hommes, femmes, enfants, font la chaîne pour procéder à ce nettoyage harassant avec des pelles, des seaux, des lessiveuses même.

La vie de Voltri est arrêtée depuis mercredi, depuis que le torrent Leira, pris de folie, est sorti de son lit et a tout balayé sur son passage.

"C'était hallucinant, raconte une femme d'une soixantaine d'années, les yeux encore agrandis par la peur. Soudain, l'eau est arrivée avec la boue, charriant des troncs d'arbres, des poteaux, et balayant toutes les voitures qui se trouvaient sur son passage, les poussant à la mer..."

Le patron d'un bar renchérit: "Sur le pont qui enjambe la voie ferrée, un camion-remorque transportant des tubes métalliques a été emporté comme un jouet et projeté avec son chargement et son chauffeur dans la mer..."

Une victime parmi tant d'autres... Mais le nombre des morts et des personnes disparues n'a pu encore être évalué avec précision. On parle à Voltri, de vingt, trente, et même cinquante morts.

Certains vont même jusqu'à affirmer qu'il y aurait une centaine de disparus. Mais ces bruits ne trouvent pas confirmation auprès des autorités. Jusqu'à présent, dix-neuf corps seulement ont été retirés de la boue à Voltri. Il y a aussi des blessés, qui ont été transportés à Gênes. Leur nombre exact n'a pas été fourni. D'autre part, il sera difficile de dresser un bilan complet de la catastrophe car, à l'heure où se sont produits les crues et les éboulements, il y avait de nombreux automobilistes, et même des touristes, qui circulaient sur l'Aurelia.

Roch LaSalle s'élève contre la télédiffusion du 'manifeste'

OTTAWA (PC) – M. Roch LaSalle, député conservateur de Joliette aux Conmunes, s'élève contre la "compromission" du gouvernement canadien qui a autorisé, jeudi, la diffusion du manifeste du FLQ sur le réseau français de la télévision d'Etat. La vie d'un homme, estime-t-il, même s'il s'agit en l'occurence de celle du diplomate britannique Cross, ne justifie pas l'attitude du gouvernement. Indigné certes par l'enlèvement de M. Cross, M. LaSalle n'en considère pas moins que le gouvernement Trudeau ne doit pas céder au "monstrueux chantage des terroristes québécois."

Dans une déclaration écrite, remise à un journaliste de la Presse Canadienne à Ottawa, M. LaSalle déclare:

"A mon avis, la population canadienne doit supporter et inviter le Parlement à refuser de se plier à ce chantage monstrueux.

"Je comprends que la vie d'un homme est en jeu, mais lorsqu'il s'agit de s'attaquer directement à nos structures, à notre système et du même coup à la justice, je pense que le gouvernement doit défendre d'abord les assises fondamentales d'un pays encore libre comme le nôtre, avant qui que ce soit ou quoi que ce soit.

"Je regrette vivement que le ministre des affaires extérieures, M. Sharp, ait accepté de laisser publier le "manifeste" du FLQ sur les ondes de Radio-Canada, jeudi soir. Cela équivaut, pour un gouvernement, à l'acceptation de se laisser calomnier de la pire espèce et, du même coup, laisser croire à des millions de personnes que notre système est aussi mauvais que le dit le communiqué-manifeste et que nos hommes sont aussi malhonnêtes que le veut le manifeste".

La publication du manifeste était l'une des conditions imposées par le FLQ à la remise en liberté de M. Cross. Les ravisseurs exigent encore la remise en liberté des prisonneirs dits "politiques" qui purgent différentes sentences d'emprisonnement en raison de leurs activités terroristes.

M. LaSalle incite ie gouvernement à la fermeté envers toute forme de chantage "quelqu'en soit le prix que nous aurons à payer".

Le député conservateur invite aussi le gouvernement à se débarrasser "une fois pour toute de ces révolutionnaires qui sont en train de nous préparer de bien mauvais jours, tant dans la Belle Province qu'au Canada tout entier".

Il requiert aussi une action gouvernementale efficace au Québec, pour que cette province soit débarrassée de sa "minorité révolutionnaire".

Au point où en sont les choses au Québec, dit-il "il devient de plus en plus nécessaire que le gouvernement agisse de façon énergique et autoritaire.

"Cette minorité de révolutionnaires à qui l'on a laissé, à mon avis, trop de latitude nous démontre de plus en plus que nos gouvernements, tant fédéral que provinciaux ont été trop lents à réagir".

Nouveau-Brunswick

Le NPD propose un programme en 8 points

FREDERICTON (PC) – Le Nouveau parti démocratique du Nouveau-Brunswick a dévoilé, à Fredericton, un programme électoral en huit points destinés à assurer aux citoyens de la province "un nouveau mode de vie", au lieu d'un "régime pour quatre ou cinq ans".

Le manifeste, rendu public par le leader provincial du parti, M. J. Albert Richardson, en vue des élections provinciales du 25 octobre, promet, notamment, la mise en vigueur d'un régime global d'assurance couvrant tous les frais des soins médicaux.

Les néo-démocrates proposent aussi l'adoption d'un système gouvernemental et obligatoire d'assurance-automobiles, en vertu duquel les primes seraient réduites de moitié.

Pour les ouvriers, le programme électoral du NPD prévoit la majoration du salaire minimum de $1.10 à $1.25 actuellement, à $2 l'heure, et une révision de la loi sur les relations ouvrières.

S'il est porté au pouvoir, le NPD s'engage également à instaurer un système gratuit d'assistance judiciaire; à abolir les districts électoraux à représentation multiple pour les remplacer par des circonscriptions ayant droit à un seul représentant; à faire cesser la discrimination dans l'éducation, aux niveaux secondaire et universitaire, et à confier le programme provincial de bien-être social à une autorité indépendante.

Même si le manifeste ne le souligne pas de façon directe, M. Richardson a ajouté que le parti respectera l'engagement qu'il a déjà pris de créer 50,000 nouveaux emplois sur une période de deux ans.

De plus, non seulement le NPD accordera le droit de vote aux jeunes de 18 ans, mais il leur reconnaîtra aussi tous les droits légitimes, y compris celui de fréquenter les endroits où se vendent les boissons alcooliques.

Pour réussir à créer les nouveaux emplois promis, M. Richardson a souligné que le NPD se propose d'y parvenir en redonnant à des sociétés de la couronne certaines concessions industrielles, notamment dans les industries minière et forestière.

Si la chose est nécessaire, des industries seront nationalisées, a-t-il dit. De telles mesures signifieraient "certainement", a-t-il ajouté, la reprise, par le gouvernement, de concessions faites à des entreprises comme les moulins de papier appartenant à M. K.C. Irving et à la compagnie Fraser, à Edmundston.

"Notre programme est plus qu'un régime pour quatre ou cinq ans, a-t-il conclu. C'est un nouveau mode de vie que nous offrons aux citoyens du Nouveau-Brunswick."

Rencontre pour étudier le bénévolat

TORONTO (PC) – Les déléguées de 27 groupements féminins de bénévoles se réuniront à Toronto du 17 au 19 octobre, pour discuter du travail effectué par ces associations et de leur valeur intrinsèque.

"The National Consultation of Voluntary Organizations" est organisé sous les auspices du Conseil national des femmes juives du Canada, avec l'aide de la section de la citoyenneté du secrétariat d'Etat.

"Si nous devions faire disparaître chacune de ces organisations, nos avantages sur le plan médical, éducatif, social et culturel s'en ressentiraient," a déclaré Mme N.I. Zemens, de Vancouver, présidente de la prochaine assemblée.

Victoire au Brésil

Le tribunal militaire acquitte les deux prêtres du Maranhao

RIO DE JANEIRO (AFP) – La décision du tribunal militaire de Fortaleza d'acquitter les deux prêtres du Maranhao, arrêtés pour activités subversives, constitue le premier désaveu officiel et public d'un organisme de police engagé dans la lutte contre le terrorisme et la subversion au Brésil.

Le cas des deux prêtres avait reçu une publicité exceptionnelle dans la presse.

Devant les protestations de l'épiscopat, le chef de la police fédérale lui-même avait, en effet, tenu à affirmer publiquement au cours d'une conférence de presse, sa conviction que les deux prêtres étaient coupables d'activités subversives et "même communistes", et que l'un d'eux le prêtre brésilien José Antonio Monteiso n'avait jamais été torturé. L'épiscopat affirmait le contraire. Le prêtre français François-Xavier de Maupéou, n'a, par contre, pas été l'objet de sévices.

L'acquittement constitue une victoire éclatante pour l'épiscopat qui avait donné un retentissement tout particulier au cas et, avec une publicité calculée, l'avait solennellement soumis au président Médici. Tous les évêques, modérés comme libéraux, avaient en quelque sorte placé le gouvernement fédéral au pied du mur, l'accusant, s'il ne mettait un terme aux "excès" aussi manifestes que celui-là, de vouloir vraiment "faire la guerre à l'Eglise catholique". Ils estimaient aussi qu'il était temps de revenir à des procédures plus normales.

L'acquittement prononcé à l'unanimité des trois juges militaires et du juge civil, à la demande même du procureur général, confirme, estiment les observateurs, les informations recueillies de diverses sources signalant que le gouvernement fédéral, à l'initiative du président Médici, avait entrepris une action discrète mais ferme pour calmer l'ardeur de ses polices dans la chasse aux éléments subversifs, sans toutefois les démoraliser.

En cela, le jugement de Fortaleza par des organes dépendant du gouvernement fédéral et de l'armée était attendu avec intérêt par les observateurs.

Il est interprété, surtout après la prise de position publique exceptionnelle et imprudente du chef même de la police fédérale, comme un tournant, comme la première manifestation peut-être, de la décision du président Médici d'arrêter, après près de deux ans "d'exception", les excès et l'arbitraire, et de revenir doucement, sans décourager les responsables de l'ordre, à une situation plus proche de la normale.

Cette détermination du gouvernement est d'autant plus évidente qu'à l'occasion de ce procès, le président du tribunal a annoncé qu'il demandait au ministère de la justice de faire une enquête et, le cas échéant, de punir les agents de la police fédérale qui auraient pratiqué des tortures sur la personne du père Monteiro.

Fait plus significatif encore: les journalistes couvrant le procès ont été autorisés à rendre publique cette demande.

Les observateurs reconnaissent que le gouvernement ne peut, pour des raisons manifestes, faire preuve de trop de précipitation pour freiner l'ardeur de ses policiers.

Ils n'en attendent pas moins, dans les prochains jours, de nouvelles manifestations de la décision du gouvernement fédéral de continuer dans cette voie.

A Rio de Janeiro, des polices d'Etat, croit-on, mènent une offensive contre les milieux de la JOC. Plusieurs perquisitions ont été faites, quatre aumôniers et sept laics ont été arrêtés, de nombreux documents ont été saisis mais, affirme-t-on, la dernière perquisition massive a été effectuée en dépit des ordres du général Syseno Sarmento, commandant de la première région militaire.

Washington expulse deux diplomates cubains

WASHINGTON (AFP) – Deux diplomates cubains attachés à la mission cubaine auprès des Nations unies ont été expulsés hier par le gouvernement des Etats-Unis, annonce le département d'Etat. Rogelio Rodriguez Lopez, conseillet et Orlando Prendez Gutierrez, premier secrétaire, qui sont accusés de poursuivre des "activités étrangères à la mission qui leur a été confiée en tant que diplomates attachés à la mission cubaine accréditée auprès des Nations unies" doivent quitter le territoire nord-américain dans les 48 heures, précise un communiqué du département d'Etat.

Les milieux officiels américains ajoutent que les deux diplomates se sont livrés à des actes d'espionnage dirigés contre les Etats-Unis. Ils ont notamment engagé à leur service une femme qui travaillait pour le compte d'une "ambassade étrangère amie" à Washington. Cette ambassade, qui n'est pas identifiée, a pleinement coopéré avec les autorités américaines, indique-t-on dans ces mêmes milieux. Cette femme dont le nom n'est non plus révélé avait séjourné à Cuba entre 1967 et 1968 et c'est là qu'elle avait été recrutée afin de transmettre des renseignements d'ordre politique à MM. Rodriguez et Prendez qui, en vertu des instructions données à tous les membres de la mission cubaine, n'ont pas le droit de se déplacer en territoire américain.

Les Antipropos de Jean Lévesque

Pompeux, obtus ou obstiné?

Il n'est pas facile de gouverner, si tant est que la politique est l'art du possible. Toutefois, si on se fie au discours du trône qui a été lu cette semaine à l'ouverture de la nouvelle session à Ottawa pour juger de la manière avec laquelle le gouvernement fédéral pratique cet art du possible, on doit se demander si l'administration fédérale ne conduit pas le Canada au chaos, avec une assurance qui atteint l'aveuglement.

La résurgence du terrorisme au Québec et notre dépendance économique excessive à l'endroit des États-Unis, à elles seules, montrent aux myopes que le Canada possède des structures fragiles. Pour que le Canada reprenne en mains le minimum vital du contrôle de son économie, il faudrait des mesures énergiques rapides. Pour que la soudure qui retient les deux nations ensemble ne saute pas, il faudrait une dose de compréhension et de souplesse qu'un Pearson commençait à servir au palier fédéral. Malheureusement, les plus sombres perspectives peuvent s'ouvrir devant nous si le discours du trône lu cette semaine à Ottawa représente fidèlement les vues de l'administration actuelle quant à sa manière d'envisager la chose canadienne.

Dans un document percutant de quarante pages publié en mars dernier par le ministère des affaires intergouvernementales du Québec, le guvernement québecois dénonçait la stratégie fédérale pour "normaliser" le Québec. Le discours du trône de cette semaine, hélas, semble nous prouver hors de tout doute que le palier fédéral en est là, et espère continuer impunément d'agir de la sorte. Cela est inquiétant au plus haut point.

Le discours du trône nous laisse comprendre que le palier fédéral du gouvernement entend continuer fermement à s'introduire dans les champs de juridiction provinciale, en prenant en mains les questions urbaines, les questions de l'environnement et les questions de sécurité sociale, tous domaines provinciaux de par la Constitution. On dira que le fédéral doit bien agir à ces chapitres puisque provinces et municipalités n'agissent pas. Si le palier provincial du gouvernement canadien et les municipalités n'agissent pas ou peu, n'est-ce pas plutôt parce que le fédéral les en empêche au préalable en leur coupant les vivres?

À l'heure où la question de la dépendance économique du Canada est d'une urgence criante, ensuite, le discours du trône parle de livres blancs par çi, de livres blancs par là, ainsi que de projets de réforme fiscale, alors que des mesures législatives devraient avoir été déjà prises en vitesse à ces chapitres.

Au chapitre des libertés individuelles, le discours est cependant fort intéressant et on sait que, sous l'égide du ministre Turner de la Justice, il s'est fait beaucoup et il semble qu'il se fera davantage encore au cours des mois à venir. Mais lorsque le discours dit que "chaque citoyen et chaque groupe peuvent s'épanouir en liberté au Canada" qu'on nous permette de s'interroger. Il est bien beau de reconnaître les droits des individus, en théorie, mais que fait-on des droits collectifs? Les Canadiens français en général, le Québec en particulier, ont dorénavant plus que des doutes quant à ce chapitre, des doutes si forts qu'ils débouchent maintenant sur des activités terroristes.

Qu'un discours du trône vienne nous parler d'une "stabilité sociale exceptionnelle" alors que le parti indépendantiste québécois a effectué une trouée étonnante aux élections d'avril, que les minorités françaises hors le Québec fondent comme glace au soleil et que l'insatisfaction de certains pressés débouche sur le terrorisme, qu'on ait au moins la décence d'omettre de telles phrases, si on ne veut pas reconnaître publiquement qu'il y a des prisonniers politiques au pays et qu'une faille de plus en plus grande lézarde le mur de l'unité canadienne. Sans quoi, plus d'un sera tenté de parler de provocation.

En guise de consolation, notons cependant un changement d'attitude et une souplesse nouvelle à Ottawa: le Gouverneur-général du Canada a troqué cette année son armure de médailles et de décorations pour la tenue de ville lorsqu'il a lu le discours du trône. Le Canada est donc sur le chemin du progrès.

On peut discuter avec l'auteur en téléphonant à l'émission le Point du Jour que M. Lévesque anime du lundi ou vendredi à 13 heures sur les ondes de CKAC.

Paul HAMEL, S.J. invite chaque jour, des témoins du monde chrétien.

à l'émission **Témoignage**

du 12 au 17 octobre 1970

LUNDI: **Un détenu:** L'expérience que j'ai retirée du pénitencier
MARDI: **J. Tousignant, S.J.:** La barbarie des tortures en plein 20e siècle
MERCREDI: **J.-P. Saint-Laurent:** Comment occuper les loisirs des membres de l'Age d'Or ?
JEUDI: **Richard Arès, S.J.:** Mettre de l'humain dans des écoles à taille inhumaine
VENDREDI: **Léandre Poirier, O.F.M.:** Se sentir responsable dans l'Eglise
SAMEDI: **Julien Harvey, S.J.:** L'Eglise favorise-t-elle la révolution ?

À 50 postes au Canada

À Montréal syntoniser:

CFLV Valleyfield	1370	13 h 45
CJSO Sorel	1320	8 h 40
CKBS Saint-Hycinthe	1240	14 h 05

informations internationales

L'escouade anti-émeute de la police d'État et de la police municipale charge 2,000 étudiants de l'université Marshall, hier, à Huntington. Les étudiants protestaient contre des raids effectués jeudi par la police et qui s'étaient soldés par l'arrestation de dix personnes trouvées en possession de drogue. (Téléphoto AP)

Bien que la moitié du pays leur échappe

Les militaires proclament la république au Cambodge

PARIS (AFP) – Six mois après la chute du prince Norodom Sihanouk, la République a été proclamée hier à Phnom Penh. On a beaucoup parlé de la vietnamisation de la guerre au Sud-Vietnam. On a moins parlé de la "khmérisation" qui graduellement a transformé la situation au Cambodge et permet aujourd'hui au régime du général Lon Nol de s'affirmer à la face du monde. Dans l'autre camp, un processus analogue a permis au prince Sihanouk d'installer sur place un embryon de gouvernement révolutionnaire: trois de ses ministres se sont installés, dès le début, en "territoire libéré" et ils sont maintenant renforcés par six vice-ministres.

Au départ, cependant, la révolution de palais de Phnom Penh a été suivie par un affrontement en terre cambodgienne entre Vietnamiens des deux bords, dans laquelle les forces armées khmères ne jouaient qu'un rôle effacé, et une intervention américaine, limitée dans le temps et dans l'espace, mais dont les effets ont été décisifs.

Le général Lon Nol ne disposait, en effet, que d'une trentaine de milliers d'hommes pour s'opposer à la ruée des forces du F.N.L, qui, privées de leurs sources de ravitaillement par la fermeture du port de Sihanoukville, se sont répandues hors des "sanctuaires" dont ils disposaient le long de la frontière vietnamienne, ont approché de Phnom Penh et menacent de renverser le nouveau régime. Devant la situation précaise à Phnom Penh, le président Nixon et le gouvernement de Saigon décident, le 30 avril d'intervenir.

Trois mois plus tard, lorsque le corps expéditionnaire américain est évacué, comme M. Nixon l'avait promis, le 29 juin, le régime Lon Nol est sauvé. Les troupes sud-vietnamiennes restent dans le pays pour épauler les forces khmères. Mais celles-ci, avec l'appui de l'aviation américaine, jouent désormais le rôle principal dans les combats elles disposaient alors que les effectifs sud-vietnamiens ne dépassent pas 18,000.

Les forces du Funk

Pendant ce temps, le prince Sihanouk affermit également sa position et apparaît comme la vedette de la conférence des "peuples d'Indochine" qui se tient à Canton, les 24 et 25 avril. La solidarité, sinon l'unité d'action, des mouvements révolutionnaires des trois pays d'Indochine est solennellement proclamée. Mais, surtout, le prince Sihanouk obtient l'aide matérielle et gratuite de la Chine populaire.

A partir de ce moment les forces du "FUNK", l'organisation politique créée à Pékin par le prince Sihanouk, qui n'avaient qu'une existence nominale prennent de la consistance. Leurs effectifs doivent être portés à 30,000 hommes avant la fin de l'année. Les journalistes faits prisonniers pendant les opérations, notamment le correspondant de l'A.F.P, Xavier Baron, ont témoigné, après leur libération, que leurs gardiens étaient des Khmers et que les unités qu'ils ont vu opérer étatient composées surtout de Cambodgiens, avec toutefois des cadres vietnamiens.

Selon les évaluations faites à Saïgon, c'est-à-dire selon des sources qu'on saurait difficilement taxer de partiales en faveur du prince Sihanouk, plus de la moitié du territoire serait à l'heure actuelle contrôlée par lui. Il s'agit, il est vrai, des régions du nord et du nord-est qui sont les moins riches du pays.

Mais dans le reste du pays, les forces adverses, du FUNK et du F.N.L, qui ont une grande mobilité et le plus souvent prennent l'initiative, font d'incessantes incursions et entretiennent l'insécurité. Cependant la situation a tendance à se stabiliser. La guérilla se poursuit, mais le FUNK n'a guère obtenu que la reconnaissance diplomatique des pays asiatiques qui font cause commune avec lui (Nord-Vietnam, G.R.P, Corée du Nord, etc... et de pays européens amis de Pékin comme l'Albanie et de quelques pays africains). Non seulement les pays occidentaux, mais une bonne partie de ceux du tiers-monde et les pays européens de l'est, dont l'U.R.S.S, ont maintenu leurs relations avec Phnom Penh.

La proclamation de la République va toutefois poser des problèmes. Le nouveau régime peut exiger que les ambassadeurs soient désormais accrédités auprès du président de la République. Il leur faudrait alors présenter de nouvelles lettres de créances, ce qui obligera bien des gouvernements à sortir de l'ambiguïté où ils s'étaient cantonnés.

Amman et le CCRP abordent la phase finale des accords

AMMAN (AFP) – "Nous avons abordé la phase finale des négociations avec les autorités jordaniennes", a déclaré hier M. Ibrahim Bakr, représentant du Comité central de la résistance palestinienne aux négociations entreprises sous l'égide du Comité supérieur arabe, présidé par M. Bhai Ladgham, premier ministre tunisien.

"Nous sommes assez avancés dans les négociations qui doivent régir les rapports futurs de la résistance palestinienne et du gouvernement jordanien", a ajouté M. Ibrahim Bakr.

"Les problèmes qui font encore l'objet de discussions concernent la liberté d'action des fedayine, leurs déplacements et diverses questions politiques", a précisé le représentant du Comité central.

"Dans le domaine de l'information, nous n'avons pas de demandes particulières à formuler. Nous demandons seulement au gouvernement jordanien, a-t-il conclu, de ne pas adopter une politique hostile à la résistance palestinienne".

Les autorités jordaniennes ont libéré hier 325 Palestiniens, appartenant à tous les mouvements de résistance, qui avaient été appréhendés pendant la bataille d'Amman du 17 au 26 septembre.

"Nous étions 6.000, a dit l'un d'eux, et nous avons été les derniers à retrouver la liberté. Pendant sept jours, nous avons eu pour toute nourriture de l'eau et des biscuits, puis du pain et des tomates pendant le reste de notre détention."

Chili: Allende a l'appui du centre

SANTIAGO (AFP) – Le parti démocrate chilien a décidé jeudi d'appuyer le Dr Salvador Allende lors du vote du Congrès qui doit désigner le 24 octobre le président de la République du Chili.

La commission bipartite Démocrate-chrétiens – Front populaire a adopté dans la nuit de mercredi à jeudi le texte du "statut juridique constitutionnel" qui contient les garanties démocratiques exigées par le parti du centre comme condition préalable à son appui au candidat de la gauche. Ce projet devait être adopté jeudi matin par les conseils nationaux des deux formations.

Le projet de réforme constitutionnelle contenu dans le manifeste a été remis jeudi soir à la Chambre des députés qui l'examinera mardi, lors de sa prochaine séance. Il sera ensuite transmis au Sénat qui devra l'étudier à son tour. On pense que cette procédure se déroulera rapidement, les Démocrates-chrétiens et le Front populaire pouvant compter sur les votes du 155 parlementaires sur 200.

BOLIVIE

Le nouveau gouvernement de centre-gauche déçoit à gauche et à droite

LA PAZ (AFP) – Face au nouveau président bolivien, le général Juan Jose Torrez qui a constitué hier un gouvernement modérément à gauche, le général Rogelio Miranda, ancien commandant en chef de l'armée de terre et le colonel Miguel Ayoroa, persistent dans leur attitude hostile. Installés au quartier général de Miraflores, dans la capitale, ils ont refusé de prendre part, hier après-midi, à une réunion des commandants convoquée par le général David La Fuente, reconduit dans ses fonctions de ministre de la Défense, et à laquelle assistait le général Torrez.

D'autre part, la puissante Confédération ouvrière bolivienne (C.O.B.) a abandonné l'espoir de voir appliquer par le nouveau chef de l'Etat les 20 points qu'elle avait présentés comme condition sine qua non de son appui au gouvernement. Elle n'a toutefois pas retiré son soutien au général Torrez.

Ce dernier, contrairement à ce que pouvaient espérer certains milieux de gauche qui lui ont apporté leur appui lors de sa prise du pouvoir mercredi dernier, a refusé de se soumettre à un certain nombre de demandes. Il refuse notamment d'annuler l'accord d'indemnisation de la compagnie pétrolière américaine "Gulf oil", passé par le gouvernement du général Ovando," il refuse de libérer les prisonniers politiques au nombre desquels Regis Debray et Ciro Bustos; et il est également revenu sur la participation des ouvriers au gouvernement.

Il se trouve cependant au siège de tat-major, des chefs militaires foncièrement anti-communistes et qui refusent le nouveau gouvernement qu'ils ne jugent pas assez nationaliste.

Ces militaires opposés au nouveau gouvernement soutiennent que le général Torrez est "manipulé" par des procastristes qui souhaitent la dissolution de l'armée bolivienne.

Il semble que le seul point sur lequel tout le monde soit d'accord est qu'il faut éviter une effusion de sang, et principalement des affrontements entre fractions opposées de l'armée.

Poue l'observateur étranger à La Paz, il semble bien que le peuple suive ces péripéties comme s'il s'agissait d'un spectacle public, tragi-comique. Au siège de l'état-major où sont les militaires opposés au nouveau régime, entrées et sorties sor ibres, chacun reçoit sa famille, se. s et va prendre le frais dans la rue. Les soldats qui montent la garde ont bien un fusil dans la main droite mais la gauche porte un transistor à hauteur de l'oreille. Ils écoutent plutôt de la musique populaire que les informations concernant le déroulement d'une crise déjà fertile en rebondissements.

Le congrès de Blackpool

Les tories disent leur nostalgie de l'Empire et du libéralisme

BLACKPOOL (AFP) – Une évidente nostalgie des grandeurs passées de la puissance britannique et la détermination de revenir rapidement à un système économique d'othodoxie financière et de libre entreprise – accompagnées d'allègements fiscaux – ont caractérisé hier la troisième journée de la conférence du parti conservateur de Blackpool qui s'achève aujourd'hui.

L'économie et les affaires étrangères ont été évoquées dans une atmosphère passionnée. Le congrès a adopté deux motions, l'une réclamant "la restauration de l'influence de la Grande-Bretagne dans le monde, sur la base d'une définition réaliste de ses intérêts", et l'autre exigeant des réformes fiscales assorties du rejet de "légalitarisme socialiste".

En politique étrangère, Sir Alec Douglas-Home tout en apaisant les nostalgiques de l'Empire, a dénoncé la menace constituée par "la machine militaire soviétique qui est hors de proportion avec la puissance traditionnelle de la Russie". Après avoir souligné qu'il ne voyait aucune preuve du désir de l'URSS de parvenir à une détente mondiale, il a déclaré que, pour la première fois dans l'histoire du continent européen, "il existe aujourd'hui une puissance qui ne peut être influencée que dans la mesure où le reste de l'Europe parle d'une même voix et agit de concert".

Le secrétaire au Foreign Office a fait appel à Moscou pour qu'il accepte de réduire la tension à Berlin, se joigne aux efforts faits pour maintenir le cessez-le-feu au Proche-Orient et relancer la médiation Jarring et saisisse enfin l'occasion offerte par Nixon de convoquer en commun une négociation sur le Vietnam. Le ministre s'est d'autre part inquiété de la puissance maritime soviétique en Méditerranée et dans l'océan Indien et il a dénoncé l'anarchie provoquée dans le monde par certains mouvements extrémistes.

En ce qui concerne l'économie, M. Anthony Barber, chancelier de l'Echiquier, a promis l'allègement de l'impôt direct, la suppression progressive de la taxe sur la main-d'oeuvre, la réduction des dépenses publiques et la participation des capitaux privés au secteur public. Ce "désengagement" de l'Etat, accompagné de la promesse de résister fermement aux revendications syndicales "injustifiées", a soulevé l'enthousiasme des congressistes qui ont enfin vu après six ans d'administration socialiste, le retour à un régime "libéral" et à un capitalisme "éclairé".

Sur deux des cinq points

Le Plan Nixon embarrasse Saïgon

par Félix Bolo, de l'AFP

SAIGON, – Deux des points du plan proposé mercredi par le président Nixon pour mettre fin à la guerre dans les trois pays d'Indochine semblent embarrasser le gouvernement sud-vietnamien, estiment les observateurs diplomatiques dans la capitale sud-vietnamienne. Il s'agit de la proposition de cessez-le-feu immédiat, "sur place" et de la réunion d'une conférence de paix sur l'Indochine.

Alors que les Américains affirment officiellement que le gouvernement sud-vietnamien était d'accord sur ces propositions, les observateurs ont été surpris de constater que le communiqué officiel de la présidence de la république n'a été publié que six heures après que le président Nixon eut prononcé son discours. Ce communiqué n'avait donc pas été préparé à l'avance, comme dans les cas précédents et comme il aurait dû l'être s'il y avait eu plein accord. D'autre part, le communiqué présente ce plan en cinq points comme une initiative sud-vietnamienne et non américaine et avec des nuances qui ne sont pas dans le texte du discours du président des Etats-Unis.

De plus, au lendemain du discours, la présidence de la république a estimé nécessaire de publier un second communiqué clarifiant le premier en ce qui touche, semble-t-il, à la conférence de paix indochinoise. Ce second communiqué sépare nettement les négociations militaires et politiques. Les premières s'appliquent à "toute l'Indochine", mais les secondes seulement à la république du Vietnam.

En d'autres termes, le gouvernement sud-vietnamien semble craindre qu'une conférence internationale sur l'Indochine aboutisse à une solution politique globale pour les trois pays.

Les accords de Genève de 1954 et de 1962 ont fait du Laos et du Cambodge des Etats neutres. Mais le Sud-Vietnam ne l'est pas et il ne veut pas le devenir. Le président Nguyen Van Thieu a toujours rétt tion de neutralité pour le Sud-Vietnam et c'est sans doute pourquoi il tient à séparer les problèmes militaire – c'est-à-dire le départ des "forces d'agression communistes" du Sud-Vietnam du Cambodge et du Laos – de la solution politique.

Mais le point qui paraît pour le moment le plus délicat est celui du cessez-le-feu "sur place" car il pourrait entraîner "de facto" une solution estimée très dangereuse par Saïgon, celle de la "peau de Léopard" où les Vietcong se trouveraient en position de contrôler des zones entières, des hameaux et villages voire des quartiers de certaines villes.

Le cessez-le-feu "sur place" n'a jamais été clairement défini publiquement. Il implique, selon les spécialistes, une reconnaissance du statu quo, chaque côté restant en place sur des positions défensives et cessant toute action offensive. Il implique également le libre mouvement des personnes civiles, des militaires non armés et du commerce entre les zones adverses.

De véritables "gouvernements locaux" du Front national de libération seraient ainsi établis à travers le Sud-Vietnam, ou des "comités de libération', comme il en existe encore dans certaines provinces.

aux 4 coins du monde

● MOSCOU (AFP) – L'U.R.S.S. a démenti hier soir les révélations officielles américaines selon lesquelles Moscou construirait une base pour sous-marins atomiques dans un port cubain, et a affirmé qu'elle respectait scrupuleusement les accords Kennedy-Khrouchtchev sur Cuba qui mirent fin à la crise des Caraïbes en novembre 1962.

Les "Izvestia" déclarent hier soir dans un commentaire signé de Vincent Matveev que "les affirmations" américaines "n'ont aucun fondement".

"Leurs auteurs devraient connaître la position négative de l'U.R.S.S. sur le problème des bases étrangères sur le territoire d'autres Etats. Le gouvernement soviétique a également proposé de limiter les régions ouvertes à la navigation des sous-marins porteurs de fusées, et ce n'est pas notre faute si ces propositions n'ont pas été réalisées.

● BELFAST (AFP) – Quatre extrémistes d'Irlande du Nord armés de mitraillettes ont attaqué hier un poste de douane en Ulster, à la frontière avec l'Irlande du Sud.

Les attaquants ont évacué les douaniers puis ont fait sauter le poste à la dynamite avant de s'enfuir à bord d'une voiture appartenant au poste. Personne n'a été blessé.

L'alerte a été aussitôt lancée et un hélicoptère de l'armée a donné la chasse aux fugitifs. Ceux-ci ont fait feu sur l'hélicoptère mais ne l'ont pas atteint. Ils ont réussi à se réfugier dans une région montagneuse du comté de Fermanagh. Des centaines de soldats quadrillent la région.

● WASHINGTON (AFP) – La Société des agents de voyage des Etats-Unis (ASTA) a recommandé à ses 3,000 membres de boycotter six pays arabes qui ont refusé de condamner la piraterie aérienne et de s'engager à prendre toutes les mesures nécessaires pour y mettre fin.

Les six pays sont: l'Algérie, la Tunisie, le Liban, la Jordanie, l'Irak et la Syrie. Par contre, le comité directeur de la société a déclaré avoir reçu des assurances suffisantes des autorités égyptiennes pour ne pas inclure la République arabe unie dans sa "liste noire".

La Société avait envoyé le mois dernier un questionnaire sur les problèmes de la piraterie aérienne à tous les pays du Proche et Moyen-Orient.

A partir de la semaine prochaine, tous les agents de voyage américains et canadiens membres de l'ASTA ne devront plus prendre de réservations pour les compagnies nationales des six pays désignés ni communiquer à leurs clients les itinéraires et les horaires de ces compagnies. Ils devront également supprimer de leurs bureaux toute littérature touristique sur les six pays.

● LONDRES (AFP) – Le jury chargé de donner son verdict sur la mort du pirate de l'air, compagnon de Leila Khaled, abattu lors du détournement de l'avion d'El-Al le 6 septembre dernier, a conclu à l'"homicide légal".

Le jeune homme, Patrick Arguello, d'origine nicaraguyenne, avait été tué par des policiers israéliens alors qu'il tentait de détourner, avec Leila Khaled, l'avion d'El-Al qui avait finalement atterri à Heathrow. Le jury avait le choix entre quatre verdicts: homicide involontaire, acte de guerre, jugement sans conclusions ou homicide légal. S'il a préféré cette dernière formule, c'est que le coroner chargé de l'enquête, leur avait démontré qu'Arguello a pu être tué alors qu'il était déjà maîtrisé.

La mère de Patrick Arguello et son frère, fonctionnaire de police en Californie, assistaient à l'enquête, qui avait été rouverte parce que, lors des précédentes formalités, l'identité du pirate de l'air n'était pas connue.

● BUENOS-AIRES (AFP) – La grève décrétée par la Confédération générale du travail argentine (CGT de tendance péroniste) est effective depuis le milieu de la nuit d'hier. Ce mouvement suivi hier par plus de trois millions de travailleurs pour protester contre la politique économique et sociale du gouvernement, paralyse totalement les zones industrielles du pays. Les transports en commun sont également affectés, par la grève, mais une certaine activité continue toutefois à régner dans la capitale. Les établissements commerciaux, bien que privés d'une partie de leur personnel suivant l'ordre de la CGT, ont ouvert leurs portes.

● NATIONS UNIES (AFP) – La prochaine réunion de concertation sur le Proche-Orient des représentants permanents des quatre grandes puissances aura lieu lundi 12 octobre, à la résidence du représentant de la France, l'ambassadeur Jacques Kosciusko-Morizet.

On sait que les réunions de concertation des suppléants des quatre grands sur le Proche-Orient ont été suspendues la semaine dernière à la demande des Etats-Unis.

M. Kosciusko-Morizet avait qualifié cette décision de "unilatérale et regrettable". La délégation du Royaume-Uni s'est également prononcée en faveur du maintien de "l'appareil de conciliation" que constitue cette concertation.

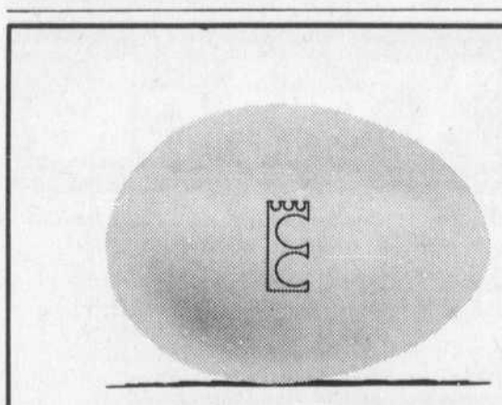

Ouverture bientôt à la Gare centrale!

Carrières et Professions

Voir autres carrières en Page 9

COMPTABLE AGRÉÉ

Diplômé avec expérience, entre 30 et 40 ans, pour importante maison canadienne.

Responsabilités:

Préparation des états de pertes et profits mensuels, établissement de prix de revient, comptabilité générale et analyses des données, re: informatique.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Case 1386, Le Devoir

UNIVERSITÉ DE MONCTON
BIBLIOTHÈQUE CHAMPLAIN

Recherche les services d'un bibliothécaire pour diriger et développer le service de **circulation et de prêt** dans une bibliothèque universitaire en plein essor.

QUALIFICATIONS:

Diplôme d'une École de Bibliothéconomie
Expérience nécessaire (service de prêt)
Langue de travail: français

SALAIRE:

A partir de $8,425.00 (selon l'expérience)

Le candidat devra posséder une certaine facilité pour l'administration, des qualités pour servir le public et faire preuve d'initiative et de dynamisme dans son travail.

Faire parvenir demande d'emploi accompagnée d'un curriculum vitae à:

Directeur de la bibliothèque,
Université de Moncton, Moncton, N.-B.

TRAVAILLEUR SOCIAL DEMANDÉ

POSTE:

Responsable de filiale, Ste-Marie de Beauce,

QUALIFICATIONS:

Maîtrise en Service Social
Minimum de deux ans d'expérience
Membre de la Corporation des travailleurs sociaux professionnels de la Province de Québec.

SALAIRE:

Selon l'échelle du Ministère de la Famille et du Bien-Être Social.
Bénéfices marginaux.

DATE LIMITE:

20 octobre 1970.

S'ADRESSER À:

M. Marcel Gendreau, t.s.p., dir. général,
Service Social de Beauce,
Case Postale 70, avenue Ste-Thérèse,
Ville St-Joseph de Beauce,
Tél.: 397-5241

COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL DE SHAWINIGAN

CEGEP

OFFRE D'EMPLOI

POSTE: Bibliotechnicien

ATTRIBUTIONS:

Sous un minimum de direction de la part du directeur de la bibliothèque et de l'audio-vidéothèque, catalogue et classifie la documentation audio-visuelle et imprimée, est responsable du prêt, de l'utilisation et de l'entretien de la documentation audio-visuelle et autres tâches connexes.

QUALIFICATIONS:

Avoir obtenu un diplôme d'études post-secondaires équivalent à quatorze (14) années de scolarité en bibliothéconomie.

TRAITEMENT: Selon la convention collective en vigueur.

Prière de faire parvenir vos candidatures (avec curriculum vitae en détail) avant le 16 octobre, 1970.

M. Jean-Marie Bédard,
Secrétaire Général,
Cegep de Shawinigan,
5105, boul. Aldred (C.P. 610), Shawinigan, Qué.

Université Laval

LE SERVICE DU PERSONNEL

est à la recherche d'un

RESPONSABLE DU CATALOGAGE ET DE LA RÉFÉRENCE

(Cinémathèque)

SOMMAIRE DE LA FONCTION:

Sous direction, assumer la responsabilité du catalogage, de la référence et de la description des films ou autres documents audio-visuels; préparer le catalogage du film; assurer le service de référence et de bibliographie aux usagers de la Cinémathèque; collaborer à la sélection de la documentation; exécuter toute autre tâche connexe.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Diplôme universitaire en bibliothéconomie; très bonne connaissance du français et de l'anglais; des études spécialisées en cinématographie ou autres domaines connexes seront prises en considération.

N.B. Les candidats intéressés à ce poste devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 14 octobre 1970, à l'adresse suivante:

LE SERVICE DU PERSONNEL,
Pavillon de la Bibliothèque,
3e étage, bureau 3445,
Université Laval,
Québec 10e, (Québec).

Cité universitaire, Québec 10e

PROFESSEUR (HOMME)

Centre de rééducation, garçons d'intelligence normale, âgés de 7 à 11 ans, recherche enseignant pour français et mathématiques modernes (classe: 8 élèves). Travail en équipe multidisciplinaire. Temps partiel (5/7).

Appelez au:

481-1131

Mardi 13 et mercredi 14 octobre

Commission Scolaire Régionale Maisonneuve

recherche les services de

PROFESSEURS DE MATHÉMATIQUES

pour le sec. III et IV (voie allégée).

QUALIFICATIONS:

- Être légalement qualifié (e)
- Expérience dans l'enseignement

SALAIRE:

Selon la convention provinciale des enseignants. Les personnes intéressées devront compléter une formule de demande d'emploi.

Prière de s'adresser au: Directeur du personnel,
3650, boul. Lévesque,
Chomedey, Laval, Qué.,
Tél.: 688-3781 poste 29

La Commission Scolaire de Laflèche

recherche un

PROFESSEUR DE MUSIQUE

Niveau élémentaire

FONCTION:

Initiation musicale (enfants de 6, 7, 8 ans).

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ:

- Détenir un brevet d'enseignement spécialisé en musique ou l'équivalent;
- connaissance des méthodes suivantes: Martenot - Thompson - Orff;
- compétence reconnue dans l'enseignement de cette discipline;
- expérience dans l'enseignement de la musique (secteur public ou privé);
- facilité sur le plan des relations humaines.

Afin de postuler pour ce genre de travail, communiquer avec:

M. Gérard Gingras,
Directeur du service pédagogique,
1910, boulevard Marie,
Laflèche, Qué.
Tél.: 672-6840

COLLEGE DU VIEUX MONTREAL

recherche:

Ingénieur pour les services de l'équipement

FONCTION:

Sous l'autorité du Directeur des services de l'équipement il est responsable de l'administration de tous les biens matériels du Collège. Il est chargé plus particulièrement de la gestion du service des achats, des magasins, des aménagements, de l'entretien des immeubles, du service téléphonique et de l'imprimerie.

QUALIFICATION:

Diplôme universitaire ou équivalent.

SALAIRE:

Selon les normes du Ministère de l'éducation.

FAIRE PARVENIR CURRICULUM VITAE, AVANT LE 22 OCTOBRE 1970, au

Directeur du personnel
Collège du Vieux Montréal,
200 ouest, rue Sherbrooke,
MONTRÉAL, Qué.

POSTES EN AFRIQUE FRANCOPHONE

L'Agence canadienne de développement international recrute présentement des

PROFESSEURS

aux niveaux supérieur et secondaire
ANNÉE SCOLAIRE 1971-1972

DISCIPLINES

Spécialement dans le domaine des sciences, des mathématiques (traditionnelles et modernes), des sciences agricoles, de l'économique et de l'enseignement spécialisé.

EXIGENCES

Formation requise au niveau

a) Supérieur
Doctorat, maîtrise ou licence

b) Secondaire - formation générale
Minimum 15 ans de scolarité; Brevet d'enseignement ou l'équivalent

c) Secondaire - formation technique
Minimum 13 ans de scolarité; Brevet d'enseignement spécialisé ou l'équivalent

Expérience
Au moins quatre années d'expérience au niveau secondaire ou supérieur.

Bonne santé

Citoyenneté canadienne

Intérêt marqué à l'égard de la coopération internationale

CONDITIONS DE TRAVAIL

Contrat de deux ans
Traitement égal au salaire actuel
Indemnité de service à l'étranger et autres avantages

IL EST IMPORTANT que les candidats intéressés soumettent leur demande avant le 31 octobre 1970 à la

Direction de la coopération en éducation
Agence canadienne de développement international
75, rue Albert,
Ottawa (4e), Ontario,

COORDONNATEUR TECHNIQUE ET PÉDAGOGIQUE

demandé au niveau formation professionnelle.

Pour plus amples renseignements, communiquez avec:

527-2121
Roger Payette

L'Hôpital Youville de Noranda

désire obtenir les services de

TECHNICIENNES (R.T.) Laboratoire
TECHNICIENS (R.T.) Laboratoire

Veuillez s'il-vous-plaît, faire parvenir votre demande à:

GEORGES SCRIVE,
Directeur du Personnel
Hôpital Youville Noranda,
Noranda, P. Qué.,
Tél.: 762-2301

"SPACE SALESMEN"

REPRÉSENTANTS PUBLICITÉ

Pour support officiel gouvernemental
Offre exceptionnelle pour professionnels

EXIGENCES: Bilingues - auto - bonne présentation et éducation.

FEDERAL PUBLICATIONS SERVICE
1012 ouest, rue Sherbrooke, Montréal
Tél. 849-3569

Se présenter de 9 à 12 a.m.

LA COMPAGNIE DES JEUNES CANADIENS

RECHERCHE DES CANDIDATS POUR LE POSTE DE

TRADUCTEUR

FONCTIONS:

- Traduire de l'anglais au français et du français à l'anglais divers documents tels que: procès-verbaux, communiqués, demandes de projet, rapports, etc.
- Poursuivre certains travaux de recherche terminologique dans le domaine de l'animation sociale et du développement communautaire.

QUALIFICATIONS:

- Formation universitaire
- Expérience
- Connaissance de la terminologie sociale, économique et politique.

TRAITEMENT:

- $8,300. — $10,500.

ENDROIT:

- Siège social de la CJC à Ottawa

Faire parvenir votre candidature et votre curriculum vitae avant le 23 octobre à:

Mme Theresa Watters,
Agent du personnel,
Compagnie des Jeunes Canadiens,
323, rue Chapel,
Ottawa 2, Ontario.

COMMISSION SCOLAIRE CHAMPLAIN
OFFRE D'EMPLOI

POUR:

Responsable des services à l'enseignement.

FONCTION:

Sous l'autorité du Directeur général, assumer la responsabilité de tous les services de l'enseignement (programmes, examens, pastorale, bibliothèque, audio-visuel, etc.)

QUALIFICATIONS:

Détenir un brevet d'enseignement.
Détenir un Certificat d'aptitudes à la Direction d'une école.
Avoir complété le cours en Administration Scolaire.
Connaître les programmes d'études du cours élémentaire et du pré-scolaire.
Posséder une connaissance valable du système scolaire du Québec.

Adressez curriculum vitae sous double enveloppe, l'enveloppe intérieure devra porter la mention: *Demande d'emploi: Responsable des Services de l'enseignement, pour mardi le 14 octobre 1970 à 4 h P.M., à:*

Commission Scolaire Champlain,
a/s M.Philippe Foley,
Directeur général,
17, boul. Gréber,
Pointe-Gatineau, P. Qué.

La Commission Scolaire Régionale Deux-Montagnes

recherche les services

- **de deux (2) professeurs masculins**
- **d'un (1) professeur en mécanique automobile**

pour enseigner en enfance inadaptée à des élèves de niveau secondaire.
Les candidats doivent être légalement qualifiés pour enseigner en enfance inadaptée.

Envoyer offre de services au:

Directeur du Personnel,
Commission Scolaire Régionale Deux-Montagnes,
C.P. 298,
Deux-Montagnes, Qué.

Postes importants pour

INGÉNIEURS • DESSINATEURS ARCHITECTES • ESTIMATEURS RÉDACTEURS DE DEVIS RECRUTEURS DE PERSONNEL TECHNIQUE

en Électricité • Mécanique • Industriel • Béton armé • Production • Chimie • Projet • Structures • Usine • Machinerie • Civil • Gérant • Marketing • HVAC • Tuyauterie • Charpentes métalliques • Convoyeurs • Instrumentation • Air climatisé • Etc.

Postes immédiats et futurs de premier ordre dans les meilleures sociétés canadiennes et internationales.

Adressez-vous de suite à: **ARTHUR KOFMAN**, Ingénieur-Conseil,
Technical Registry Inc.,
Alpha Design Inc.
1010 ouest, Ste-Catherine, suite 724,
Tél. 866-5414

alpha

CEGEP DE SAINT-LAURENT
ADJOINT À L'ÉDUCATION PERMANENTE

(secteur professionnel)

FONCTIONS:

Sous l'autorité du Directeur de l'Éducation permanente et en collaboration avec l'adjoint à la recherche et développement:

- faire les recherches nécessaires afin de déterminer, notamment dans le bassin du Cegep de St-Laurent, les besoins de l'industrie et du commerce en matière de recyclage et perfectionnement de la main-d'oeuvre spécialisée et du personnel de cadre moyen;
- collaborer à la construction des programmes d'études aptes à satisfaire ces besoins;
- voir à la promotion, auprès de l'industrie et du commerce, de ce secteur d'enseignement.

QUALIFICATIONS:

- Diplôme de formation professionnelle post-secondaire ou l'équivalent.
- Expérience pertinente dans l'industrie et/ou dans l'enseignement, montrant sans équivoque que le candidat comprend bien les différentes fonctions de travail qui nécessitent une formation de niveau collégial.

TRAITEMENT:

Conformément aux normes du Ministère de l'Éducation.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION:

Le plus tôt possible.

Envoyer curriculum vitae, avant le 23 octobre 1970 à 17 h., au:

Secrétaire Général,
Cegep de Saint-Laurent,
625, boul. Sainte-Croix, Montréal 379.

CEGEP D'AHUNTSIC

Offre d'emploi

DIRECTEUR - SERVICE DU PERSONNEL

LE POSTE:

- Assumer la direction du service du personnel dans une institution d'enseignement public de niveau collégial.
- Participer à la formulation et à l'administration des politiques de personnel: recrutement, sélection, administration des salaires, formation du personnel, mutations, promotions, etc . . .
- Participer à l'interprétation et à l'administration de conventions collectives de travail.

LE CANDIDAT:

Le candidat choisi aura acquis à l'Université, ou par la pratique, une solide formation technique. Il possédera un minimum de trois (3) années d'expérience dans le domaine des relations du travail ou de la gestion du personnel de même que les aptitudes et les qualités requises pour transiger avec un personnel enseignant, professionnel, technique et administratif.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

Salaire à déterminer selon la compétence.

"Le personnel du Collège Ahuntsic est au courant de la création de ce poste".

LE CANDIDAT INTÉRESSÉ DEVRA FAIRE PARVENIR SON CURRICULUM VITAE D'ICI LE 15 OCTOBRE 1970 À:

Secrétaire Général,
CEGEP d'Ahuntsic,
9155, rue Saint-Hubert,
Montréal 353.

publicité-XXe siècle

Une compagnie en pleine expansion est à la recherche de personnes ayant de l'expérience dans les arts graphiques et la publicité en général. Les postes suivants sont à remplir:

GRAPHISTES-CONCEPTEURS
Création et production de maquettes publicitaires, brochures, dépliants, affiches, rapports annuels, publications, etc. Expérience du **design** et de la typographie — une nécessité.

MAQUETTISTES-TYPOGRAPHES
Expérience de la mise en pages de revues et journaux (publications d'entreprise) est indispensable. Typographie et aussi montage de dessins de reproduction pour l'offset.

REPRÉSENTANTS DES VENTES
Nous recherchons jeunes hommes dynamiques, ayant de l'ambition, pour faire de la représentation et de la vente d'imprimerie et travaux publicitaires. Pour un brillant avenir, joignez-vous à notre équipe.

Conditions de travail dans une ambiance agréable, salaire selon l'expérience, avantages sociaux, etc.
Les candidats sont priés de nous faire parvenir leur curriculum vitae en indiquant le poste qui les intéresse le plus particulièrement, ainsi que le salaire désiré.
Tous les renseignements fournis demeureront confidentiels. Notre personnel est au courant de cette annonce.

Adresser toute correspondance à: Boîte Postale 21 — Succursale Bourassa — Montréal 359 — Québec.

Soljenitsyne

Les "Izvestia" déplorent la décision du jury du prix Nobel

MOSCOU (AFP) – Avec plus de 24 heures de retard sur la presse mondiale les "Izvestia" et l'agence Tass ont annoncé hier pour la déplorer l'attribution du prix Nobel de littérature à Alexandre Soljenitsyne. Elles rappellent que l'Union des écrivains de l'URSS avait exclu Soljenitsyne de ses rangs avec l'approbation de l'ensemble de l'opinion publique de l'URSS.

"Comme l'opinion publique le sait déjà, écrivent les "Izvestia", les oeuvres de cet homme de lettres, envoyées illégalement à l'étranger pour y être publiées, sont depuis longtemps utilisées par les milieux réactionnaires de l'Occident dans des buts anti-soviétiques".

"Des écrivains soviétiques, ont plus d'une fois exprimé dans la presse leur attitude à l'égard de l'oeuvre et de l'attitude d'Alexandre Soljenitsyne qui – comme il avait été souligné par le secrétaire du bureau de l'Union des écrivains de la fédération de Russie – est entré en contradiction avec les principes et les buts de l'association des hommes de lettres soviétiques. Les écrivains soviétiques ont exclu Alexandre Soljenitsyne des rangs de leur union et nous savons bien que cette décision avait été activement soutenue par l'ensemble de l'opinion publique du pays". "Il est déplorable, concluent les "Izvestia" que le comité du prix Nobel se soit laissé entraîner dans un jeu incongru qui, loin de poursuivre l'objectif de développement des valeurs spirituelles et des traditions de la littérature, est dicté en fait par des considérations politiques spéculatives".

La FPJQ proteste contre la saisie de textes du QL

Dans un télégramme qu'il a fait parvenir au ministre de la justice du Québec, M. Jérôme Choquette, le bureau de direction de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec s'élève contre la saisie, par des agents de la Sûreté du Québec, de textes destinés à être publiés dans le magazine Quartier Latin.

Ces textes ont été saisis au domicile d'un journaliste de ce magazine, M. Jacques Geoffroy, arrêté au cours des multiples opérations effectuées ces jours derniers en rapport avec l'enlèvement du haut-commissaire britannique au Québec. M. Geoffroy a été arrêté à l'aube, mercredi, puis relâché en soirée, le même jour. Cependant, les textes saisis à son domicile sont restés en possession des forces policières.

Le télégramme de la FPJQ est libellé en ces termes: "Sans vouloir ni cautionner, ni désapprouver le contenu des articles en cause dont elle ne connaît pas la teneur exacte, la FPJQ demande aux responsables de cette saisie de remettre immédiatement ces textes à la direction du magazine Quartier Latin. Peu importe, en effet, la nature des articles... les lois de la presse aussi bien que les traditions démocratiques au Canada et au Québec ne permettent pas la censure préalable de la presse par les gouvernements, les autorités judiciaires ou par les forces policières. De l'avis de la Fédération, la rétention injustifiée des articles de la livraison du 24 octobre du Quartier Latin constituerait précisément une forme de censure préalable et il s'agirait d'un précédent extrêmement dangereux."

Si les autorités responsables refusent de remettre les articles au magazine Quartier Latin, le bureau de direction de la FPJQ demande à celles-ci de justifier publiquement leur attitude, dans les plus brefs délais. Le télégramme envoyé au ministre de la justice est signé par le président de la FPJQ, M. Gilles Gariépy.

Une première convention à L'Écho du Nord

Un premier hebdomadaire régional a signé mercredi une convention collective. En effet, le Syndicat des Journalistes de Montréal (qui deviendra sous peu le Syndicat Général des Communications), a fait savoir que les deux parties à l'Echo du Nord (Saint-Jérôme) ont ratifié un contrat de travail prévoyant une semaine de 37 heures, certaines garanties professionnelles pour les journalistes ainsi que la protection du droit du public à l'information.

Cette nouvelle section syndicale des Laurentides est l'une des quatre sections récemment admises au sein du Syndicat.

Médecins en partance

OTTAWA (PC) – L'association médicale du Canada a fait savoir qu'elle a reçu depuis deux semaines, plus de 200 demandes d'aide de la part de médecins du Québec qui désirent aller travailler dans d'autres provinces ou aux Etats-Unis.

L'AMC dirige un service de placement pour ses membres et ne reçoit ordinairement qu'une douzaine de requêtes par mois.

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

VENTES PAR LE SHERIF

AVIS PUBLIC, est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tels que mentionnés plus bas.

Fieri Facias de Terris
Cour Provinciale – District de Montréal

No 15-157

LOUIS MARULLO, es-qualité de curateur à V. Marullo des cité et district de Montréal, demandeur, vs MARIE MARULLO, épouse de Rodolphe Girard, des mêmes lieux, défenderesse.

"Un cinquième indivis des intérêts de Dame Marie Marullo, épouse de Rodolphe Girard dans l'immeuble ci-après décrit:

"Un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro trois cent soixante-cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quatre-vingt-trois (No 183-365) aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de la Côte de la Visitation. Avec bâtisse y érigée portant le numéro 5494 rue Bourbonnière, en la ville de Montréal. Circonstances et dépendances y attachées."

Pour être vendu au bureau du protonotaire, chambre no 129 au Vieux Palais de Justice, en la cité de Montréal, le VINGT-NEUVIEME jour d'OCTOBRE 1970 à ONZE heures de l'avant-midi.

Fieri Facias de Terris
Cour Supérieure – District de Montréal

No 781-355

YUDIN WOOLLENS LIMITED, un corps politique et incorporé, dûment constituée, conformément à la Loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires en les ville et district de Montréal, demanderesse, vs DAME LIBA BLACHER, veuve de feu Alter Fagen, des ville et district de Montréal, y résidant à 4891, rue Vézina, appartement 36, et LA SUCCESSION DE FEU ALTER FAGEN, de son vivant des ville et district de Montréal, défendeurs.

"1. Deux lots connus et désignés comme étant les subdivisions numéros deux cent vingt-sept et deux cent vingt-huit du lot originaire numéro cent quatre-vingt-sept (187-227 et 228) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Rose, comté de Laval, mesurant chacun vingt pieds de largeur sur cent pieds de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins, et situés en la cité de Laval, antérieurement Laval-Ouest – Plage Laval; et,

2. Les lots connus et désignés comme étant les subdivisions numéros cent quatre-vingt-dix-huit et cent quatre-vingt-dix-neuf du lot originaire numéro cent quatre-vingt-sept (187-198 et 199) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Rose, comté de Laval, mesurant chacun vingt pieds de largeur sur cent pieds de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins, bornés en avant par la dix-septième avenue, en la cité de Laval, antérieurement Laval-Ouest, Plage Laval.

Avec les bâtisses dessus érigées, portant les numéros civiques 2712 et 2714, dix-neuvième avenue, et 2715 dix-septième avenue (antérieurement 135 et 137, dix-septième avenue)."

Pour être vendus au bureau d'enregistrement du comté de Laval, 155, boulevard Je Me Souviens, en la cité de Laval, le VINGT-HUITIEME jour d'OCTOBRE 1970, à DEUX heures de l'après-midi.

Fieri Facias de Terris
Cour Supérieure – District de Montréal

No 788-089

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL, un corps politique ayant sa principale place d'affaires à Montréal, district de Montréal, demanderesse, vs LAKE SHORE HOMES LTD., un corps politique ayant sa principale place d'affaires en la cité de Baie d'Urfé, district de Montréal, défenderesse, et LE REGISTRATEUR de Montréal, des ville et district de Montréal et ALLAN C. ARLESS, résidant et domicilié au numéro 74, rue Pardo, Pointe-Claire, district de Montréal, mis en cause.

"Un emplacement ayant façade sur la rue Pardo, en la ville de Pointe-Claire, connu et désigné comme étant composé:

a) Lot numéro huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent trente-six (136-8) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire, division d'enregistrement de Montréal; mesurant soixante pieds (60') de largeur sur une profondeur de cent pieds (100') mesure anglaise et plus ou moins.

b) Lot numéro un de la resubdivision du lot numéro neuf de la subdivision officielle du lot originaire No (1) cent trente-six (136-9-1) auxdits plans et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire, division d'enregistrement de Montréal; mesurant huit pieds (8') de largeur sur une profondeur de cent pieds (100') mesure anglaise, plus ou moins.

Avec la maison en voie de construction et portant le numéro civique 74, rue Pardo, en la ville de Pointe-Claire, circonstances et dépendances.

Avec et sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes y attachées."

Pour être vendu au bureau du protonotaire, chambre no 129 au Vieux Palais de Justice, en la ville de Montréal, le VINGT-HUITIEME jour d'OCTOBRE 1970, à ONZE heures de l'avant-mid.

Fieri Facias de Terris
District de Montréal

Cour Supérieure,
No 782-558

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE LA SAUVEGARDE, corporation légalement constituée ayant son siège social au 152 est, Notre-Dame, en les cité et district de Montréal, Québec, demanderesse, vs M. PAUL CHARTRAND, représentant, domicilié au 885 est, rue Briggs, cité de Longueuil, Québec, défendeur et M. REAL MARTINEAU, médecin, domicilié au 2525 est, rue Sherbrooke, apt. 11, Montréal, Québec, mis en cause.

Un immeuble sis en la cité de Jacques-Cartier (maintenant cité de Longueuil), ayant front sur la rue Briggs Est et composé:

a) des lots connus et désignés au cadastre officiel de la paroisse de St-Antoine de Longueuil sous les numéros deux cent douze et deux cent treize de la subdivision officielle du lot originaire numéro soixante-cinq (65-212 et 213);

b) de partie d'un lot connu et désigné audit cadastre sous le numéro deux cent quatorze de la subdivision officielle dudit lot originaire numéro soixante-cinq (65-P. 214) mesurant cette dite partie, cinq pieds de largeur sur une profondeur de vingt-sept pieds et deux dixièmes de pied, mesure anglaise et plus ou moins et bornée en front au sud-est par la rue Briggs, au sud-ouest par une autre partie dudit lot numéro 65-214, au nord-est par le lot numéro 65-213 et au nord-ouest par une partie du lot numéro 65-215 ci-dessous décrite;

c) de partie d'un lot connu et désigné audit cadastre sous le numéro deux cent quinze de la subdivision officielle dudit lot originaire numéro soixante-cinq (65-P. 215) mesurant cette dite partie, cinq pieds de largeur sur une profondeur de vingt-cinq pieds, mesure anglaise et plus ou moins et bornée, cette dite partie au nord-est par le lot numéro 65-213, au sud-est par une partie dudit lot numéro 65-214, au sud-ouest par une autre partie dudit lot numéro 65-215 et au nord-ouest par le lot 65-216, tous dudit cadastre.

Avec bâtisses y érigées, notamment une maison portant le numéro 885 de ladite rue Briggs Est, circonstances et dépendances et avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes et occultes, légales et constituées attachées audit immeuble.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Chambly, 201, Place Charles-Lemoyne, Edifice, Montval, dans la cité de Longueuil, le VINGT-HUITIEME jour d'OCTOBRE 1970, à ONZE heures de l'avant-midi.

Bureau du Shérif,
Palais de Justice,
Montréal, 8 octobre 1970

Le shérif adjoint
PAUL ST-MARTIN

AVIS PUBLIC
VENTE PAR AUTORITE DE JUSTICE

AVIS est donné que le 21 octobre 1970 à 11:00 heures de l'avant-midi, dans le bureau du notaire soussigné, 612 ouest, rue St-Jacques, chambre 505, à Montréal, l'immeuble suivant sera vendu aux enchères publiques au plus haut et dernier enchérisseur par Sidney Rosensweig, commis, en conformité avec un jugement rendu par l'Honorable Amédée Monet, l'un des Juges de la Cour Supérieure, siégant en le district de Montréal, le 21 septembre 1970 dans une cause portant le No. 10373 des dossiers du département des Tutelles de ladite Cour, savoir:

Un certain emplacement situé sur l'avenue Mountain Sights, en la Ville de Montréal et composé:

(a) Lot numéro deux de la resubdivision du lot numéro trois cent soixante-quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-treize (93-364-2) des plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de Côte des Neiges, mesurant quinze pieds et neuf dixièmes d'un pied (15.9 pi) par quatre-vingt pieds (80 pi) de profondeur.

(b) Lot numéro trois cent soixante-cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-treize (93-365) dudit plan et livre de renvoi officiels, mesurant quarante pieds (40 pi) dans sa ligne nord-est, trente-cinq pieds et trois dixièmes d'un pied (35.3 pi) dans sa ligne sud-est, soixante-et-onze pieds et quatre dixièmes d'un pied (71.4 pi) dans sa ligne sud et douze pieds et huit dixièmes d'un pied (12.8 pi) dans sa ligne ouest.

Toute mesure est anglaise et plus ou moins.

Avec l'immeuble détaché y érigé portant le numéro civique 8505, Avenue Mountain Sights, en la Cité de Montréal, comprenant le garage.

La mise à prix sera de $20,500.00.

Pour les conditions de vente, veuillez vous adresser au soussigné.

MONTREAL, le 8 octobre 1970.

Sidney Rosensweig, notaire
Chambre 505
612 ouest, rue St-Jacques
Montréal, Québec.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTREAL

NO: 799 640

PIERRE GAGNE, chaudronnier, domicilié et résidant à Montréal,

demandeur

-VS-

JOHN BERTELSEN, gentilhomme, autrefois résidant et domicilié à Montréal, et maintenant de lieux inconnus,

défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur JOHN BERTELSEN, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation & déclaration a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

Montréal ce 9 octobre 1970

Mes Bertrand & Guérard, avocats
1833 Est, Sherbrooke,
Montréal, P.Q.

MARIUS D'AMOURS, P.C.S.M.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 276043

LA CIE LEGARE LIMITEE, corps politique dûment incorporé selon la loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires à Ville St-Laurent, district de Montréal,

demanderesse

– contre –

BERNARD MERCIER, autrefois résidant et domicilié au 2250 Ménard, Ville LaSalle, district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus,

défendeur

– et –

JOSEPH SWERKO, Gentilhomme, du 2444 Ménard, Ville LaSalle, district de Montréal,

mis-en-cause

IL EST ENJOINT a BERNARD MERCIER à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 6 octobre 1970

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT

Me Horace Friedman, B.C.L.,
Suite 622, 1010 ouest, rue Ste-Catherine,
MONTREAL 110, Qué.

Avocat de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

NO.: 799-097

SOUTHAM-AUTOGRAPHIC, une division de THE SOUTHAM PRINTING COMPANY LIMITED, corps politique et incorporé, dûment constitué ayant son bureau chef et principale place d'affaires en la Cité de Candiac district de Montréal.

et

AUTOGRAPHIC BUSINESS FORMS LIMITED, corps politique et incorporé, dûment constitué ayant son bureau chef et principale place d'affaires en la Cité de Candiac, district de Montréal.

Demanderesses

-VS-

JEAN-PIERRE FUCS

et

MAGGY FUCS, autrefois tous deux résidant en les Cité et District de Montréal, présentement de lieux inconnus, & Als

Défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR:

Les défendeurs JEAN-PIERRE FUCS et MAGGY FUCS sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à leur intention.

MONTREAL, ce 7 octobre 1970

MARIUS D'AMOURS, P.C.S.M.

Mes OGILVY COPE PORTEOUS & ASS.
Place Ville Marie,
Montréal 113, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTREAL
NO: 11473

JEAN-LOUIS SIMONEAU, mécanicien, domicilié et résidant au no. 3055 Louis Paré apt 304 à Lachine, district de Montréal.

Requérant,

-VS-

PIERRETTE LARRIVEE-SIMONEAU, d'occupation, d'adresse et de lieux inconnus

Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée PIERRETTE LARRIVEE-SIMONEAU est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication.

Une copie de la Requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

MONTREAL, le 8 octobre 1970

JACQUES PERRON
Régistraire

Me BRUNO CYR
507 Place d'Armes, suite 1507
Montréal.
Procureur du requérant

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 289695

GERARD BEAULIEU, gentilhomme, résidant et domicilié au 5836 rue Chateaubriand, en les cité et district de Montréal,

demandeur

– contre –

VIANNEY RENAUD, résidant et domicilié à 186 est, rue Laurier, en les cité et district de Montréal

– et –

YVES VAILLANCOURT, autrefois résidant et domicilié au 7461 rue Goncourt, en les cité et district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus,

défendeurs

Il. EST ENJOINT a YVES VAILLANCOURT à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 7 octobre 1970

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT

Mes Ranger, Blain & Long,
170 est, boul. Dorchester,
Suite 200,
MONTREAL, Qué.

Avocats du demandeur

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

NO.: 798-982

STEVE DART COMPANY, corps politique et incorporé, dûment constitué selon la Loi et ayant un bureau et principale place d'affaires en les Cité et District de Montréal.

Demanderesse

-VS-

FLORIDA EAST COAST RAILWAY COMPANY, corps politique et incorporé, dûment constitué selon la Loi et ayant son bureau chef et principale place d'affaires à St-Augustin, Floride un des Etats-Unis d'Amérique.

Défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR:

La défenderesse FLORIDA EAST COAST RAILWAY COMPANY est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.

Une copie du Bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

MONTREAL, ce 7 octobre 1970

MARIUS D'AMOURS, P.C.S.M.

Mes ORENSTEIN RUBY & MICHELIN
637 ouest rue Craig, 308
Montréal, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des divorces)

GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTREAL
NO.: 10-511

DAME MONIQUE BOURQUE CORBEIL résidant en les Cité et District de Montréal.

Requérante

-VS-

FERNAND CORBEIL, autrefois résidant en les Cité et District de Montréal, présentement de lieux inconnus.

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'Intimé FERNAND CORBEIL est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, ce 6 octobre 1970

JACQUES PERRON
Régistraire.

Mes BLAIN PICHE BERGERON & ASS.
1405 rue Peel, suite 300
Montréal 110, P.Q.

"Vous êtes par ces présentes informé que "HIROSHI HONMA" demeurant à 4835 Roselyn Avenue, Ville et District de Montréal, fera application au Lieutenant-Gouverneur en Conseil qu'un Ordre soit adopté changeant son nom légalement à "GEORGE HOMMA". Gordon Zelman

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

VILLE MONT-ROYAL

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le rôle de perception pour les taxes scolaires pour l'année 1971, dues et payables le 1er novembre 1970, est maintenant complété et déposé à mon bureau et ces taxes doivent être payées dans les 20 jours qui suivent la date de cet avis.

Donné à Mont-Royal, ce 10e jour d'octobre 1970.

R. Huard,
Trésorier.

Canada
Province de Québec
District de Montréal

COUR PROVINCIALE

No: 289-163

VILLE DE LAVAL, corporation légalement constituée et ayant son siège social en la Cité de Ville Laval, district de Montréal.

Demanderesse

-contre-

Samuel BROCK, Samuel David GROSS, Amsel ARON, Amsel SOLOMON, Amsel MOSES, Churgin SAM, Gerson JACOB, Littner ELI, Cooper MORRIS, Caron ISSIE, autrefois tous résidant en les Cité et District de Montréal, présentement de lieux inconnus.

Défendeurs

IL EST ENJOINT à Samuel BROCK, Samuel David GROSS, Amsel ARON, Amsel SOLOMON, Amsel MOSES, Churgin SAM, Gerson JACOB, Littner ELI, Cooper MORRIS et Caron ISSIE, à l'intention desquels une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, ce 7 octobre 1970

CLAUDE DUFOUR
Greffier-adjoint

Me JEAN-NOEL LANCTOT,
465 rue St-Jean
suite 803
Montréal, 125, P.Q.
PROCUREUR DE LA DEMANDERESSE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No: 17 198 ex parte

LA SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUE ET DE LOGEMENT,

demanderesse

-vs-

ROBERT JAMES HUNTER,

défendeur,

AVIS

A: ROBERT JAMES HUNTER, autrefois résidant et domicilié au 4413, avenue Château, Pierrefonds, P. Q.

AVIS VOUS EST DONNE selon un jugement de la Cour Supérieure pour le district de Montréal, dans le dossier 17198 ExParte, en date du 1er octobre 1970, que l'avis de 60 jours tel que requis par les articles 1040 a et suivants du Code Civil de la province de Québec a été déposé au bureau du protonotaire. Ledit avis de 60 jours concerne une propriété connue comme étant le lot 175-23 de la Paroisse de Ste-Geneviève, portant le numéro civique 4413, avenue Château, Pierrefonds, P. Q. Selon cet avis, si vous ne remédiez pas en dedans de 60 jours de la date du premier avis au défaut décrit dans ledit avis ci-haut mentionné la SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT deviendra propriétaire de la propriété immobilière décrite ci-haut.

Marius d'Amours,
Protonotaire de la Cour Supérieure

Procureur de la Demanderesse;
Me Stanley Leclerc
2350, Chemin Manella,
Ville Mont-Royal, P. Q.

AVIS est donné par les présentes que 'MANCO CORP." demandera la permission d'abandonner sa charte à compter d'une date à être fixée.

MANCO CORP.
L. MANDELCORN

Mtres. Louis & Berger
PROCUREURS DE MANCO CORP.

LA SOCIETE DES ARTISANS

AVIS est par les présentes donné que la Société des Artisans, société fraternelle de secours mutuels, constituée en corporation par la loi 7-8 George V, chapitre 71, telle que modifiée par la loi 13-14 George V, chapitre 105, lesquelles lois ont été remplacées par la loi 10 George VI, chapitre 83, telle que modifiée par la loi 14-15-16 Elizabeth II, chapitre 107, s'adressera au Parlement du Canada à sa présente ou à sa prochaine session, ou à la session subséquente, pour l'adoption d'une loi refondant et modifiant les deux dernières lois ci-dessus mentionnées:

a) en changeant son nom en celui de "Les Artisans société coopérative d'assurance-vie", en français, et "The Artisans, Life Insurance Cooperative Society, en anglais;

b) en lui retirant les attributs d'une société fraternelle de secours mutuels, tout en lui conservant son système représentatif de gouvernement;

c) en lui conférant les droits et pouvoirs d'une compagnie d'assurance-vie opérant sur le plan mutuel.

Daté de Montréal, province de Québec, ce 8e jour d'octobre 1970.

LA SOCIETE DES ARTISANS
par son Procureur:
Luc Parent, C.R.

Canada
Province de Québec
District de Montréal

COUR PROVINCIALE

No: 246-535

VILLE DE LAVAL, corporation légalement constituée et ayant son siège social en la Cité de Ville Laval district de Montréal.

-contre- Demanderesse

MAX GRIEF, autrefois résidant en les Cité et District de Montréal, présentement de lieux inconnus.

Défendeur

IL EST ENJOINT A MAX GRIEF à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, ce 7 octobre 1970.

CLAUDE DUFOUR
Greffier-adjoint

Me JEAN-NOEL LANCTOT,
465 rue St-Jean,
suite 603
Montréal, P.Q.
PROCUREUR DE LA DEMANDERESSE

Canada
Province de Québec
District de Montréal

COUR PROVINCIALE

No 246-536

VILLE DE LAVAL, corporation légalement constituée et ayant son siège social en la Cité de Ville Laval, district de Montréal.

Demanderesse

-contre-

DAME VERONICA MARGARET GRIBBEN, autrefois résidant en les Cité et District de Montréal, présentement de lieux inconnus.

Défenderesse

IL EST ENJOINT A DAME VERONICA MARGARET GRIBBEN à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, ce 7 octobre 1970

CLAUDE DUFOUR
Greffier-adjoint

Me JEAN NOEL LANCTOT,
465 rue St-Jean, suite 603
Montréal, P.Q.
PROCUREUR DE LA DEMANDERESSE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 291820

MARC FORTIN, étudiant, demeurant et résidant au numéro 141, rue Lafayette, ville de Laval, district de Montréal,

demandeur

– contre –

AUGUSTIN SIMARD, autrefois demeurant et résidant au numéro 1, Bernard est, appartement 8, dans les cité et district de Montréal et maintenant de lieux inconnus,

défendeur

IL EST ENJOINT a AUGUSTIN SIMARD à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 7 octobre 1970

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT

Mes Lessard & Normandin,
507, Place d'Armes,
Suite 1900,
MONTREAL, Qué.

Avocats du demandeur

VILLE DE MONTRÉAL

FERMETURE DE L'HÔTEL DE VILLE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lundi, 12 octobre, jour de l'Action de Grâces, l'Hôtel de Ville sera fermé toute la journée.

LE GREFFIER DE LA VILLE,
Marc Boyer, c.r.

Hôtel de Ville,
Montréal, le 10 octobre 1970.

VILLE DE MONTRÉAL

FERMETURE DE L'HÔTEL DE VILLE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que l'Hôtel de Ville sera fermé pour les affaires ordinaires le 13 octobre, de 11:00 à 13:00 heures, durant la mise en candidature des candidats à la prochaine élection municipale.

LE GREFFIER DE LA VILLE,
Marc Boyer, c.r.

Hôtel de Ville,
Montréal, le 10 octobre 1970.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées, adressées au Secrétaire de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent, dans des enveloppes fournies par l'Administration et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT NO. 1052"

STABILISATION DU BASSIN D'AMENÉE ET DU REMBLAI DE L'AQUEDUC A L'EXTRÉMITÉ AMONT DE L'ÉCLUSE 6 EST, CANAL DE WELLAND, VOIE MARITIME RÉGION DE L'OUEST

seront reçues aux bureaux de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent, l'édifice Trebla, 473, rue Albert, Ottawa 4, Ontario, ou au 508, avenue Glendale, St. Catharines, Ontario, jusqu'à 15 heures, heure avancée de l'Est, le jeudi, 22 octobre, 1970.

On pourra obtenir les plans, devis, formule de soumission, conditions de travail et formule de contrat en s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, 5250, rue Ferrier, Montréal 9, Québec, ou au secrétaire, l'édifice Trebla, 473, rue Albert, Ottawa 4, Ontario, ou au directeur de la construction, 508, avenue Glendale, St. Catharines Ontario, contre le versement de cent dollars ($100.00), montant qui sera remboursé sur remise en bon état des documents susmentionnés dans les trente jours de la date fixée ci-dessus pour la réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si les documents ne sont pas renvoyés dans le délai susmentionné.

Le soumissionnaire doit fournir un dépôt de soumission d'un montant d'au moins dix pour cent (10 p. 100) du montant de la soumission, en conformité des conditions de la formule de soumission, ou une garantie de soumission, représentant 10 p. 100 de la soumission, devenant nulle s'il passe un contrat en bonne et due forme selon le modèle qui fait partie des documents relatifs à la soumission, et fournit des garanties à la satisfaction de l'Administration.

Il ne sera tenu compte que des soumissions présentées conformément à nos indications.

L'Administration ne s'engage à accepter aucune soumission, même la plus basse.

Le secrétaire,
L.E. Béland.

L'ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT,
OTTAWA, le 8 octobre 1970.

Université Laval

LE SERVICE DU PERSONNEL

est à la recherche

D'UN PUBLICISTE

(Vie étudiante)

SOMMAIRE DE LA FONCTION:

Sous l'autorité du Directeur général, élaborer les projets et les politiques générales de publicité afin d'obtenir une participation maximum de la communauté universitaire aux différentes activités organisées par le Service de la Vie étudiante et plus spécifiquement par la Société artistique; exécuter toute autre tâche connexe.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Diplôme d'études secondaires, collégiales ou universitaires et un minimum de trois (3) années d'expériences connexes; autres qualités personnelles appropriées.

UN GRAPHISTE

(Service de l'audio-visuel)

SOMMAIRE DE LA FONCTION:

Sous direction, assumer la conception et la mise en page du journal et autres publications de l'Université; exécuter des travaux de graphisme et d'impression, des maquettes; participer à la conception et à la réalisation de stands audio-visuels; exécuter toute autre tâche connexe.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Diplôme d'études secondaires, collégiales ou universitaires et une très bonne expérience des travaux de graphisme, de mise en page, d'impression et d'exécution de maquettes.

N.B. Les candidats intéressés à ces postes devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 14 octobre 1970, à l'adresse suivante:

LE SERVICE DU PERSONNEL,
Pavillon de la Bibliothèque,
3e étage, bureau 3445,
Université Laval,
Cité universitaire, Québec 10e,

Cité universitaire, Québec 10e

CARRIÈRES PROFESSIONS ET

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires.

Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 28¢ la ligne agate (14 lignes agates au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à midi, la veille de la parution.

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR

434 est, rue Notre Dame,
Montréal. Tel 844-3361

Compétence:

Bernard Lutz

DIRECTEUR GÉNÉRAL - FORMES D'AFFAIRES

Une compagnie nationale, spécialisée dans l'industrie des formes d'affaires, recherche un Directeur Général pour sa filiale de Québec située à Montréal.

Le candidat idéal devra posséder une vaste expérience de la direction des ventes dans l'industrie des formules commerciales. Parfaitement bilingue, il devra être capable d'organiser des équipes efficaces de direction et de vente et pouvoir conduire personnellement l'effort sur la mise en marché.

Ce poste est offert par une compagnie en pleine expansion et qui offre d'excellentes chances d'avancement. Salaire initial négociable jusqu'à $20,000.

Les demandes seront gardées confidentielles et devront être accompagnées d'un curriculum vitae complet, en mentionnant le dossier MCD 8620, et adressées à:

DELOITTE, PLENDER, HASKINS & SELLS

Conseillers en Administration
930 Édifice Sun Life, Montréal 110, Québec
Téléphone: 861-8512

Marchés boursiers

L'effritement manifesté ces jours derniers se poursuit

Marchant sur les pas de Wall Street, la Bourse de Montréal était à la baisse hier, et la séance a été modérément animée. Les bancaires se plaçaient en tête du mouvement baisser, avec une perte de plus d'un point.

Les baisses l'emportaient sur les hausses par 102 à 79. 84 titres sont restés inchangés. Les transactions ont porté sur un total de 265 valeurs.

Dans les industrielles, Great West Life a grimpé de $2 1-2 à $41; British Columbia Forest Products, 1 3-4 à $24 3-4; Moore Corp., 1 à $32 3-4; CPR, 1-2 à $64; Canada Cement Lafarge Ltd, 1-2 à $34 1-2; Du Pont, 1-2 à $15; Crush International, 3-8 à $13 3-8 et Weston, 3-8 à $23 1-4.

Brascan a fléchi de 1 à $14; Denison Mines, 3-4 à $23; Consolidated Textiles, 5-8 à $13 1-4; International Utilities, 1-2 à $32 1-2; Velcro, 1-2 à $29; MacMillan Bloedel, 1-2 à $23 3-4; Fraser, 1-2 à $23 1-2; Hudson Bay co., 1-2 à $14 et Hollinger, 1-4 à $36.

Dans les mines et pétroles, Husky Oil s'est replié de 1-2 à $13 1-4; Alcan, 3-8 à $22 1-8 et Trans-Canada PipeLines, 1-4 à $33, tandis que Hudson Bay Mining and Smelting, reprenait 3-8 à $22 et Shell Canada, 1-4 à $32 1-2.

Dans les bancaires, la Banque canadienne nationale a cédé 3-8 à $14; Banque de Nouvelle-Ecosse, 1-4 à $19 1-2; Toronto-Dominion, 1-4 à $19 3-4; Banque de Montréal, 1-8 à $15 3-4 et Banque royale, 1-8 à $23. La Banque provinciale a gagné 1-2 à $10 1-4.

A la Bourse canadienne, Van Der Hout Associates Ltd a gagné 5-8 à $5 7-8; Canada Southern Petrol, 1.15 à $4.85 et Laduboro Oil Ltd, 6 cents à 86 cents, tandis que Corgemines cédait 7 cents à 48 cents.

Le volume sur les deux bourses s'inscrit à 1.02 million de titres, contre 1.03 million la veille, jeudi.

Les cours étaient en légère baisse, hier, à la Bourse de Toronto et le mouvement des échanges plutôt faible.

Le volume s'inscrit à 2.80 millions, contre 2.72 millions la veille, jeudi. Les pertes l'emportent sur les gains par 232 à 219, tandis que 235 valeurs restent inchangées.

En début d'après-midi, les pétrolières marquaient une légère hausse, mais elles fléchissaient à mesure que la clôture approchait.

Gas Metropolitan a cédé 1-2 à $5; Crows Nest Industries, 1 à 47; Chrysler, 1 à $25; Brascan, 1 à $14; Simpsons-Sears, 7-8 à $22; Hollinger, 3-4 à $35 1-2; Pine Point, 1-2 à $30; Pation, 1-2 à $31 1-2; 1-2 à $34; Sheritt, 1-2 à $18 3-4; Chieftain Development, 1-2 à $10 et Asamera, 1-4 à $16.

B.C. Forest grimpait de 2 1-4 à $24 3-4; Moore, 7-8 à $32 7-8; Ford of Canada, 3-4 à $66 3-4; Du Pont, 3-4 à $15 1-2 et Dome Mines, 3 à $63 1-2.

New Quebec Raglan a repris 3-8 à $17; Hudson Bay MINING °_* Á $22; Kerr-Addison, 1-4 à $12; National Pete, 50 cents à $5.15; Scurry-Rainbow, 1-2 à $23 et Ranger, 1-4 à $13 3-4.

La tendance a encore été lourde, hier à Wall Street. Le marché n'a pratiquement cessé, en dehors d'une légère reprise en cours de séance, de se replier pour terminer à son plus bas niveau de la journée. Les dégagements se sont accentués après l'annonce d'une nouvelle augmentation en septembre de l'indice des prix de gros. Les affaires ont été modérément actives.

Le repli a été pratiquement général. Seuls les matériaux de construction n'ont pas suivi la tendance et se sont inscrits en progrès modéré. Les fluctuations ont été irrégulières aux radios télévisions marqués par un net recul de magnavox aux tabacs, aux compagnies aériennes, aux cuprifères, où Phelps Dodge s'est alourdi, et aux caoutchoutières. La tendance a été lourde aux produits chimiques, où Du Pont de Nemours a enregistré une forte baisse, et aux automobiles, marquées par des reculs de General Motors et Chrysler. Les autres compartiments se sont effrités. On relève de fortes baisses de Standard Oil New Jersey et Atlantic Richfield aux pétroliers, de J. C. Penney aux magasins et de Litton Industries aux électroniques.

les indices

MONTREAL

	65 Industr.	13 Serv. publ.	7 Banq.	85 Comb.	8 Papiers
Changement	+ 0.09	−0.37	−1.06	−0.12	−0.36
Fermeture	172.21	140.97	178.95	167.42	87.70
Sem. dernière	170.94	141.99	176.33	166.49	87.18
Mois dernier	164.24	135.80	178.88	160.75	88.25
1970 haut	195.96	144.30	193.63	183.63	125.35
1970 bas	144.35	115.86	148.29	129.22	81.00
1969 haut	207.15	159.30	206.12	197.97	136.47
1969 bas	167.75	137.14	156.73	162.14	103.98

TORONTO

	Industrielles	Aurifères	Métaux	Pétroles
Changement	−0.14	+ 6.93	−0.29	−1.11
Fermeture	169.17	172.99	99.25	189.88
Sem. dernière	167.26	160.17	98.03	195.53
Mois dernier	162.17	165.70	96.79	178.69
1970 haut	187.18	190.01	121.00	231.00
1970 bas	141.43	131.03	81.66	108.14
1969 haut	198.77	276.96	122.54	310.73
1969 bas	164.25	141.02	97.85	181.54

DOW JONES

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Industrielles	772.32	780.46	764.72	768.69	−8.35
Transport	155.23	157.08	153.54	154.83	−0.90
Services publics	106.60	107.65	106.02	106.47	−0.25
Ensemble	247.81	250.48	245.49	246.92	−2.01

Volume: Industrielles 1,052,000 ; Transport 337,500 ; Services publics 203,600 ; Ensemble 1,594,000 .

des compagnies...en vrac

Shell Canada: Une importante installation est venue s'ajouter au secteur de la recherche pétrolière au pays. Au début d'octobre, Shell Canada commençait à Oakville en Ontario l'exploitation globale d'un nouveau centre de recherches construit au coût de $3,500,000 dollars.

Le centre, érigé sur un emplacement de 50 acres surplombant le lac Ontario à proximité de la raffinerie qu'exploite la compagnie à Oakville, est doté d'installations de laboratoire complètes pour mettre au point et évaluer les nouveaux produits pétroliers, les formules améliorées et les procédés.

Cinq usines-pilotes munies d'instruments et d'équipement automatique très au point répètent en petit les opérations de la raffinerie. Les chimistes chercheurs et les ingénieurs sont en mesure d'explorer et d'évaluer de nouveaux procédés qui répondent aux exigences des raffineries face aux progrès.

•

Bow Valley: M. D. Seaman, président des Industries Bow Valley de Calgary, annonce l'acquisition de MacPherson Drilling Co. de Montrose au Colorado. Le prix d'achat est de $451,500 en fonds américains.

MacPherson Drilling Co est une compagnie de forage de l'industrie minière et son chiffre d'affaires se situe aux environs de $1,000,000 par an. Il n'y aura aucun changement au niveau de l'administration.

•

Reynolds Tobacco: La compagnie fabriquera désormais des cigarettes de marques Winston et Salem au "goût canadien".

Reynolds Tobacco, le plus gros fabricant de cigarettes des Etats-Unis, a en effet octroyé la licence de fabrication de ces deux marques à la compagnie canadienne Macdonald Tobacco. Celle-ci produira les cigarettes dans son usine de Montréal et en commencera la commercialisation dès la mi-octobre dans certaines zones déterminées.

Selon R. J. Reynolds, Winston, la mieux vendue des cigarettes américaines, et Salem, la mieux vendue des cigarettes mentholées, ne rencontraient qu'un succès limité au Canada en raison de leur goût typiquement américain. L'accord de licence permettra de remédier à cet état de chose puisque les cigarettes fabriquées par Macdonald le seront avec des tabacs canadiens mélangés conformément aux goûts canadiens. Pour les distinguer de leurs soeurs américaines qui continueront à être importées au nord de la frontière, les paquets de nouvelles cigarettes porteront le mot "Canadien" à côté du nom de marque.

•

American Motors: La compagnie American Motors (Canada) Limitée vient de rendre publique sa liste de prix suggérés, pour les modèles 1971, faisant état d'une augmentation moyenne de 1.9 pour cent ou 46 dollars, par rapport à l'an dernier.

"En prenant en considération les changements survenus dans l'équipement, cette augmentation ne serait réellement que de l'ordre d'un demi pour cent, soit 13 dollars," a déclaré le président de la compagnie, M. L.G. Rice.

Tous les modèles 1971 d'American Motors sont équipés d'un moteur doté d'un système anti-polluant et protégés par une garantie de 12 mois ou 12,000 milles.

M. Rice a enfin fait savoir que, comme chaque année, la compagnie a fixé des prix qu'elle tâchera de maintenir tout au long de l'année; il a cependant ajouté que des fluctuations de salaires et d'autres coûts pourraient entraîner une réévaluation éventuelle des prix.

•

Ford: La société Ford recevra un "Oscar de l'industrie" dans la catégorie des industries de transport pour la qualité de son rapport financier annuel.

Cette récompense, accordée par la revue Financial World, a pour but de promouvoir l'amélioration des exposés et des analyses financières. Environ 5,000 bilans annuels ont été examinés et regroupés en 91 classifications.

La distinction honorifique sera présentée à Ford à un banquet annuel, le 28 octobre, à New York.

•

CIL: Une grève paralyse l'usine d'explosifs de Valleyfield de la Canadian Industries Limited depuis le lundi 5 octobre, à la suite d'une décision prise par le Syndicat des Travailleurs des Produits chimiques de Valleyfield – CSN.

Le directeur de l'usine, M. Barnett, a précisé que l'arrêt de travail met fin aux négociations entamées le 20 juillet, sur le contenu de la convention devant remplacer celle qui a expiré le 23 août.

Les offres de la Compagnie, dans ces négociations, ont été les suivantes: une augmentation de salaire allant jusqu'à 26 cents l'heure pour la première année, et 23 cents pour le reste de la durée de la convention collective qui aurait été valide pour 23 mois. La CIL offrait aussi un réajustement des primes pour le travail par postes et pour le travail du dimanche.

L'usine de Valleyfield emploie 800 personnes, dont environ 630 sont impliquées directement dans le conflit.

•

Financial Collection Agencies Ltd., pour l'exercice terminé le 30 juin 1970: $652,-824, soit l'équivalent de 35 cents l'action, au regard de $516,654 et 29 cents l'action en 1969.

•

Mount Royal Rice Mills Ltd., pour le semestre terminé le 31 août 1970: $96,379, soit l'équivalent de 40 cents l'action, au regard de $112,-878 et 47 cents l'action en 1969.

•

Trans-Nation Land Corp. Toronto Ltd., pour l'exercice terminé le 30 avril 1970: $796,119, soit l'équivalent de $1.10 l'action, au regard de $132,697 et 15 cents l'action en 1969.

•

Canadian Arena annonce un profit net de $786,010 pour l'année terminée le 30 juin '70. Ceci représente un gain de $0.77 par action. Pour la même période l'an dernier le profit s'élevait à $939,247 soit un gain de $0.96 l'action.

•

House of Braemore Furniture Ltd., annonce un bénéfice de $256,363, soit 40 cents l'action, pour l'année se terminant le 30 juin, au regard de $424,582 et 70 cents en 1969.

Cours de l'or

LONDRES (Reuter) – L'once d'or fin cotait $36.79 US hier sur le marché européen de l'or, comparativement à $36.72 1-2 jeudi.

fonds mutuels

Fonds	Off.	Dem.
Abbey Nth Am Fund	1.12	1.12
A.G.F. Special	2.26	—
Adanac	1.92	2.10
All Cdn Com	6.71	7.33
All Cdn Div	7.76	8.49
All Cdn Ven	3.36	3.67
American Growth	4.60	5.05
Andreae Equity	3.74	4.09
Associate Investors	4.87	4.92
Beacon Growth	5.54	6.09
Beaubran	39.48	42.87
Canada Growth	5.29	5.81
Canagex	8.84	9.21
Cdn Gas Energy	13.02	14.31
Cdn Invest Fund	4.26	4.67
Cdn Scudder Fund	18.13	18.13
Cdn Sec Growth	4.35	4.78
Cdn S.A. Gold Fund	5.15	5.63
Cdn Trusteed	4.58	5.03
Canafund	56.57	59.40
Capital Growth	8.26	8.48
Champion Mutual	7.04	7.68
xChase Fund	8.25	9.02
Collective Mutual	5.48	6.02
Commonwealth Intl	11.48	12.58
xCompetitive Capital	6.24	6.84
Corporate Investors	5.09	5.56
Corporate Invest Stock Fd	4.56	4.90
Commonwealth Intl Lev	3.03	3.32
Dominion Compound	4.65	5.05
xDreyfus	10.75	11.78
Entarea Investment	5.60	6.12
Exec Fund Cda	6.03	6.61
Exec Inv Intl	3.57	—
xFidelity Trend	21.23	23.20
xFirst Participating	16.18	17.68
Fonds Desjardins A	3.79	—
Fonds Desjardins B	4.31	—
Fonds Collectif A	5.61	6.13
Fonds Collectif B	4.97	5.12
Fonds Collectif C	7.91	8.61
Fonds P.E.P.	3.05	3.31
Fraser Growth	2.54	2.78
Gis Compound	8.10	8.91
Gis Income	3.12	3.43
Growth Equity	5.77	6.34
Growth Oil and Gas	22.39	—
Guardian Growth	6.93	—
Harvard	6.25	6.85
IOS Intl	5.11	5.60
IOS Venture	3.31	3.62
Industrial Growth	5.32	5.85
International Growth	5.90	6.44
Investors Growth	9.96	10.89
Investors Intl Mutual	6.33	6.93
Investors Mutual	5.00	5.47
Ivest	13.48	14.73
Keystone Cda	5.59	6.15
xKeystone Cust S-1	16.26	17.74
xKeystone Cust S-4	3.89	4.26
xKeystone Cust K-2	4.47	4.88
xKeystone Polaris	3.15	3.45
xLexington Research	13.88	15.17
Magna Carta	1.78	1.93
Maritime Equity	2.86	3.13
Marlborough	3.90	4.26
Mutual Accumulating	4.90	5.39
Mutual Bond	8.72	9.13
Mutual Growth	4.32	4.75
Mutual Income	4.74	5.21
Natrusco	11.97	12.53
Natural Resources	6.95	7.60
N.W. Equity	4.85	5.33
N.W. Financial	3.67	4.03
N.W. Growth	4.54	4.99
xOne William Street	13.39	13.39
xOppenheimer Fd	7.07	7.73
Pension Mutual	6.81	7.46
xPerformance Plus	2.36	2.58
Planned Resources	5.24	5.76
Principal Growth	3.77	4.14
xPutnam Growth	9.00	9.84
Provident Mutual	6.21	6.80
Prov Stock Fd	4.97	5.44
Radisson	2.68	—
Regent Fund	7.95	8.69
Royfund	4.98	5.13
Sav Inv Pret et Rev	5.95	6.55
Sav Inv Am Pret	8.90	9.78
Spec	8.17	8.92
Taurus	4.48	4.92
xTechnol	6.66	7.26
Timed Investment Fund	6.20	6.20
United Accumulative	4.30	4.73
United Horizon	2.56	2.81
United American	1.90	2.09
United Venture	3.41	3.75
Universal Savings Equity	6.90	7.58
Western Growth	5.84	6.42
xWinfield Growth	3.69	4.03
Xanadu	3.56	3.90
York Fd of Cda	4.11	4.46

X—Fonds americains.

au comptoir

Ces cours ont été fournis par la Chambre de compensation des bourses de Montréal et Canadienne

Titre	Volume	Haut	Bas
Bald Mtn	500	.03	.03
Black Cricket	500	.38	.38
Chibex Mng	5,250	1.00	1.00
Clearwater	1,000	.15	.15
New Miller	2,000	.095	.095
Cons Computer	300	7.00	7.00
D L P Div	2,600	2.05	2.00
Fonds Fic Prf	182	6.00	6.00
Gold Hawk Exp	5,000	.22	.22
Gray Ind	100	2.25	2.25
Grt Lk Nick	3,000	3.875	3.75
Hughes Ind	100,000	.525	.525
Intl Systcoms	2,300	1.20	1.11
Jack Waite	16,000	.10	.07
Killarney	7,500	.18	.17
Medipak	3,900	1.10	1.05
Mistassini Ura	4,500	.50	.50
Morono	1,000	.20	.20
Murky Fault	10,500	.90	.80
Naganta	4,000	.27	.26
New Assoc Dev	12,500	.20	.17
Newbaska	4,000	.18	.18
N B Uran	1,300	1.15	1.15
New MILLER Pip	500	.06	.06
North Que Exp	8,000	.88	.78
Nouvelle	13,000	.60	.45
Peoples	2,800	10.50	10.00
Que Antim	2,000	.28	.27
Sheraton Min	2,000	.50	.42
Spar	100	1.45	1.45
Systems Dim	200	5.00	5.00
Troilus Mns	1,000	.23	.23
Unigesco B	1,000	1.95	1.90
Wellington	300	1.00	1.00
Wms Creek	24,000	.79	.75
Wright Bar	5,000	1.00	1.00

cours des changes

Cours des changes entre banques fournis par la Banque Canadienne Nationale

Pays	Monnaie	Cours
Afrique du Sud	Rand	1.434
Allemagne	Deutsche Mark	.2811
Angleterre	Livre	2.4353
Argentine	Peso	.2654
Australie	Dollar	1.1365
Autriche	Schilling	.0395
Belgique	Franc	.0206
Brésil	Cruzeiro Novo	.2245
Danemark	Couronne	.1361
Espagne	Peseta	.0148
France	Franc	.1849
Hollande	Florin	.2385
Italie	Lire	.001639
Japon	Yen	.002854
Mexique	Peso	.0817
Etats-Unis	Dollar	1.02 1/16
Norvège	Couronne	.1428
Nouvelle-Zélande	Dollar	1.1533
Suède	Couronne	.1969
Suisse	Franc	.2359

* En dollars canadiens

cours du dollar

MONTREAL – Le dollar américain, par rapport à la devise canadienne, hier, à la clôture du marché, était en hausse de 1-8 à $1.02 7-32.

La livre sterling aussi était en hausse de 5-16 à $2.43 7-8.

NEW YORK – La devise canadienne était en baisse, hier, de 5-32 à 97 55-64, par rapport au dollar américain, au regard de 97 31-32, la semaine dernière.

La livre sterling était en baisse de 1-32 à $2.38 19-32.

Dividende régulier

banque provinciale

AVIS est par les présentes donné que le Conseil d'administration de La Banque Provinciale du Canada a déclaré un dividende de quatorze cents ($0.14) par action sur le capital-actions versé de la Banque, pour le trimestre se terminant le 31 octobre 1970.

Ce dividende, portant le numéro 291, sera payable au bureau principal et à toute succursale de la Banque, le ou après le 2 novembre 1970, aux actionnaires inscrits dans les registres le 15 octobre 1970, à la fermeture des guichets.

Par ordre du Conseil d'administration,
Le vice-président et directeur général,
Raymond Primeau.

Montréal, le 16 septembre 1970.

Une atteinte à la libre entreprise

Le Conseil du patronat s'oppose aux plans conjoints de mise en marché des produits agricoles

Le Conseil du Patronat du Québec a affirmé hier à Montréal que les plans conjoints de mise en marché des produits agricoles étaient une atteinte à la libre entreprise.

Comparaissant devant la Régie des Marchés agricoles, le CPQ s'est dit d'avis que la Régie devrait différer sa décision au sujet de la création de plans-conjoints pour la production du porc et de la volaille jusqu'à ce que la Cour suprême se soit prononcée sur la constitutionnalité des législations commerciales adoptées par les provinces.

Témoignant à l'occasion des auditions préalables à l'implantation de tels plans-conjoints, le C.P.Q. a communiqué les conclusions préliminaires d'une étude qu'il est en voie d'effectuer sur la mise en marché des produits agricoles.

Ces principales conclusions sont les suivantes:

● La production agricole québécoise doit être agencée ou réagencée en fonction des exigences du marché et non en fonction des seules exigences des producteurs. L'agriculture doit être dans notre province un agent positif, dynamique, du progrès économique. Le Conseil du Patronat refuse de considérer l'agriculture comme simplement un mode de vie qu'il faut sauvegarder à n'importe quel prix.

L'objectif ultime de toute activité économique, dit le rapport, c'est la satisfaction du client, ou comme l'écrivait jadis Jean de Montchrétien, "l'accommodement des biens nécessaires à la vie."

Ce primat absolu du client est encore plus évident si nous nous interrogeons sur l'essence de l'entreprise. Qu'elle soit agricole, industrielle ou commerciale, la notion reste la même. L'entreprise a pour fin de placer les biens et services à la disposition du client, de répondre à une demande.

● La libre concurrence doit être restaurée sur les marchés agricoles. Il faut établir un échéancier pour la réduction graduelle des politiques de soutien de prix, comme c'est en voie de se réaliser dans les pays de la Communauté économique Européenne. Les entreprises agricoles doivent désormais être considérées en fonction de critères de stricte rentabilité.

C'est ignorer le fonctionnement de nos institutions économiques, soutient le CPQ, que de vouloir établir une rentabilité en manipulant le marché.

L'agriculteur québécois ne trouve pas grande faveur auprès du consommateur de cette province. Les quelque 6,000,000 de consommateurs d'ici n'achètent qu'environ 30% de leurs provisions dont la matière première est de provenance québécoise. (Enquête du Ministère de l'Industrie et du Commerce, Québec, décembre 1969). Pour la balance, ils accordent leur préférence à des produits en provenance de l'extérieur.

Toutes les pratiques commerciales restrictives du monde ne peuvent rien changer à ce choix du client ni augmenter la rentabilité des producteurs québécois.

Nos agriculteurs doivent répondre plus adéquatement à la demande du client; la rentabilité sera une conséquence, une dérivée des choix du marché.

Tous les agents économiques de la société doivent être à contribution pour épauler le reclassement, dans des rôles économiques utiles des agriculteurs dont les fermes donnent des résultats sous-marginaux.

Ici les auteurs de l'étude affirment que tout effort de manipulation des prix ou de contingentement des quantités offertes se traduit par des distorsions qui sont égales à l'écart qui existe entre l'équation du marché et les prétentions futiles que l'on avait en matières de prix ou de quantités.

Le marché où le vendeur offre en toute liberté et où l'acheteur demande en toute liberté est l'institution économique par excellence de notre société et il importe de sauvegarder cette institution pour le plus grand bien de toute la société.

● Les entraves de toutes sortes à la libre circulation des produits agricoles sur tout le territoire canadien doivent être éliminées graduellement. Par ailleurs, une prospection systématique des marchés pourrait s'avérer rentable.

La Cour Suprême est évidemment le seul tribunal qui puisse statuer valablement en cette matière. Etant donné l'importance de cette question pour des millions de consommateurs québécois, il y a lieu que le Parlement invite la Cour Suprême à considérer en priorité la constitutionalité des lois de marchés agricoles et à rendre jugement à cet effet.

Le Conseil du Patronat croit que la Régie devrait surseoir à sa décision d'autoriser la création de plans-conjoints pour la production et la vente du porc et de la volaille tant que la Cour Suprême ne se sera pas prononcée sur la validité des législations du commerce par les provinces.

Devant les résultats économiques relativement peu favorables des plans-conjoints, le Conseil du Patronat croit qu'il y aurait lieu d'étudier de nouvelles formes juridiques (i.e. les Sociétés mixtes d'intérêt agricole françaises et les "Interessen Gemeinschaft" allemandes pour associer les agriculteurs québécois et les industries para-agricoles en vue d'une meilleure satisfaction du consommateur.)

Les hausses de salaires

Des fonctionnaires fédéraux ont obtenu plus que la norme

OTTAWA (PC) – Plus de 1,200 fonctionnaires des services spécialisés de l'administration fédérale ont obtenu des hausses de salaires supérieures au plafond de 6 p.c. fixé par le gouvernement, a annoncé hier l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada.

Il s'agit d'économistes, de sociologues, de statisticiens et de mathématiciens, qui ont obtenu, pour un contrat de deux ans, de 7 à 8 p.c. d'augmentation pour la première année et de 6 à 7 p.c. pour la seconde. La convention entre en vigueur le 30 juin 1972.

Ceux des services économiques, sociologiques et statistiques, dispensent des conseils économiques et financiers au gouvernement et à l'entreprise privée. Les mathématiciens, eux, s'occupent de la mise au point ou de l'application de méthodes mathématiques et de mathématiques statistiques.

La décision a été prise par un tribunal d'arbitrage de la fonction publique, présidé par le juge André Montpetit, lequel était assisté par M. Jean Massicotte, de Montréal, et du prof. Arthur M. Kruger, de Toronto.

A l'origine, l'Institut avait demandé une augmentation d'un an. Le gouvernement avait alors offert de signer une convention de deux ans, ne comportant aucune augmentation pour la première année et 2 p.c. pour la deuxième. C'est ainsi que l'affaire fut portée en arbitrage, en juillet.

En plus des augmentations salariales, le tribunal d'arbitrage a estimé nécessaire d'accorder à ces fonctionnaires un congé annuel de 4 semaines après 15 années de service, et de 5 semaines, après 30 années.

les obligations

Cours des titres les plus en demande parmi les émissions récentes

à la clôture le 8 octobre 1970

			offre	demande	rend.
Canada	7	1er fév. 1973	100.85	100.85	6.55
Canada	6½	1er juil. 1973	99.75	99.85	6.56
Canada	7	15 juin 1974	99.625	99.875	7.04
Canada	7¼	1er juil. 1975	99.25	99.50	7.38
Canada	7	1er sept. 1977	96.75	97.25	7.52
Canada	4½	1er sept. 1983	73.875	74.125	7.69
Québec	9¼	1er juin 1977-91	99.50	100.00	9.25
Hydro-Ont.	9	30 juin 1990-95	99.50	102.375	8.76
Bell Tel.	9	15 janv. 1976-89	100.00	103.00	8.67

Le conflit de l'uranium

M. Roman poursuit 3 membres du cabinet fédéral

TORONTO (PC) – La bataille juridique Ottawa-Roman se continue. En effet, le magnat canadien de l'Uranium, M. Stephen Roman, a intenté deux poursuites, jeudi contre trois membres du cabinet fédéral.

Roman Corporation, principal actionnaire de Denison Mines Ltd., a intenté une poursuite en dommages contre le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, et contre son ministre de l'Energie, M. J. J. Greene, pour avoir empêché la vente d'actions de la Denison Mines à une entreprise contrôlée par des intérêts américains.

D'autre part, Denison a intenté une poursuite contre le ministre fédéral de la Justice, M. John Turner, demandant que l'amendement apporté à la Loi sur le contrôle de l'énergie atomique soit déclarée ultra-vires, c'est-à-dire ne ressortissant pas de l'autorité du Parlement canadien.

Les deux poursuites réclament les frais de cour, mais seule la poursuite intentée par Roman Corp. réclame des dommages.

On ne sait pas quand ces brefs doivent être servis. En fait, ils peuvent l'être en dedans d'un an, après quoi les défendeurs doivent formuler une déclaration de défense à laquelle les demandeurs peuvent répondre. Si le litige doit se rendre en cour, la date du procès est alors fixée.

On se rappellera que le gouvernement fédéral, en mars dernier, a empêché une vente de 25 pour cent des intérêts de Denison Mines Ltd. à la Hudson's Bay Oil and Gas Co., de Calgary, entreprise contrôlée à 66 pour cent par la Continental Oil Ltd., du Delaware.

Roman Corporation est contrôlée à 28 pour cent par M. Stephen Roman, qui est également président de Roman Corp. et de Denison Mines Ltd.

La transaction aurait rapporté à Roman Corporation une somme approximative de $104 millions en espèces, en plus d'un bloc d'actions de la Hudson's Bay Oil and Gas Co.

Le gouvernement avait bloqué la transaction en édictant un règlement qui limite à 33 pour cent la part d'intérêts étrangers dans les compagnies canadiennes d'uranium, et à 10 pour cent, dans le cas d'intérêts privés.

UNIVERSITÉ DE SASKATCHEWAN
CAMPUS REGINA
a un poste vacant pour une
SECRÉTAIRE BILINGUE

C'est un poste permanent dans le département des Langues modernes et qui offre d'excellentes chances de carrière.

La candidate doit parler et écrire couramment le français et l'anglais, capable de dactylographier rapidement et correctement dans les deux langues.

Salaire: $298-440. par mois. Le salaire sera déterminé d'après les qualifications et l'expérience, lors de l'entrevue.

Les candidates sont priées de soumettre un curriculum vitae, mentionnant études et expérience à:

Mlle J. M. Blake,
Directrice du personnel,
Campus Regina, Université de Saskatchewan,
Regina, Saskatchewan.

DÉCÈS DE M. FREDERICK KRUG

Monsieur Frederick Krug, autrefois Président et Président du Conseil d'Administration du Comité Exécutif de Canadian International Power Company Limited, est décédé jeudi, 8 octobre 1970, à sa résidence d'été de Underhill, Vermont, après une courte maladie. Il aurait eu 77 ans le 12 octobre. Il demeurait au 1080, Fifth avenue, Cité de New York.

Monsieur Krug est né dans la Cité de New York de parents immigrants peu fortunés. Il fit ses études au Cooper Union de New York et compléta ses études en Génie électrique à l'Institut des Mines et de la Technologie du Nouveau-Mexique à Socorro, Nouveau-Mexique, en 1917. Ses relations très étroites avec le Cooper Union persistèrent toute sa vie, en occupant le poste de Président du Conseil de Direction des Sociétés d'Avancement, de 1963 à 1965, et comme membre du Conseil des Gouverneurs de l'Association des Anciens. Cooper Union lui décerna en 1959 la plus haute récompense annuelle, The Gano Dunn Medal pour Réalisation Professionnelle et de nouveau, en 1966 le "Alumnus of the Year".

Monsieur Krug fit une carrière de 20 ans en Amérique latine où il fut embauché comme ingénieur électricien par la New York & Honduras Rosario Mining en Honduras, Amérique centrale. Déménageant à Porto Rico en 1922, son plus grand défi de sa carrière fut, lors des fameux ouragans tropicaux de 1928 et 1932 alors que les deux usines hydro-électriques de la compagnie furent détruites. Au cours de son séjour de 15 ans à Porto Rico, il fut nommé Vice-Président et Directeur général de Porto Rico Railway Light et Power Company à San Juan. Il trouva même le temps de s'occuper d'activités communautaires en devenant Président du Conseil d'Administration et Président du Club Rotary, de la Chambre de Commerce, Insular Police Commission et Council Boy Scouts de Porto Rico. Il fut fiduciaire de l'Institut Polytechnique de Porto Rico; maintenant Université Interaméricaine.

En 1934 il s'établit à Montréal, Canada, où il fut nommé surveillant de Compagnies d'utilité publique américaines-latines pour Montreal Engineering Company, Limited. En 1940, il devint Directeur Général de cette compagnie, laquelle s'était engagée surtout dans l'entretien d'un groupe de compagnies d'électricité possédées par le financier canadien, feu I. W. Killam.

Son principal intérêt demeura en Amérique latine, et lors de la formation en 1956 de la Canadian International Power Company Limited, il prit tout l'actif de l'International Power Company Limited, et devint son premier Président. Il prit sa retraite en 1962, mais demeura quand même Directeur et Président du Conseil d'Administration du Comité Exécutif.

En 1961, il retourna établir résidence à New York où il continua à être activement intéressé dans l'amélioration des relations entre les peuples de l'hémisphère occidental.

Voici les noms des compagnies pour lesquelles il s'est dévoué en tant que Directeur; Canadian International Power Company Limited, Montreal Engineering Company, Limited, Royal Securities Corporation Limited, The United Corporation, Jackson & Moreland International, Inc. et Arcturus Investment & Development Limited.

Il fut aussi membre de Dominion-Douglas Church à Montréal, et membre actif de The Brick Presbyterian Church à New York.

Lui survivent, son épouse Doretta, avec qui, il célébra en 1969 ses noces d'or, un fils, Franklin, une fille, Mme Elsie Senuta, deux soeurs; Mme Emilie Korf et Mme Ella Sliker, ainsi que huit petits-enfants.

Au lieu de fleurs, des dons à l'Institut des Recherches du Cancer de New-York, seraient appréciés.

toronto

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Abel Black	100	280	280	280	
Abitibi	8423	$7 3/4	7 1/2	7 1/2	– 1/8
Acklands	2260	$7 1/4	7 1/8	7 1/8	– 3/8
Acklnd 2p	225	$11	11	11	– 1/2
Acres Ltd	1935	$7	7	7	
Acres A pr	580	$32 1/4	31 1/2	31 1/2	– 1/2
Acres wt	310	145	140	145	+20
A.G.F.M	400	$7	7	7	– 1/8
Agra Ind	300	$5 1/8	5 1/8	5 1/8	+ 1/8
Alta Gas T	z211	$47	46 1/4	47	
Alta G D p	20	$129 1/2	129 1/2	129 1/2	– 3/4
Alta Nat	z25	$23 1/2	23 1/2	23 1/2	
Algo Cent	3060	$9	8 7/8	8 7/8	– 1/8
Algoma St	5970	$13 1/8	13	13	– 1/2
Alcn Al	12235	$22 1/2	22	22	– 1/2
Alcan pr	235	$26 1/4	26 1/4	26 1/4	– 1/8
Allarco Dv	400	$5	485	5	
Almin Cp	z20	$32 1/2	32 1/2	32 1/2	
Anglo-cn	900	460	460	460	–10
Ang CT 4 1/2	25	$27 1/2	27 1/2	27 1/2	– 1/2
Ang CT 315	300	$40	40	40	+ 1
Anthes C p	27	$74 1/2	74 1/2	74 1/2	+4 1/2
Aquitaine	4670	$25 1/4	24 3/4	25	
Args 250 p	50	$31	31	31	– 1/4
Args 260 p	25	$32 1/2	32 1/2	32 1/2	
Argus B pr	25	3/4	34	34	
Asbestos	56	$27 1/8	27 3/8	27 3/8	– 1/4
Atco Ind	485	$11 1/8	11	11 1/8	+ 1/8
Atl Sugar	1170	$7 1/8	7 1/4	7 1/4	– 1/8
Atl Sug A	z100	$14 1/8	14 1/8	14 1/4	
Atl Sug w	400	210	205	205	– 5
Bahama	5600	30	29	30	+ 2
Bank Mtl	2532	$15 1/8	15 1/4	15 1/8	
Bank N S	3536	$19 1/4	19 1/2	19 3/4	– 1/8
Beavr Eng	200	$5 1/4	5 1/2	5 3/4	
Beaver L	525	$13 1/4	13 1/2	13 1/2	
Becker B p	675	$8 1/4	8 1/2	8 1/8	– 1/8
Beldng w	100	210	210	210	– 5
Bell Canad	5601	$44	43 1/4	43 3/4	– 1/8
Bell A pr	328	$50 1/2	50 1/4	50 1/4	
Biltmore p	100	11	11	11	+ 1
Block Bros	2650	355	345	350	–10
Bombrdier	350	$14 1/4	14 1/2	14 7/8	+ 1/8
Bow Valy	1745	$18 1/2	17 1/2	18	+ 1/4
Bramalea	5025	365	355	360	
Bramal w	1470	245	240	240	–20
Brscn	77736	15	13 1/4	14	– 1
Brdg Tank	200	220	220	220	–15
Bright	110	12 1/2	12 1/2	12 1/2	
BC Forest	1660	$24 1/4	24 1/8	24 1/4	+1 1/2
BC Sugar	350	$15 1/8	15 1/2	15 7/8	+ 1/8
BC Phone	26	$61 1/2	61 1/2	61 1/2	– 1/2
BCPh 4¼ p	z1	$60	60	60	
BCPh 4.84	400	$17 1/2	17 1/2	17 1/2	+ 1/2
BCPh 5.15	50	$66	66	66	
BCPh 6.80	300	$23 1/4	23 1/4	23 1/4	
Brinco	16330	$5 1/2	5 1/2	5 1/2	– 1/8
Bruck A	100	$14	14	14	– 1/8
Bruck B	100	$7 1/2	7 1/2	7 1/2	
Burns Fds	2200	$9 1/8	9	9 1/8	– 1/8
Cad Dev	1350	$7 1/4	7 1/4	7 1/4	– 1/8
Cad Dev b p	z65	$18 1/8	18 1/4	18 1/4	
CAE Ind	700	475	465	475	+ 5
Calgary P	925	$25 1/8	25	25 1/8	+ 1/8
Calgy 540 p	z5	$93	93	93	
Calvrt Dle	100	110	110	110	
Campeau	900	395	395	395	
CD Sugar	100	$30 1/4	30 1/8	30 1/8	+ 1/8
Can Cem L	475	$34 1/4	34	34 1/4	+ 1/4
Can Malt	500	$21 1/4	21	21	
C Packrs	100	$21 1/2	21 1/2	21 1/4	+ 1/8
Can Perm	305	$10 1/2	10 1/8	10 1/8	– 1/8
CSL	200	$25	25	25	+ 1/8
Cdn Brew	3330	$7 1/8	7 1/2	7 5/8	– 1/8
C Brew Ap	50	$29 1/8	29 1/8	29 1/8	+ 1/4
C Brew Bp	170	$34	33 1/2	33 1/2	–1 1/4
Cdn Can A	465	55	495	495	
CC Manag	500	$11	11	11	+ 1/4
Cdn Equty	200	$8	8	8	
C Curtis	3670	70	66	70	+ 3
Cdn Food	z60	425	425	425	
Cn Food 1p	z5	$32	32	32	
Cn Food 2p	z5	$32	32	32	
C Found	z2	300	300	300	
C Found pr	z3	$12	12	12	
CG Invest	305	$56	56	56	
C Goldie	2850	490	480	485	+ 5
C Hydro	725	$16	15 7/8	16	
C Imp Bank	5230	$20 1/4	20 1/8	20 1/8	+ 1/8
CGOL	13594	$10 1/8	10 1/2	10 1/2	– 1/4
CIL	570	$9 1/2	9 1/2	9 1/2	
CP Inve pr	2187	$24 1/4	24	24 1/4	+ 3/8
CP Inve w	1620	515	505	510	–10
CPR	4230	$64 1/4	63	63 1/4	+ 1/4
CPR $3 pr	1925	$9	8 7/8	8 7/8	+ 1/8
CPR UK p	100	$5 1/2	5 1/2	5 1/2	– 1/8
CRenol A p	180	$17 1/4	17 1/4	17 1/4	– 1/4
Cdn Tire	225	$25	25	25	+ 1/8
Cdn Tire A	1375	$23 1/8	23 1/8	23 1/8	– 1/8
C Util w	100	600	600	600	
C Vickers	200	$7	7	7	
C Westing	200	$8 1/8	8 1/8	8 1/8	+ 1/8
Canron	1000	$13 1/4	12 1/2	12 1/2	– 1/2
Capit Div	600	110	105	105	
Cara	2450	$5 1/2	5 1/2		
Carrier w	100	325	325	325	+25
Casidy A p	100	$7 1/4	7 1/4	7 1/4	
CDP Com	932	250	220	250	+70
Chemcell	1450	460	450	460	
Chemcl 1 p	100	$12 1/4	12 1/2	12 1/2	+ 1/4
Chem 175 p	100	$19 1/2	19 1/2	19 1/2	+ 1/8
Chrysler	3250	$26	25	25	– 1
CHUM	175	450	450	450	
CHUM B	350	$6	5 3/4	5 3/4	
Columbia	150	$6 3/8	6 3/8	6 3/8	– 1/8
Columbi p	750	$15 3/4	15 1/2	15 3/4	+ 1/4
Cominco	4010	$20 1/8	19 7/8	20 1/4	+ 1/4
C Holiday I	725	$9 3/8	9 1/8	9 3/8	+ 1/8
Compro	100	210	210	210	
Comtech	2600	155	150	150	– 5
Con Bath	1120	$10 3/4	10 1/4	10 3/8	
Con Bath p	900	$15 1/2	15 1/4	15 1/4	– 1/2
Con Bath w	2800	75	70	70	
C Bath 68 w	1450	320	315	320	
Con Bldg	1110	120	120	120	
Con Textle	145	$13 3/4	13 1/8	13 3/8	– 1/2
Con Distrb	225	$17 1/8	17 1/8	17 1/8	– 1/8
Cons Gas	7590	$18	17 1/2	17 1/2	– 1/8
Corby vt	650	$24 1/4	24	24 1/8	
Cornat Ind	800	125	120	125	+ 5
Coronatn	900	125	125	125	+ 5
Corontn p	1000	160	160	160	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Corp Food	100	$5	5	5	
Cr Food A	75	$28	28	28	+ 1/2
Costain R	200	490	480	490	+15
Crain R L	200	$12 1/2	12 1/2	12 1/2	+ 1/4
Crestbrk	455	$7 1/8	7 1/8	7 1/8	– 1/4
Crwn Trst	z5	$9	9	9	
Crow Nest	505	$47	47	47	– 1
Crush Intl	1700	$13 1/4	12 3/4	13 1/4	+ 1/4
Cummngs	100	$12 1/2	12 1/2	12 1/2	
Cygnus A	955	$5 1/8	5	5	– 1/8
Cygnus B	560	$5 3/8	5 3/8	5 3/8	
Dale-R	300	480	480	480	–10
Debhld B p	75	$72 1/2	72 1/2	72 1/2	+ 1/4
Distl Seag	3211	$50 1/4	50	50	
Dome Pete	930	$70 1/2	70	70 1/2	– 1/2
D Bridge	1700	$16 1/2	16 3/8	16 1/2	+ 1/4
D Fabric p	100	300	300	300	
Dofasco	6211	$21 3/4	21 3/8	21 3/8	– 1/8
Dom Glass	z25	$12 1/2	12 1/2	12 1/4	
Dom Store	1595	$10 3/4	10 3/8	10 3/4	+ 1/8
Domtar	4358	$14	13 3/4	13 7/8	
D Textile	1450	$13 1/4	13	13	– 1/4
Douglas L	100	230	230	230	–15
Dover Ind	z100	$11	10 1/4	10 3/8	
Dupont	840	$15 1/2	14 3/4	15 1/2	+ 1/4
Dylex Div	1431	$5 1/2	5 1/4	5 1/2	+ 1/2
Dylex D A	2550	425	410	410	+10
Econ Inv	190	$12 1/8	12 1/8	12 1/8	+ 1/8
Eddy Mtch	z25	$13 3/4	13 3/4	13 3/4	
E-L Fin	580	$6	6	6	– 1/8
E-L Fin w	125	205	205	205	–10
Electro ltd	375	$17 1/2	17 3/8	17 3/8	– 1/8
Exquisite	221	$8	8	8	
Falcon	2372	$148 3/4	147	148 3/4	+ 3/4
Fam Play	1950	$10	9 1/2	9 1/2	– 3/8
F Play w		See list below.			
Fed Farm	3200	160	150	160	
Fed Grain	810	$6 3/8	6 1/8	6 3/8	
Fleet Mfg	500	98	95	98	+ 1
Fleetw'd	225	$6 7/8	6 7/8	6 7/8	– 1/8
Ford Cnda	1770	$67	66	66 1/4	+ 3/4
F Seasons	125	$8 3/4	8 3/4	8 3/4	– 1/4
Fraser	579	$23 1/2	23 1/2	23 1/2	+ 1/2
Galf Mt Irn	300	$7 1/2	7 1/4	7 1/2	+ 1/2
Gaz Metr	300	$5 1/8	5	5	– 1/8
Gaz M 66w	1100	210	200	200	– 10
Gdn Mang	400	$6 3/4	6 1/2	6 3/4	+ 1/2
GMC	z46	$76	75	76	
Genstar L	1565	$8 1/4	8 1/2	8 1/2	
Gnstar L w	300	230	225	230	+ 10
Glendale	500	465	460	460	– 35
Glengair	100	200	200	200	– 5
Genair A w	300	90	90	90	
Glenair U	100	6	6	6	
G Mckay A	300	$5 1/8	5 3/8	5 3/8	
Greb Ind	200	$6 1/2	6 1/2	6 1/2	
GL Paper	300	$18	18	18	
GL Power	100	$16 1/4	16 1/4	16 1/4	+ 1/4
GN Capital	400	$6 1/2	6 1/4	6 1/4	– 1/4
Gt West Int	910	385	375	375	
gt W Life	626	$41	40	40 1/2	+ 1/2
Greyhnd	453	$11 1/2	11 1/8	11 1/8	– 1/8
Grissol F	100	$5 1/8	5 1/8	5 1/8	– 1/8
Guar Trst	z95	$8 1/2	8	8 1/4	
Gulf Can	4905	$18 3/4	17 3/8	18 1/4	– 1/4
Hardee	420	80	80	80	
Hard Carp	210	111	111	111	
Hard Crp A	1550	$11 1/4	10	10	– 1/2
Harlequin	325	300	300	300	
Harris F S	100	225	225	225	+25
Hrvey F	24450	98	90	98	+ 3
Hawker S	1100	215	210	215	
Hays Dna	1600	$7 3/8	7 1/4	7 1/4	– 1/2
Home A	7548	$21 1/2	20 3/8	20 3/8	– 1/2
Home B	1350	$21 1/4	21 1/2	21 1/2	
Home Pit	100	205	205	205	
Howdn DH	200	205	205	205	+ 5
H Bay Co	5860	$14 3/4	14	14 1/8	– 3/8
HB Oil Gas	34845	$42 1/4	41	41	– 1/2
HB Oil G pr	165	555	55	55	
Hunter D	z25	$8 3/8	8 3/8	8 3/8	
Huron Eri	1400	$17 1/4	17 1/4	17 1/4	
Husky Oil	6380	$13 3/4	13 3/8	13 3/8	– 3/8
Husky D pr	25	$39	39	39	+ 1
Husky D w	2500	730	725	730	–15
Imp Gen	100	280	280	280	–20
Imp Life	z5	$140	140	140	
Imp O	14274	$19 1/4	19	19 1/4	+ 1/4
Imp Tob	1200	$14 1/8	14 1/4	14 1/4	– 1/8
Income Di	800	$7	6 3/4	7	+ 1/8
Indal Can	5200	$6	6	6	
Indl Accept	4025	15 1/2	15 1/2	15 1/2	
In Acc wt	3650	575	570	575	+ 15
Ind Adhes	300	$11 1/4	11 1/4	11 1/4	
Ingersol	380	$8 1/8	8 1/8	8 1/8	
Inland Gas	180	$10 1/8	10 1/8	10 1/8	– 1/8
Inter-City	1100	$8 1/2	8 3/8	8 1/2	+ 1/8
Intr City pr	800	$15 1/2	15 1/8	15 1/2	+ 1/8
Intr Cty w	500	280	270	270	+ 5
Intrmetco	700	335	325	325	+10
IBM	95	$300 1/2	300	300 1/2	– 5
Int Nickel	9343	$45 1/2	44 1/2	45 1/8	+ 1/8
I Util	16267	33	32	32 1/2	– 3/8
Int Util A	300	35	34 1/2	34 1/4	– 1
Int Util pr	z25	$28 1/4	28 1/4	28 1/4	
Int Div	1300	115	105	115	+15
Intpr Pipe	8200	$25 1/4	24 1/8	25 1/8	+ 1/8
Int Pipe w	1900	$13 1/4	12 1/8	12 1/8	– 1/8
Intpr Steel	4600	$7 1/2	7	7 1/4	+ 1/4
Inv Group	150	$7 1/2	7 1/2	7 1/2	– 1/8
Inv Grp A	600	$7 1/2	7 1/8	7 1/8	– 1/8
Inv Grp 5 p	z10	$17 1/8	17 1/8	17 1/8	
In Ovrseas	200	440	440	440	
IOS Ltd	3990	170	165	170	
ITL Ind	600	480	480	480	
Ivaco Ind	700	$8 3/4	8 1/4	8 3/4	
IWC Ind	1500	225	220	225	+ 5
Jefferson	2170	$11 3/4	11 1/2	11 1/2	– 1/4
Jeffersn w	3125	400	390	395	– 5
Jockey C	400	365	365	365	– 5
Jockey 2 p	100	$6 7/8	6 7/8	6 7/8	+ 1/8
Kaiser Re	975	$11	10 7/8	11	+ 1/4
Kaps Tran	2850	$10 1/2	10 3/8	10 1/2	
Keeprite P	200	$10 3/8	10 1/4	10 3/8	– 1/8
Kenting	200	$6 1/4	6 1/4	6 1/4	+ 1/4
Koffler	1200	$11 7/8	11 1/4	11 7/8	– 1/8
Labatt	3364	$21	20 7/8	21	
Labatt pr	935	$22 1/2	22 1/4	22 1/4	– 1/4
Lafarge	z50	$12 1/4	12 1/4	12 1/4	
Laidlaw M	280	$8 1/4	8 1/8	8 1/4	
LOnt Cem	100	185	185	185	+ 5

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Laura Sec	185	$8 1/2	8 1/2	8 1/2	
Lau Fn 140	z75	$16	16	16	
Leigh Inst	9700	$9 3/8	9 3/8	9 3/8	– 1/8
Leons Frn	200	420	420	420	
Life Inves	100	$7 3/4	7 3/4	7 3/4	+ 1/4
Life Inv w	1700	115	110	115	
Living w	z108	425	405	425	
Lob Co A	660	$5 7/8	5 7/8	5 7/8	+ 1/8
Lob Co B	710	$6	6	6	
Lob Co pr	100	$32 1/2	32 1/2	32 1/2	
Lob G A pr	200	$19 1/2	19 1/2	19 1/2	
Lob G B pr	z50	$20 1/2	20 1/2	20 1/2	
Lob Inc	500	$6 7/8	6 7/8	6 7/8	+ 1/8
Loeb M	1025	$5	490	490	
Maclarn A	200	$19 1/2	19 1/2	19 1/2	
Maclean H	500	$10 1/2	10 1/8	10 1/2	+ 3/8
MH Cable	250	405	405	405	
MB Ltd	2778	$25 1/8	24 3/4	24 3/4	– 3/8
Magna El	2325	400	400	400	
Magnetcs	3100	120	115	115	– 5
Maher pr	1050	$7 3/4	7 3/4	7 3/4	+ 1/4
Major H D	200	170	170	170	
Manoir In	1000	100	100	100	
M Lf Mills	435	$14	14	14	+ 1/2
Maritime	232	$16 3/8	16 1/4	16 1/4	– 1/4
Markboro	1212	$6	5	5	
Markbro w	200	170	170	170	
Mass-Fer	4753	$10 7/8	10 3/8	10 7/8	
MEPC	400	410	410	410	– 5
MEPC w	6100	110	100	110	+10
Melchers	600	$14	13 1/2	13 1/2	– 1/2
Met Trust	z11	$15 3/8	15 1/8	15 3/8	
MPG Inv w	200	60	60	60	+10
Microsyst	1428	$5 3/8	5 1/8	5 1/8	– 1/8
Milt Brick	100	440	440	440	–10
Molson A	777	$13 7/8	13 3/4	13 7/8	
Monenco	z50	$6 1/2	6 1/2	6 1/2	
Mnt Trst	400	$10 3/8	10 1/4	10 3/8	+ 1/8
Moore	6411	$32 7/8	32	32 1/8	+ 1/8
Morse A	100	$10	10	10	+ 1/2
Murphy	100	$7 1/4	7 1/4	7 1/4	– 1/8
Mrphy pr	100	$24	24	24	– 1/4
Murritt B	1200	$6 3/8	6 1/2	6 3/8	+ 1/8
Nabrs Dig	505	$14 7/8	14 3/8	14 3/4	
NaChrs I	1075	$5 1/4	5 1/4	5 1/4	– 1/4
Nat Drug	100	$6 1/4	6 1/4	6 1/4	– 1/8
Nat Trust	350	$20	20	20	– 1/2
Neonex I	1600	340	325	325	– 5
N Provid D	2700	63	63	63	+ 2
Noranda	3615	$28 3/4	28 1/2	28 1/2	– 1/8
NCtrl G	20010	$14 1/2	14 3/8	14 1/2	
Nor Ctl B p	600	$30 3/8	30 1/4	30 3/8	– 1/8
Nor Ctl w	600	800	790	795	
NW Util p	z2	$50 1/2	49 1/4	50 1/2	
NuWest H	100	435	435	435	
Ocean Cm	267	$18 5/8	18 1/2	18 3/4	+ 1/2
Oil Patch	3100	415	400	400	– 25
Orlando R	z25	$6 3/8	6 3/8	6 3/8	
OSF Ind	3375	$6 1/8	5 7/8	6 1/8	
Oshawa A	1495	$14	13 3/8	13 5/8	– 1/4
Oshawa w	700	275	260	270	
Overlnd pr	z50	$16 3/4	16 3/4	16 3/4	
Overlnd 2 p	100	315	315	315	+20
Pac Pete	4465	$29 1/2	28 7/8	29	
Paragon	200	375	375	375	–25
Peace Riv	1800	130	125	130	+ 5
Pembina	100	$23	23	23	– 1/4
Petrofina	127	$17 7/8	17 3/8	17 3/8	– 1/8
Phillips Cb	700	$9	9	9	
Iitts EAG	½??	1/8	2 1/8	10 1/8	10 1/8	– 1/8
Pow Corp	3562	$6	5 7/8	6	– 1/8
Pow Crp pr	125	$28 3/8	28 3/8	28 3/8	+ 3/8
Pow C 5 pr	800	$8	8	8	
Prem Iron	450	$6 1/2	6 1/2	6 1/2	+ 1/4
Price Com	715	$8 1/2	8 1/4	8 1/4	– 1/4
Quinte A	500	180	180	180	–10
Rank Org	975	$16 1/8	15 3/4	16 1/8	+ 1/8
Readers D	1240	$6 3/8	6 1/2	6 3/8	+ 1/8
Reichhold	200	$6 1/4	6	6 1/4	+ 1/4
Reitman	100	$21 1/2	21 1/2	21 1/2	+1 1/4
Reitman A	120	$19	19	19	+ 1
Revelstk p	z10	$13 3/4	13 3/4	13 3/4	
Rileys D	300	155	155	155	– 5
Rolland	100	460	460	460	–15
Ronald Fd	100	$12	12	12	
Rothman	3775	$13 1/8	13 1/2	13 3/8	+ 1/4
Rothmn w	2140	325	300	325	+ 5
Rothm A p	60	$70 3/4	70 3/4	70 3/4	– 1/4
Rothm B p	3955	$16 3/8	16 1/8	16 3/8	
Royal Bnk	4666	$23 1/8	22 7/8	23	– 1/8
Royal Trst	1551	$27 1/2	27 1/4	27 3/8	+ 1/8
Ryl T r	31069	84	77	77	– 6
Russell H	250	$17 1/4	17 1/4	17 1/4	
Russl H p	200	$20 1/4	20 1/4	20 1/4	
St Maur	20200	90	84	90	+ 5
Sandwell	300	$7 3/8	7 3/4	7 3/8	+ 1/8
Sayvette	200	310	310	310	
Schneid	100	$9 3/4	9 3/4	9 3/4	+ 1/2
Scintrex	100	475	475	475	
Scot York	100	$12 3/8	12 3/8	12 3/8	
Scotts	250	$9	9	9	+ 1/2
Seaway M	100	$8 1/8	8 1/8	8 1/8	+ 1/8
Seaway pr	1560	$5	5	5	
Seaway w	443	70	70	70	
Shaw Pipe	400	$9 1/8	9	9	
Shell I p	12360	$31 1/8	29 3/4	31 1/8	+1 3/8
Shell Inv w	3846	$15 3/8	15 1/8	15 1/4	+ 1/8
Shell C	10560	$34	33 1/4	33 3/8	– 3/8
Shepherd	300	360	360	360	
Shully's	700	450	410	440	+40
Silverwd A	350	$16 1/4	16 1/4	16 1/4	
Simpsons	5695	$17 3/4	17 1/2	17 3/4	+ 1/2
Simpson S	565	$22	22	22	– 1/8
Skyline H	250	$7 1/8	7 1/8	7 1/8	– 1/8
Slater Stl	3120	$13 1/4	13	13 1/4	
Slab pr z	25	$12 1/2	12 1/2	12 1/2	
Southam	200	$55	54 1/2	55	+1 1/2
St Brodcst	250	$11	11	11	+ 1/4
Steel Can	7104	$23 7/8	23 3/8	23 3/4	– 1/4
Steetley I	25	$25	25	25	
Steinbg A	200	$14 3/4	14 3/4	14 3/4	
Ster Trust	300	$7	7	7	+ 1/2
Suptst com	800	$13	13	13	+ 1/8
Suptest od	890	$42	42	42	
Teledyne	3375	$7 1/4	6 1/2	7	+ 1/4
Texaco	4448	$26 1/2	26 1/4	26 1/2	+ 1/4
Thom Nes	130	$19	19	19	
Thom N pr	200	$45 3/4	45 3/4	45 3/4	+1 1/2
Toromont	800	84	82	82	– 3
Tor Dm Bk	1042	$20	19 3/4	19 3/4	– 3/8
Towmart	125	50	50	50	
Traders A	1725	$10	10	10	
Traders 5 p	100	$21 1/2	21 1/2	21 1/2	+ 3/4
Trader A p	200	$19 1/2	19	19 1/2	– 1/2
Trader 65 w	350	70	70	70	
Trader 66 w	400	225	215	215	–15
Trader 69 w	100	235	235	235	–10
Transair	440	330	325	330	
Tr Can PL	2280	$33 1/4	32 3/4	33	
Tr Can Pl p	145	$40 1/2	40	40	– 1/2
Tr Can P w	800	$12 1/8	11 3/4	12 1/8	+ 3/8
Trans Mt	3960	$18 3/4	18 1/2	18 1/2	– 1/4
Trizec w	1000	41	41	41	+ 1
Tru-Wall	200	225	225	225	
Un Carbid	910	$13 1/8	13 1/4	13 1/4	– 1/4
U Gas	27133	$15	14 7/8	15	
UGas A pr	40	$37	37	37	
U Corp B	1100	$15 1/2	15 1/8	15 1/2	
Un Fn Mgt	z50	$6 1/4	6 1/4	6 1/4	
Un Wburn	z31	$5 3/8	5 3/8	5 3/8	
U Sections	1200	$7	7	7	
Van Der	2400	$5 7/8	5 1/2	5 7/8	+ 1/2
Van Ness	100	78	78	78	+ 3
Versafd	300	$7 3/4	7 3/8	7 3/4	
Venpower	500	62	62	62	+ 2
Versatile	200	370	370	370	+ 5
Versatil A	100	230	230	230	–20
V Wood A p	200	$6 1/4	6 1/4	6 1/4	– 1/4
Villcentre	200	$7 1/4	7 1/4	7 1/4	– 1/8
Wainoco O	100	380	380	380	–10
Walk GW	2705	$44	43 1/2	43 7/8	
Weldwod	100	$15 1/2	15 1/2	15 1/2	
Wstburne	331	$7 7/8	7 3/4	7 3/4	
Wbur A p	920	$26 1/8	25 3/4	26	
Westc'st	3010	$22 1/2	22	22 1/8	– 1/4
West Ind	1700	150	145	150	+ 5
W Cdn Seed	1800	270	265	265	– 5
W Elec E	200	285	280	285	+ 5
W Pacific	1600	$5 1/8	5	5 1/8	+ 1/8
Weston	2626	$23 1/2	22 3/8	23 1/8	+ 1/2
White Pas	z45	$17 3/4	17 3/4	17 3/4	
White P w	100	440	440	440	+ 5
Woodwd A	1600	$16 1/2	16 1/2	16 1/2	
Zellers	2000	$11 1/8	11 1/8	11 1/8	– 3/8
Mines					
Acme Gas	7100	8	8	8	
Advocate	500	215	215	215	
Agnico	3247	240	231	235	– 5
Akaitcho	3000	60	59	60	+ 2
Allied Mng	663	69	69	69	+ 3
Ang U Dev	6200	54	51	51	– 2
Area A	500	210	210	210	
Armore	1100	12 1/2	12 1/2	12 1/2	
Asoc Porc	2066	32

l'information sportive

Au hasard des nouvelles

CASSIUS CLAY a de nouveau eu gain de cause: les organisateurs de son combat de rentrée, le 26 octobre à Atlanta, contre Jerry Quarry, donneront à l'arène les dimensions maxima autorisées par les règlements, soit 19 pieds et 8 pouces de côté. "On croit que ce sera un avantage pour Clay mais, en fin de compte, ça tournera au mien. Il va pouvoir courir pendant cinq à six rondes, mais après..." telle fut la réaction de Jerry Quarry que Paul Caruso, son avocat-conseil, qualifie de meilleur boxeur blanc actuel. "Ma tactique sera de le saper au corps. Sa garde est ouverte aux crochets et les miens sont bons", a ajouté le Californien en pleine préparation à son camp d'entraînement situé dans les collines de Beverly Hills, près de Los Angeles. Par ailleurs, les organisateurs du Madison Square Garden de New York ont pratiquement abandonné toute idée de combat en décembre pour l'invaincu poids mi-moyen canadien Donato Paduano dont le programme de rentrée (combat ce mois-ci et en novembre) est déjà chargé. Les promoteurs du Garden auraient aimé que Paduano rencontre Marcel Cerdan fils ou Jean Josselinn, mais ces deux boxeurs auraient des exigences financières trop importantes pour le Garden.

DANNY MURTAUGH, qui a conduit les Pirates de Pittsburgh aux séries éliminatoires de la ligue Nationale, a été nommé par les gérants des équipes majeures, le gérant de l'année. C'était la seconde fois que cet honneur revenait à Murtangh, étant choisi gerant de l'année en 1960 alors qu'il conduisait les Pirates à la conquête de la Série Mondiale. Cette année, Murtaugh a recueilli huit des 23 votes, terminant ainsi avec trois votes de plus que le gérant des Yankees, Ralph Houk. Sparky Anderson, du Cincinnati, a totalisé quatre votes et Earl Weaver, du Baltimore, en a reçu trois. Quatre autres gérants ont reçu un vote chacun.

LES NORTH STARS du MINNESOTA ont annoncé, hier, la mise sous contrat du joueur de centre Danny O'Shea et du défenseur Léo Boivin. Les deux joueurs ont signé un contrat d'un an en vue de la prochaine saison de la ligue Nationale de hockey. Plus tôt cette semaine, les Stars avaient fait signer l'ailier droit Fred Harvey, ancien porte-couleurs du Hamilton, de la ligue Junior A de l'Ontario. Par ailleurs, les Flyers de Philadelphie ont annoncé les signatures du centre Serge Bernier et de l'ailier-gauche Bill Sutherland.

LE FRANÇAIS GEORGES GOVEN, le Sud-Africain Frew McMillan et l'Australien Alan Stone ont signé un contrat avec la "World Championship" et figurent désormais parmi les 32 joueurs de tennis qui disputeront le championnat mondial pour $1,000,000 (non-sanctionné par la Fédération internationale), et dont le premier des 20 tournois aura lieu en février, à Philadelphie. Le passage dans le groupe du promoteur texan Lamar Hunt, de Goven, classé deuxième joueur de son pays, a été accueilli avec surprise. Par contre, son compatriote Pierre Barthes, dont le contrat avec la W.T.C. arrive à expiration, ne semble pas être parvenu à un accord avec le groupe de Dallas et n'a pas été retenu dans la liste des 32 qui est la suivante: Rod Laver (Aus), Ken Rosewall (Aus), John Newcombe (Aus), Tony Roche (Aus), Arthur Ashe (EU), Roy Emerson (Aus), Tom Okker (Holl), Andres Gimeno (Esp), Roger Taylor, (GB), Pancho Gonzales (EU), Dennis Ralston (EU), Nikola Pilic (You), Fred Stolle (Aus), Cliff Drysdale (Af-Sud), Marty Riessen (EU), Ismael el Shaffei (Egy), Mark Cox (GB), Butch Buchholz (EU), Brian Fairlie (N-Z), Ray Ruffels (Aus), Bob Carmichael (Aus), Owen Davidson (Aus), Bill Bowrey (Aus), Bob Lutz (EU), Dick Crealy (Aus), Charles Pasarell (EU), Georges Goven (Fr), Frew McMillan (Af-Sud), Alan Stone (Aus), Graham Stilwell (GB), Torben Ulrich (Dane) et Ron Holmberg (EU).

INSCRITS À B.B.

CE SOIR

PREMIERE COURSE
3 ans et plus à réclamer $1,750 — $1,500. 6½a fur. BOURSE: $1,800
1 – Enlyn Sue — M. Lapensée — 5-2
2 – Cairn Man — C. Steve — 3-1
9 – Blue Mol — M. Gibson — 4-1
6 – Thread — L. Reynolds — 5-1
8 – Peewee Keewee — J. Anderson — 6-1
4 – Books Imp — J. Briggs — 8-1
5 – My Fairsad — R. Stewart — 10-1
10 – Senior Service — G. Sutcliffe — 12-1
7 – M. J'S Boy — J. Nunes — 15-1
3 – Red Dust — R. Pion — 20-1

DEUXIEME COURSE
2 ans à réclamer $2,750 — $2,500. 6 fur. BOURSE: $2,400
5 – Morts Jule — M. Lapensée — 5-2
2 – The Flute — P. Griffo — 3-1
1 – Fortune Cookielady — M. Bacon — 7-2
4 – Donna's Rag — L. Goldberg — 9-2
10 – Speech Maker — R. Stewart — 6-1
6 – Major Law — D. Beckon — 8-1
9 – Lady Swoops — B. Willoughby — 8-1
8 – Cannonball Tim — R. Pion — 10-1
3 – Town Champion — W. Green — 12-1
7 – Maw Crammed Beast — M. Ferro — 15-1

TROISIEME COURSE
3 et 4 ans à réclamer $2,250 — $2,000. 6½ fur. BOURSE: $2,200
2 – Pretty Nelly — M. Bacon — 2-1
1A Round Dice — M. Lapensée — 3-1
3A Simply Smashing — P. Griffo — 3-1
8 – Blue Mame — R. Stewart — 4-1
6 – Princess Bunty — R. Gawel — 6-1
4B Schnitzel — B. Willoughby — 8-1
5B Belvedere Belle — ... — 8-1
7 – Monde Bianco — T. Corrick jr — 10-1

QUATRIEME COURSE
3 et 4 ans à réclamer $1,500. 6 fur. BOURSE: $1,800
2 – Rare Charger — R. Stewart — 2-1
3 – Longturn — D. Beckon — 5-2
8 – Awendaw — J. Anderson — 7-2
4 – Last Sub — B. Willoughby — 5-1
9 – Dark and Lovely — R. Pion — 6-1
6 – Russian Teacher — R. Frazier — 8-1
1 – Escultor — M. Lapensée — 8-1
7 – Ace Lad — C. Hughlett — 10-1
5 – Sorrowful Woody — M. Bacon — 15-1

CINQUIEME COURSE
3 ans et plus à réclamer $1,500. 1 mille BOURSE: $1,900
1 – Farmer's Quota — L. Goldberg — 2-1
3A Koh I noor — B. Willoughby — 3-1
6A Godfather — Pas nommé — 3-1
8 – Breezy Breeze — W. Green — 4-1
5 – Salem Prince — C. Steve — 5-1
4 – King Whig — R. Pion — 8-1
2 – Zida's Polo — R. Stewart — 10-1
7 – Cedar Drift — M. Lapensée — 12-1

SIXIEME COURSE
3 ans et plus à réclamer $1,500. 1 mille 1/16 BOURSE: $1,900
3 – Never a question — R. Stewart — 2-1
5 – Misty Fair — G. Sutcliffe — 3-1
2 – Went of market — C. Steve — 7-2
6 – Yankee Station — J. Pissano — 5-1
1 – Giantry — B. Willoughby — 8-1
4 – Open Sight — R. Gawel — 10-1
7 – Call Foxy — M. Gibson — 15-1

SEPTIEME COURSE
3 ans et plus à réclamer $1,500. 6 fur. BOURSE: $1,800
4 – Longlegs Ett — M. Gibson — 5-2
1 – Royal Greekship — G. Sutcliffe — 3-1
2 – Arawak — J. Anderson — 7-2
7 – Kalhambra — A. Temes — 9-2
5 – Art Dealer — B. Diamond — 6-1
6 – Duc De Love — R. Stewart — 8-1
8 – Pico Cuba — M. Lapensée — 12-1
3 – Annes Hammer — C. Huglett — 15-1

SAGUENAY
HUITIEME COURSE
3 ans et 4 ans allocations — 6 fur ½ BOURSE: $3,000
6 – Gloire du Nord — W. Green — 2-1
2 – Autoclave — K. Robinson — 3-1
5 – Ghants Bay — C. Steve — 4-1
1 – Royal Chatter — P. Griffo — 6-1
3 – Ancient Alloy — M. Lapensée — 8-1
4 – Blue Ribot — B. Willoughby — 10-1

NEUVIEME COURSE
3 ans et plus à réclamer $1,500. 1 mille BOURSE: $1,900
1 – Pass me by — M. Lapensée — 5-2
8 – Poor Lil Fella — L. Reynolds — 3-1
3 – Social Swing — P. Griffo — 4-1
10 – Babson — J. O'Shea — 6-1
5 – Captive Witch — J. Nunes — 6-1
9 – Dolly Chic — C. Steve — 10-1
6 – Single Scotch — M. Gibson — 10-1
7 – Mr Sweet Return — D. Beckon — 12-1
4 – Poppy B Good — K. Robinson — 12-1
2 – Fighting Noble — R. Stewart — 15-1

DEMAIN APRES — MIDI

PREMIERE COURSE
3 ans et plus 6 fur. à réclamer $1,500. BOURSE: $1,800
8 – Latest Jet — P. Whitemen — 5-2
1 – Sari Mark — C. Huglett — 3-1
5 – Fast Flight — T. Corrick jr. — 7-2
9 – Lofty Visitor — P. Griffo — 9-2
10 – Silvidi — M. Bacon — 6-1
2 – Come on Champ — C. Steve — 8-1
3 – Choice — B. Diamond — 10-1
7 – Vigneron — J. Briggs — 12-1
4 – Miss Knuckle Head — C. Steve — 15-1
6 – Tigris River — G. Sutcliffe — 15-1

DEUXIEME COURSE
3 ans et plus 6 fur. à réclamer $1,500. BOURSE: $1,800
6 – Best Behaved — R. Stewart — 5-2
10 – Cautchetin — W. Green — 3-1
4 – Big trio — T. Corrick — 7-2
7 – Berebe 3 — B. Willoughby — 9-2
5 – Dudes Pick — P. Griffo — 5-1
2 – Chopsel — D. Beckon — 6-1
9 – Caribou — pas nommé — 8-1
3 – Interrogate — M. Bacon — 10-1
1 – Regal Victory — K. Robinson — 15-1
8 – Yemen Chief — M. Gibson — 20-1

TROISIEME COURSE
3 ans et plus allocations 1 mille 70 verges. BOURSE: $2,500
6A – Porter Measure — T. Corrick — 2-1
7A – Capt Roo — T. Corrick — 2-1
3 – Bronseleng — pas nommé — 5-2
2 – Rime Royal — M. Lapensée — 7-2
1 – Congies Joy — R. Pion — 9-2
4 – Mr Sir — R. Stewart — 6-1
5 – Harold's Love — pas nommé — 8-1

QUATRIEME COURSE
3 et 4 ans novices 1 mille à réclamer $1,500 BOURSE: $1,900
3 – Doc Foil — P. Griffo — 3-1
4 – Come on strong — P. Griffo — 7-2
6 – Cherokee Charm — M. Givson — 4-1
5 – Merry Windsor — R. Stewart — 5-1
7A – Amandas Treasure — J. O'Shea — 8-1
8 – Clinton Chief — J. O'Shea — 8-1
9 – Missouri Bob — W. Grasby — 10-1
2 – Mysteriuous Cal — D. Beckon — 10-1
1 – Hagerman — R. Gawel — 15-1

CINQUIEME COURSE
3 ans et plus 6½ fur. à réclamer $1,500. BOURSE: $1,800
4 – Marine Victory — R. Pion — 5-2
8 – Royal Ross — R. Stewart — 3-1
5A – Risey Sez — W. Green — 4-1
2A *Purple Moon — M. Lapensée — 4-1
7 – Support Yourself — R. Stewart — 6-1
6B – Ski Tramp — D. Beckon — 8-1
3B – Mister Leo — D. Beckon — 8-1
1 – Is Poppin — W. Green — 10-1
9 – Balmoral — K. Robinson — 10-1

SIXIEME COURSE
SERIE JACQUES-CARTIER. 3 ans et plus. Handicap 1 mille 5/8 BOURSE: $2,800
4A – Dollar Saved — R. Pion — 95
6A – Gallant Image — ... — 9-5
3 – Windsor Moon — J. Seylem — 5-2
5 – Rusty Buttons — ... — 7-2
7 – Coosaw Kookeroo — ... — 6-1
1 – Bengal — ... — 8-1
2 – Lucky Kabie — ... — 20-1

SEPTIEME COURSE
3 ans et plus 6 fur. à réclamer $1,500. BOURSE: $1,800
6 – Swift Sari — R Stewart — 5-2
8 – Golden Coleen — J. Nunes — 3-1
9 – Yaguajay — M. Lapensée — 4-1
7A – Penn's Doc — W. Green — 5-1
2A – Li'l Deedee — L. Goldberg — 5-1
3 – Ima Pursesnatcher — L. Reynolds — 6-1
10 – Lynda Wood — C. Hughlett — 8-1
1 – Pettina — M. Gibson — 10-1
5 – Western Copper — B. Diamond — 12-1
4 – Sleigh Ride — ... — 20-1

HUITIEME COURSE
Handicap de la Coupe Grey 6½ fur. 3 ans et plus. BOURSE: $5,000
5 – Sno Where — M. Lapensée — 8-5
3A – Arrolane — T. Corrick jr — 3-1
4A – Bold Win — R. Stewart — 3-1
1 – Chokoloskee — M. Gibson — 5-1
6 – Bold Bail — J. Anderson — 6-1
2 – Amber Sherry — ... — 8-1

NEUVIEME COURSE
3 ans et plus 6 fur. à réclamer $2,500 — $2,250. BOURSE: $2,300
6 – Blondinette — ... — 5-2
7 – Ron du Nord — W. Green — 3-1
8 – Level Road — K. Robinson — 4-1
3A – Jolly Monarch — L. Goldberg — 6-1
5A – Marshall House — W. Green — 6-1
4 – Heather Hill — M. Gibson — 8-1
9 – Green Stuff — ... — 8-1
2 – Fabulin — M. Lapensée — 10-1
1 – Navy Heroine — ... — 15-1

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 — 288-2152

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

IL PERD LA TÊTE POUR GAGNER LE BALLON! Ce joueur de soccer de l'Université de Rochester semble avoir échangé sa tête contre le ballon, alors qu'il menait, hier, une offensive contre l'équipe de l'Université Syracuse. Rochester gagna au compte de 5-3. (Téléphoto PA)

Nicklaus et Trevino passent en finale

VIRGINIA WATER, Angleterre (PA) — Lee Trevino, ancien vainqueur de l'Omnium Américain, a vaincu Dave Stockton, détenteur du championnat de l'Association des golfeurs professionnels d'Amérique, au compte de 7 à 6 à jouer, hier, pour atteindre la finale du Championnat du monde au jeu au trou. Il rencontrera, aujourd'hui et dans un autre match de 36 trous, Jack Nicklaus, vainqueur de Tony Jacklin par 5 et 4 à jouer dans l'autre demi-finale disputée hier.

La rencontre Nicklaus-Jacklin était la première, et probablement la dernière, opposant un Américain détenteur du championnat de l'Omnium Américain.

Après sa victoire contre Stockton, Trevino a déclaré: "Mes chances de gagner la finale sont exceptionnellement bonnes. Je joue admirablement bien mes coups roulés depuis que je suis ici et je ne vois pas pourquoi cela cesserait. Ma victoire contre Billy Casper en quart de finale m'a particulièrement inspiré car c'est alors que j'ai compris que je pouvais gagner ce championnat. Jack Nicklaus ne sera évidemment pas facile à battre mais, aujourd'hui, j'étais à 11 coups sous la normale après 30 trous, malgré un double-Bogey".

Trevino joua en effet 11 oiseaux et un aigle contre un adversaire assez désemparé sur le parcours de 6,997 verges à normale-74 du club Wentworth.

Nicklaus n'eut pas plus de difficulté contre un Jacklin peu en forme. Nicklaus termina les premiers 18 trous avec une avance d'un trou.

McLain à Washington

CINCINNATI (PA) — Le commissaire du baseball, Bowie Kuhn, a annoncé hier que le lanceur Denny McLain avait été réinstallé et échangé aux Sénateurs de Washington. Pour compléter cette transaction concernant le controversable joueur, sept autres changeront d'uniforme, quatre passant au club Détroit.

Les lanceurs Jim Hannan et Joe Coleman, l'arrêt-court Ed Brinkman et le 3e-but Aurelio Rodriguez vont aux Tigres, ceux-ci cédant au Washington, en plus de McLain, le 3e-but Don Wert, le voltigeur Elliott Maddox et le lanceur droitier Norm McRae.

D'autre part, à Washington, le propriétaire Robert E. Short a révélé qu'il se présenterait devant le congrès américain pour se libérer du loyer qu'il doit payer pour faire jouer ses Sénateurs au stade Robert F. Kennedy. Il a laissé entendre que la franchise du club était en jeu s'il n'était pas dégagé du loyer de $200,000 par saison qu'il doit payer. Le club Washington a perdu $1,600,000 au cours des deux dernières années.

Un Anderson qui veut prouver quelque chose

CINCINNATI (PA) — Sparky Anderson croit fermement qu'il représentera tous les gérants des ligues mineures lorsque ses Reds affronteront les Orioles de Baltimore aujourd'hui lors de la première partie de la Série Mondiale.

"J'aimerais prouver que les gérants des ligues dites mineures sont des gens très compétents", a-t-il déclaré. "J'avais dit à ma femme au début de la saison que c'était pour cette raison que j'avais accepté l'offre des Reds".

Anderson, qui, à 36 ans, est le plus jeune pilote des ligues majeures, a conduit son équipe à 102 triomphes au cours de la saison et est devenu ainsi le premier gérant-recrue à remporter le championnat de la ligue Nationale en 24 ans.

"Je suis très sympathique aux ligues mineures, car j'y ai passé 14 ans de ma vie.

"Les vieux autobus et les hamburgers, ça me connaît. J'aime bien une remarque qu'a faite George Scherger, un de mes instructeurs, lorsque j'étais gérant. Il avait dit: Patron, les biftecks sont beaucoup trop épais ici!".

Anderson a joué sept de ses neuf saisons dans les ligues mineures pour ensuite devenir gérant pendant cinq années, toujours dans les mineures.

Anderson estime que les Reds ont remporté le championnat à cause de l'excellence des instructeurs, spécialement Larry Shepard.

"Nos anciens instructeurs ne pouvaient gagner, contrairement à Shepard", a-t-il précisé.

"Combien d'instructeurs peuvent effectuer une telle métamorphose, en parlant de Wayne Simpson qui avait un record de 7-13 l'an dernier? Pourquoi les autres instructeurs n'ont-ils jamais pu obtenir de Gary Nolan qu'il lance 250 manches?" a déclaré Anderson.

"De plus, nous n'avions pas Jim Maloney cette année.

"Shep, Alex Grammas ou George Scherger pourraient tous être d'excellents gérants dans les majeures. Pourquoi les instructeurs sont-ils relégués au second plan alors qu'ils accomplissent un travail fort important?

"Ce n'est pas parce qu'on vous appelle le gérant que vous êtes infaillible".

Sparky croit que le meilleur moyen d'obtenir beaucoup de succès au cours d'une saison est d'avoir un excellent camp d'entraînement. De cette façon, les joueurs n'attendent pas que le quart de la saison soit passé pour se mettre résolument au boulot.

Selon Anderson, le prochain camp d'entraînement des Reds sera drôlement fatigant, même si celui de cette année a paru épuisant pour certains joueurs.

"Nous travaillerons 25% plus fort le printemps prochain parce que l'argent que les joueurs auront gagné lors des séries les aura rendu certainement plus douillets et c'est exactement ce que je déteste", de conclure Anderson.

Football

LIGUE CANADIENNE

AUJOURD'HUI

Vancouver à Toronto, 8h.

DEMAIN

Winnipeg à Saskatchewan, 4h.

LUNDI

Ottawa à Hamilton, 2h.
Calgary à Edmonton, 4h.

Lisez marabout-auto
LE MONDE DE L'AUTOMOBILE
COURSES-TECHNIQUES-RALLYES EN VENTE PARTOUT

Les sports à la pige

LES CANADIENS ont terminé leur série de matches hors-concours, avant-hier soir à Sherbrooke, en triomphant des Voyageurs de Montréal au compte de 5-1 devant 4,000 spectateurs. Guy Charron a réussi deux buts pour le Tricolore, les autres étant enregistrés par Jacques Lemaire, Yvan Cournoyer et Larry Pleau. Le seul but des Voyageurs a été marqué par Wayne Maxner contre le gardien-recrue Ken Dryden qui gardait le filet du Canadien à la 3ème période.

EDDIE WESTFALL, des Bruins de Boston, a été nommé "Comte de McIntosh", honneur accordé chaque année au joueur ayant le plus fait montre d'esprit sportif, par le département de l'Agriculture du Massachusetts de concert avec l'Institut de la pomme des Etats de New York et de la Nouvelle Angleterre.

LES JOUEURS DE BALLON-PANIER de l'Association nationale de ballon-panier des Etats-Unis et les propriétaires des clubs de cette ligue professionnelle en sont venus à un accord salarial qui vaudra dorénavant aux joueurs un salaire minimum de $15,500, le plus élevé de tous les sports professionnels. Ce revenu annuel minimum est à comparer à ceux de $12,000, pour une recrue, et de $13,000 pour un joueur expérimenté, donnés par la ligue de football Nationale. Au baseball, le salaire minimum pour 1970 était de $12,000. Il passera à $12,750 l'an prochain et à $13,500 en 1972. Dans la ligue de hockey Nationale, le minimum est de $10,000.

KEN LEHMANN, secondeur de ligne des Rough Riders d'Ottawa de la ligue de football Canadienne, a été opéré pour une vertèbre déplacée au cou.

RON BRAND est le gars à qui il faut téléphoner (au 626-8689) si l'on veut organiser et présenter une partie de ballon-panier contre les Expos de Montréal, cet hiver. L'équipe de ballon-panier des Expos, outre "Le petit tigre", aligne les lanceurs Steve Renko, Howie Reed et les voltigeurs Mack Jones et Jim Gosger. Tous passeront la saison froide dans la métropole. L'an dernier, l'équipe eut un dossier de 13 victoires contre une seule défaite et attira plus de 7,000 spectateurs. Les joueurs prennent une partie des recettes mais ils en laissent beaucoup aux écoles et collèges qui les présentent.

LES TRUCS PUBLICITAIRES annoncés par le nouveau propriétaire Charles O. Finley des Seals d'Oakland, de la ligue de hockey Nationale, pour mousser l'enthousiasme du public de cette ville pour le hockey ne sont pas nouveaux. On sait qu'il recevra, lundi, 2,500 barbiers afin que ceux-ci parlent à leurs clients de hockey. Ensuite, Finley invitera 1,000 coiffeuses et manucures afin de susciter de l'intérêt parmi la gent féminine. Ces trucs furent inaugurés par les exploiteurs du procédé cinématographique Cinérama. Il y a plus de 15 ans, lorsque Cinérama fut lancé à Montréal, la direction du théâtre Impérial présenta le film "This Is Cinerama", à titre gracieux et en avant-première, à des groupes de chauffeurs de taxi, de coiffeuses et de filles et garçons de table de la métropole. Ce fut d'ailleurs notre directeur de l'information sportive, Marc Thibeault, qui s'occupa des événements en qualité de directeur de la publicité de Cinérama pour le Québec.

LES GOUVERNEURS de la ligue de hockey Nationale ont rejeté la proposition faite par certains clubs pour que les équipes du circuit Campbell puissent aligner 17 joueurs et 2 gardiens à chaque joute plutôt que le total de 16-2 actuellement autorisé. Le directeur-administrateur Brian O'Neill a dit, hier, que la suggestion n'avait pas obtenu une majorité de deux tiers nécessaire pour que le projet puisse être adopté. Les gouverneurs ont voté par télégramme et O'Neill n'a pas voulu donner le résultat exact du scrutin.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Hier soir-nuit

Los Angeles à Vancouver

Ce soir

New York à St-Louis
Oakland à Détroit
Buffalo à Pittsburgh
Minnesota à Philadelphie

Demain après-midi

Tronto à Vancouver

Demain soir

Canadien à Philadelphie
Détroit à Boston
Oakland à Chicago

Lundi

Vancouver à St-Louis

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

Le prix de nos petites annonces est de $1.50 par jour avec un maximum de 25 mots. (.05 du mot additionnel).

L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

AVIS: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement.

ANTIQUITES A VENDRE

Particulier: désire vendre salle à manger fabriquée en Espagne pour maison royale. Superbes motifs sculptés sur chêne massif. Entièrement fait à la main comprenant: bahut, desserte, table, 2 fauteuils, 10 chaises. Ecrire case 69 Le Devoir. 13-10-70

APPARTEMENTS A LOUER

COTE-DES-NEIGES: 4360, quelques minutes centre-ville, bachelor meublé, économique, pas de bail $75. Tél.: **845-7355** ou **933-2500.** 23-10-70

AUTO A VENDRE

RENAULT R-16, grand luxe, radio, comme neuve. Demandez Jean à **676-0514** 13-10-70

CITROEN DS 21, Pallas (de luxe) 1968, radio AM-FM, excellent état Tél: **259-7520** 19-10-70

A VENDRE

MACHINE à écrire à vendre "Underwood" typemaster, 15", parfaite condition. 3 ans d'utilisation peu fréquente. Tél.: **342-0830.** 13-10-70

BATEAU

Economisez plus de 50% sur la valeur de votre bateau avec nos coques en fibre de verre (28', 32', 38') nos moteurs essence ou diésel, nos accessoires marines. Construisez vous-même dans nos locaux. AMERICAN SHIP BUILDERS. **255-8381.** 17-10-70

Votre bateau en toute sécurité dans nos locaux à température constante. Depuis $5.00 le pied linéaire. Tous travaux pouvant être effectués dans notre entrepôt, et aussi entreposage extérieur. AMERICAN SHIP BUILDERS. **255-8381** 17-10-70

UNIQUE: 28' cabine cruiser, fibre de verre, 225 HP, Chrysler, tout équipé, $11.900 entreposage gratuit cet hiver. AMERICAN SHIP BUILDERS. **255-8381** 17-10-70

CHALETS A VENDRE OU A LOUER

LUXUEUX Bavarois, Ste-Agathe, près pentes, 5½ chauffé, flanc montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault, équitation. Location: semaines, octobre. Tél.: **256-6825.** (samedi **254-6728**) 24-10-70

CHALETS A LOUER

Superbe résidence, 10 chambres à coucher, foyer. 2 minutes centre de ski. $1,800. saison hiver. Inf.: J. L. Verdier. Lac Louise. St-Adolphe d'Howard, **327-2411.** 13-10-70

Chalet, hiver ou fin de semaine, 3 chambres, lac, chauffage central, électricité, téléphone, eau, bonne route St-Jérôme, 40 milles de Montréal, Tél: **277-9219** 14-10-70

CHALETS A VENDRE

Autoroute région Ste-Adèle, "Petit Westmount", plage sablonneuse sur grand lac naturel, chalet suisse authentique, 3 chambres à coucher, foyer en pierre naturelle, piscine, tennis, près pentes de ski $15,900., terrain compris: $98.50 par mois. Tél. **731-3501** J.N.O.

CHAMBRE A LOUER

St-Kevin près Côte-des-Neiges, chez dame seule, tranquillité remarquable, meublée, usage cuisine, près Université, hôpitaux, pour personne distinguée, dame de préférence. Tél: **733-6197** 14-10-70

PROFESSEUR ou étudiant, face à l'Université de Montréal. Tél.: après 7 p.m. **737-5994.** 13-10-70

COURS PRIVES

COURS de piano et matières musicales (en privé) par musicienne revenant d'un stage d'études à Paris. Tél.: **332-5735.** 13-10-70

Leçons de violon à domicile. Professeur européen. Tél.: **273-6144.** 13-10-70

Etudiante 3e année donnerait cours particuliers d'espagnol. Tél: **731-5084** 13-10-70

COURS

CERAMIQUES, modelage, moulage, Boutique Esope, 1593 St-Denis, 10 à 12 heures, 14 à 10 heures, 19 à 21 heures. Tél: **849-5153** 15-10-70

DEMANDE D'EMPLOI

Maîtrise es-lettres, Université de Paris, professeur féminin avec expérience enseignerait français ou russe et exécuterait traductions techniques ou littéraires russe-français. Tél: **844-7977** 14-10-70

HOMMES DEMANDES

Société suisse cherche Agent commercial indépendant. Voiture indispensable. Connaissance langues souhaitable. Possibilité importantes commissions. Tél.: **842-7058** (entre 11 - 2 p.m.) 13-7-70

LOCAL DEMANDE

Je suis artisan à la recherche de grandes pièces bien éclairées, chauffées, genre atelier, avec toilette et eau chaude si possible. Endroit paisible et stable ne dépassant pas $50. par mois. S'adresser à: A. Beaulé 3442 Ste-Famille, Montréal Tél.: **274-2245** 13-10-70

LOGEMENTS A LOUER

Bas de duplex, 5 pièces, endroit très attrayant, 5833 Clanranald. Pour adultes, $155. Tél: **489-6096** 31-10-70

MAISON A PARTAGER

BON chez-soi, maison de campagne à partager avec jeune homme, 25 à 40 ans, 15 milles de Montréal. M. Philippe **272-9957.** 14-10-70

OCC.D'AFFAIRES

Ai proposition à faire. Anciens religieux, religieuses esprit clairvoyant, habitués responsabilités communautaires, capables de diriger une entreprise et en récolter les bénéfices. Ecrire Case Postale 126, Montréal-Nord. Le Châteauneuf Boisé Inc.; M. Henri Clermont. 13-10-70

PERDU

Paire de lunettes, ordonnance, monture noire, boul. Mont-Royal, McCullogh-Laurier, Récompense. Tél: **276-5815** 13-10-70

PERSONNEL

Agence Matrimoniale et Sociale service sérieux. 1600 Berri, suite 3106, renseignements le soir; 5 a 9 heures, samedi p.m. fermé lundi. Tél.: **288-2332** 14-10-70

PLACEMENTS

Les Placements Plasco & Cie, compagnie dynamique groupant plusieurs financiers recherche 6 nouveaux investisseurs pour compléter son programme d'expansion. Capital requis. Inf. jour **363-6479,** soir **735-1776,** C. Marcotte M. Sc. Adm. administrateur exécutif. 19-10-70

PROPRIETES A VENDRE

Directement du propriétaire: Grande maison à Outremont avec piscine intérieure chauffée à l'ansée, 1½ salle de bains, foyer. Pas d'agent. Pour visites **342-2590** 31-10-70

ST-BRUNO: gros plein pied, bien situé; 4 chambres au rez-de-chaussée, 1½ salle de bain, foyer. Pas d'agent. Tél.: **653-9574** 13-10-70

OUTREMONT: cottage, 8 pièces, moderne, fonctionnel, luxueux. A voir. Particulier. Tél. **273-3154.** 19-10-70

VILLE ST-LAURENT

Exceptionnel, bungalow 9 pièces, grande salle de jeux au sous-sol, 2 salles de bain, 2 cheminées, situé 5 minutes gare, écoles, centres d'achats, église. Grand jardin.
747-4152 après 2 p.m. 13-10-70

PROPRIÉTÉS DEMANDÉES

Nous sommes à la recherche de maisons détachées ou semi-détachées de $20,000. à $25,000. à Outremont.
Appeler M. Sassine
334-5818 ou 482-0772
JONAS & CÔTÉ RÉALTIES 13-10-70

ROUSSILLE TRANSPORT

ROUSSILLE TRANSPORT DEMENAGEMENT local. Longue distance. Emballage, entreposage. **725-2421.** 13-10-70

TERRAIN A VENDRE

Ile située dans Rivière St-François près Lac St-Pierre, 1½ mille long par ½ mille large. Maison 11 pièces, grange, étable, 3 bâtisses. Propice à culture, élevage, camping, chalets, etc. Tél.: après 5.30 p.m. **677-2951** 13-10-70

TAILLEUR

Vous avez maigri ou engraissé? Faites réajuster vos vêtements, habits ou paletots, transformés en devant simple dernier style.

DROLET TAILLEUR
— SPECIALISTE —
Habits et costumes sur mesure
351 est, rue GUIZOT
Tél.: **388-2532**

HOMMES DEMANDES

VILLE DE SAINT-JEAN
OFFRE D'EMPLOI
COMMIS À L'ÉVALUATION

FONCTIONS:
- Informer le public concernant le rôle d'évaluation.
- Inscrire dans les dossiers les modifications concernant les mutations, expropriations et les nouvelles subdivisions.
- Effectuer des vérifications concernant les relevés des taxes.
- Faire des représentations auprès du Comité de revision du rôle d'évaluation.

EXIGENCES:
- Douzième année
- L'expérience antérieure en évaluation n'est pas essentielle, mais elle constitue un atout.

TRAITEMENT:
- Convention collective.

DATE LIMITE DE L'INSCRIPTION:
- Tous les intéressés devront remplir une formule de demande d'emploi et la faire parvenir avant le 21 octobre 1970, à l'adresse suivante:

Ville de Saint-Jean,
Case postale 1025,
a/s Directeur du Service du Personnel,
Saint-Jean, Qué.

LD - 13-10-70

Contremaitre d'Entrepôt

La compagnie Tioxide du Canada Limitée est à la recherche d'un contremaître d'entrepôt. Le travail consiste à diriger et surveiller les activités de l'entrepôt, ce qui comprend: la réception, l'entreposage et la distribution du matériel brut, l'entreposage du produit fini et son chargement par camions et par wagons de chemin de fer, selon les besoins de chaque client. Le candidat aura la responsabilité de la programmation de l'entreposage, de l'expédition ainsi que des inventaires. Il sera également responsable de la direction d'une quinzaine d'employés syndiqués, de la préparation des programmes de travail et de l'utilisation de l'équipement mobile.

Le candidat devra jouir de plusieurs années d'expérience dans la direction des activités d'un entrepôt et posséder une certaine facilité à s'exprimer verbalement et par écrit.

Les personnes intéressées sont priées de soumettre un résumé de leur expérience en indiquant le salaire désiré à:

Directeur du Personnel
Tioxide du Canada Limitée
C.P. 3
Sorel, P.Q.

P.S. Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement. 13-10-70

demandez catalogue et magazine gratuits
marabout
226 Est, Christophe Colomb - Québec 2

L'OEIL SUR LES LIVRES

lisez LES PLUS GRANDS ROMANS DU MONDE
marabout bibliothèque
MEDICAUX – FANTASTIQUES – CLASSIQUES – SUSPENSE

Un témoignage de Roger Lemelin sur Anne Hébert

Mes femmes et moi avons édité le Tombeau des Rois

Je viens de terminer la lecture de ce roman remarquable d'Anne Hébert, KAMOURASKA. C'est étrange, c'est comme si pour la première fois je la sentais créature de chair et de passion car, au plaisir de goûter cette rare et bonne littérature en ce jour pluvieux de septembre, se superposent de riches et émouvants souvenirs, où le beau visage d'Anne Hébert s'inscrit, se détache, illumine une époque où la joie d'écrire remplissait ma vie.

Nous avions été publiés côte à côte dans **Amérique Française**, que Pierre Baillargeon dirigeait avec une implacable exigence. Anne Hébert y avait signé LA MAISON DE L'ESPLANADE et moi, LE JOURNAL D'UNE JUIVE. Je ne connaissais pas l'écrivain, mais à la lecture de ses poèmes et de sa nouvelle, je me l'imaginais comme une sombre Clara d'Ellébeuse emmitouflée dans cet épais taffetas dont elle parle souvent, quelque part dans une vieille maison cossue, silencieuse, Grande-Allée.

Ce n'est que plus tard, à l'automne 1944, que je rencontrai Anne Hébert pour la première fois. Les Editions de l'Arbre venaient de publier AU PIED DE LA PENTE DOUCE. Du jour au lendemain, de ma paroisse de St-Joseph de Québec, je me suis vu enrôlé dans le Landerneau littéraire québécois, catapulté dans un maquis de gens bien, dits cultivés. Loin de me sentir conquérant comme Rastignac, j'essayais plutôt de ne pas paître trop perdu dans cet univers dont j'ignorais tout. Nourri de littérature étrangère, je ne savais à peu près rien des oeuvres de ce qu'on appelait notre élite.

C'est par hasard que je découvris Saint Denys Garneau. "Je marche à côté d'une joie, d'une joie qui n'est pas à moi." Et cette photo! Mais je reconnaissais ce remarquable visage! C'était celui de ce grand garçon athlétique de vingt ans, qui faisait partie d'un joyeux groupe fréquenté par mes cousines de la Haute-Ville, qui passaient leurs étés au Lac St-Joseph, tout près du manoir des Saint Denys Garneau à Ste-Catherine? C'était ce Grand Meaulnes qui, lorsque j'étais tout gosse, m'avait fait descendre les rapides de la Jacques-Cartier dans son canot? C'est lui qui avait écrit ces poèmes magnifiques et il était mort! Et j'appris la parenté qui le liait à Anne Hébert.

Je lisais et relisais REGARDS ET JEUX DANS L'ESPACE. Au même moment, Adrien Poulito, ce cher homme, mon ami, alors Gouverneur de Radio-Canada, me fit prononcer sur les ondes de CBV, à l'époque installé dans une suite du Château Frontenac, une série de causeries sur des sujets divers. Mon premier quart-d'heure: Saint Denys Garneau. Il me fallait le connaître davantage. Je consultai mes cousines. C'était un joli garçon bien sûr, un peu farouche, primesautier, spirituel, mort d'une crise cardiaque sur les bords de la Jacques-Cartier, mais qui plutôt de ne pas paraître trop tait du nouveau? Alors j osai demander un rendez-vous à Anne Hébert.

Elle demeurait Avenue du Parc, près des Plaines d'Abraham, dans la maison de son père, le poète Maurice Hébert. C'est lui qui m'ouvrit. Déjà très malade mais droit, élégant, racé, les cheveux blancs, il parlait avec une grande douceur. Connaissant le but de ma visite, il nous quitta discrètement Anne et moi. Grande, plus belle que je ne l'avais imaginée, je la sentais séparée de moi comme par une vitre épaisse, embuée, et malgré la flamme intense de son regard, les intonations veloutées de sa voix, elle me paraissait flotter au-delà de moi, de cette maison, de ce monde, emmaillottée dans l'ombre de Saint Denys Garneau, dans des limbes feutrées où s'enlisaient mes questions. J'en parlais cependant avec une telle chaleur qu'il m'a semblé que je m'approchais plus près de cette silhouette au sourire frileux qu'une reconnaissance émue commençait de réchauffer.

C'est neuf ans après, le Vendredi Saint 1953 que je revis Anne Hébert dans des circonstances extraordinaires qui se doivent d'être relatées, car elles marquent une heure importante dans notre histoire littéraire. Tant pis, on dira ce qu'on voudra et ce n'est pas parce que j'ai participé à leur déclenchement que je vais me taire.

Jeanne Lapointe, que j'aimais beaucoup et qui, par le coeur et par la culture veillait jalousement, avec intransigeance, sur les travaux d'une poignée d'écrivains, m'apprit qu'Anne traversait une période difficile. Non seulement sa santé était chancelante, mais elle se décourageait, ne parvenant pas à faire publier un mince recueil de poèmes dont l'écriture l'avait ravagée. Je peux les lire? J'eus vite le manuscrit. C'était au milieu de février. Ma femme, mes quatre petits dormaient.

"Je suis une fille maigre
Et j'ai de beaux os.
J'ai pour eux des soins attentifs
Et d'étranges pitiés.
Je les polis sans cesse
Comme de vieux métaux."

Comment pouvais-je dormir après la lecture de tels poèmes! Je venais de lire LE TOMBEAU DES ROIS.

Alors, le grand frère, le St-Bernard, l'enfant de la balle, le débrouillard, le titi, le maniganceur, le maquignon, le reporter, l'enfant émerveillé que j'étais se déchaîne. Quel beau printemps j'avais devant moi! Avant même de revoir Jeanne Lapointe, mon complot était organisé. D'Artagnan entouré de femmes, j'allais d'un grand coup de rapière, pourfendre l'impossible et éditer LE TOMBEAU DES ROIS pour Pâques. Je n'avais pas un sou.

L'oeil en feu, je cours vers Jeanne Lapointe et, haletant, je débite: "C'est trop beau, on l'édite. Faut pas le lui dire, ce sera son cadeau pour Pâques. Moi, je m'occupe de l'imprimeur, des questions d'argent, vous voyez à la pureté et au choix des caractères d'imprimerie et Suzanne Rivard, artiste-peintre, fille d'Antoine Rivard, ministre dans le cabinet Duplessis (j'avais mon idée), s'occupera de l'allure générale du volume. Il faut que ça soit très très beau!" Suzanne et Jeanne me regardaient, muettes, émerveillées, comme des fillettes écoutant un conte de fée. Timidement, Jeanne Lapointe suggéra: "Le poète Pierre Emmanuel les a lus et les trouve remarquables. Il nous écrira une préface."

Quelqu'un poursuit une entreprise généreuse, au nom de la beauté, et on dirait que tout le monde entre dans la ronde. Les gens ne sont pas aussi mesquins qu'on le dit. Je me rendis au Soleil et demandai au président Oscar Gilbert d'imprimer au prix coûtant 1,500 exemplaires du TOMBEAU DES ROIS. "Ma parole, Monsieur le président, c'est un grand livre et on ne peut pas ne pas le publier. Je suis certain du succès et je vous paierai quand tous les exemplaires seront vendus. Il me le faut pour Pâques." Monsieur le président Gilbert dit oui. Le tout: $600.00. Je courus voir cet homme cultivé et mal connu, le ministre Antoine Rivard. "C'est votre fille Suzanne qui s'occupe de l'allure générale du livre. Il faut que vous donniez l'ordre à Jean Bruchési, sous-secrétaire de la Province, d'en acheter trois cents exemplaires, à $1.50 la pièce." Il rit: "Mon cher Roger, je l'aurais fait quand même, sans que Suzanne fût mêlée à l'affaire." Business is business. Je volais, d'un bond, Tarzan de notre jungle littéraire, j'atterris dans le bureau de l'éditeur, Paul Michaud, propriétaire de l'Institut Littéraire. "Paul, tu en prends mille à $1.50, tu les vends, tu ne gardes pas un sou de profit et tu me remets l'argent." Bien sûr il dit oui, ce cher Paul Michaud qui entrait lui aussi dans la danse. Je raconte l'histoire à mon avocat, Guy Roberge, qui s'enthousiasme, achète les derniers deux cents exemplaires pour les revendre par tranches de dix à vingt de ses amis. Le premier tirage du TOMBEAU DES ROIS était déjà épuisé. Mille cinq cents exemplaires à $1.50: $2,250.00 moins $600.00 pour l'impression. Anne réalisait un profit capital de $1,650.00 non taxable. Oh! ma soeur Anne, vous m'en trouverez des poètes qui réalisent une telle somme avec un recueil de poèmes refusé par des éditeurs prudents, et dont le premier tirage est épuisé avant même que les exemplaires soient imprimés!

Le tout s'accomplit dans la même journée et je me présentai, tout fébrile de joie devant Jeanne Lapointe et Suzanne Rivard. Je fus embrassé. Ah! qu'on était bien entre femmes! Alors commença le travail fiévreux, passionnant des trois complices. Je dramatisais même: pourvu qu'Anne ne meure pas avant Pâques! Nous tenions si fort à notre belle surprise qu'il ne nous venait pas à l'idée d'avertir Anne tout de suite afin de l'aider à guérir.

J'eus les premiers exemplaires le Vendredi Saint. Pourquoi attendre à Pâques? La présentation à Anne Hébert devait se faire le soir même, huit heures. J'étais contrarié, je préférais dix heures et demie. "Pourquoi si tard?" fit Jeanne déçue. D'Artagnan prit un air grave. Un reportage urgent. "Je ne peux m'y soustraire."

Mon vrai motif était moins louable. C'était ce maudit hockey. Les As de Québec traversaient ce soir-là la dernière étape des éliminatoires et j'étais un ardent partisan de mon club pour qui j'avais d'ailleurs parié cent dollars. Ah! quelle soirée je passai au Colisée! Tiraillé entre l'enthousiasme de voir les As compter des points, et le remords de faire attendre si longtemps mes amies dans le petit salon chez Jeanne Lapointe, rue St-Ursule, je cornais les coins du PREMIER TOMBEAU DES ROIS enfoui dans ma poche d'imperméable. La troisième période se termina à dix heures et demie. Egalité. Malchance! Première période supplémentaire, aucun point. Quel martyre! Deuxième période de supplémentaire... C'est à minuit et demie que j'arrivai chez Jeanne Lapointe, honteux, vidé, la conscience amère comme si j'avais passé une nuit de Noël dans un bouge à jouer au poker, au lieu de présider chez moi au réveillon avec ma femme et les enfants.

J'entrai dans le salon avec un regard de biais et la sueur au front. Elles étaient là, mes femmes. Anne Hébert, toute pâle, qui ne comprenait pas qu'on la fit veiller si tard, Jeanne Lapointe dont le regard glacé ne me pardonnait pas les transes par lesquelles je l'avais fait passer, Suzanne Rivard, encore plus belle dans le reproche, Madeleine Lemieux qui continuait de sourire calmement, Gabrielle Roy dont les yeux bleus avaient des éclats d'institutrice courroucée, le sage calendrier de sa journée ayant été bouleversé, et Valéda Lavigueur, alias ma femme, sur le point d'être épuisée à force de les rassurer depuis deux heures.

Je n'osai même pas expliquer que mon reportage avait été plus long que prévu. Je restai debout, extirpai l'exemplaire numéro de ma poche, toussai et brièvement:

"Anne, tous ceux qui sont ici ont pensé vous faire une petite surprise pour Pâques. Voici le premier exemplaire, les autres sont vendus." Marchant vers elle je lui présentai gauchement le cadeau. Quel prodigieux et émouvant silence! Je revois encore ses grands yeux hésitants, puis frappés, puis gonflés au-delà d'une très grande joie. Ses mains tremblaient. Nous retenions tous une larme. Sans un mot, elle se leva et marcha en chancelant vers la cuisine où Jeanne Lapointe la rejoignit rapidement.

C'est la dernière image que j'ai gardée de vous, chère Anne.

Roger LEMELIN

DICTIONNAIRE DES SYNONYMES ET DES ANTONYMES
par Hector DUPUIS
Un instrument de travail utile pour les élèves, les professeurs, les journalistes et les habitués des mots croisés • 607 pages • relié • **$5.00**
En vente dans toutes les librairies et à la librairie
FIDES
245 est, boul. Dorchester, Mtl 129 • 861-9621
Stationnement gratuit en arrière de l'immeuble. Accessible par deux voies du métro: Berri et Champ-de-Mars.

ASPLF
XVe CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES SOCIÉTÉS DE PHILOSOPHIE DE LANGUE FRANÇAISE

THÈME:	LA COMMUNICATION
CONFÉRENCIERS:	Axelos K., Brault J., Blum R., Derrida J., Dumont F., Leblanc H., Moles A., Ricoeur P., Robinet A.
LIEU:	Université de Montréal
DATE:	29 août - 2 septembre 1971
PARTICIPANTS:	Ouvert à TOUS
COTISATION:	$20 membre actif (Actes inclus) $15 membre associé $10 étudiant
INSCRIPTION: ET RENSEIGNEMENT:	Secrétariat du XVe Congrès de l'Association des Sociétés de Philosophie de langue française. 2910, Avenue Édouard Montpetit, App. 19 Montréal 250 - P.Q. - Tél.: 343-6471

Anne Hébert vue par Alain Bosquet du Monde

Fourmillement et richesse de l'ensemble

Dans le quotidien parisien LE MONDE, Alain Bosquet consacre sa chronique au roman d'Anne Hébert KAMOURASKA. Nous publions cette rubrique ci-dessous. Il semble, en général, que l'accueil français au livre d'Anne Hébert a été excellent. Selon la publicité faite par son éditeur les Editions du Seuil, le tirage actuel atteint 30,000 exemplaires.

Née en 1916, Anne Hébert est, avec Alain Grandbois et Saint-Denys Garneau, le poète qui a affranchi le Québec de son traditionalisme périmé, dans les années 40. Elle a su dire en des chants amples, d'une incontestable grandeur, et d'un frémissement toujours renouvelé, tout le côté trouble et franc des passions dévorantes. Sa forme a été révolutionnaire, à la même époque: les vers ne rimaient plus et les images se téléscopaient avec une liberté encore inconnue dans le lyrisme canadien. Anne Hébert a aussi publié de rares oeuvres en prose, dont un roman, les Chambres de bois, que la presse française avait fort bien accueilli. Aujourd'hui, Kamouraska (1) est d'une ambition plus évidente et marque l'entrée véritable d'Anne Hébert dans le domaine romanesque.

Le thème est celui d'une longue comparaison entre deux agonies, dans l'esprit d'une femme mûre, Elisabeth, qui, au moment où elle vient de perdre, après une longue maladie, son second mari, Jérôme Rolland, se souvient longuement de la mort violente de son premier conjoint, Antoine Tassy. Entre la mort d'Antoine et celle de Jérôme, se situe toute une vie de joies, de souffrances, de besognes, de soins donnés successivement à de nombreux enfants: bref, de devoirs bien remplis et d'aspirations secrètes. L'action se passe dans le deuxième tiers du siècle dernier, au sein d'une société agraire dominée par les coutumes anglaises, les survivances de la paysannerie française du Québec, et surtout par des relents d'un romantisme échevelé. L'Elisabeth vieillissante a des réactions dignes, où perce plus d'ennui que de fougue. Par la pensée, cependant, elle retrouve l'Elisabeth de l'adolescence et de la jeunesse, avec son besoin de donner libre cours à ses instincts. Elle a épousé Antoine comme on le faisait alors: parce que sa famille l'y poussait. Survient un jour un jeune médecin anglais, George Nelson. Que s'est-il passé exactement entre celui-ci et Antoine? Toujours est-il qu'Antoine est tué et qu'Elisabeth est arrêtée. On la relâchera, faute de preuves. Le reste de son existence sera, auprès de Jérôme Rolland, une suite de grossesses, dans un bonheur qui ressemble à un renoncement tranquille.

On peut dire que le roman se situe sur trois plans étroitement mêlés. L'un s'applique au présent et au passé récent: il est réaliste, mesuré, objectif dans la mesure du possible, et donne au livre une sensation de solidarité. Le passé plus lointain est, lui, rendu de manière plus poétique, avec des élans qui traduisent le désordre, sinon le chaos, de la mémoire sans cesse sollicitée, et quelquefois réticente à se faire jour au milieu d'une accumulation de détails. Le troisième plan, en quelque sorte, est dans le choix d'une écriture composite: les première et troisième personnes, employées tour à tour, et pres-

Suite à la page 15

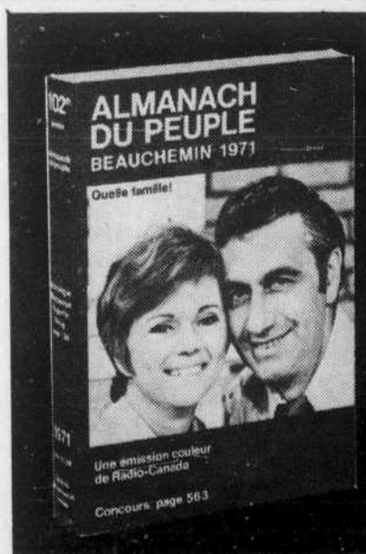

DU NOUVEAU dans L'ALMANACH DU PEUPLE 1971
• ABRÉVIATIONS USUELLES
• ATTENTATS POLITIQUES
• ÉDUCATION
• GREFFES DU CŒUR
• HOROSCOPE
• LES 5 À 12 ANS
• POLITIQUE
• SANTÉ
• SEPT MERVEILLES DU MONDE
• SPORTS
• TEMPÉRATURE
Demandez-le par son nom: L'ALMANACH DU PEUPLE BEAUCHEMIN
Réservez votre exemplaire dès maintenant
Librairie Beauchemin Limitée,
450, avenue Beaumont, Montréal 303, Qué. Tél.: 273-7541
Nom ..... ☐ exemplaire(s)
Adresse ..... *$1.50 chacun*
Ville ..... Comté .....
Effectuez votre remise par mandat ou bon de poste.

HMH
Éditions HMH, Ltée
380 ouest, rue Craig,
Montréal 126,
849-6381
Frank Scott et Anne Hébert
Dialogue sur la traduction
à propos du "Tombeau des Rois"
Collection "Sur parole" - $2.50
Ce volume contient le texte du poème d'Anne Hébert: Le Tombeau des Rois, les trois versions de la traduction anglaise par Frank Scott, et la correspondance entre Anne Hébert et Frank Scott au sujet de la traduction du poème, correspondance qui nous fait pénétrer au coeur du poème. Et une préface de Northrop Frye sur le problème de la traduction de la poésie.
"Il est difficile d'apprendre plus, et en moins de pages, sur le "métier" qui entre dans la fabrication d'un poème, qu'on ne le fait ici." Préface de Northrop Frye.

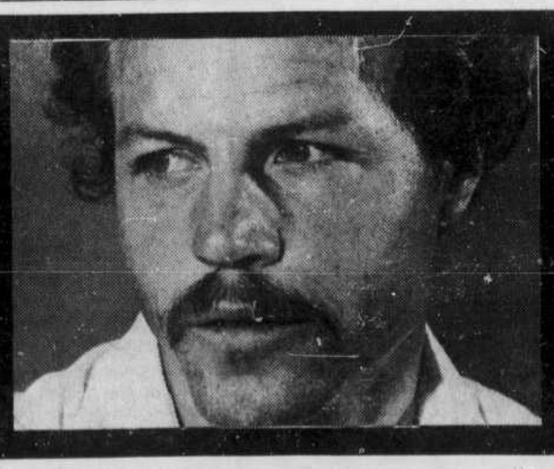
VIENT DE PARAÎTRE... AUX ÉDITIONS DU JOUR
500 MILLIONS DE YOGIS?
UN ESSAI SUR L'HINDOUISME
par JEAN-CLAUDE DUSSAULT
En vente partout à $2.50 - Distribué par le Service des Messageries des Éditions du Jour, 1651, Saint-Denis, Montréal 129 - Tél.: 849-8328. (si la ligne est occupée: 849-2228)
EDITIONS DU JOUR
Président et directeur général Jacques Hébert

TOUS LES AUTEURS CLASSIQUES FRANÇAIS et ÉTRANGERS
En vente, à prix populaires, dans toutes les librairies.
GF TEXTE INTÉGRAL
GARNIER FLAMMARION

L'OEIL SUR LES LIVRES

GF TEXTE INTÉGRAL
LE CATALOGUE GARNIER FLAMMARION EST GRATUITEMENT DISPONIBLE SUR DEMANDE
FLAMMARION-QUEBEC 475, boul. Pere Lelievre Quebec 8, P.Q.

La chronique de Jean Basile

De la conscience de Pierre Turgeon à l'insouciance de Paul Villeneuve

Il est excellent qu'un romancier, au seuil de son deuxième roman, s'arrête et s'interroge. Après tout, le monde littéraire québécois présente, déjà, de nombreuses tendances. Que va-t-il faire? où va-t-il se situer? Tout bon travail commence par une prise de conscience et j'aime assez que Pierre Turgeon l'ait faite.

En cet instant de notre littérature où l'instinct et le brio sont ce qui attirent le plus de nos impétrants romanciers, Pierre Turgeon a décidé que la retenue était son bien. "Dire le plus de choses possibles avec le moins de mots possibles", il a choisi ce slogan et le fait sien. Il vaut la peine, je crois, de signaler, dès l'abord, un effort d'autant plus méritoire, et d'autant plus intéressant, qu'il marque une sorte de rupture avec une tendance au gongorisme qui nous a valu, ces dernières années, bien des mauvais calembours pour quelques-un de très bons.

UN, DEUX, TROIS... voilà le titre qui, d'ailleurs, ne veut rien dire, sinon, par le biais, que l'oeuvre de Pierre Turgeon en est à son commencement. L'auteur, selon son propre aveu, nous veut "raconter une histoire". Non content de l'avouer (est-ce donc un crime?), il nous informe de la forme même de cette histoire: un texte long, sans grande unité, faisant allusion à des événements de vie privée. L'histoire, c'est l'histoire d'un reportage que le narrateur-journaliste se voit confier, et qui concerne la fermeture d'une carrière de pierres; le manque d'unité, c'est des effets de style que l'on nommerait au cinéma "flash back", au travers desquels l'auteur nous informe des motivations qui engendrent les péripéties de l'histoire, et ces effets de style tranchent sur une description objective des êtres et des choses; enfin, les allusions à des événements de vie privée, c'est une manière qu'a Pierre Turgeon de se remémorer devant nous quelques parcelles d'une vie familiale, puisque nous sommes au Québec, mélodramatique puisque nous sommes toujours au Québec.

Tout cela paraît sans doute un peu confus. Force est de dire que le livre de Pierre Turgeon l'est. Il l'est essentiellement au plan des passages de la réalité au rêve et du rêve au fameux "flash back". Bien sûr, nous comprenons que la vie se lit aussi bien verticalement qu'horizontalement et que, dès lors, le temps réel vaut bien le temps imaginaire dès que le souvenir ou que le rêve s'installe dans le présent. Il appartient donc à chacun de jouer le jeu à la suite de la démarche immédiate de l'auteur. Et ce, sans réticence, acceptant son imagerie comme elle se présente.

Il est entendu néanmoins que ce qui précède est fait avec une grande conscience, mais sans aucun génie. Puisque l'auteur a choisi la voix dure de la perfection de la forme, il eût sans doute été préférable qu'il accepte les convenances romanesques jusqu'au bout, et nous construise un beau roman traditionnel qui, de fil en aiguille, nous amène au dénouement.

Dans une entrevue, Pierre Turgeon disait que son deuxième roman lui prouvait qu'il était capable d'inventer une histoire. Sans doute, mais point tout à fait. En réalité, UN, DEUX, TROIS n'est qu'un pas vers cette "invention d'une histoire". D'abord le roman est écrit à la première personne du singulier, ce qui autorise, dans un tel contexte, bien des facilités, bien des licences; puis les personnages inventés le sont trop, si l'on peut dire. En tout cas, ils sont par trop typés: imaginez! un mannequin droguée et bulgare dont les parents sont mort à Auschwitz, deux jumeaux haitiens nains, un photographe fumeur de pot. Il sont, face au narrateur en qui semble se résorber toute réalité sensible, comme des personnages de convention, même s'ils existent vraiment, ce que Pierre Turgeon va immédiatement jurer. Mais en matière de roman, l'existence réelle d'un personnage n'a aucune importance.

Alors, il nous faut bien laisser le mannequin bulgare et les Haitiens naims à leurs costumes de pacotille pour trouver dans ce "je" la véritable qualité de ce roman. Au fond, la tentative d'inventer une histoire a plus ou moins échoué; le roman nous retient par ce "je" parfaitement subjectif mais qui souffre. En ce sens, et quelque soit une certaine satisfaction à faire dans le misérabilisme, le meilleur chapitre du livre est celui où le "je" oublie son décor de carton peint pour revivre un événement du passé où l'on voit comment se crée, dans l'imagination d'un jeune garçon, toute une symbolique qui, l'âge venu, se transformera en un meurtre mythique, car la carrière du reporter c'est la carrière de son enfance, une ville où il vécut ce que l'on devrait appeler "les horreurs de la mère", un peu comme on dit les horreurs de la guerre. Ainsi, quand le reporter refusera de sauver la carrière par un article qu'il devrait écrire et qu'il n'écrira pas, ce n'est pas la carrière qu'il tue (qui pourra jamais tuer une carrière de pierre, d'ailleurs) mais bien sa mère qu'il assassine. En ce sens, UN, DEUX, TROIS est bien un deuxième roman, celui de la liquidation.

Maintenant que sa mère est morte et que son père a disparu, la route est libre devant le jeune romancier.

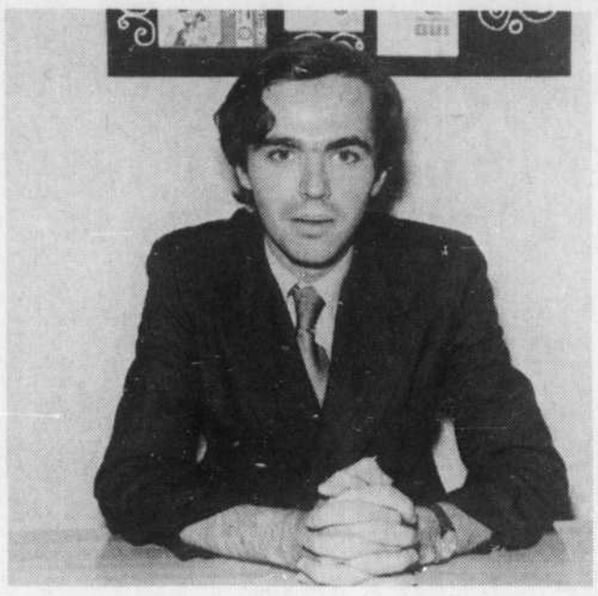

C'est alors, et seulement, que Pierre Turgeon se rendra compte de tout le chemin qu'il doit faire pour arriver à ce "style" dont il a fait son ambition. Alors, il comprendra que, sous des apparences de variété, il n'y a, au niveau du signe, aucune différence entre "téléphone" et "combiné". Alors, il comprendra que l'on ne "sirote" pas son café même si on l'a "bu" quelques lignes plus haut. Alors il vérifiera sur place ses comparaisons, ce qui lui évitera d'écrire cette magnifique phrase: "Dans l'armoire de la cuisine, je trouvai une banane spongieuse qui se cassa quand je l'épluchai", car: 1) une banane n'est JAMAIS spongieuse, 2) si elle l'était elle ne se casserait pas, 3) on n'épluche pas une banane mais on la pèle. Je ne veux pas dire que Pierre Turgeon écrit généralement mal; j'insiste simplement que l'on peut écrire très mal, même en écrivant bien.

Enfin, et c'est la remarque la plus importante qui me reste à faire: je souhaiterai que Pierre Turgeon, tout en gardant les yeux grands ouverts sur lui-même, les ouvre aussi grands sur le monde car il ne suffit certainement de quelques concessions à la couleur locale, comme de citer la place des Nations, pour que le monde existe romanesquement.

Mais c'est déjà trop que de terminer sur cette note un peu dure. Le deuxième roman de Pierre Turgeon a de la qualité sinon des qualités. S'il peut paraître artificiel, il n'en comporte pas moins de fort beaux moments. Si l'on en juge par ces belles pages pleines de grâce solide et de rude sensibilité, il n'est plus que d'attendre son troisième, maintenant que ses dents sont faites.

•

Il n'y a guère de points communs entre Pierre Turgeon et Paul Villeneuve, sinon la coïncidence d'un deuxième roman. Après J'AI MON VOYAGE qui avait remporté un succès certain, Paul Villeneuve change d'éditeur et nous convie à lire SATISFACTION GARANTIE qui est sous-titré "récit?". Le point d'interrogation est de lui.

Il sera, d'ailleurs, aussi le nôtre car, malgré bien des pages d'explications par l'auteur lui-même, je me demande encore pourquoi Paul Villeneuve a cru bon de publier cet ouvrage assez lourd par la technique et assez léger pour le fond.

Lourd par la technique parce que, sous une apparence de recherche, le livre est bâclé, cela se voit au niveau de la simple langue. Assez léger par le fond parce que sous prétexte de mettre en cause notre "société de consommation", Paul Villeneuve ne fait que répéter les clichés du genre. Son héros principal est un comédien - spécialisé - dans - les-commerciaux-de-télévision, son contre-point est un "observateur objectif", enfin, comble de richesse, le contre-point du contre-point n'est autre qu'un écrivain.

Il est quand même assez étrange que Claude Jasmin aura eu une descendance. On découvre, en effet, dans Paul Villeneuve une similitude certaine avec l'auteur de "Pleure pas Germaine", à ceci près que Claude Jasmin trouvait dans la rapidité d'écriture une manière bien à lui de s'exprimer et que Paul Villeneuve ne la trouve pas.

Pourtant, le sujet profond n'est pas sans intérêt. Il s'agirait (le conditionnel est de moi) de montrer que la prise de possession du Québec par les Québécois se devrait faire comme la prise de possession d'une femme, acte d'abord purement sexuel dans la typonomie de l'auteur. Cela nous vaut des scènes qui valent bien certaines pages de "Après-ski". Il reste, évidemment, à savoir si le Québec est consommant ou consommé, et si la femme, en tant qu'objet sexuel, est consommée ou consommante. Je trouve quand même assez hystérique ce joint que l'on peut faire, après lecture de SATISFACTION GARANTIE, entre le FLQ et le vibrateur C'EST LE FUN, satisfaction intime garantie.

Dans ce projet avorté, si j'ose dire, la générosité de l'auteur n'est pas en cause. Car Paul Villeneuve, tout comme Claude Jasmin, est le type même de l'auteur généreux. Qu'il s'aime voilà qui est assez normal pour un écrivain, même si cet amour un peu immodéré pour son personnage principal est parfois gênant. Et qu'il s'aime pour se donner, voilà qui rend odieux à l'avance toute possibilité de critique.

La générosité n'est pas forcément une qualité littéraire. Parce que l'on se prend à avoir de la sympathie pour l'auteur, on en aurait presque pour son roman. La sympathie n'est pas forcément un critère de qualité littéraire.

1) UN, DEUX, TROIS, roman par Pierre Turgeon, 169 pages, aux Editions du Jour.
2) SATISFACTION GARANTIE, roman par Paul Villeneuve, 155 pages, Claude Langevin, éditeur.

FOYER DES ARTS EATON 9E ÉTAGE EN VILLE
Une exposition de photographies par
GABY
(les femmes du Pacifique), commanditée par CP Air, se poursuit jusqu'au samedi 17 octobre
EATON
FOYER DES ARTS EATON 9E ÉTAGE EN VILLE

Livres et Auteurs québécois 69
Panorama de la production littéraire de l'année
en librairie: $3.00

WERNER HIRSIG
DESTIN DE L'HOMME
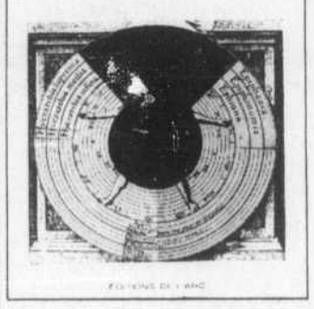
NOUVELLE RÉÉDITION
WERNER HIRSIG
"Ce livre rompt résolument avec tout ce qui a été publié en matière de vulgarisation astrologique."
EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE
OU CHEZ L'ÉDITEUR
ÉDITIONS DE L'ARC
1335 - CHARLES - HUOT
SILLERY QUÉBEC

Jean Hamelin: un homme, un journaliste, un écrivain

Parmi les ouvrages qu'a publiés Jean Hamelin, il en est un qui s'intitule "Nouvelles singulières". C'est un recueil de courts textes, chacun d'entre eux explore un monde réel mais marginal comme s'il y avait deux vies: celle que l'on voit, faite de choses simples, de faits banals, et celle que l'homme réussit à construire, pour lui seul, dans sa tête.

Toute l'oeuvre de Jean Hamelin pourrait s'appeler "singulière". Que ce soit son premier roman, "Les Occasions profitables", ou son dernier livre "Un dos pour la pluie", l'univers de Jean Hamelin était sombre, difficile. Un mot pourrait le signifier: petit, mais un petit qui n'appartenait qu'à lui.

On y souffrait en petit, on y aimait en petit, et l'on y mourait sans doute en petit. Comme si le héros type de Jean Hamelin avait été fait "pour un petit pain" comme dit le dicton populaire.

Cette simplicité, ce renoncement complet au pathos, à l'excès, Jean Hamelin l'avait voulu délibérément. Il était, lui-même, un homme d'une grande simplicité, d'une grande bonté, qui savait jouir de la vie dans ses petites choses, sans oublier que la souffrance aussi était humaine et, surtout, que les gens modestes étaient plus nombreux que les condotières. Venu d'un milieu simple, extraordinairement cultivé mais par lui-même Jean Hamelin prosateur voulait chanter ceux qui lui ressemblaient par un certain côté, le petit peuples des villes. Et il y réussissait fort bien.

Pourtant, ce chant ténu, Jean Hamelin le voulut essentiellement moderne. Son goût personnel l'inclinait vers ce que l'on appela le "nouveau roman". Il trouvait, dans l'objectivité de cette école, le ton qui lui convenait. Si les "nouvelles singulières" valent pour les sujets, "Un dos pour la pluie" est un moment de la littérature québécoise en ce que ce roman marque, sans rompre avec la tradition, la volonté d'un écrivain québécois de se rattacher à ce qu'il y a de plus jeune, de plus vivace dans la littérature d'expression française.

Estimée par les connaisseurs, l'oeuvre de Jean Hamelin n'a jamais atteint une reconnaissance générale. Si on trouve son nom dans les manuels de littérature, on l'étudie peu en classe et on ne le trouve guère dans les anthologies. Cette carence, on l'expliquera peut-être par le fait que l'oeuvre de Jean Hamelin est en marge. En effet, au moment mène où il écrivait et où il publiait, la littérature québécoise découvrait la violence du ton et des sujets. Le monde feutré et douloureux de Jean Hamelin passait dès lors au second plan. Enfin, sa modestie naturelle l'empêchait de se vendre lui-même. Il n'avait pas l'âme d'une "vedette" de télévision. Il avait très vite accepté de servir sans se servir.

Malheureusement interrompue, et l'on ne sait pas encore s'il y a ou non un manuscrit inédit, l'oeuvre de Jean Hamelin prendra peu à peu la place qu'elle mérite.

Le Journaliste

Il est une autre face de Jean Hamelin que l'on a déjà presque oubliée: le journaliste.

Là encore sa bonhommie naturelle l'empêcha de se mettre en avant. Il travailla au "Petit Journal", à "La Presse" et au "Devoir". C'est au Devoir que je l'ai connu pour avoir commencé avec lui ma carrière.

Il assuma dans ce journal la chronique littéraire et dramatique. A ces deux plans, il fut un des précurseurs essentiels. Au plan de la littérature, il n'est pas inutile de rappeler qu'il "découvrit" Marie-Claire Blais avant tout le monde et bien avant le Prix Médicis, quand personne ne s'intéressait vraiment à l'auteur de "Le Jour est noir". Il fut de ceux qui défendirent et expliquèrent Godbout. Sous des allures calmes, il fut toujours là pour donner aux écrivains qu'il appréciait la reconnaissance qu'ils méritent.

De même pour le théâtre, ce théâtre qu'il aurait tant aimé écrire et dont il ne fit que parler. Il fut le second, après Jean Béraud, à asseoir la critique dramatique sur des bases permanentes et solides. Il défendit Ionesco et Beckett avec une grande ardeur.

Il fut, en tant que critique littéraire et en tant que critique dramatique, celui qui aima, d'abord et avant tout, la qualité. Comme tout critique Jean Hamelin se trompa parfois mais personne ne le pourra accuser jamais d'avoir eu de la complaisance.

C'est sur un autre plan que Jean Hamelin me parait avoir été un maillon indispensable à la culture moderne du Québec. Il suivit exactement la génération de Jean Béraud et, comme son prédécesseur, il travailla à construire autour de lui ce que l'on connait aujourd'hui: un journalisme culturel. Il n'est que de regarder les archives des journaux, pour s'apercevoir au premier coup d'oeil, quel travail accomplit Jean Hamelin. Cet être avait une conscience extraordinaire de son métier de journaliste et de journaliste culturel. On put dire que Jean Béraud fut le pionnier et que Jean Hamelin fut son continuateur. C'est à Jean Hamelin que l'on doit particulièrement l'existence d'une véritable section ARTS ET LETTRES au Devoir, amorcée d'ailleurs brillamment par Gilles Marcotte. Mais c'est la patience de Jean Hamelin, son courage et son travail quotidien, sa bonhommie implacable qui fit que "Le Devoir" dans sa section culturelle, fut ce qu'il est aujourd'hui. Par son âge et son expérience il nous apportait la continuité. Par son esprit moderne, tant au plan de l'idée qu'au plan du travail technique, il nous ouvrit, à nous, ses collaborateurs, le goût de ce journalisme culturel qui, alors, n'existait presque pas.

"Patron" d'une équipe jeune, souvent excessive, il nous aima tous et nous donna à tous l'occasion d'apprendre notre métier. Il s'effaçait dès qu'il nous savait sûrs. Son autorité venait du coeur et de l'intelligence. Il sut aussi bien profiter et faire profiter les autres du travail de ceux qui l'entouraient, souvent au détriment du sien. Il sut aussi et ce n'est pas rien convaincre le directeur du "Devoir" d'alors d'augmenter les budgets de la section qu'il dirigeait.

Je dois, personnellement, presque tout à deux journalistes dont l'un est Jean Hamelin. Je lui ai succédé pour un temps à la direction du service Arts et Lettres du "Devoir". Aux moments difficiles, c'est à lui que je me suis toujours référé et je me suis toujours senti son obligé.

L'oeuvre de Jean Hamelin ne saurait se comprendre sans cette face journalistique, car il donna au journalisme culturel la plus grande partie de son temps et de son énergie. Quand on écrira l'histoire du journalisme contemporain, et plus particulièrement du journalisme culturel, il aura une des premières places et nous

Suite à la page 15

Adrien Thério
Un Païen chez les Pingouins
L'envers d'un univers, celui des "nouveaux curés de la société", c'est-à-dire des professeurs d'université.
En vente dans toutes les bonnes librairies
$2.50

ÉDITIONS GARNEAU
ROMAN — ESSAI — NOUVELLES

LAWRENCE, (Claudette) Les solitudes d'automne (nouvelles)	$2.25
PALLASCIO-MORIN (Ernest) Les Vallandes (nouvelles)	$2.25
GÉRIN, (Pierre) Dans les antichambres de Hadès (contes)	$2.75
MALOUIN, (Reine) La poésie il y a cent ans (Essai)	$2.50
PARADIS, (Suzanne) Les Cormorans (roman)	$3.50
PARADIS, (Suzanne) François les oiseaux (nouvelles)	$2.75
PARADIS, (Suzanne) Les hauts cris (roman) 1	$3.25
PARADIS, (Suzanne) Femme fictive, femme réelle (essai)	$3.95
WHITWORTH, (Fleur Garneau) Une famille... deux cultures roman	$3.00

Librairie Garneau Ltée
47, rue Buade, Québec 4e

LA LIBRAIRIE QUÉBECOISE
1567A, St-Denis 842-3604
ACHAT
LIVRES USAGÉS
VENTE
Litt. française et canadienne
40 A 60%
DE REDUCTION SUR LA MAJORITE

delachaux niestlé NEUCHATEL (Suisse)
Dépôt d'édition: 475 bd Père Lelièvre VILLE VANIER QUEBEC 8
PÉDAGOGIE et ENSEIGNEMENT

RYTHMIQUE ÉDUCATIVE
F. et J. Robins
Stimule l'enthousiasme de l'enfant et contribue à assurer l'harmonie de son développement mental et physique.
Ouvrage destiné aux éducateurs et parents, complété par une série de disques.
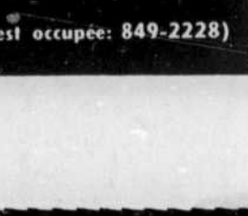
MARIONNETTES À GAINE ET MAROTTES
P. Borig Pedroff
Pour divertir les jeunes qui ont ainsi la possibilité de s'exprimer et de créer les personnages et saynètes au gré de leur imagination

VOCABULAIRE ET LANGAGE
A. Girolami-Boulinier
Essai de progression à l'usage des maîtres.
Enrichir et assimiler un vocabulaire par des situations vécues illustrées par des dessins, qui favorisent la compréhension et l'utilisation des mots.
CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE

VIENT DE PARAÎTRE... AUX ÉDITIONS DU JOUR

UN, DEUX, TROIS
Roman de PIERRE TURGEON
• Le second roman de l'auteur de FAIRE SA MORT COMME FAIRE L'AMOUR
• Une poésie de l'épouvante
• L'histoire de Saint-Maurice-des-Carrières, un petit village de Tailleurs de pierres qui ne veut pas mourir
• La confirmation d'un grand talent.
En vente partout à $2.50 - Distribué par le Service des Messageries des Éditions du Jour, 1651, Saint-Denis, Montréal 129 - Tél.: 849-8328. (si la ligne est occupée: 849-2228)
EDITIONS DU JOUR...
Président et directeur général Jacques Hébert

La chronique de Jean Éthier-Blais

"L'orientation" de Jean-Paul Fugère: la vie se désagrège

Ceux qui auront lu **Les terres noires** de M. Jean-Paul Fugère n'oublieront pas de longtemps cet ouvrage. Dans un milieu pauvre, une femme surgit, une inconnue, un être de mystère et de silence; elle sème le désarroi et l'amour sur son passage. Les jeunes gens ne jouent plus à la "balle-molle", mais rêvent au creux des arbres, sans entendre leur mère qui les appelle. Les heures ne comptent plus. C'est le personnage de l'étrangère, si familier aux lecteurs québécois, à ceux qui connaissent l'oeuvre toute en racines de Germaine Guèvremont. **Les terres noires** se situaient dans cette tradition d'ésotérisme et d'érotisme où l'inconnu est désirable parce qu'inconnu. M. Jean-Paul Fugère n'a pas, avec L'orientation (1) atteint ce même niveau. Il y avait dans Les terres noires un détachement personnel qui ne se trouve pas dans L'orientation. Or, M. Jean-Paul Fugère, dans son second roman, parle de lui, c'est-à-dire de l'homme de quarante ans, en proie aux phantasmes d'une vie qui se désagrège. On a pu écrire (je crois que c'est Leon Daudet) qu'à partir de quarante ans, tous les hommes entraient en agonie. En effet, les muscles craquent. J'en passe, et des meilleures. Toujours est-il que M. Jean-Paul Fugère a voulu situer ce phénomène de transition psychologique (et physiologique) qui fait que l'homme de quarante ans se sent pousser des ailes, mais qu'il ne sait pas, et ne saura jamais, voler. Il ressemble (que l'on me pardonne ce poncif) à l'albatros. Et, au cours de sa marche pesante, il réfléchit à ce qu'il a été, mais surtout, à ce qu'il va devenir. Il rassemble ses pensées.

Dans **L'orientation**, M. Jean-Paul Fugère cite Dante. Le début de la Divine Comédie soulève aussi un problème d'orientation, sur lequel sont penchés des milliers de commentateurs. Dante décrit jusqu'à sa façon d'avancer, désigne le pied qui avance le premier; mais toutes ces précisions ne servent qu'à obscurcir le texte semblable en ceci à la forêt où pénètre Dante. Voici des animaux qui surgissent; enfin, un Guide paraît. Saint Jean de la Croix, dans un poème, qu'admirait Valéry, raconte lui aussi comment, au cours de la nuit, il s'éveille, se lève et fuit, par une porte dérobée. Ainsi débutent tous les rites initiatiques. L'homme, se lève, il sort de chez lui et se perd, soit dans la forêt, soit dans le noir de la nuit. **L'orientation** est un roman initiatique, dans le monde moderne. Il repose sur un jeu de mots; orientation qui signifie d'une part l'acte de trouver sa route, de savoir où l'on est et d'autre part, celui de trouver son orient, comme on dit d'une perle vieillie qu'elle a perdu le sien. L'orient qui est le sens de la vie; mais aussi l'Orient qui se conçoit comme le lieu d'origine de notre civilisation. Il faut y retourner, s'y retremper pour savoir quel on est. C'est ainsi qu'un réalisateur de Radio-K, le jour de ses quarante ans, laisse sa voiture rue Edouard-Montpetit, prend un autobus, numéro 32 et compte, dans le prochain quart d'heure être à son bureau. Marié, des enfants, une petite amie (qui n'est pas sa maîtresse), dans sa profession, beaucoup de succès; un homme heureux, quoi. Mais en réalité, un homme complexe qui, le soir, lorsque sa famille dort, s'enferme dans sa cave pour écrire des romans, des récits, qui redescend dans la terre pour s'orienter. Et voilà que l'autobus numéro 32 le dépose, sans qu'il le sache, en Orient, au milieu du désert d'Arabie, dans un fortin que quelques Français défendent contre les Arabes. Ceux-ci l'emportent et sont tristes parce qu'ils sont les vainqueurs et qu'ils devront rompre avec la France. Napoléon croyait que la victoire avait une saveur particulière et âcre; elle ne plaisait, ajoutait-il, qu'aux forts. Le réalisateur s'engage donc dans la voie initiatique qui le conduira, par cent détours, au cimetière de la Côte-des-Neiges, une charrette pleine de fossoyeurs et au dernier acte de son cycle. Que cherche notre homme de quarante ans? On ne le saura jamais et c'est là, à mon avis, que réside la faiblesse véritable de **L'orientation**. D'abord, lors des premières rencontres avec le capitaine français dans son krak et avec l'Arabe Badhour, on croit que c'est son identité de Français du Canada. Mais non, c'est autre chose. Bien sûr, les rapports France-Arabie sot parents de ceux que nous entretenons avec notre mère-patrie. Odi et amo. Et pourtant, vite, tout ceci est oublié; notre voyageur continue sa route. Dans un couvent, il retrouve une sienne cousine, missionnaire; ainsi qu'une charmante petite princesse arabe, princesse de rêve, qui lui révèle la pureté. De nouveau, le départ, le besoin de revenir à Montréal où un ami lui a donné rendez-vous pour déjeuner. Il traverse le désert, tombe sur un groupe de pèlerins, composé d'enfants et d'un vieux moine italien. Ce dernier lui raconte ses avantures. Dans sa jeunesse, il a été l'hôte d'une tribu para-humaine qui vivait hors du temps. Cela semble intéresser le **Candide** quadragénaire, qui écoute avec patience et politesse le cénobite se rendre à la fin de son récit.

On lui conseille de frapper à la porte d'un certain couvent, antichambre de l'Université de Montréal, où il doit retrouver son ami. Va donc pour le couvent. Il y rencontre des moines qui ne vivent que pour la science, dans une atmosphère de paix et d'amour. Ces hauteurs philosophiques rappellent au réalisateur de Radio-K qu'il ne lui a jamais été donné de faire des études universitaires. Il n'est que lui-même, sans rien de ce poli qu'on ne trouve que dans les Universités. Longs couloirs. L'initiation est presque terminée. Le réalisateur rencontre, enfin, son ami Trudel qui amène déjeuner au restaurant. Dernière épreuve: la traversée du cimetière qui se révèle ne pas être la moindre. C'est l'attirance de la mort, ainsi que son côté obscène qui apparaissent dans cet épisode. Les fossoyeurs sont des êtres grossiers (voyez Hamlet) qui se moquent de tout, y compris des cadavres. Et susceptibles. Ils méprisent les vivants, ne connaissant que leurs morts. Au restaurant, il ne se passe rien. Une certaine Mère doit accomplir des merveilles. On reste sur sa faim. La famille de l'initié passant là, par hasard, s'arrête et retrouve celui qui tout à l'heure haletait dans le désert. Le tout se termine par un feu d'artifice en l'honneur des quarante ans du héros.

Je me demande ce que cela signifie, au juste. Roman d'aventures? Alors, c'est raté, puissqu'il ne s'y trouve aucun suspense, élément essentiel dans ce genre d'exercice. Roman d'amour? Mais Fuge (car c'est ainsi que se nomme le héros de L'orientation, n'aime personne, sinon lui-même. Roman philosophique? Peut-être, mais alors, sans philosophie. Car, en fait, que se dégage-t-il de ce livdre? D'abord, un extraordinaire climat d'insécurité; Fuge ne sait pas ce qu'il vuet et devient une sorte d'objet qui se laisse guider par son imagination. Il part, il revient, on ne saura jamais trop pourquoi, ballotté entre deux univers à la recherche de son moi écrasé par la vie et son uniformité. Il n'y a aucune leçon à tirer d'une pareille aventure sinon celle qu'il fait bon rentrer chez-soi et reprendre ses vieilles habitudes. Mais quelqu'un avait recommandé, avant M. Jean-Paul Fugère, de "cultiver notre jardin". Déjà, en son temps, la "philosophie" de Voltaire n'avait rien de bien original. Elle n'a rien perdu, en 1970, de sa banalité vient ensuite, l'attirance de l'Orient. Il s'agit, dans L'orientation, d'un Orient mythique, du désert, des Arabes vaguement fellaghas, sans rien qui démontre une connaissance particulière de la géographie ou de la civilisation de l'Islam. Massignon n'aurait pas trouvé sa pâture dans **L'orientation**. Ce roman est fabriqué de petites choses mise bout à bout: la mauvaise conscience du Québécois devant la France et sa culture, l'appel de l'inconnu, la tristesse de vieillir, l'ennui de la maison, la crainte de perdre son talent, le bsoin de fuir, la présence du sacré, l'envie de se moquer de nos missionnaires, l'espoir que cela changera, la certitude que rien ne change jamais, que nous sommes les prisonniers de ce que l'histoire a fait de nous. La mélancolie cosmique est trop lourde pour les épaules de Fuge. Acceptera-t-il d'avoir quarante ans? Devant sa feuille blanche, dans sa cave, d'autres idées (peut-être) l'attendent. Pourquoi ne changerait-il pas la couleur de son papier? A miracle, miracle et demi.

(1) Jean-Paul Fugère: **L'orientation**. Montréal, Editions H.M.H. 1970.

Entrevue / Jean Simard

54 ans et un (gros) roman d'amour!

54 ans et il écrit encore des romans d'amour! De gros romans d'amour car son dernier livre, LA SEPARATION, n'a pas moins de 350 pages d'une typographie serrée et encore Jean Simard en a coupé une bonne centaine.

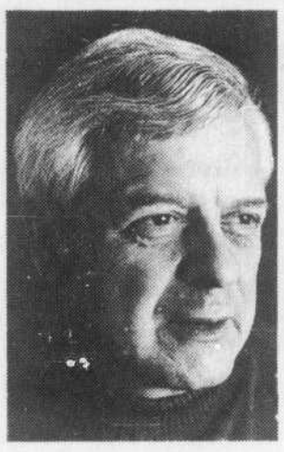

La première chose qu'il dit, lors de son lancement chez HMH, c'est qu'il revient de la Côte d'azur où il a fait de la pêche sous-marine. Il se sent jeune! Il est en forme! Il est heureux de publier, après plusieurs années consacrées à l'essai et à la traduction, un livre de fiction.

Il ne faudrait d'ailleurs pas voir dans le titre, LA SEPARATION, l'histoire d'un divorce. Un divorce ce n'est pas une histoire d'amour. Non. L'histoire de cette séparation, c'est celle de deux amants, tous deux mariés et tous deux avec enfants, qui, séparés pour un long temps, en profitent pour faire le point sur leur liaison. Ni l'un ni l'autre ne sont des enfants; elle à 35, lui 45 environ.

– Comme tous mes livres, nous dit Jean Simard, celui-là traite encore de ce que je crois être essentiel dans la vie des hommes: le bonheur. Si mon roman parle, en effet, d'une séparation, c'est encore un livre heureux. Bien entendu, il y a une "difficulté de vivre" mais sinon y aurait-il des romans?

Jean Simard a élu la forme épistolaire. Son roman est donc un échange de lettres entre elle et lui. Pourquoi?

– On m'a souvent reproché de "tirer la morale de l'affaire". J'ai donc choisi la forme épistolaire pour que moi, en tant qu'auteur, intervienne le moins possible. Lui est journaliste, il écrit avec aisance et bien. Elle est une simple femme, pas une idiote entendons-nous, elle écrit tout simplement, de son coeur. Est-ce que je suis présent dans ce livre? Sans doute, comme tous les auteurs le sont. Suis-je lui ou suis-je elle? Un peu des deux à la fois. Je l'aime beaucoup, elle. Je pense que c'est une femme que l'on aimera. Il y a déjà tellement de femmes détestables dans la littérature québécoise. En tous cas, cet ouvrage n'est pas autobiographique. Si j'y ai mis des souvenirs de lieux, de choses, de sentiments, ce n'est que normal.

On sait peut-être que Jean Simard est professeur. Il enseigne à l'Université du Québec. Il aime son métier "qui lui laisse du temps" pour écrire. Alors qu'écrira-t-il? Vraiment il ne le sait pas. Jean Simard est un écrivain heureux, il n'a que l'embarras du choix. En tous cas, les REPERTOIRES, c'est bien fini. Il aimerait écrire un essai mais il n'est pas possible de savoir lequel. Laissons le professeur parler maintenant.

– Je m'inquiète beaucoup pour notre langue, nous dit-il en s'échauffant. Je trouve que nous reculons chaque année de quelques pas. J'écoute les jeunes et la façon dont ils parlent est abominable. La langue la tenue de la langue, ça ne les intéresse pas. Je sais bien que le livre n'est plus le moyen de communication idéal mais, avant même de descendre dans la rue, est-ce que les Québécois ne devraient pas prendre conscience du langage. Tenez, il se pourrait bien que j'écrive un essai sur le langage.

Mais c'est déjà beaucoup de passion qu'une telle phrase pour Jean Simard. Car l'écrivain heureux veut aussi être un homme heureux.

– Je crois, dit-il, à la validité du bonheur terrestre.

– Etes-vous entendu?

– Certainement parce que je pense que je ne suis pas le seul sur terre qui croit au bonheur.

Ce n'est en tous cas pas les deux personnages de LA SEPARATION qui le contrediront.

J. B.

Fourmillement..

suite de la page 13

que confondues là où les phrases se font volontairement ou interrogatives ou télégraphiques, dans un souci de varier la tonalité du récit. L'agitation extrême l'emporte alors sur la sérénité relative que la romancière met à décrire les scènes de la vieillesse d'Elisabeth. Le fourmillement et la richesse de l'ensemble font oublier ces dissonances multiples.

ALAIN BOSQUET

Jean Hamelin..

suite de la page 14

serons tous très loin derrière. Et nous serons très heureux déjà d'être seulement là.

L'homme était petit et gros. Il adorait les bons repas et les bons amis. Il était d'une sensibilité extraordinaire. Personne ne le connaissait vraiment; c'est pourquoi, parfois, il faisait sourire. Il avait lui-même ce "dos pour la pluie" dont il fit son dernier livre. Ce dos pour la pluie qui en a abrité plus d'un, dont moi-même. Nous savions tous que Jean Hamelin était très malade et depuis longtemps. Jamais il ne s'en était plaint.

Ce ne sera pas à notre honneur d'oublier trop vite l'homme, le journalisme et l'écrivain.

Jean Basile

Faut-il...

suite de la page 16

quel il rédigeait interminablement son poème inachevé brûle dans un début d'incendie. Il ne lui reste rien. Les hommes autour de lui disparaissent. Ses oeuvres rêvées ne peuvent plus se réaliser. Il tire la conclusion qui s'impose. Il tentera de vivre. Sa femme est près de lui. Il va l'étreindre.

En surface, ce livre est une description des bas-fonds d'une ville et d'une société. En fait, c'est une métaphore, une interrogation sur la vie et la mort, la violence et la douceur, la stérilité de l'âme et le foisonnement du corps, le refus par impossibilité d'accueil. C'est aussi une tentative d'explorer les fondements de l'imaginaire: Le poème peut-il remplacer la vie? Peut-il au moins en empêcher la perte, la retarder? Ce roman d'une rare violence, dont les scènes baignent dans le sordide, est en réalité un appel désespéré à la vie et à l'amour.

"Les oeuvres d'Eustace" de James Purdy (traduit de l'anglais par Suzanne Mayoux) Editions Gallimard, Paris.

RELIURE D'ART
• Cours du jour
• Cours du soir
SIMONE B. ROY
RELIEUR
844-1831
451, rue St-Sulpice, 738-1797
VIEUX MONTRÉAL

DÉSIRONS ACHETER:
PEINTURES
SCULPTURES
CANADIENNES
LIVRES
PÉRIODIQUES
ANCIENS ET MODERNES
R. Deslauriers 6251 rue d'Iberville Mtl, 331 727-7390

FLAMMARION
Librairie Française
1243 UNIVERSITÉ (métro McGILL) — 866-6381
GRANDE VENTE 20e anniversaire
20% de RÉDUCTION
SUR TOUS LES LIVRES IMPORTÉS PAR NOUS
+ SPÉCIAUX fantastiques!
pendant
20 jours
du 13 au 31 octobre 1970

AVEZ-VOUS LU
LE COUPLE

?
LE PREMIER VOLUME DE PSYCHO-POINT
EDITIONS PAULINES
En vente partout

agence du livre français

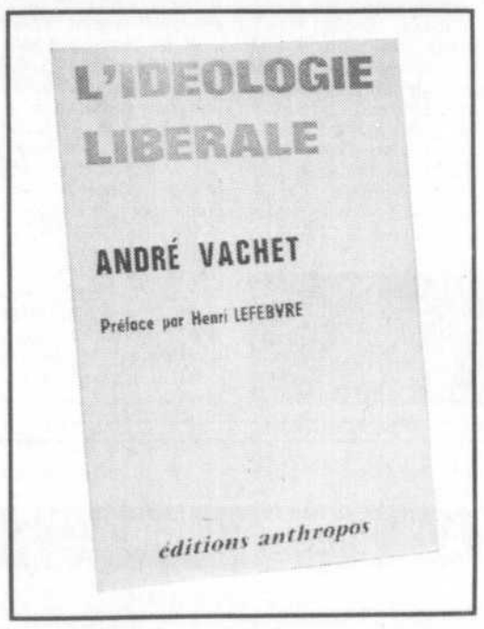

Les Canadiens français ont la vie dure. Ils mènent pour survivre et s'affirmer une lutte difficile. Que veulent-ils défendre et sauver? Une langue? cette motivation joue un rôle important, mais elle est rationnellement faible, et ne peut passer pour raison suffisante de l'action. Une culture? sans doute, mais cette culture originale n'existe que virtuellement. Pour se définir, les Canadiens français manquent, chacun le sait, de "base" économique et sociale. Ils ne prennent conscience d'eux-mêmes qu'en abandonnant une vie paysanne imprégnée de religion, qui fit leur force et leur vitalité. Les voilà qui entrent dans les relations et conflits de la pratique industrielle et urbaine; ils prennent contact avec les autres langues et cultures, notamment la culture anglophone, américaine et anglaise. Sur ce terrain, ils éprouvent cruellement leur infériorité. Ils ne possèdent ni les capitaux, ni les hautes techniques. La vie rurale soutenait leur spécificité; elle en supportait la conscience. Les Canadiens français ressentent leur situation comme prolétarienne vis-à-vis de la bourgeoisie anglophone, du capitalisme anglo-américain...

TIRÉ DE LA PRÉFACE

Un fort volume de 570 pages au prix de $11.20

20% DE REMISE AUX ÉTUDIANTS ET PROFESSEURS.

1249 OUEST, RUE BERNARD - MONTRÉAL 154 - TÉL.: 271-6888

De France / la chronique de Matthieu Galey

Les romans dont on parle pour la "rentrée"

PARIS – Pour nous autres, gens de livres, septembre est le mois des avalanches. Les romans s'entassent dans mon bureau, au rythme d'une demi-douzaine par jour, et seul l'ordinateur doué de sens critique pourrait donner de cet amas imprimé une "lecture" complète. Mais tant que Honeywell ou Bull n'auront pas repris notre tâche à leur compte, force nous est de limiter notre exploration à quelques échantillons, au risque inévitable de négliger des chefs-d'oeuvre.

La saison, dès la fin d'août, s'est ouverte sur un coup de semonce, tiré par Jean-Pierre Chabrol. Il fallait que son livre fût prêt pour le 4 septembre, centième anniversaire de la IIIième République française, puisque "Le Canon Fraternité" (1) exalte les événements de 1870 et la Commune, à travers un gros roman historique nourri de faits, de sciences et de bons sentiments. L'histoire de cet énorme engin, baptisé Fraternité parce qu'il fut coulé grâce à une collecte populaire, est bien émouvante, ainsi que l'aventure sentimentale qui l'accompagne nécessairement, mais, comme le canon lui-même, qui tonnait sans tuer, on peut dire que c'est beaucoup de bruit pour rien. Une fois de plus, on peut craindre que l'auteur de "Les Fous de Dieu", malgré sa faconde et sa bonne volonté, ne passe à côté du Goncourt, pour lequel on le donne favori à chacun de ses ouvrages. Fraternellement, les jurés finiront peut-être par l'élire à leur Académie, pour le dédommager des Prix qu'il n'a pas eus.

Camille Bourniquel

Dans un genre très différent, beaucoup moins "populiste", Camille Bourniquel est aussi un de ces auteurs auxquels on pense en automne. On se souvient, en particulier du "Lac", beau roman intimiste, sensible, où les souvenirs se teintaient d'une jolie nuance de nostalgie. Avec "Selinonte ou la chambre impériale" (2), il faut avouer que l'auteur nous déconcerte un peu. Non pas qu'il ait changé de manière, ni de ton: sa délicatesse très civilisée demeure, ainsi que son talent dans le camaïeu. Mais ce roman-ci est davantage une méditation sur l'art d'écrire un récit: bref, une sorte d'aventure allégorique maquillée en fiction. Il en naît un livre d'une complexité extrême, tout en méandres, où l'on ne retrouve pas la pure profondeur du "Lac". On ne croit jamais tout à fait à ces personnages porte-parole, qui manquent parfois d'humanité. Les efforts pour démontrer une idée – les oeuvres, d'après Bourniquel, acquièrent une existence indépendante de ceux qui les ont créées – nuisent à l'illusion du lecteur, qui reste un peu sur sa faim de romanesque.

Michel Déon

Ce ne sera pas le cas de ceux qui liront "Les Poneys sauvages" (1) de Michel Déon. "Hussard" des Lettres, ami de Blondin, de Nimier, de Jacques Laurent, cet écrivain nous avait surtout donné, jusqu'à présent, des livres agréablement exotiques, il cachait ainsi une amertume profonde, un pessimisme radical derrière les grâces du style, la luxuriance des décors méditerranéens, et des idylles parfumées où les jeunes filles jouaient un rôle essentiel. Finie, cette période rose-amère. Dans ce vaste roman d'aventure et d'espionnage – mais à la façon dont Abbelio, par exemple, les conçoit c'est-à-dire des sommes où l'action a des motivations morales ou philosophiques – Déon nous donne là le roman de sa maturité. Pour la première fois, à travers le destin cahotique de trois hommes que l'on retrouve à tous les points chauds de l'Europe de 1939 à nos jours, l'auteur nous dit ce qu'il pense du monde moderne, de ce monde où les romantiques à sa manière, tentés par tous les extrémismes, ne trouvent guère de place. Certains, et même la plupart de ses lecteurs, seront sans doute choqués par les idéaux politiques de Déon, son goût à peine caché de la force, de l'autorité, mais ils ne pourront pas nier qu'ils auront été captivés par ces "Poneys sauvages" galopant avec allégresse pendant 500 pages superbement enlevées.

Michel Tournier

Michel Tournier, lui, est à l'évidence "L'auteur de la rentrée", le plus brillant, le plus étrange, le plus ambitieux aussi. Ayant sagement attendu d'être mur avant d'entreprendre une carrière littéraire, il nous a donné en 1967 un premier roman remarquable: "Vendredi ou les limbes du Pacifique". Le second ouvrage, "Le Roi des Aulnes" (1), n'est pas inférieur au précédent. Symbolique – il faudrait même dire, plus exactement, mythologique – ce livre est la version moderne de Barbebleue, transposée dans l'univers en folie de l'Allemagne nazie, quand régnaient des ogres nommés Hitler ou Goëring. Mais l'art étonnant de Tournier, c'est d'inverser l'histoire. Par la seule magie de son talent, ce ne sont plus les grands personnages qui mènent la danse, mais le monde qui tourne autour de son héros, comme si les cataclysmes, les guerres, le sort de l'humanité n'étaient que des accidents nécessaires d'un destin particulier, dont il déchiffre partout les signes avec une extraordinaire virtuosité. Après avoir lu "Le roi des Aulnes", on n'est plus tout à fait le même, on ne peut s'empêcher de lire en chaque événement un symbole. On est gagné par la folie égocentrique de cet Abel Tiffanges, à qui Tournier a su donner tant de vie et tant de vérité qu'il finit par nous habiter. Un très beau roman, à lire absolument.

François Sonkin

François Sonkin n'est pas un inconnu pour ceux qui s'intéressent à la littérature depuis quelques années. Allusif, insolite, à mi-chemin du sociologue et du poète, ce médecin venu au roman possède en propre un ton tout à fait singulier. Il s'amuse tristement de nos travers, de nos absurdes ridicules, de nos manies, et en tire d'étonnants effets comiques. Parvenu à l'âge où l'on marie ses filles, il s'attaque cette fois aux "Gendres" (3), race bizarre, gendres-directeurs de sociétés, gendres-gendarmes qui transforment en insignifiantes petites bourgeoises les jeunes filles "natures". qu'on leur livre. Au mois de mai 1968, ce père dépossédé avait bien eu l'espoir de retrouver son enfant, sous la forme d'une jeune révoltée, mais les "gendres" casqués, armés de bombes lacrymogènes ont vite fait d'anéantir cette illusion, en rétablissant l'ordre "nécessaire". Satirique sans méchanceté, voici un livre ravigorant qui prouve que les pères, parfois, sont plus révolutionnaires que leur progéniture. La jeunesse, il est vrai, n'est pas une question d'âge, comme disent les vieux pour se consoler.

Sur le thème de Mai, qui deviendra peut-être bientôt un véritable chapitre d'histoire littéraire, on peut lire, précisément, le roman d'un nouveau venu d'une trentaine d'années, Jean Maxime. L'auteur suppose qu'après les événements de 1968, un régime socialiste plus ou moins anarchique s'était installé en France, espèce de foire perpétuelle à la fois naïve et menacée, d'où le titre "La fête encerclée". Ce nouveau régime, notons-le, ne dure qu'un an, et une contre-révolution, le balaie (ce qui semble dénoter chez ce jeune un tempérament plus réactionnaire que chez Sonkin). Mais il serait injuste de schématiser à l'excès. Il ne s'agit pas d'une fable destinée à démontrer les méfaits du changement. Plutôt une rêverie étrange assez divertissante aussi, où les "possibles" et les lendemains imaginés d'un grand élan, ainsi que les nécessaires excès auxquels toute révolution est contrainte, fût-elle honnête et la plus désintéressée. Un début original, en tous cas. Attendons la suite.

Jean-Marie Fonteneau est aussi un débutant qui mérite l'attention. "Les Champignons" (4) n'est rien de moins que l'histoire d'un nouveau déluge. Mais cette apocalypse est vue par le petit bout de la lorgnette, par un homme désabusé, solitaire, à qui la fin du monde ne fait pas peur parce que sa vie à lui est sans espoir ni amour. Peut-être cette aventure n'est-elle que le reflet de son dégoût de vivre mais le fait est qu'on y croit, que cette montée des eaux nous angoisse, que cette prolifération de champignons nous met mal à l'aise, que l'on "marche" dans ce cauchemar singulier, raconté avec une insinuante vérité.

Peut-on en dire autant de "Eden eden eden", (1) second roman de Pierre Guyotat, publié avec une triple préface de Barthes, Sollers et Leiris, expliquant, bien sûr, qu'il s'agit du livre le plus important de ces dernières années, et que Guyotat est le Sade mâtiné de Lautréamont de notre époque... Ni l'un ni l'autre de ces authentiques génies n'ont bénéficié de pareils appuis de leur vivant; il est donc permis de se demander si ce parrainage n'est pas un peu lourd à porter. "Eden eden eden", comme "Tombeau pour 500,000 soldats", dont il ne se distingue en rien, est un ouvrage pornographique onirico-dément, dont on ne niera point les curieuses qualités obsessionnelles, mais que ses inlassables répétitions rendent impropre à une lecture suivie. Les soirs d'ennui, on peut en parcourir au hasard un passage ou deux pour se distraire, mais il est difficile de voir là le Grand livre de ces Temps. Ou bien, si telle est la vérité, ce n'est guère à notre honneur, et il vaudrait mieux passer sous silence une si triste révélation.

1) Gallimard – 2) Le Seuil – 3) Denoel – 4) Grasset.

La chronique de Naim Kattan

Faut-il être voleur de vie pour écrire?

James Purdy est né en 1923 dans l'Ohio. Il est l'auteur de cinq romans dont quatre traduits en français: "Malcolm", "Le Neveu", "Couleur de ténèbres", "Le Satyre". Il est aussi l'auteur de plusieurs pièces. C'est l'un des romanciers américains marquants.

Eustace Chisholm se veut poète. Est-ce parce qu'il ne parvient pas à vivre? Crayon à la main il passe des années à terminer un poème qu'il écrit sur un vieux journal. L'action de ce roman se déroule à Chicago pendant les années de crise. La femme d'Eustace, Clara, fait une fugue avec un amant. Eustace se met en ménage avec un autre homme mais l'expérience tourne court. Eustace attire les personnages hors-série. Ils gravitent autour de lui. lui exposent leurs existences misérables. Il est le spectateur détaché qui vient en aide à ceux qui font appel à lui à condition qu'ils alimentent l'oeuvre hypothétique qu'il construit. Il y a toute une panoplie de désaxés, angoissés, qui ne peuvent parvenir à accepter le don de la vie et qui cherchent inconsciemment, aveuglément, une manière de se suicider, fut-ce en abîmant tout rayonnement, tout souffle vital et se réfugient dans les ténèbres et les abîmes pour se punir d'exister.

Le personnage le plus poignant est Amos Ratcliffe, un jeune homme de grande beauté. Son père abandonne sa mère à sa naissance. C'est un escroc qui fait une seule et unique apparition dans la vie de son fils et tente de violenter sa pureté. Le garçon le blesse avec une bouteille cassée et s'enfuit. Il quitte sa mère à la suite d'un acte incestueux et cherche l'amour d'hommes plus âgés. L'une des scènes les plus poignantes du roman est celle où Maureen O'Dell se fait avorter. Fille nymphomane, élevée par une mère qui faisait autour d'elle le silence sur tout ce qui pouvait toucher au sexe et par un père violent et puritain. Cette jeune femme allait d'un homme à l'autre, se faisant avorter périodiquement. Le responsable de sa grossesse a été le logeur d'Amos, Daniel Haws. Un amour très profond liait cet homme avec Amos, amour partagé mais qui n'eut jamais un aboutissement physique. Et c'est pour fuir cet amour que Daniel Haws s'est engagé dans l'armée qu'il avait précédemment désertée. Là un officier sadique perce son secret, le torture et, dans une scène d'une grande atrocité, le châtre, le tue et se suicide lui-même.

Reuben Masterson est un autre des personnages hors-série qui gravite autour d'Eustace. Il vit avec sa grand-mère. Sa femme meurt de maladie. Il est amoureux d'Amos, mais ce sont des amours qui finissent mal. Masterson trouve une solution à ses tourments dans un mariage ultime avec Maureen O'Dell. Amos lui-même se fait tuer dans le quartier noir de Chicago. On le prend pour un voleur, mais c'est un pur malentendu.

Tout le monde finit par disparaître dans l'oubli de soi ou la mort autour d'Eustace. Pendant de longs mois, Daniel Haws lui écrit des lettres du camp militaire où il fait son entraînement. Ses lettres révèlent une vie et un homme. Ce sont d'autres lettres qui révèlent la vie d'Amos, celles que lui écrit sa mère et qu'Eustace découvre un jour. Daniel Haws était toujours la victime, partout ou il allait. Alors que le capitaine Stadger, son tortionnaire, se préparait à le torturer, il ne se défendait pas: "Subitement, il exultait. Il voulait maintenant que le capitaine Stadger achevât l'ouvrage commencé. Il ne voulait pas de la vie. Il n'avait jamais voulu vivre. Cette idée lui avait toujours hanté l'esprit comme un bouchon imaginaire affleurant rarement à la surface; cette fois le bouchon flottait, visible, presque entièrement hors de l'eau. Il n'avait jamais voulu vivre."

Eustace était entouré de personnages qui ne voulaient pas de la vie, qui se suicidaient à petit feu, qui cherchaient des tortionnaires pour mettre fin à leurs tourments et à leurs existences. Le sordide, la misère, l'humiliation du corps et de l'esprit constituaient pour eux un moyen de faire exécuter par d'autres l'acte suicidaire qu'ils ne parvenaient pas à accomplir eux-mêmes. Ce refus de la vie trouvait son adéquation dans un milieu, une époque. L'incertitude extérieure, la pauvreté et le chômage n'étaient que les miroirs d'un vide et d'un dénuement intérieurs. Les forces des ténèbres qui enveloppaient des abîmes finissaient par être un écran, un masque et un apaisement.

Eustace voulait se sauver en récupérant ces vies qui allaient à la dérive. Ne parvenant pas à écrire son poème, ces existences qu'il volait allaient être ses oeuvres. Lui aussi était pris par le vertige de la mort. Pour échapper à cette fascination il voulait transformer la vie en littérature. La sienne lui échappait. Il n'en avait plus le contrôle. Il essayait de voler celle des autres. Cela lui a permis de rester à la surface quelque temps, mais il contrôlait encore moins les vies volées que la sienne propre. C'est alors qu'il s'écrit: "Je ne suis pas un écrivain, voilà la nouvelle, je n'en ai jamais été un, je n'en serai jamais un. Qui plus est, tu ne crois pas que je suis poète et je sais que je ne le suis pas." Le journal sur le-

Suite à la page 15

HMH
Éditions HMH, Ltée
380 ouest, rue Craig,
Montréal 126,
849-6381

Le nouveau roman de
Monique Bosco
La femme de Loth
sera disponible dans quelques jours
Co-édition Laffont - HMH
Exclusivité HMH au Canada

Bientôt
mainmise, dit Pénélope

Vient de paraitre:
"INTRODUCTION AUX CIRCUITS LOGIQUES"
SOLUTIONNAIRE
• Chapitre 1 — INTRODUCTION
• Chapitre 2 — LES SYSTEMES DE NUMÉRATION DE POSITION
• Chapitre 3 — ALGÈBRE DE BOOLE
• Chapitre 4 — LES COMPOSANTS
• Chapitre 5 — FONCTIONS LOGIQUES TECHNIQUES DE MINIMALISATION
• Chapitre 6 — MATÉRIALISATION: RELAIS ET INTERRUPTEURS
• Chapitre 7 — MATÉRIALISATION: SEMI-CONDUCTEUR
• Chapitre 8 — ARITHMÉTIQUE BINAIRE
• Chapitre 9 — INTRODUCTION AUX CIRCUITS SÉQUENTIELS
APPENDICE - LES BASCULES
110 pages - $4.50

Collection: Éléments de mathématiques modernes secondaire 2e cycle
sous la direction de J. M. JARRY,
VIENT DE PARAITRE
VOLUME VI - PERMUTATIONS ET COMBINAISONS, Élève
par L. Chaput, R. Paquin et G. Poirier
• Chapitre 1 — NOTIONS ENSEMBLISTES
• Chapitre 2 — ANALYSE COMBINATION
• Chapitre 3 — THÉORÈME DU BINÔME
• Chapitre 4 — INTRODUCTION AU CALCUL PROBALITÉS
• Chapitre 5 — SUITES, SÉRIES ET INCLUSION
190 pages - $3.75
À paraitre cette semaine:
SOLUTIONNAIRE du VOLUME VI
274-6521 LIDEC INC. 1083 AVE VAN HORNE, MONTRÉAL 154, QUÉ.
LIBRAIRE ÉDITEUR • PAPETERIE

Demandez... Lisez
la première revue
d'information générale
en langue française
sur les sciences humaines
psychologie
En vente dans les kiosques et les librairies $1.00
Simple comme "BONJOUR" pour recevoir chez-vous
psychologie
chaque mois - 12 nos: $10.00
ABONNEZ-VOUS DES AUJOURD'HUI
PSYCHOLOGIE a/s Periodica inc.
7045, avenue du Parc, Mtl-303
☐ ci-joint la somme de $10.00
Nom .....
Adresse .....
Localité .....
LD - 10-10-70

FLAMMARION
La collection de prestige à prix populaires GF GARNIER-FLAMMARION
Tous les classiques français et étrangers
La Librairie Française
LE PARADIS DU LIVRE FLAMMARION
• TOUS LES LIVRES EN LANGUE FRANÇAISE
• TOUTES LES COLLECTIONS DE POCHE
• TOUS LES OUVRAGES SPÉCIALISÉS
• LE PLUS VASTE CHOIX DE LIVRES POUR ENFANTS
1243 Université, Montréal (métro McGill) 866-6381
Librairie Champigny Inc.
GRAND CHOIX DE VOLUMES
• scolaires et religieux
• de littérature et d'histoire
• de bibliothèque et de tous genres
AUX ÉTUDIANTS remises jusqu'à 20% sur la majorité de nos volumes
4474, rue St-Denis, Montréal - 131 - Tél.: 844-2587
CLAUDE PAYETTE INC.
Librairie – Papeterie
211 rue Richelieu, St-Jean,
Tél. 346-6894 et 658-4611
24 rue Wellington, Sherbrooke
Tel. 562-2601
Librairie LA LIBERTÉ
820, Av. Myrand, Ste Foy, Québec 10 681-0579
Centre d'Achat: PLAZA GRANBY 372-5863
service complet de librairie par une équipe jeune et dynamique
GUY DELORME INC.
"La maison du livre"
PLACE VILLE-MARIE
MONTRÉAL, Tél.: 861-5225
CHOIX DE LIVRES CANADIENS ET FRANÇAIS
AUX LIBRAIRIES "CLASSIC"
GALERIE D'ANJOU Tél.: 353-6950
ALEXIS NIHON tél.: 933-1806 933-4336
LIBRAIRIE DU SCORPION
Centre Laval - Chomedy
Ville de Laval - Tél.: 688-6403
Commandes postales et téléphoniques acceptées.

Il y a toujours un "J'AI LU" pour vous plaire
J'AI LU
ROMAN Aventure Mystérieuse Essentiel Connaissance
TOUTES LES NOUVEAUTÉS FLAMMARION SONT MISES EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

arts et spectacles

Horaire des théâtres

COMEDIE-CANADIENNE: "Hair" – 20h30.
CENTRE DU THEATRE D'AUJOURD'HUI: "Le chmou" – 20h30.
PATRIOTE A CLEMENCE: "La belle amenchure" 20h.
THEATRE DE QUAT'SOUS: "L'effet des rayons Gamma sur les vieux-garçons", de Paul Zindel (adaptation de Michel Tremblay) Du mardi au samedi à 20h30. Samedi à 19h30 et 22h30.
THEATRE DU RIDEAU-VERT: "La dame de chez Maxim's" du mardi au samedi à 20h30; dimanche à 19h30.

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID-PELLETIER: Nana Mouskouri – 20h30.
THEATRE MAISONNEUVE: relâche
THEATRE PORT-ROYAL: Georges Dor 20h30.

Horaire des cinémas

EN LANGUE FRANÇAISE

ARLEQUIN – "Les cousines" et "Pervertissima" ART: "La chamade" et "Le diable par la queue"
AUDITORIUM BREBEUF: Sam. et dim. "Le tatoué" 3.-7.-9.
BERRI – "Un amour de Coccinelle" 1.00 - 4.30 - 8.00 et "Le Cheval aux Sabots d'or" 2.40 - 6.15 - 9.50.
BIJOU – Voir St-Denis
CANADIEN – "Par exemple adultère" 12.00 - 3.20 - 6.35 - 10.10 et "Adolphe ou l'âge tendre" 1.30 - 4.55 - 8.20.
CAPITOL – "Borsalino" 10.00 - 12.15 - 2.24 - 4.35 - 6.55 - 9.00.
CHAMPLAIN – "Airport" (fr.) 12.55 - 5.20 - et "Le Piment de la vie" 3.25 - 7.55.
CHATEAU – "Le Secret de la planète des singes" et "La lettre du Kremlin"
CINEMA DE PARIS – "Tous les vices du monde" - 12.15 - 3.30 - 6.35 - 10.00 et "La Gamine" 1.45 - 5.00 - 8.15.
CREMAZIE – "Airport" et "La Mariée a du chien"
DAUPHIN "Acte de Coeur" 7.30 - 9.30 - Salle McLaren: Butch Cassidy le "Kid" 12.40 - 4.20 - 8.00.
ELYSEE – Salle Alain Resnais: "Le grand cérémonial" 7.30 - 9.45 - (10.00 sam.) dim. lun. 1.00 - 3.10 - 5.30 - 7.30 - 10.00 et salle Eisenstein: "Z" même horaire.
FLEUR DE LYS – Voir Cinéma de Paris
GRANADA – (voir Château)
IMPERIAL – "Hello Dolly" 8.30 dim. 7.30 matinées: sam. dim. merc. à 2.00.
JEAN TALON: "Deux jumelles, un amour" - 3.40 - 7.00 - 10.35 - "La piscine" - 1.30 - 4.50 - 8.25.
MAISONNEUVE – Voir Jean Talon
MERCIER – "Le lauréat" et "Sexy interdit"
MIDI-MINUIT – "Nue comme un vers" et "Le maquereau"
PAPINEAU – Voir Château
PLAZA – Voir Canadien.
PARISIEN – "Viens, mon amour" 9.50 - 11.30 - 1.20 - 3.25 - 5.25 - 7.35 - 9.45.
PIGALLE – Voir Midi-Minuit.
RIVOLI – "Folies d'avril" et "L'homme sauvage"
ST-DENIS – "Deux femmes en or" et "Marie-Christine" et "L'Hiver en froid mineur"
VENDOME "Que la bête meure" - 12.45 - 3.00 - 5.15 - 7.30 - 9.45.

EN LANGUE ANGLAISE

AVENUE "The Virgin and the Gypsy" 1.20 - 3.20 - 5.20 - 7.20 - 9.25
ALOUETTE – "How To Succeed With Sex"
ATWATER 1 – "Diary of a Mad Housewife"
ATWATER 2 – "Airport"
BONAVENTURE – "Naked Under Weather"
COTE DES NEIGES 1 – "Hotel" et Cinéma 2 "Fantasia"
GUY – "2001 A Space Odyssey" 1.30 - 4.30 - 5.20 - 7.30 - 9.30
KENT – "The Pride of Yankees"
LOEW'S – "Beyond the Valley of the Dolls"
PALACE – "Darker than Amber"
PLACE VILLE-MARIE: Grande salle "Joe" - 12.15 - 2.05 - 3.50 - 5.40 - 7.35 - 9.25 (samedi à 11.15) Petite salle "Dionysius" - 12.20 - 2.00 - 3.40 - 5.25 - 7.10 - 8.50 - (samedi à 10.30)
PUSSYCAT – "Orgy Girls" et "The Man from Orgy"
SEVILLE – "Madame O" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.
VAN HORNE – "Flesh and Lace"
WESTMOUNT – "Catch-22" 12.10 - 2.25 - 4.40 - 7.05 - 9.30
YORK – "The Strawberry Statement" - 12.20 - 2.00 - 3.40 - 5.25 - 7.10 - 8.50.
WESTMOUNT SQUARE – "M-A-S-H" 12.30 - 2.25 - 4.00 - 7.00 - 9.30.

ET AUTRES LANGUES

Italien s.t. anglais
VERDI – "Fellini Satyricon" 7.00 et 9.30.
Suédois s.t. anglais
SALLE HERMES – "I'm curious" Yellow & Blue 8.30 - 10.00 Dim. 2.00 4.00
CINEMA V: "Quiet Day in Clichy" - 7.30 - 9.30 (dimanche à 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - et 9.30)
FESTIVAL – "Quiet Day in Clichy" – tous les jours dès 1.30.
Danois s.t. anglais
SNOWDON – "Without a Stitch" 1.20 - 3.25 - 5.25 - 7.25 - 9.30

CINEMATHEQUE CANADIENNE

BIBLIOTHEQUE NATIONALE – 6.00 Film de Marcel Hanoun: 7.30 "Les mystères d'une âme"; 9.30 "Hanouk of the North" (Flakerty)

Jean Giono vient de mourir

MANOSQUE – L'écrivain Jean Giono, décédé la nuit du huit, a succombé à une crise cardiaque. Il a été trouvé mort dans son lit ce matin par un membre de son entourage, Mme Jean Giono se trouvant à Paris.

Il y a trois ans, il avait été atteint d'un infarctus et l'an dernier encore, alors qu'il avait tenu à participer aux délibérations du Prix Goncourt, il avait été pris d'un grave malaise. Ces derniers temps, soigné par un cardiologue, il ne quittait pratiquement plus sa villa. Il connaissait son état et, dans une préface au livre écrit par le médecin qui l'avait soigné, il disait à la fois sa joie de convalescent et son attente de la mort.

Il était né à Manosque en 1895. Ses parents étaient d'humbles travailleurs son père, un cordonnier, sa mère une blanchisseuse. Aussi après avoir terminé ses études secondaires au collège de Manosque, prit-il immédiatement un emploi dans une banque. C'est à 29 ans, en 1924, qu'il fit paraître son premier recueil de poèmes "Accompagné de la flûte", mais c'est avec la prose son premier roman "Colline", qu'il fit ses vrais débuts littéraires en 1929. La même année paraissait "Un de Baumugnes" puis peu après "Regain". Dans ces trois livres apparaissent déjà, l'amour, la passion pour les terres brûlées de sa Haute-Provence où paissent encore des troupeaux.

Jean Giono était un pacifiste: mobilisé en 1939, il répondit par le "Refus d'obéissance" et fut emprisonné.

Il continua d'écrire pendant l'occupation allemande et à la Libération fut inquiété pour avoir participé à la rédaction de l'hebdomadaire "collaborateur" "La Gerbe".

Le grand succès lui revint avec le "Hussard sur le toit" (1951) et le "Moulin de Pologne" qui marquent une nouvelle orientation de son oeuvre et de son style qui devient "stendhalien".

En 1953, il reçut le Grand Prix de littérature de Monaco, l'année suivante, il fut élu au sein de l'Académie Goncourt. Son oeuvre se poursuit avec le "Bonheur fou" (1957) et l'année suivante "Angelo" qui sont des romans haletants et par une oeuvre historique "La Bataille de Marignan" où la sèche technique de l'historien disparaît sous la verve et la poésie.

Cette poésie emplissait la vie de Giono qui ne quittait guère sa Villa de Manosque. Lors de son retour à l'Académie Goncourt après sa première crise cardiaque, il disait: "Je suis heureux d'avoir retrouvé des confrères et des amis mais je songe toujours à ce grand peuplier qui bruit dans mon jardin, devant les fenêtres de mon cabinet de travail".

Avec Giono disparaît un homme secret, riche de poésie, infiniment généreux: un homme dont les qualités valaient celle de l'écrivain.

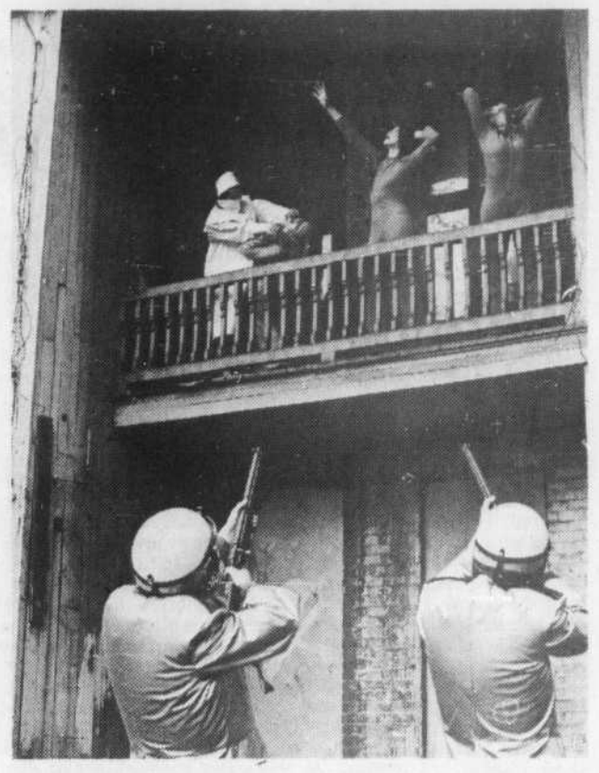

Ceux qui sont atteints doivent mourir, d'une façon ou d'une autre, dans la nouvelle pièce d'Eugène Ionesco, "Jeux de Massacre", qui ouvrira la saison du Théâtre du Nouveau Monde sur la scène du Port Royal, Place des Arts, à Montréal, le jeudi 15 octobre 1970

La saison du Théâtre du Même Nom

A compter du 21 octobre et ce, jusqu'au 29 novembre, au Centre du Théâtre d'Aujourd'hui (1297 rue Papineau), le Théâtre du Même Nom présentera la deuxième partie de Si Aurore m'était contée.... une création collective qui s'intitulera: **Les Enfants de Chénier dans Mise à mort d'la Miss des Mise.**

Réalisée en co-production avec le Centre du Théâtre d'aujourd'hui, **Mise à mort d'la Miss des Miss reprend** l'histoire là où on l'avait laissée dans Si Aurore. Provoquée par le Champion de Notre Dame, Sainte Aurore est apparue à Manon Dumas qui venait tout juste d'être élue Miss Aurore par son oncle, Monseigneur Floride Dumas. Dans **Mise à Mort d'la Miss des Miss** on apprend qu'elle aussi, elle a une mère, Gilberte Dumas. Une mère qui a de l'ambition politique. Tout comme certains personnages qui ont joué un rôle de second plan dans l'organisation du gigantesque rallye de canonisation, tels que Rosaire Marc Aurele "Bete" Mainville, Mentana Ouellette et Rose de Lima Robidoux, Munie de la vision de sa fille, Gilberte Dumas réussira-t-elle à prendre le pouvoir? Qu'adviendra-t-il de la pauvre petite Manon?

Cinquième spectacle du Théâtre du Même Nom, **Mise à Mort d'la Miss des Miss** réunira six enfants de Chévier, Gilles Renaud, Nicole Leblanc, Jean-Luc Bastien, Monique Rioux, Louisette Dussault et Jean Claude Germin, auxquels s'est joint un musicien de musique, Laurence Lepage.

Inspirée par le mythe québécois du "cheuf" et par les moeurs politiques des politiciens québécois en général, **Mise à Mort d'la Miss des Miss** tentera également de répondre à une question: Que serait-il advenu du Québec au lendemain de Saint Bruno, si la Sainte Vierge était apparue pour de vrai?...

Conçu comme un match à finir, le texte de **Mise à Mort d'la Miss des Miss** a été écrit par Jean-Claude Germain; la musique a été composée par Laurence Lepage.

Premier spectacle du Théâtre du Même Nom, **Mise à Mort d'la Miss des Miss** sera suivi au Centre du Théâtre d'Aujourd'hui par un spectacle réalisé par Pierre Collin qui porte le titre CHINIQUI et ce, à compter du 8 janvier jusqu'au 14 février. Fin février, le Théâtre du Même Nom présentera un "spectacle de tout repos" et terminera sa saison 70-71 en mai avec Les amours passionnées de Camillion Houde et d'La Bolduc.

Vient de paraître

ETUDES FRANCAISES, vol. VI, nor 3: **au sommaire "L'invention du pays", chronique et notices d'Arthur Buies avec un commentaire de présentation de G. André Vachon.**

AMELIOREZ VOTRE FRANCAIS par Jacques Laurin, aux Editions de l'Homme: un petit traité du "bien parler français" écrit avec clarté, simplicité et tolérance. Ce livre, merveilleusement présenté, est un aide-mémoire de la langue écrite et de la langue parlée, ainsi qu'un mini-dictionnaire de la prononciation.

Lundi prochain

Colloque sur Steinbeck au Gesu

C'est à la salle du Gesù qu'auront lieu dorénavant les colloques organisés par la Nouvelle Compagnie Théâtrale. Ces rencontres avec le public, qui précèdent chacun des spectacles de la N.C.T., se sont déroulées, les années passées, à l'Université de Montréal. Mais les organisateurs croient que l'accès en sera plus facile à la Nouvelle Compagnie Théâtrale, 1200 rue Bleury, et qu'un plus grand nombre de personnes pourront y prendre part.

Le premier des trois colloques de la saison 70-71 portera sur John Steinbeck et son oeuvre, et plus spécifiquement sur **Des Souris et des Hommes**, prochain spectacle à la N.C.T. Il aura lieu, lundi prochain, le 12, à 20h., l'entrée est gratuite. Les panelistes en seront: Georges Groulx, metteur en scène de **Des Souris et des hommes**, Maurice Poteet, professeur à l'Université du Québec, Lionel Villeneuve et François Tassé qui jouent Lennie et George dans la production de la N.C.T. et Gilles Marsolais, directeur des Cahiers N.C.T.

Télévision

Le sigle c marque une émission en couleur

SAMEDI

CBFT 2

9.40 Aujourd'hui à CBFT
9.45 Cours Universitaires
Introduction à la statistique
10.30 La fourmi atomique c
11.00 Robin-Fusée c
11.30 Lassie c
12.00 Tour de terre c
12.30 Les quatre saisons c
12.45 La série mondiale du baseball c
3.45 Les aventures du Seasprav c
4.15 Les coulisses de l'exploit
5.00 L'heure des quilles c
6.00 Téléjournal
6.05 Si jeunesse pouvait
6.30 Tarzan c
7.30 Jinny c
8.00 Billet de faveur
"Major Dundee" (Western-Américain 1964) c
10.30 Pierre, Jean, Jacques c
11.00 Téléjournal
11.15 Nouvelles du sport
11.30 Cinéma: "Les internés" (Drame social-Américain 1962)
1.15 Ciné-Nuit: "Les Espions" (Aventures-Français 1957)

CBMT 6

9.30 Test Pattern and Music
10.03 Standby six c
10.30 Rocky and his friends c
11.00 Tween Set
11.30 The Adventures of Champion
12.00 Sam Etcheverry Show
12.30 Three Star Bowling c
1.00 Children's cinema:
"A boy and the grey horse"
2.00 CBC Sports Presents
4.30 Saturday's Heroes:
Quebec vs. Rexdale, Ont. c
5.00 The Bugs Bunny Road Runner Hour c
6.01 Update c
6.30 The Gallopine Gourmet c
7.00 Music Machine c
7.30 Highlights
8.00 Great Movies:
"The Yellow Rolls Royce" c
10.00 Tender loving care c
10.30 Countrytime c
11.00 The National c
11.15 Provincial Affairs
11.21 Night Report and Weekend in Sports c
11.35 Ciné-Six: "Running target" c
1.00 Final report and Weather

CFTM 10

8.25 Mire-Musique
8.30 Les P'tits Bonshommes
9.00 L'Araignée c
9.30 Super-Héros
10.00 Super Car: "A conserver au froid"
10.30 Ciné-Jeunes: "Deux de l'escadrille" (Comédie-Français)
11.50 Mes amis les animaux c
12.00 Bon Week-End c
1.30 Jeunesse en forme c
2.30 Le virginien c
4.00 Sur le matelas
5.00 C'est arrivé cette semaine c
6.00 Terre des jeunes c
7.00 Jeunesse c
8.00 Les grands spectacles
"Le défroqué" (Sacerdoce-Français)
10.00 Brigade criminelle c
10.30 Le 10 vous informe c
11.00 Au-delà du réel: "Main de verre"
12.00 En Pantoufles: "Topkaki" (Aventures policières Américain) c

CFCF 12

7.30 Montreal Bulletin Board
8.00 Underdog c
8.30 Laff Time c
9.00 Spiderman c
10.00 The Flintstones c
10.30 Marc's Music shop c
11.00 Secret Service c
11.30 Animal world c
12.00 Earthmen are coming c
12.30 Scouting Today c
1.00 Captain Ned's showboat c
1.30 Saturday at the movies:
"Reap the wild wind" (aventure-roman 1962)
3.30 Our great outdoors c
4.00 Come Together c
4.30 Wide World of sports c
6.00 Like Young c
7.00 The Glen Campbell goodtime hour c
8.00 CFL Football: "Vancouver at Toronto" c
10.30 The Flip Wilson Show c
11.30 The national news c
11.48 Pulse c
12.15 Saturday Night Feature Movie:
"Ballad of Josi" (Comédie-western 1968) c
2.00 Newsroom 12

DIMANCHE

CBFT 2

9.40 Aujourd'hui à CBFT
9.45 Cours universitaires:
"Médecine d'aujourd'hui" c
10.30 Le jour du Seigneur
11.30 Le monde en liberté c
12.00 Les travaux et les jours
12.45 La série mondiale du Baseball c
3.45 Le français d'aujourd'hui
4.15 D'hier à demain: "Karamalo" c
5.00 Cinquième dimension
6.00 Téléjournal
6.05 Invitation au loisir c
6.30 Au pays de l'Arc-en-ciel c
7.00 Quelle famille c
7.30 Zoom:
"Les ballets modernes du Québec" c
8.30 Les beaux dimanches:
"Opéra mode" c
10.30 Dossiers: "L'immigrant"
11.00 Téléjournal
11.15 Sports-Dimanche
11.30 Cinéma: "Huit heures de sursis" (drame-Britannique 1946)

CBMT 6

9.00 Test pattern and Music
9.53 Weather and Community Announcements
10.00 Reach for the Top c
10.30 This is the life c
11.00 Church Service
12.00 Let's Talk Music
12.30 Keen Lee c
1.00 Analog
1.15 A way out c
1.30 Country Calendar
2.00 NFL Football:
Minnesota à Chicago c
4.30 Sports Week c
4.56 CBC – TV News
5.00 Music to see c
5.30 Hymn Sing c
6.00 Wonderful World of Disney c
7.00 Adventures in Rainbow Country c
7.30 The Bill Cosby show c
8.00 The Ed Sullivan Show c
9.00 Sunday at Nine:
"Lehar" (1870-1948) c
10.00 CBC Weekend c
11.30 Nation's Business (parti Libéral)
11.36 Night Report c
11.50 Ciné-Camp:
"She Married Her Boss"
1.00 Final Report

CFTM 10

9.25 Mire-Musique
9.30 Musique canadienne c
10.30 La conquête de l'espace c
11.00 Sauve qui peut c
12.00 Bon dimanche c
1.30 Les champions c
2.30 Le temps s'ouvre c
3.00 Le fond des choses:
"La commission des écoles catholiques"
4.00 L'éducation-Québec c
4.30 Télé-Quilles c
5.30 Les Joyeux naufragés c
6.00 Flipper c
6.30 Bonne soirée c
7.30 Qui Club c
8.30 Vie d'artiste c
9.30 Québec sait chanter c
10.00 Auto-Patrouille
10.30 Le 10 vous informe c
11.00 En pantoufles:
"La loutre" (drame policier. Français)
12.30 Dernière édition
12.35 Fermeture

CFCF 12

6.45 Montreal bulletin board
7.15 Tomorrow today c
7.30 Laff time c
8.00 Oral Roberts presents c
8.30 Spiderman c
9.00 Barbie and friends c
10.00 The Flinstones c
10.30 Teledomenica
12.30 Continental miniature
1.00 Hermes Hellenic Hour c
2.00 The champions c
3.00 The World Tomorrow c
3.30 I dream of Jeannie c
4.00 CFL Football:
"Winnipeg à [illegible]" c
6.30 Bewitched
7.00 Untamed World c
7.30 Matt Lincoln c
8.30 Here's Lucy c
9.00 W. 5. c
10.00 Marcus Welby M.D. c
11.00 The National News c
11.18 Pulse c
11.45 Holiday Theatre: "Doctor at Sea"
1.30 Montreal bulletin board

À L'AFFICHE!

Fellini: "J'ai voulu montrer ce qu'était l'Antiquité avant que la morale chrétienne n'impose ses règles"

VO ST-FA
"FELLINI SATYRICON"
SUR SEM. $1.50 SAM. DIM. $1.75
ETUDIANTS $1.25
PRESENTATION EXCLUSIVE
verdi 5380 St-Laurent 277-4145
TOUS LES SOIRS 7:00 ET 9:30

SAMEDI 10 DIM. 11 OCT. 3.00 p.m. 7.00 9.00
POUR TOUS
Tél. 731-1297
LOUIS DE FUNES
EASTMANCOLOR
Le Tatoué
SALLE BREBEUF
3625 AVENUE DECELLES Tél. 731-1297

"CLAUDE CHABROL EST EN PLEINE FORME!"
"Mené de main de Maître"
MICHEL DUCHAUSSOY CAROLINE CELLIER JEAN YANNE
QUE LA BETE MEURE
un film de CLAUDE CHABROL
5e SEM. COULEURS
VENDOME
LE CINEMA DE LA PLACE VICTORIA

Blue Bonnets
CE SOIR À 7H.45
Dimanche: 2h.00
Pas de courses le jeudi

THEATRE DE QUAT'SOUS
100, est AVENUE DES PINS
CE SOIR à 19 h 30 et 22 h 30
"L'EFFET DES RAYONS GAMMA SUR LES VIEUX GARÇONS"
de PAUL ZINDEL
Adaptation MICHEL TREMBLAY
mise en scène ANDRÉ BRASSARD
avec DENISE PELLETIER
Rita Lafontaine, Frédérique Collin
Anne-Marie Ducharme et Rina Cyr
RESERVATIONS 845-7277

Église de l'Immaculée-Conception
rue Papineau (coin Rachel)
RÉCITAL D'ORGUE
Festival de musique allemande
NOËLLA GENEST
DIMANCHE LE 11 OCTOBRE À 20 H 45
Admission $2.00, $1.00 en vente à la porte.

élysée
35 MILTON / 842-6053
LUNDI - FÊTE
OUVERT À 1.30 P.M.
2e SEMAINE
SALLE RESNAIS
le monde insolite d'Arrabal
18 ANS
UN FILM DE PIERRE-ALAIN JOLIVET
SALLE EISENSTEIN
Z
COSTA GAVRAS
couleur
le grand cérémonial

CINERAMA
POUR TOUS
Version Française
20th CENTURY-FOX présente
BARBRA STREISAND
WALTER MATTHAU
MICHAEL CRAWFORD
EN COULEUR
sur écran géant CINERAMA
IMPERIAL
1430 BLEURY
288-7102 + 5603
PLACE DES ARTS
Tous les soirs à 8 h 30.
Matinées: Sam. Dim. lun. & Merc. à 2 p.m.

agence PRODEO agency présente
germano ROCHA
vendredi 16 oct. à 20 hres 30
salle Claude CHAMPAGNE
école de musique Vincent D'Indy
220 Belingham - Outremont
billets en vente chez Archambault, 849-6201
et salle Claude Champagne, 272-4261
Prix des billets: $3.50 $2.50 $1.50

ORCHESTRE DE CHAMBRE McGILL
Chef d'orchestre: Alexander Brott
Soliste
VLADIMIR SPIVAKOV
Gagnant des concours internationaux et Tchaikowski
Introduction et Allegro . . . Elgar
Concerto pour violon en Do majeur . . . Haydn
Concerto pour violon no 5 en La majeur . . . Mozart
Danses grecques . . . Skalkottas
Lundi soir, 19 octobre à 8.30 p.m.
Abonnements pour adultes limités à 7 concerts $23.00
Abonnements pour étudiants $10.50
Renseignements et réservations Téléphoner 935-4953
ADULTES: $4.00
ÉTUDIANTS: $2.00
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

AUDIO-VISUEL
(Stages du 15 au 18 octobre)
et du 12 au 15 novembre)
CRÉATIVITÉ
(Stage du 26 au 29 novembre)
ARTS PLASTIQUES
EXPRESSION CORPORELLE
MUSIQUE CONTEMPORAINE
(ateliers hebdomadaires)
L'inscription est en cours pour ces activités. Les moniteurs sont: Pierre Maheu, Denis Gagné et Fernand Dansereau pour l'audio-visuel, Yves De Celles pour les arts plastiques, Françoise Graham pour l'expression corporelle, Iolande Cadrin-Rossignol pour la musique. Il y a des ateliers pour enfants, et pour adultes.
Pour renseignements et inscription: 849-8388
IN MEDIA
IN-MEDIA, 461, rue Saint-Sulpice, Vieux-Montréal

Avec la collaboration de CKAC
Guy Latraverse et associés présentent
du 13 oct. au 1er nov.
yvon deschamps
Samedis: 2 spectacles 7 & 10 P.M. Relâche: 19 - 22 - 26 oct.
Prix, en semaine: de 2.00 à 4.50. Samedis: de 2.00 à 5.00.
Billets en vente à tous les comptoirs T.R.S.
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

LE MONDE DE WALT DISNEY
Le plus merveilleux de tous les spectacles pour la famille entière! Ne le manquez pas et n'oubliez pas d'amener les jeunes. Vous serez absolument ravis!
Toute la magie de Disneyland!
Présenté par NAWAL PRODUCTIONS
DISNEY on PARADE
CINQ REPRÉSENTATIONS EN FIN DE SEMAINE
Aujourd'hui: à 11 h a.m. - 2 h 30 et 7 h 30 p.m.
Demain: à 1 h 30 et 5 h 30 p.m.
Jeunes de 16 ans et moins: $1.00 d'escompte
Aujourd'hui à 11 h a.m. et 7 h 30 p.m.
FORUM
Billets: 2.50 - 3.50 - 4.50 - 5.00
Il en reste à tous les prix pour toutes les représentations.

LA VIE... C'EST LA CONTESTATION... L'AMOUR... LA RÉVOLTE!
POUR TOUS
Sally Rand
GENEVIEVE BUJOLD
GILLES VIGNEAULT
DONALD SUTHERLAND
MONIQUE LEYRAC
Acte du Coeur
TECHNICOLOR
UN FILM DE Paul Almond
Sam., dim., lundi
Sally Rand 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 14 ANS
BUTCH CASSIDY et le SUNDANCE KID
SEMAINE 7.30 - 9.30
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-8060

L'OEIL SUR LES FORMES

La chronique de Christian Allègre

Santés et folies

Que cela reste entre nous, mais la santé est le plus grand des dons; et le contentement, qu'elle engendre, la plus grande des richesses. Nous ne le dirions pas à Proust, qui pourtant avait des médicaments merveilleux. Mais la santé, est-ce celle de Mallarmé, dont chaque vers mettait à genoux au moins douze personnes plus Valéry. Est-ce celle du dernier imbécile, qui ne saura jamais ce qu'elle lui apporte? Est-ce celle du corps ou celle de l'esprit? La santé n'est-elle pas celle de Schumann, celle de Richard Strauss, celle de Wagner, ou d'Holderlin, qui sont tous morts fous. La grande santé, est-ce celle de Louis II de Bavière, prince aimé et fou grandiose, qui partit à la nage dans le lac de Constance, devenu complètement le Cygne de Lohengrin, dont l'auteur lui inspirait la plus violente des passions, et se noya? Sans l'art des fous et des sauvages, que deviendrions-nous? C'est Nietsche qui dit cela. Il est mort fou. J'ai tendance à croire que nous sommes tous fous, non encore médicalement. Un bon roman de Le Clézio explique cela.

Les peintres les plus ennuyeux à contempler sont ceux qui dessinent en utilisant la perspective, sauf les fous complets qui l'exagèrent ou la ridiculisent. Admettons donc que la santé c'est d'être fou et de le savoir, ou mieux encore que la folie n'existe pas. Erasme avait raison.

Jakob Bill:

L'art Nouveau était un Nouvel Art. C'est-à-dire qu'il explore certains domaines de la conscience que l'on n'avait pas songé, ou osé pénétrer jusqu'alors. D'où sa recrudescence d'admirateurs aujourd'hui. D'où la fabuleuse exposition que consacre l'Art Gallery of Ontario à l'un de ses pères: Hector Guimard. Une exposition qui ne viendra pas à Montréal.

Les trois santés, les trois arts dont il nous faut parler maintenant ne sont pas un Nouvel Art. Les techniques, l'esprit, les formes nous sont connues. Ils sont une nouvelle santé retrouvée, apollinienne, nietzschéenne pour Guy Laliberté, dyonisiaque et non moins nietzschéenne pour François de Lucy. Sauf pour Jakob Bill, qui est une santé tout court.

Une santé des couleurs, une grande richesse d'utilisation des couleurs, Jakob Bill construit-il ses toiles empiriquement, trouvant au moment opportun la couleur exacte ou bien observe-t-il les lois de la Théorie de la couleur? On incline pour la deuxième solution lorsqu'on sait que Bill est aussi archéologue, et qu'il prépare sa thèse en archéologie. Une certaine forme de rigueur intellectuelle, impliquée par ces études, explique peut-être aussi que l'art de Jakob Bill soit une étude des formes. Du carré en particulier.

Imaginez une petite toile carrée de 16½ x 16½, noire; lorsque notre oeil s'approche, il est immédiatement accaparé par un carré rose, d'un rose auquel il ne manque plus qu'une touche de bleu pour devenir violacé, un rose fort, entouré d'une "bordure", faite elle-même de petits carrés, qui sont une gradation de tons dans la même couleur, du plus clair au plus foncé, c'est-à-dire du rose au noir, par le rouge sang et le violet; ou bien du jaune au bleu nuit, par deux orangés, deux rouges, un grenat, un violet, dans une autre de ces petites toiles.

Pureté, perfection des formes, de la technique mise à leur service, santé, Jakob Bill expose douze moyens formats et quatre petits (6½ x 6½) à la Galerie Godard-Lefort. "No 45 – 1969" est le plus Vasarely de tous. Pas la moindre ombre, et pourtant l'oeil distingue des zones proéminentes et d'autres reculantes. L'espace pictural est limité à deux dimensions (hauteur et largeur) mais la profondeur est immense, par la gradation de la lumière et les effets de volumes qui en résultent. Tel le "No 13 – 1970", tel le merveilleux tableau que Vasarely expose à la Foire Internationale des Arts qui se tient à Cologne, Allemagne, en ce moment, un cristal. Mais il ne faut pas exagérer le lien que l'on peut trouver entre Jakob Bill et Vasarely. Bill se sert d'un langage qui lui appartient; par exemple deux jeux (jeux dans le jeu), l'un se produisant horizontalement, l'autre verticalement dans cette toile divisée en trois rectangles égaux et verticaux et barrés du haut en bas de bandes horizontales qui sont une gradation de bleus. Le rectangle central est blanc et "ouvre" l'oeuvre en profondeur; les bandes accusent cette profondeur, tout en limitant l'étendue mais donnant le rythme à l'ensemble.

Ou bien Jakob Bill peint de grandes surfaces unicolores, champs perceptuels idéaux où l'oeil se raccroche à un détail de même violence, un carré ou une bande de couleurs, "No 16 – 1970", et toujours des gradations.

François de Lucy:

Durant son vernissage, cette semaine, aux Galeries Place Royale, il dit à une jeune fille: "Vous avez une très jolie robe, elle serait merveilleuse avec une bande orange ici", lui ou Roland Pichet. Aucune importance puisqu'il était là aussi, jouant le jeu dans le Jeu, comme chacun, peut-être un peu mieux, dans une sorte de Happening inconscient, "garoché" sur les invités inconsciemment, au rythme de doses alcooliques et d'une bande-son qui a fini par être bonne; un jeu tellement absorbant que même "Freak-out" des Mothers of Invention est passé comme une lettre à la boîte. Tous ces gens sur leurs chemins de leurs saintetés ont-ils remarqué qu'ils étaient entourés d'images... érotiques? Erotiques ou quoi d'autres? Franchement, si nous voulons éviter de tomber dans la manie occidentale de tout intellectualiser, dépouillons érotique de son sens apprêté, dépouillons ce "quoi d'autre" de son sens péjoratif, et nous y serons. La querelle peut durer longtemps, mais les anciens Grecs adoraient Dyonisos, et y trouvaient un sens profond. Ils adoraient aussi Apollon; l'un n'empêche pas l'autre. L'art érotique traditionnel est devenu énervant à force de mensonges. En cette époque où, de tous côtés, on prône le retour à une forme de vie tribale, il faut être bien malhonnête pour nier que l'art puisse être une perpétuelle exaltation. Les Esquimaux, nos Esquimaux, malgré notre influence, ont conservé cette sève en eux et ils ont un art profondément érotique. Cela n'a jamais empêché tous les Sturm und Drang, et Eichendorff a bien fait d'écrire "Aus dem Leben eines Taugenichts".

De Lucy aime l'amour, le dit, le peint, le dessine, le grave. Il aime une certaine violence. Il ne porte que du rouge et du bleu et ces deux couleurs vibrent aussi sur ses acryliques, dont la facture, au bout d'une longue attention, m'a rappelé Cézanne, violent lui aussi. Les dessins, à l'encre, qui, évidemment représentent des formes humaines, peuvent sembler d'une facture démodée (quel mot), par les contours qui appartiennent aux canons de la beauté de Renoir. En deuxième analyse, on comprend qu'il s'agit des exagérations de certaines parties du dessin, le reste du corps étant copulatif, un percept directement transposé sur la toile. L'authenticité n'est donc pas en doute; en revanche, certaines répétitions et certains manques d'invention mettent un voile à la personnalisation de l'ensemble. Au contraire "La

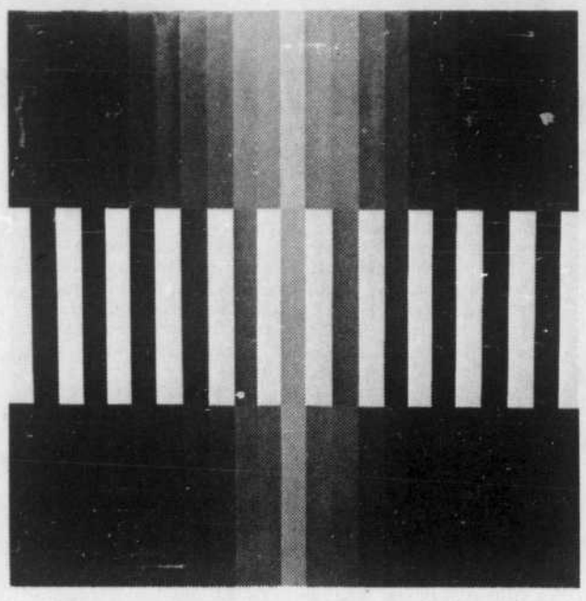

Jakob Bill

fontaine des trois innocents" a du corps et marque l'étendue du champ d'application de la grande sensibilité de François de Lucy, si l'on peut s'exprimer ainsi.

Je ne connais pas d'autre peintre-graveur qui traite le même sujet à Montréal. Il y a certain mérite, un certain courage à être le seul, bien que vraiment ces choses-là ne choquent plus personne en ville. Les quelques centaines d'invités auraient observé des comportements bien plus affectifs, il y a ne serait-ce que dix ans. On devrait relire de temps en temps les Lettres à un jeune poète de Rilke, l'une d'entre elles surtout qui est d'une grande beauté et d'une grande sagesse.

Guy Laliberté:

Quel beau nom! La santé de Guy Laliberté est-elle celle de la naïveté retrouvée? Guy Laliberté habite Hull, est garde au Sénat à Ottawa, si mes renseignements sont bons; sa femme dit qu'à l'automne, il met des arbres partout, des fourchettes à d'autres époques de l'année. L'homme vivrait donc au rythme de la Nature, dont il ne presse pas la sève, il attendrait, donc, confiant, sans douter que l'été puisse ne pas venir. En attendant, il se consacrerait au difficile, créer.

Cela faisait quatre ans que Guy Laliberté avait été accepté pour exposer à la Maison des Arts. L'heure venue, nous avons un échantillonage d'oeuvres sur quatre ans. Toutes d'une grande force intérieure, et empreintes de la naïveté des gens qui ne savent pas trop ce qui se passe dans le monde.

C'est pourquoi, si certains collages rappellent Lichtenstein, certains profils Picasso, si l'ensemble a un tour surréaliste, on ne peut parler en aucun cas d'influences Guy Laliberté possède une personnalité simple et belle. S'il pouvait élargir son regard sur le monde, son oeuvre prendrait une grande importance.

Une personnalité qui me rappelle mon premier contact avec Suzanne Guité, avec qui j'ai fait connaissance en fermant les yeux et en rencontrant ses mains, ces mains qui étreignent les grands arbres de Gaspé. Un artiste qui met des yeux partout, qu'il s'agisse de collage ou d'acryliques, psychotomimétisme de l'ancien plus important de nos sens, la Vue, visions très personnelles, monde intérieur bouillant et sauvage, mais qui ne s'est pas encore élevé au niveau de la conscience nette, peut-être un peu brouillon, mais très présent et épanché un peu pêle-mêle, ce qui finalement fait la force de l'ensemble.

Au premier étage de la Maison des Arts – La Sauvegarde, expose Barry Smylie. Une autre naïveté. Trop de jeunesse encore pour parler de santé retrouvée. Une personnalité en formation, en structuration. Période la plus difficultueuse et féconde n'importe comment. "February II, 1969": un pendu à une branche d'arbre, deux jeunes filles, un banc, une poupée, jouent-elles? "Orchard": arbres, avant-scène, un personnage aussi grand que les arbres, où va-t-il? Uniquement des gravures aux tons pastels. "Penny's, New-Brunswick", deux couleurs, bleu et vert, une composition plastique certaine, c'est réussi dans la gravure. A suivre.

●

Nous avons parlé de Psychotomimétisme. On devrait haïr ce terme de psychiatre qui juge tout ce qu'il observe. Parler de mimétisme me paraît une entreprise dangereuse. Si l'on extrait ce mot de son contexte purement psychologique, on a vite fait de parler de plagiat. Et il faut bien se rendre compte que le plagiat n'a aucune sorte d'importance, fondé sur la notion de propriété des images artistiques, de droits d'auteur, qui est purement artificielle. On sait pourtant depuis longtemps que rien ne se crée. Ce vieux lieu commun a tout de même une antithèse remarquable, rien ne se perd. A quoi bon, dès lors, se préoccuper de la paternité des créations. Elles existent, pour le bien de tous, la plupart du temps, et cela suffit comme enrichissement. C'est donc une question absolument inutile que de se demander quelle est l'importance du mimétisme en peinture contemporaine. Au sens Giralducien de Juliette au pays des hommes. Deux conceptions de heurtent: l'instinct de propriété (qui compte un nombre effroyable de mimètes) et la notion de patrimoine global, sans distinction. Sans compter l'érudition inutile du propos, fort bien illustrée dans le roman français du début du XXème siècle.

Ces considérations sont liminaires à la lecture d'une conférence de François Gagnon, en mars dernier, prononcée à la Faculté des Lettres de l'université de Montréal, parue dans un petit livre des Presses de l'Université de Montréal, sous le titre: Conférences J.A. de Sève (Peinture Canadienne-Française) et accompagnée d'un texte de André Jasmin sur le Climat du milieu artistique dans les années 40. La conférence a pour titre: "Mimétisme en peinture contemporaine au Québec", et saisit comme exemple majeur le Groupe des Plasticiens de Montréal, qui, aux dernières nouvelles, n'est pas d'accord du tout. Il me paraît de peu d'importance d'engager la controverse sur un sujet qui n'a pas le moindre intérêt. Mais puisqu'il semble qu'il y ajlle de la susceptibilité d'un Groupe important dans le domaine des Arts Plastiques, nous en reparlerons.

exposition

● Musée d'Art Contemporain: Concours artistiques du Québec et Photographies de Normand Grégoire. Voir Le Devoir du samedi 19 septembre. Exposition David Sorensen et Louis Bako. Voir Devoir du 3 octobre.

● Musée des Beaux Arts: Groupe des Sept, l'exposition de la Galerie Nationale du Canada ainsi que quatre films de l'ONF sur les peintres du Groupe. Voir Le Devoir du 26 septembre.

● Galerie Godard-Lefort: Expositions de peintures de Jakob Bill, le fils de Max Bill. Voir chronique ci-contre.

● Maison des Arts – la Sauvegarde: Guy Laliberté et Barry Smylie. Voir chronique ci-contre.

● Galerie Whitney: Ernestine Tahedl

● Galeries Place Royale: Peintures, dessins et lithographies de François de Lucy.

● Studio 23: gravures de P. Foixet Studham et de R. Lynn Studham.

● Centre Saydie Bronfman: Graphiques de Jennifer Dickson.

TORONTO

● Art Gallery of Ontario: Exposition Hector Guimard, le père de l'Art Nouveau.

● Isaacs Gallery: Graphiques tibétains de Dennis Burton, l'un des exposants de "Réalismes" au Musée des Beaux Arts, au printemps dernier.

Premier concert à Montréal!
Orchestre du Centre national des Arts
Annulé
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tel: 842-2112

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE CONTEMPORAINE DU QUÉBEC

5e SAISON 1970-1971
Jeudi 22 octobre
Théâtre Maisonneuve
LE GROUPE INSTRUMENTAL DE MONTRÉAL
direction SERGE GARANT
Oeuvres de Heard, Benhamou, Vivier, Tremblay, Shinohara
Jeudi 5 novembre
Salle Claude-Champagne
CONCERT YVONNE LORIOD ET OLIVIER MESSIAEN
Première partie: Récital Yvonne Loriod
Deuxième partie: Les visions de l'AMEN, pour 2 pianos d'Olivier Messiaen
Jeudi 3 décembre
Église Immaculée-Conception
RÉCITAL D'ORGUE WILLIAM ALBRIGHT
Oeuvres de Albright, Bolcom, Messiaen, Ives
Jeudi 25 février
LE GROUPE INSTRUMENTAL DE MONTRÉAL
direction SERGE GARANT
Oeuvres de Stravinsky, Ives, Mather, Berio, Bussotti, Schafer
Lundi et mardi 8 et 9 mars
Salle Claude-Champagne
2 CONCERTS
KARLHEINZ STROCKHAUSEN et son Groupe
Solistes: Margot McKinnon, Serge Laflamme, Jean Laurendeau, Louis-Philippe Pelletier, Phyllis Mailing, Emil Subirana, Garth Beckett et Boyd McDonald

1er CONCERT DE LA SAISON
Jeudi, 22 octobre 20h.30
PROGRAMME
HEARD
Voices
BENHAMOU
Kaddish
VIVIER
Prolifération
TREMBLAY
Dimensions, soleils (film)
SHINOHARA
Alternances
LE GROUPE INSTRUMENTAL DE MONTRÉAL
Direction: SERGE GARANT
avec
Margo McKinnon soprano
Serge Laflamme Percussionniste
Jean Laurendeau ondiste
Louis-Philippe Pelletier pianiste
Billet simple à l'entrée: $2.50
L'abonnement aux 6 concerts: $12.00
Boni: un 7e concert Radio-Canada le 28 mars.
Billets de saison en vente au
THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS

Enfin!
Relance de l'opéra à la Place des Arts

La Bohème
de Puccini

Distribution
Mimi: Clarice Carson, *soprano*
Rodolphe: Pierre Duval, *ténor*
Musette: Heather Thompson, *soprano*
Marcel: Bernard Turgeon, *baryton*
Schaunard: Napoléon Bisson, *baryton*
Colline: Yoland Guérard, *basse*
Bernard: André Lortie, *ténor*
Alcindor: Claude Létourneau, *basse*

Equipe technique
Mise en scène: Carlo Maestrini
Décors et costume: Robert Prévost
Chef des choeurs: René Lacourse
Directeur technique: David Peacock
Directeur musical: Mario Bernardi

La Bohème
les 2, 4, 7, 9 et 12 novembre à la Salle Wilfrid-Pelletier.
Une production Place des Arts avec le concours de l'Orchestre Symphonique de Montréal.
Prière de noter que les représentations du 2 et du 4 novembre seront présentées dans le cadre de la série "Concerts Gala de l'OSM".
La représentation du 9 novembre est par ailleurs incluse dans la série d'abonnements dite "classique" de Canadian Concerts and Artists.
Dans les deux cas, il s'agit d'abonnements. Toutefois, les billets disponibles pour chacune de ces trois représentations seront mis en vente selon l'échelle indiquée ci-dessous.
Billets: $3.00, 4.00, 5.00, 6.00, 7.00, 8.00 et 9.00.
Les commandes postales seront remplies selon l'ordre de leur arrivée.
Billets en vente dès maintenant au guichet de la Place des Arts.

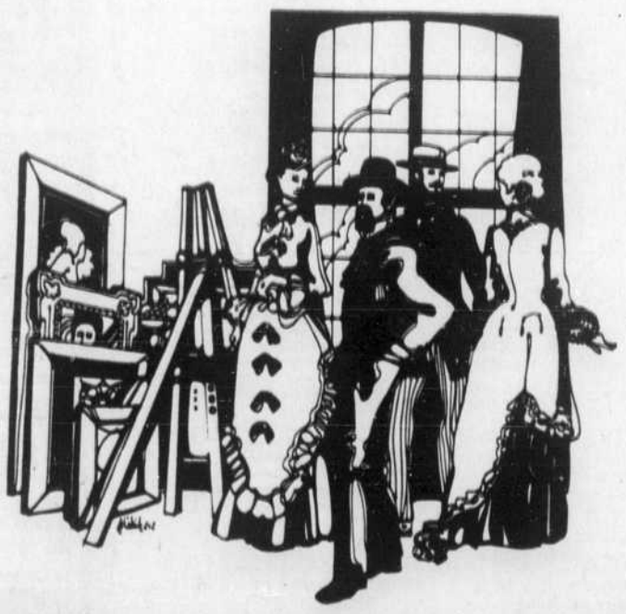

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tel: 842-2112

Galeries d'Art

galerie libre
PAUL V. BEAULIEU
"PEINTURES 1970"
L'ARTISTE SERA PRÉSENT À SON VERNISSAGE
LE MERCREDI 14 OCT. À 20 H 30
2100 Crescent 288-6080

EXPOSITION
PEINTURES
ERNESTINE TAHEDL
jusqu'au 24 octobre
WHITNEY GALLERY
2125, rue Crescent 844-8121
Lundi au samedi de 10 h. à 6 h. p.m.

QUADRIPÔLES
de
SUZANNE DUQUET
Du 6 au 23 octobre
Atelier de reliure d'Art,
451 rue St-Sulpice,
Vieux Montréal
844-1831

SAIDYE BRONFMAN CENTRE OF THE YM-YWHA
5170 COTE ST-CATHERINE ROAD TEL 737-6551
CONFÉRENCES DE JENNIFER DICKSON
MARDI, 13 OCTOBRE à 8.30 p.m. au théâtre du Saidye Bronfman Centre
"L'ÉVOLUTION DE L'IMPRIMERIE CONTEMPORAINE"
Résumé historique. Oeuvres de figures importantes de l'ère contemporaine. Action d'échange avec autres media. Développements techniques.
MARDI, 20 OCTOBRE à 8.30 p.m. au Théâtre du Saidye Bronfman Centre
CONFÉRENCE ET LIBRE DISCUSSION
"LE DILEMME DE L'IMPRIMEUR D'AUJOURD'HUI"
Le rôle de l'artiste dans la société présente - production - marketing - économique. L'imprimerie comme un service à la société. L'Art de la signature et l'art à l'argent contrefait. L'imprimerie avant-gardiste.
Entrée gratuite

DIRECTEMENT DU MEXIQUE
un éblouissant panorama du folklore mexicain.
BALLET FOLKLORICO MEXICO
Ses danses trépidantes, ses chants exotiques, sa musique envoûtante, ses costumes féeriques.
75 artistes
JEU. VEN. SAM. DIM. SOIRS 22, 23, 24, 25 OCT.
MATINÉE: DIM. 25 OCT.
Soirs: $2.50-$3.-$4.-$5.50-$6.50 - Mat: $2.-$2.50-$3.-$3.50-$4.-$5. -
Billets en vente: Place des Arts; CCA 1822 o., Sherbrooke (sous-sol); Ed. Archambault, 500 e., Ste-Catherine; Galipeau, 1480, Fleury; École de conduite Métro Longueuil; M. Legault, 1087, Notre-Dame, Lachine.
Commandes postales à CCA seulement, 1822 o., Sherbrooke avec chaque, mandat ou Chargex et enveloppe retour affranchie.
RÉSERVATIONS: 932-2171
SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS

théâtre du rideau vert
DÈS LE 29 OCTOBRE
la cerisaie
d'Anton Tchékhov
Mise en Scène
ANDRÉ CAILLOUX
avec
YVETTE BRIND'AMOUR
GILLES PELLETIER
BÉATRICE PICARD
PIERRE BOUCHER
ANNE PAUZÉ
JEAN FAUBERT
CHRISTINE OLIVIER
SERGE TURGEON
JEAN-PIERRE COMPAIN
JEAN LECLERC
ANDRÉ CAILLOUX
Costumes: BARBEAU
Décors: RAJOTTE

la dame de chez Maxim's
COMPLET
DIMANCHE
THÉÂTRE POUR ENFANTS
14h30 MARIONNETTES
de P. Régimbald et N. Lapointe
"LA BAGUE MAGIQUE"
entrée $1.00
15h30 THÉÂTRE
"FABY EN AFRIQUE"
Fantaisie de P. Mainville
entrée $1.00
4664 rue ST-DENIS
(MÉTRO LAURIER)
Réservation : 844-1793

L'OEIL SUR L'ÉCRAN

Les événements de la semaine

Lundi après-midi avait lieu l'inauguration du "Département de documentation cinématographique" (collection Guy-L. Côté et Cinémathèque canadienne) de la Bibliothèque, en présence du ministre des affaires culturelles, le Dr François Cloutier. Ce département comprend près de 5,000 volumes consacrés, comme il se doit, exclusivement au cinéma, ainsi que 760 titres de périodiques dont 175 abonnements. Si je donne ces chiffres, c'est qu'il est tout simplement impossible de décrire autrement cette bibliothèque qui deviendra le refuge de tous les cinéphiles avertis.

Rappelons que ce "Département" est situé au 360, rue McGill, c'est-à-dire dans les locaux qui abritent déjà le Bureau de surveillance du cinéma, ainsi que l'Office du film du Québec. Signalons également que la Bibliothèque sera ouverte au public les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h, et les mercredi de 17h30 à 21h.

Je voudrais en profiter pour signaler l'excellent travail que réalise depuis plusieurs années la section de cinéma de l'Office des communications sociales, qui, sous la direction de Robert-Claude Bérubé, a amassé une incomparable documentation sur tous les films. C'est là le complément indispensable au travail qu'a commencé à entreprendre la Bibliothèque nationale sous l'impulsion de la Cinémathèque canadienne.

●

Lors de l'inauguration du "Département de documentation cinématographique", le ministre des affaires culturelles, le Dr François Cloutier, devait rassurer les cinéastes présents en leur annonçant qu'il s'employait, avec l'aide des hauts fonctionnaires de son ministère, à assainir une situation qui a été trop longtemps négligée. Il a ainsi laissé prévoir la très prochaine adoption de mesures administratives, en attendant que se prépare une véritable loi-cadre du cinéma. On pourra lire le texte intégral de la déclaration du ministre des affaires culturelles dans notre édition du mardi 6 octobre.

●

La Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne vient de publier son rapport annuel. Cela a ranimé un débat qui n'est pas prêt de prendre fin, et qui a naturellement rapport avec le financement des films "sexy" par la Société. Le seul ennui, c'est que cette mini-polémique qui s'est instituée autour de la participation d'une agence du gouvernement fédéral à la production de films érotiques risquent d'assombrir les nombreuses réalisations d'une Société qui en fait actuellement le pivot de l'industrie naissante du cinéma canadien. Nous nous proposons donc d'analyser plus en détail ce document dans le courant de la semaine prochaine.

●

C'est lundi que débutera le IIIe Festival international des Journées cinématographiques de Carthage. Vingt-trois pays arabes et africains ont confirmé leur participation. Les films qui représenteront ces pays sont au nombre de cinquante-huit dont trente longs métrages. Quant aux pays européens, asiatiques et américains dont les films sont invités "hors compétition", et qui ont confirmé leur participation, ils sont au nombre de vingt-trois. Le Canada est, à lui seul, représenté par cinq longs métrages: "Red" de Gilles Carle, "Wow" de Claude Jutra, "Goin' down the road" de Don Shebib, "A soir on fait peur au monde" de Jean Dansereau et François Brault, et "Jusqu'au coeur" de Jean-Pierre Lefebvre.

Le Canada sera, d'autre part, représenté par une imposante délégation qui comprend notamment: M. et Mme Gélinas, président de la SDICC, Michael Spencer, directeur de la SDICC, Danielle Sauvage, déléguée du secrétariat d'Etat, Roland Ladouceur, représentant à Paris de l'ONF, Jean-Jacques Chagnon, chef du service des cinémathèques de l'ONF, Robert Daudelin, directeur du CQDC, Pierre Lamy, président d'Onyx Films et producteur de "Red", Daniel Pilon, interprète, Jean-Pierre Lefebvre, membre du jury, Jacques Godbout, cinéaste, Don Shebib, cinéaste, et François Brault, cinéaste.

La semaine du cinéma

A la Cinémathèque canadienne:

Mardi 13:
19h30: Cinéma d'animation, "Revenons aux origines (IV)"
21h30: Réalisme allemand (I), "L'escalier de service" de Paul Leni et Leopold Jessner

Mercredi 14:
19h30: Réalisme allemand (II), "Le rail" de Lupu Pick.
21h30: Vancouver Film makers 1964-69: "A bit of bark" par Ron Kelly; et "Running away backwards" par Allan King.

Jeudi 15:
20h: Soirée Mike Harris (en présence de l'auteur): "Huelga" (1967) et "Foreigners" (1968), deux moyens métrages de Mike Harris.

Vendredi 16:
19h30: Réalisme allemand (III), "La rue" de Karl Grune.
21h30: Réalisme allemand (IV), "Tragédie de l'amour", de Joe May

Menus spéciaux pour la famille

LE TOURNEBROCHE
Déjeuner et dîner à partir de $4.50

LE CAFÉ TERRASSE
Déjeuner et dîner à partir de $3.60

le Neufchâtel
Dîner-Table d'hôte $8.50
et à la carte.

l'Escapade
Buffet du déjeuner $4.75
Buffet du dîner $8.00

(LES ENFANTS DE MOINS DE 12 ANS PAIENT MOITIÉ PRIX)

Pour réserver, composez: 878-1688
LE CHATEAU CHAMPLAIN
CP Hôtels

La chronique de Jean-Pierre Tadros

De Toronto: Peter Rowe, Jan Kadar et des cinéastes amateurs

Le 22ème Palmarès du film canadien, qui s'est terminé samedi soir dernier à Toronto, aura finalement donné raison aux cinéastes québécois qui, dans leur grande majorité, avait manifesté leur total désintéressement face à cette manifestation cinématographique. Sentiment dont le Québec ne détenait d'ailleurs pas l'exclusivité puisqu'il était partagé notamment par Allan King (pour ne citer que le plus célèbre) qui avait refusé de soumettre son dernier film, "A married couple", à l'attention du jury. Et c'est ainsi, comme nous le rapportions dans l'édition du lundi, que ce festival allait se dissoudre dans le plus grand désenchantement, que ne pouvait d'ailleurs que précipiter la catastrophique soirée de clôture.

Mais laissons là lamentations et regrets, et parlons plutôt cinéma, ou à tout le moins ce qui en a tenu lieu. Car du premier film dont je voudrais parler il faut bien dire qu'il n'avait pour toute qualité que celle d'avoir été présentée en avant-première. Mais comme c'est un film canadien (anglais), et que nos voisins ontariens nous accusent souvent de chauvinisme (ils nous le rendent d'ailleurs fort bien), parlons-en. Mais "The last act of Martin Weston" de Michael Jacot est-il un film canadien?

La question, il faut bien qu'on la pose. Non pas, parce que ce film fut tourné en Tchécoslovaquie, à l'aide d'une équipe technique tchécoslovaque. Cela pourrait paraître encore secondaire. Mais, parce que le film du Torontois Michael Jacot, lorsqu'il cesse d'être tchécoslovaque, devient tout simplement américain. Le héros, Martin Weston, travaille non seulement dans une firme appartenant à nos voisins du Sud, ce dont on est habitué, mais, à l'aide d'astucieux flash-backs, se révèlera américain de pure souche. Du Canada, naturellement, il ne sera jamais question.

Cela me semble assez caractéristique d'un certain cinéma qui est en train de se faire à Toronto. Un cinéma qui, dans certains cas, espère par ce biais atteindre plus facilement le vaste marché des Etats-Unis. Alors que dans d'autres cas il dénote l'emprise de la culture américaine sur un Canada qui a du mal à rester spécifiquement anglais, comme en témoignera le film du jeune torontois Peter Rowe, "The neon palace".

Mais revenons à "The last act of Martin Weston". C'est un film d'une prétention absolument renversante. Cela se veut psychologique, et comme tel, tombe dans les plus grandes niaiseries. D'autant plus qu'on ne semble pas avoir grande confiance dans le public, et qu'en conséquence on prendra soin d'expliquer les moindres évidences. Et puis, il y a, ces interminables débats de conscience qu'on pourra entendre en voix off,... Mais, c'est là assez.

THE NEON PALACE

Peter Rowe, que nous venons de mentionner, est un jeune cinéaste plein d'ambitions. Son premier long métrage, "The neon palace", révèle un réalisateur peut-être pas encore en possession de tous ses moyens, mais dont les qualités sont assez évidentes pour qu'on puisse fonder les plus grands espoirs.

"The neon palace" se présente comme un curieux assemblage de scènes qui nous ramènent au début des années soixante, au temps du rock'n roll, de la découverte des Beattles, des premiers vols spatiaux... C'est, comme l'indique le sous-titre, un "voyage" aux allures felliniennes; ce qui n'arrive malheureusement qu'en de très courts moments. Pour le reste, cela sent le réchauffé que le montage n'arrivera que rarement à sauver. On finit par en avoir plein les yeux de ces documents-reportages qu'on vous sert avec un clin d'oeil de connivence, pour vous rappeler que la réalité dépasse la fiction.

C'est donc un voyage qui frise bien souvent la catastrophe, mais que le 'gag", et lui seul, arrive à retenir au bord du précipice. Mais cette virulente condamnation de l'"american way of life" – à base de néon et de commerciaux de télévision, tout naturellement – a particulièrement séduit le public torontois qui lui a réservé un accueil chaleureux.

En tout cas, c'est là encore une fois un film étrangement coupé de tout contexte canadien. On finira par croire qu'il ne se fait plus de films canadiens qu'au Québec! Ce qui serait naturellement aller un peu vite en besogne. D'autant plus qu'on ne pourrait jamais trouver film plus enraciné dans la réalité torontoise que le film de Don Shebib, "Goin' down the road", qui a d'ailleurs fait l'unanimité du jury. Mais il faut regretter que le public torontois n'ait pas eu l'occasion de voir l'un des derniers Gilles Groulx, "Où êtes-vous donc?". Nous avons là, en effet, deux films construits, au départ à partir d'un même thème; mais qui, bien vite, prennent deux voies totalement différentes. Dans les deux cas, en effet il s'agira de montrer des hommes aux prises vec la grande ville. Mais avec Don Shebib, cela tourne au drame social, alors que chez Groulx on assiste à une prise de conscience politique. Chez le premier, le traitement filmique reste conventionnel; chez le second, l'engagement politique se précise à travers une recherche formelle. Don Shebib et Gilles Groulx représentent les deux pôles du cinéma canadien actuel; et ce n'est pas l'effet du hasard si l'un des deux ait été absent du festival.

JAN KADAR

Nous avons signalé la présence d'un jury international. On pourrait naturellement se demander s'il était le plus qualifié pour juger de la production annuelle canadienne. Surtout lorsqu'on lui sert en vrac une centaine d'oeuvres couvrant tous les champs de la production cinématographique, du documentaire au long métrage, en passant par l'animation et le film didactique; et tout cela en cinq jours. N'importe: Ce qui nous intéresse ici c'est de connaître les réactions d'un de ses membres, à l'issue de ce marathon ahurissant. C'est pourquoi nous sommes allés nous entretenir avec Jan Kadar, alors même qu'il venait de terminer de délibérer.

Jan Kadar est né en 1918 en Slovaquie. Il commencera des études de cinéma dans une école de Bratislava, mais celles-ci seront interrompues par la guerre. A la libération il travaillera comme assistant-réalisateur, puis comme réalisateur de courts métrages. Après avoir réalisé une comédie intitulée "La petite Catherine", il rencontre Elmar Klos avec lequel il travaillera désormais, réalisant ensemble près d'une dizaine de films, dont le plus célèbre reste "Shop on main street". Il travaillera également pour le polyécran et la lanterne magique, réalisant en particulier un long métrage expérimental. En 1968, il quitte la Tchécoslovaquie et se rend aux Etats-Unis où il réalisera un film avec Harry Belafonte, "The Angel Levine", qu'on peut actuellement voir à Toronto.

Lors de notre conversation sur le cinéma canadien, Jan Kadar se montrera en fait fort circonspect. C'est qu'à ce moment les résultats n'étaient pas encore officiels, et il semblait craindre que son anglais hésitant ne lui fasse dire quelques secrets. Mais ce festival aura été pour lui l'occasion d'approcher un cinéma qu'il ne connaissait que par ses documentaires et ses films d'animation.

Ce qui semble l'avoir le plus frappé au terme de ces cinqs jours de visionnement, c'est finalement la différence qu'il peut exister entre les films d'expression française, et ceux d'expression anglaise. "Il doit être fascinant, me dira-t-il imprudemment, de vivre dans un pays qui possède deux cultures si fortement marquées. En Tchécoslovaquie, la différence qu'il peut exister entre Tchèque et Slovaque n'est pas aussi forte. Elle est surtout historique, et non pas linguistique ou culturelle, ou très peu. Et j'ai été fort intéressé de pouvoir constater comment un jeune cinéma national pouvait se développer suivant deux voies tout à fait différentes."

En ce qui concerne les films québécois, il se dira surtout impressionné par les recherches formelles de Jean-Pierre Lefebvre, dont il a pu voir trois films. Cela explique en partie la nature de ce jugement d'ensemble qu'il portera sur le cinéma canadien. "Les films anglais, nous dira-t-il, me paraissent beaucoup plus réalistes que les films français qui, eux, sont plus stylisés, plus abstraits, presque philosophiques. C'est toujours la réalité canadienne qui est dite, mais suivant un point de vue tout à fait différent qui manifeste une passionnante recherche sur le plan formel. Et cela m'a beaucoup intéressé. Mais il arrive souvent, ajoutera-t-il en souriant, qu'on n'apprécie pas ce que l'on a chez soi. Et c'est regrettable, car j'ai découvert ici une grande richesse d'invention et de recherche qu'il ne faudrait surtout pas perdre."

Quand je lui demande quelle serait, à son avis, la faiblesse principales des longs métrages qu'il a vu, il mentionnera sans hésiter les scénarios. "Au point de vue technique, nous dira Jan Kadar, les films canadiens peuvent se comparer avantageusement aux autres films internationaux. Le seul problème reste celui de la scénarisation. Mais c'est là, il faut avouer, un problème mondial, et non pas spécifiquement canadien."

L'expérience américaine

Mais Jan Kadar est lui-même cinéaste. Nous lui avons donc demandé de nous parler de sa toute récente expérience américaine.

"Il y a longtemps que je voulais faire un film aux Etats-Unis. D'ailleurs avant de quitter la Tchécoslovaquie j'étais en train de réaliser une coproduction américano-tchécoslovaque. J'ai donc décidé en 1968 de quitter la Tchécoslovaquie pour tourner "The Angel Levine" d'après une nouvelle de Malamud, avec Harry Belafonte, qui en était également le producteur. Je suis retourné ensuite en Tchécoslovaquie pour terminer le film que j'avais laissé. Maintenant je m'apprête à tourner un autre film mais je ne sais pas encore où."

Il se risquera alors à comparer ses différentes expériences.

"En Tchécoslovaquie, il n'existe pas de problème d'argent. Il est vrai que nos budgets sont très petits, mais la production est là-bas très bon marché. Les interférences dans notre travail sont donc très différentes de celles qui existent en Amérique du Nord. Mais il faut dire que de 1966 à 1968, nous avons vécu, sans nous en rendre compte, une période pratiquement florissante. Nous avons alors en une liberté dont nous n'avons pris conscience qu'après coup. Il est vrai que nous devions nous battre pour chaque film que nous voulions réaliser, et ce n'était pas toujours facile. Mais avec beaucoup de ténacité on arrivait à nos fins."

"Et ce qu'il y a de bien en Tchécoslovaquie, poursuivra-t-il, c'est qu'il n'existe pas de pression commerciale. Je ne me suis jamais préoccupé du succès commercial de mes films; ce qui ne veut pas dire que je me désintéresse de l'accueil que le public leur réserve. Mais en Amérique, ce qui n'est pas commercialement rentable apparaît comme un échec. Il faut y penser dès le début; et cette pression peut devenir aussi forte que la pression politique. En Tchécoslovaquie, par contre, si votre film n'est pas un succès commercial mais remporte un succès d'estime et artistique, on peut continuer à travailler, alors qu'ici on ne peut pas se permettre plusieurs échecs commerciaux."

"C'est pourquoi, fera-t-il remarquer, je crois que l'aide de l'Etat est absolument nécessaire, surtout dans les pays qui veulent établir une industrie cinématographique. Mais il faut veiller à ce que cette aide ne provoque pas une inflation de films."

Sur la situation actuelle du cinéma tchécoslovaque, il m'avouera ne pas trop savoir que dire. "L'industrie cinématographique se trouvait avant 1968 dans une situation des plus florissantes, jouissant de la plus grande liberté. Mais quand un enfant est heurté par une voiture, le problème reste de savoir s'il redeviendra jamais le même."

"Il reste néanmoins que les hommes sont toujours là, avec leur talent. Tout dépendra donc des conditions de travail qu'on leur fera dans l'avenir. Maintenant on ne peut rien dire, car ce qui paraît aujourd'hui avait été préparé avant 68. Il faudra donc attendre encore trois ans pour faire le bilan de cette tragédie."

LE CINEMA AMATEUR

Je ne voudrais pas terminer ce rapide tour d'horizon torontois sans mentionner le concours de cinéma amateur étudiant, réalisé par les cinémas Famous Players. Si, par habitude, tout ce qui touche Famous Players est suspect, on ne peut malgré tout que se réjouir de cette initiative puisque, outre les dix mille dollars que se sont partagés les six gagnants, cela donne la possibilité à de jeunes étudiants d'être montrés en public, à travers le Canada.

Pour cette première expérience, près de deux cents films auront été soumis à l'intention des quatre jurys répartis à Vancouver, Winnipeg, Toronto et Montréal. Les films en 8, super 8, et 16 mm, étaient réalisés par des étudiants dont l'âge allait de 13 à 29 ans.

En fait, la majorité des films présentés furent fort décevants. Ils dévoilaient un manque d'imagination assez étonnant, et ce qui est plus grave, dans certains cas, une méconnaissance totale du langage cinématographique. Certains pensent encore s'en sortir par une multitude de zoom. Mais le problème qui semble le plus handicaper le cinéaste amateur, reste l'éclairage. Souvent, d'ailleurs, on ne s'en est tout simplement pas préoccupé.

N'empêche, il s'est trouvé çà et là des essais for intéressants. Les films présentés dénotent en tout cas d'une certaine constance dans les préoccupations des jeunes d'aujourd'hui. Presque pas d'allusions érotiques, mais par contre, un retour presque continuel au thème de la drogue. Le plus remarquable de ces films, par sa simplicité, reste celui d'un jeune de treize ans qui, en trois minutes, vous décrit tout le processus: argent volé dans le sac de sa mère, achat de la drogue, la piqûre, le voyage, et enfin le dénouement tragique et moralisateur: la mort du jeune garçon.

D'autres films se sont voulus plus ambitieux et se sont directement inspirés de "The Magic garden of Stanley Sweetheart" et "2001, a space odyssey". Mais les résultats sont généralement décevants; à vouloir trop dire et trop faire, ces films finissent par tomber dans la plus grande cacaphonie visuelle.

J'ai par contre été étonné par la qualité des films d'animation. Là, l'influence de McLaren se fait étrangement sentir. La plupart des films d'animation qui ont été soumis à l'attention des jurys font preuve d'une réelle maîtrise aussi bien au niveau graphique que du simple point de vue technique.

Avec les films d'animation, les seuls autres films à avoir fait l'unanimité du jury furent les films documentaires. C'est dire si le Canada aura du mal à sortir d'une tradition qui semble le vouer aux films documentaires et d'animation.

"L'acte du coeur" : meilleur réalisateur, meilleure actrice, meilleur compositeur

Dès lundi!

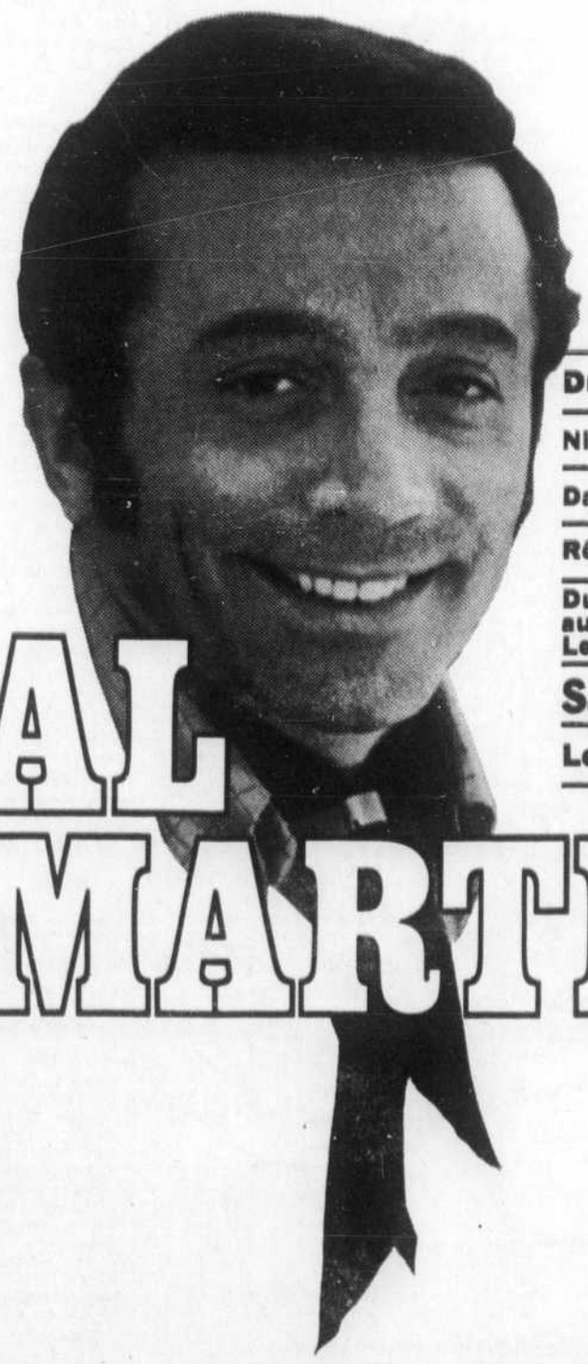

Du 12 au 24 octobre
Nick Martin et son orchestre
Danse continuelle
Réservations: 861-3511
Du lundi au vendredi, aucun frais de couvert
Le samedi, $4.00 seulement.
Salle Bonaventure
Le Reine Elizabeth

AL MARTINO

Dublin, la perle des capitales

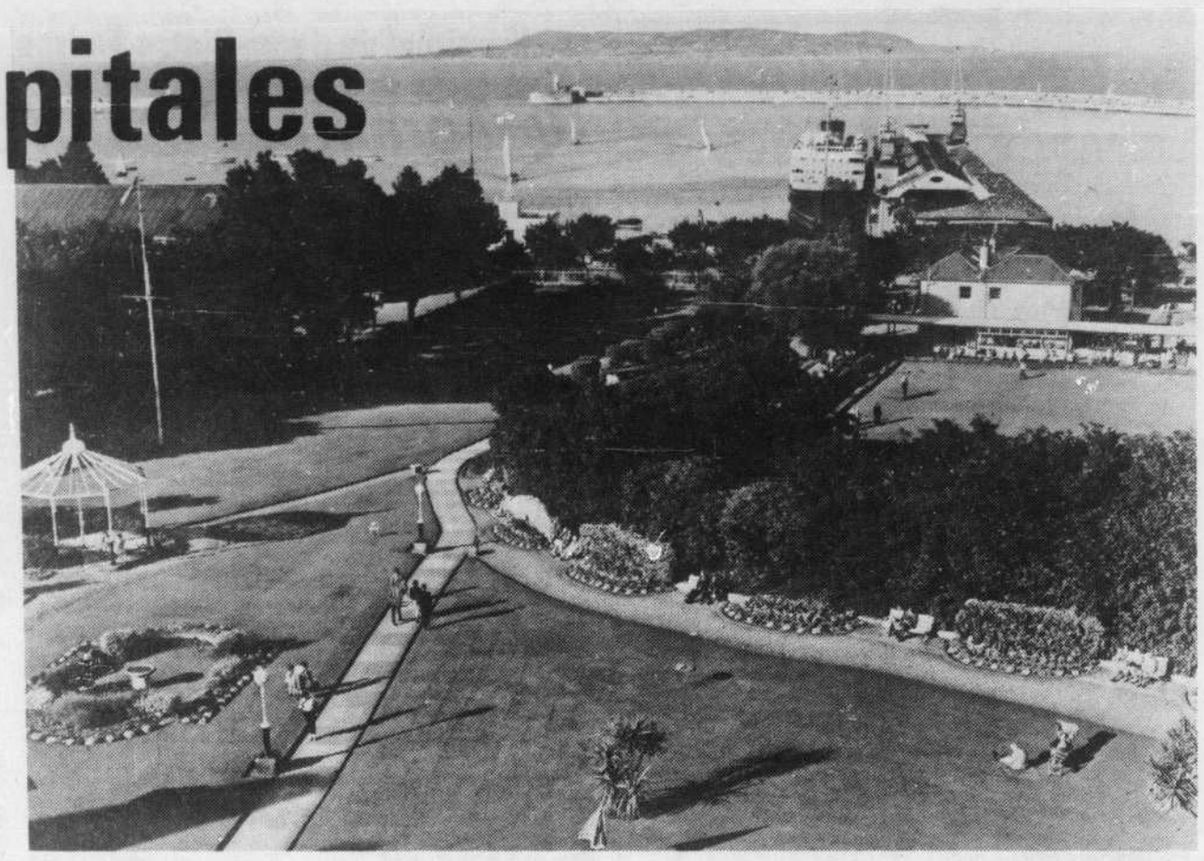

DUBLIN – Les Ecossais et les Scandinaves ont beau vouloir leur en enlever la couronne, les Irlandais restent les rois de l'individualisme. Tout le monde est d'accord pour dire que l'Irlande est un pays romantique où la vie est facile. On ne s'y formalise pas, la circulation routière n'est jamais congestionnée et les plages bondées sont inconnues.

Lorsque vous y ajoutez tous les ingrédients essentiels pour de merveilleuses vacances (des hôtels confortables et une bonne table, des régions historiques et de toute beauté, une variété de sports et de spectacles) – il n'en faut pas plus pour constater pourquoi l'Irlande connaît auprès des voyageurs, qu'ils soient de langue française ou anglaise, une popularité croissante.

Questionnez un voyageur qui a visité l'Irlande, il vous répondra sûrement que c'est un des rares endroits qu'on peut qualifier de "merveilleux". Dublin, la perle des capitales fut colonisée par les Danois en l'an 852. Elle possède la plus grande brasserie de porter au monde, la plus large rue principale, la plus ancienne Chambre de Commerce, le plus haut obélisque en granit et les gens les plus courtois qui soient selon l'opinion d'un grand nombre de voyageurs.

Les Irlandais aiment partager avec les visiteurs tout ce qu'offre leur pays. Les Dublinois, habitants d'une ville où la mer et les montagnes sont à quelques milles, suggéreront aux touristes de voir Powerscourt (les plus hautes chutes des Iles Britanniques), la Colline de Tara et les plages qui se trouvent au nord et au sud de leur capitale.

Dans Dublin même, il y a plusieurs choses à voir. Le théâtre Abbey est réputé dans le monde entier, la taverne Abbey où chante la chorale des Abbey Singers et le cabaret Jury offrent un programme qu'il ne faut pas manquer.

Cette ville possède aussi de très beaux terrains de golf, le **Dublin Horse Show** vaut la peine d'être vu et plusieurs autres activités sociales ou sportives attirent des touristes du monde entier.

Cependant, Dublin n'est pas toute l'Irlande et lorsque vous avez vu la capitale, il faut visiter le reste du pays. Cela peut se faire par train, par autobus – ou encore mieux en louant une voiture. Le réseau routier est excellent et en automobile on peut s'attarder aux endroits qui nous intéressent afin de mieux connaître un pays. Voici quelques régions qui valent la visite, par ordre alphabétique:

L'île Achill dans le Comté de Mayo. Un pont relie Achill à la terre. C'est un lieu assez sauvage avec des falaises pittoresques: on peut y pratiquer la pêche au requin et on y voit un grand nombre de phoques.

Les îles Aran. Accessibles par steamer de Galway, la marche de la civilisation semble s'y être arrêtée.

Cashel (comté de Tipperary). La forteresse des rois de Munster domine le Val d'Or.

Cork. Une ville portuaire au sud, avec accès facile à Blarney et les rives sauvages de la côte à l'est et à l'ouest.

Galway. Une ville médiévale, fréquentée par les poètes, artistes-peintres et pêcheurs.

Glendalough. Les montages Wicklow abritent deux lacs, une tour ronde et des ruines de monastère, reliques d'une grande tradition religieuse et historique.

Glengarriff. Sur un fond de montagnes et pins, Glengarriff surplomde la baie Bantry et des jardins italiens de l'île Granish avec leur flore tropicale.

Killarney. Ses lacs sont célèbres ainsi que ses montagnes. Les poètes ont chanté les charmes incomparables de la région – une des plus belles au monde.

Limerick. Ville Historique près de l'embouchure de la rivière Shannon, relie le comté de Kerry aux rives sauvages de Galway.

Parknasilla. Des jardins à la flore subtropicale fleurissent au sud du **Ring of Kerry**, une corniche panoramique longeant de hautes montagnes au-dessus de l'Atlantique.

Skerries. Centre de villégiature avec plage; port de pêche et petites îles au large.

Waterford. Port riverain fascinant, base d'excursions sur la rivière Suir, et aux falaises, baies et péninsules de cette côte merveilleuse. Centre de l'industrie traditionnelle de crystal.

Sligo. Au coeur du pays de Yeats (auteur du célèbre poème: The Lake Isle of Innisfree". Située sur un lac d'un côté et de la mer de l'autre, près du comté de Donegal.

Wexford. Ancienne ville fortifiée, port sur l'estuaire de la rivière Slaney, près de plusieurs très belles plages et entourée de fermes.

Youghal. Centre de villégiature au sud de l'Irlande, où habitait Sir Walter Raleigh. Plage magnifique.

La température moyenne de l'Irlande, varie de 48 degrés F au nord à 52 degrés F au sud. La température maximum à Dublin aux mois de janvier et de février est de 47 degrés, la température minimum est de 35 degrés. La température la plus élevée en juillet et en août est de 67 degrés et la plus basse de 51 degrés. Ce qui veut dire que Dublin est une ville plus chaude en hiver et plus fraîche en été que n'importe quelle ville au Canada.

L'Irlande, dans l'esprit de bien des gens, est synonyme de pommes de terre. Au 19e siècle, la famine causée par une mauvaise récolte a été à l'origine d'une vague d'émigration vers l'Amérique; bien des familles canadiennes peuvent y traver leurs origines. Les Irlandais eux-mêmes, en racontant l'histoire de la famine et en chantant des romanches comme: "I'll meet you in the garden where the traities (pommes de terre) grow", en sont largement responsables.

Le touriste qui débarque pour la première fois en Irlande et qui s'attend à voir des champs de pommes de terre à perte de vue sera bien surpris. S'il y a des plants de pommes de terre derrière les murs de pierre, ils disparaissent dans la verdure de l'île. Ce que l'on remarque surtout ce sont les palmiers, totalement inattendus, au sud du pays près de Shannon et Dublin. Cependant, les photos de l'Irlande ne les montrent jamais, ces palmiers.

A Dublin, dans un petit jardin devant la plupart des maisons pousse au moins un palmier; devant des maisons imposantes on trouve des bosquets de palmiers. On peut en voir partout autour de la capitale que ce soit en allant vers Howth pour entendre les chanteurs de la Taverne Abbey (trente cents en autobus) ou en se dirigeant vers les collines Wicklow au sud pour admirer les jardins de Powerscourt.

Les Dublinnois possèdent le plus large des petits ponts au monde avec douze voies pour la circulation. C'est peut-être aussi le seul pont avec un îlot central fait de palmiers.

Les voies de circulation et les passages pour piétons de chaque côté sont jalonnés de palmiers en pot.

De l'autre côté de l'île, on voit encore plus de palmiers à cause du courant du golfe qui vient toucher la rive ouest avant de poursuivre sa course le long des côtes.

Même sur le Dingle, cette péninsule rocailleuse, montagneuse, et balayée par le vent, dans le comté de Kerry, on voit des palmiers.

Les visiteurs s'émerveillent autant devant les jardins autour de Killarney que devant ses montagnes et ses lacs. La promenade en auto autour du Ring of Kerry est inoubliable; on longe des routes étroites bordées d'anciennes clôtures de pierre recouvertes de verdure et de fleurs. Au centre de villégiature à Parknasilla sur la baie Kenmare, la flore est presque tropicale, avec des palmiers poussant parmi le houx, les ifs et les arbousiers.

Près de Youghal dans le comté de Cork, où Sir Walter Raleigh est censé avoir planté dans un jardin irlandais les premiers plants de pommes de terre venant du Nouveau-Monde; les figues et les nectarines poussent en plein air comme à plusieurs autres endroits sur la côte.

Les palmiers irlandais ne ressemblent pas à ceux des Caraïbes; quoique la pousse soit abondante, ils ressemblent plutôt à ceux de la côte méditerranéenne. De toute façon, il n'y a rien de plus surprenant que de voir un palmier à côté d'une chaumière typiquement irlandaise.

les escales d'Ulysse

300,000 touristes en voyages organisés

Le pasteur Danois Eilif Krogager, 60 ans, qui possède la plus grande compagnie aérienne charter d'Europe, vient de recevoir une proposition américaine fantastique: la création d'une filiale aux Etats-Unis capable de transporter quelque 300,000 touristes américains en voyages organisés à Palma de Majorque et en Scandinavie, et la fondation d'une sorte de Hollywood à Majorque avec création de studios.

"C'est un projet si énorme que la tête me tourne", a déclaré le sympathique pasteur au journal conservateur danois Berlingske Tidende avant de préciser que ses experts négocient actuellement avec l'auteur de l'idée, l'écrivain américano-grec Ian Nicola qui est en collaboration étroite avec Marion Brando, Antony Quinn et Ingrid Bergman.

Parti de zéro il y a 20 ans, le pasteur Krogager – qui d'ailleurs est toujours en fonctions comme pasteur du petit village de Tjaereborg – s'est créé une flotte aérienne, la Sterling Airways de 14 Super-Caravelles, 10 DC6 B et 2 Fokker Friendship, sans compter ses 70 cars ultra-modernes qui sillonnent les routes d'Europe.

Le chiffre d'affaires de son entreprise s'est élevé en 1969 a un demi milliard de couronnes (1 couronne vaut $0.135 canadien)

Vaccin contre la maladie de Marex

Il est probable qu'une firme canadienne recevra bientôt l'autorisation provisoire de fabriquer un vaccin contre la maladie de Marek.

S'il en est ainsi, les aviculteurs canadiens disposeront, dès la fin de 1970, d'un vaccin contre cette maladie tant redoutée.

Cette déclaration a été faite hier par le Dr J.E. Lancaster, de la Direction de l'hygiène vétérinaire du ministère de l'Agriculture, à la Fédération des couvoiriers canadiens réunis à Vancouver.

L'homologation ne sera pas accordée avant qu'on termine toutes les épreuves relatives à la sécurité et à la posologie.

"Si l'on considère ces épreuves satisfaisantes et si les procédés de production se développent comme prévu, l'élevage avicole pourrait disposer, dès la fin de l'année, d'un vaccin contre la maladie de Marek, fabriqué au Canada" dit-il.

"Les essais et l'emploi à grande échelle, tels qu'ils ont été réalisés en d'autres pays, montrent que les résultats pratiques varient. Mais, tout compte fait, les groupes vaccinés on bénéficié d'un avantage.

"En pratique, certains éleveurs de volailles peuvent s'attendre à disposer d'un moyen efficace de lutte contre la maladie de Marek; d'autres seront peut-être désappointés.

"En nous lançant dans une campagne de vaccination contre cette maladie, nous ne devons pas nous faire d'illusions car, jusqu'à présent, le mécanisme d'immunisation que le vaccin met en branle est loin d'être connu. En conséquence, les résultats de la vaccination ne peuvent être prévus avec la certitude à laquelle nous sommes habitués dans le cas par exemple, de la maladie de Newcastle ou de la bronchite infectieuse.

Vins: Année exceptionnelle

PARIS (PC) – Les experts prévoient que 1970 sera une année exceptionnelle pour les vins de France.

Ce sera peut-être l'année du siècle pour les Bourgognes rouges.

Dans la région de Bordeaux, les vignobles produisent mieux en qualité et en quantité que l'an dernier, alors que la production fut la plus réussie en dix ans.

Les Beaujolais seraient excellents, mais ils auraient moins de montant qu'en 1969. En Champagne, l'agrandissement des cultures va donner un rendement record.

SAFARI -PHOTO

EN AFRIQUE ORIENTALE

OUGANDA - KÉNYA - TANZANIE

3 SEMAINES

À compter de $1533.00 (Tout compris) (Départ de Montréal — IT-OSN-IC-289) Tarif individuel.

Appelez votre agent de voyages ou

MONTRÉAL — 861-2631
QUÉBEC — 529-8144
OTTAWA — 236-0641

SABENA
LIGNES AÉRIENNES BELGES

Visitez l'Europe en automobile

Pour cela adressez-vous à une maison spécialisée

Vente et location T.T.X.
Au prix d'usine (hors-taxes)
(Voitures neuves, immatriculation, assurances)
toutes marques européennes
Location court terme. Voitures européennes et américaines.

PARTOUT EN EUROPE
NOS PRIX SONT SANS CONCURRENCE
Réservations: Bateau, avion, chemin de fer

EUROP-AUTO
5186 Côte-des-Neiges
735-3083

CROISIÈRES...

...REPOS IDÉAL DANS LE LUXE D'UN PAQUEBOT

Chaque année, de nombreux clients viennent nous demander trop tard des places de croisières. Résultat, nous travaillons en vain et ces clients ou bien ne partent pas, ou bien doivent payer plus cher qu'ils n'auraient voulu, ou bien doivent se contenter d'une cabine médiocre.

CES CROISIÈRES ÉTANT OFFERTES À TOUS LES NORD-AMÉRICAINS ET LA CLIENTÈLE DES ÉTATS-UNIS, SE DÉCIDANT BEAUCOUP PLUS VITE QUE LA NÔTRE, LES CANADIENS RÉGULIÈREMENT N'ONT QUE LES RESTES.

Aussi, de grâce, cette année décidez-vous le plus vite possible

Voyages ANDRÉ MALAVOY Inc.
1225 OUEST, DORCHESTER
MONTRÉAL 107, P.Q.
TÉL.: 861-2485

La Maison aux milliers de références.

En croisière dans les Caraïbes sur le "Mermoz", on se croirait sur la Côte d'Azur

Croisières au départ de Port Everglades, Floride.

12 déc., 8 jours, 3 ports, tarifs pré-saison à partir de $190.
20 déc., croisière de Noël, 14 jours, 8 ports, à partir de $450.
4 janv., 8 jours, 3 ports, à partir de $200.
13 janv., 10 jours, 5 ports, à partir de $280.
23 janv., 12 jours, 7 ports, à partir de $360.
5 févr., 13 jours, 7 ports, à partir de $415.
18 févr., Croisière Carnaval, 15 jours, 8 ports, à partir de $485.
5 mars, 10 jours, 5 ports, à partir de $280.
Tarifs minimums sous réserve de places disponibles.

Des jours dorés. Des nuits joyeuses. Une cuisine française exquise. Des vins de marque offerts gracieusement. Et toujours, une certaine douceur. De l'ambiance. De la gaieté. Sur la Côte d'Azur on dépense un argent fou pour obtenir ces plaisirs. Tandis que le "Mermoz" vous les offre aux Antilles pour moins cher que vous le croiriez possible. C'est sa première saison dans ce coin du monde. Ainsi, partout, il fera connaissance, en s'arrêtant dans les vieux lieux de séjour des Antilles tels que San Juan et Saint-Thomas, dans les endroits ouverts récemment comme à la Guadeloupe et à Sainte-Lucie. Le "Mermoz". Le plus récent de ces merveilleux paquebots Paquet. Avec piscines et ponts lido. Boutiques. Boîtes de nuit. Grill-room. Et surtout, une ambiance "Côte d'Azur". Adressez-vous à votre agent de voyages ou demandez notre dépliant en couleur gratuit.

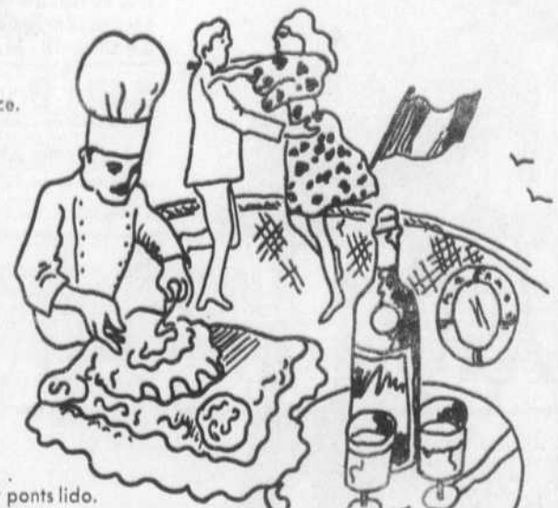

L.M.S. "Mermoz" est enregistré en France

PAQUET LINES
renommée depuis plus d'un siècle

French Line, Agent général,
1255, Carré Philippe,
Montréal, P.Q.,
866-4647

Le "Mermoz" de Paquet. Parce qu'il n'y a rien de tel que la première saison.

L'été semble-t-il vous échapper?

Il vous attend aux Bermudes...

Le patron a-t-il retardé vos vacances? Vos enfants ont-ils attrapé les oreillons? Vos invités ont-ils retardé leur départ? Soudainement, vous vous retrouvez en plein automne—au Québec. Mais c'est encore l'été aux Bermudes.

Vous êtes invités au beau soleil, sur les plages roses et dans l'eau bleue. Il y a aussi les fameux terrains de golf. Le tennis. La motocyclette. Le "magasinage" international. Les clubs de nuit. L'île, d'ailleurs, est magnifique à visiter, d'un bout à l'autre. C'est le meilleur moment—l'été sans les foules.

Vous avez manqué vos vacances? Venez les prendre chez nous. Votre agent de voyage peut vous donner tous les détails. Ou, si vous préférez, écrivez à: Bermudes, Dept. MLD/C, 85 Richmond St. West, Toronto 1, Ont.

L'été se continue en automne aux Bermudes.

Bermuda

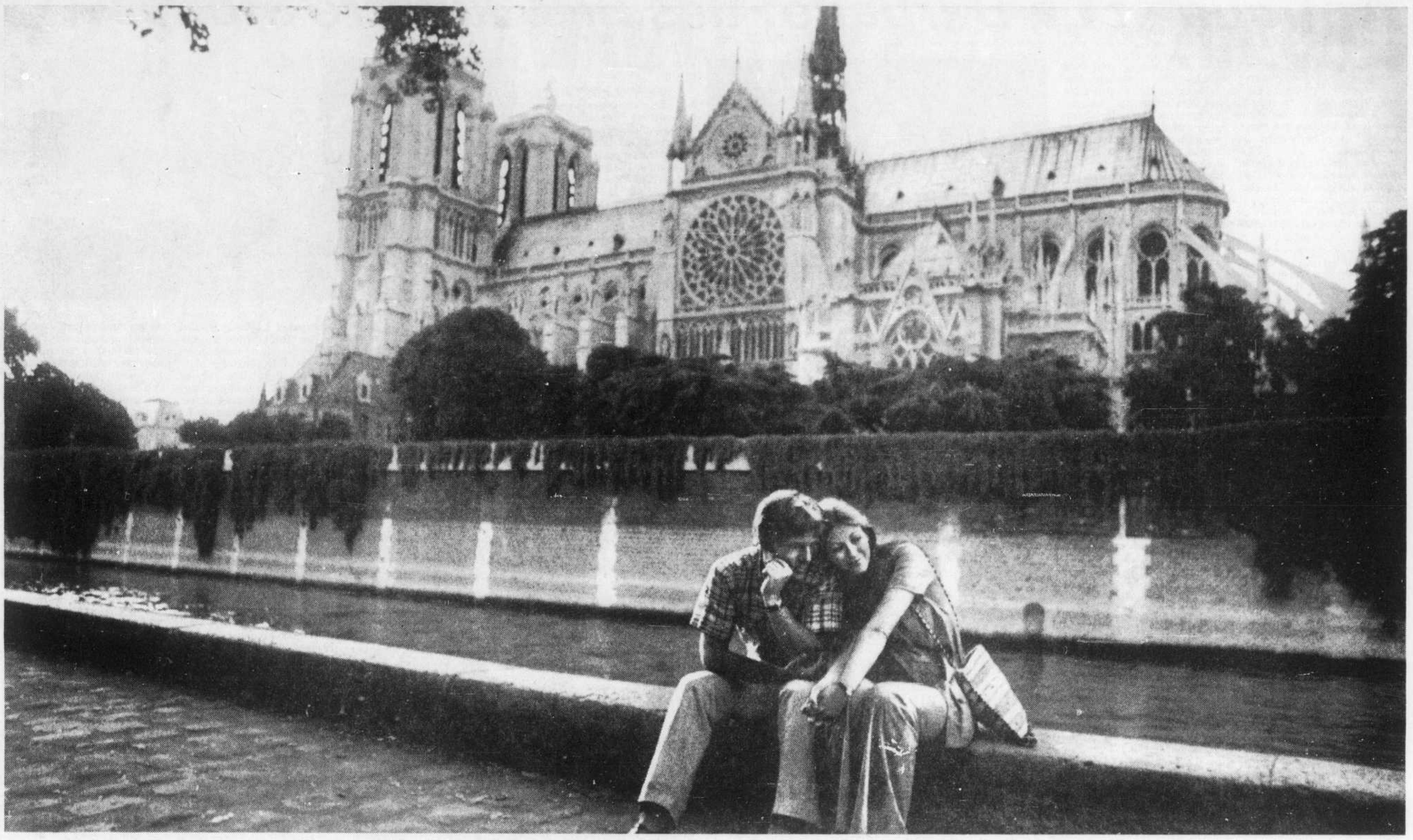

Paris en avril ou en mai vous offre ses monuments radieux, ses arbres en fleurs, ses menus de saison et sa bonne humeur printanière.

DES fleurs, des sourires, des cafés, flâner, les parfums du printemps, la mode, le Quartier-Latin, des théâtres, des cabarets, se rencontrer, s'aimer: c'est Paris en avril.

Monuments radieux

En arrivant à Paris, participez d'abord à quelques visites organisées pour avoir une vue d'ensemble de la ville. Découvrez le Sacré-Coeur, la Tour Eiffel, Notre-Dame, l'arc de triomphe. Prenez le bateau-mouche; les rives de la Seine sont extraordinaires surtout lorsqu'elles sont illuminées. Puis, achetez un guide et baladez-vous tranquillement. Visitez le Louvre, le jardin des Tuileries si vert en avril, la Salle du jeu de Paume où il y a la plus vaste collection de peintures impressionistes du monde. Visitez la Place de la Concorde, la Madeleine, l'Ile de la Cité. Montez sur la Tour Eiffel où le point de vue est exceptionnel. Paris regorge aussi de petits musées, de lieux peu connus et d'endroits pittoresques.

A Paris, les oeuvres d'art et les monuments se sont comme amoncellés au fil des siècles. Si vous aimez les belles choses, Paris vous en donnera assez pour vous en souvenir pendant toute un vie.

Menus de saison

Paris sert de point de rencontre à des millions de Français gourmets qui, comme les Québécois, s'émeuvent au souvenir d'un bon plat ou d'un vin fameux. Vous y trouverez des restaurants de tous les genres et à tous les prix. Vous pouvez vous payer un "gueuleton" mémorable chez Maxim's; ou un repas complet (avec vin) pour moins de $2. Les vins sont excellents et leurs prix très modiques. Paris est le carrefour des gastronomes. Si vous aimez les bonnes choses, Paris vous gâtera assez pour que vous y rêviez le reste de votre vie . . . et y reveniez.

Cinq régions, cinq merveilles

1. L'extraordinaire Côte d'Azur

Figurez-vous une côte en dentelle qui court de Marseille à la frontière italienne, figurez-vous une eau limpide et chaude, une végétation luxuriante: peuplez le tout de la foule la plus bigarrée du monde. C'est la Côte d'Azur. Vous y côtoierez princes et grands-ducs, artistes et vedettes. Hantez les casinos. Trouvez un smoking et assistez aux galas; ici le plaisir est élevé à l'état de culte. En toutes saisons le charme de Cannes, l'extravagance de Saint-Tropez, l'élégance de Nice vous attendent . . . à bon prix. 7 jours — $437, transport, hôtel et repas compris.

2. Les Châteaux de la Loire

Des châteaux . . . des châteaux partout. Les plus beaux du monde. Et du bon vin à boire. La région de la Loire est celle de la France élégante: celle de la Renaissance. Parmi tous ces châteaux, Chambord est le plus imposant, Azay-le-Rideau le plus beau, Angers le plus massif, Luynes le plus noble: à Blois, chaque monarque a tenu à laisser sa signature en y ajoutant ici une aile, là une façade ou là un escalier; 13 de ces magnifiques châteaux sont pourvus de spectacles "Son et lumière".
Un tour de 4 jours fastueux dans la Loire vous coûtera environ $75 par personne.

3. Le Duché de Bourgogne

Au 15ème siècle, la Cour des ducs de Bourgogne était la plus brillante d'Europe. Ils ont collectionné dans leur palais de Dijon une multitude de chefs-d'oeuvre flamands que vous pouvez aujourd'hui admirer. Mais les Bourguignons sont surtout fiers de leur duché pour ses vins et ses grandes abbayes comme Vézelay. La Bourgogne donne un peu partout l'occasion de dégustations de vins. C'est le pays du Beaujolais, du Mâcon, du Chablis, du boeuf bourguignon, du coq-au-vin ou du rigodon. Louez une voiture et vivez comme un duc pendant 10 jours.

4. Provence, province dorée

Mettez-vous sous un olivier, un verre de pastis à la main et découvrez autour de vous les paysages qu'ont peints Van Gogh, Cézanne, Renoir, Picasso, etc.. En Provence, vous aimerez ces villes où lumière, fleurs et filles semblent s'être associées pour rendre la vie plus heureuse. Nîmes et Arles sont de grandes cités "gallo-romaines". Le palais-forteresse des papes trône au centre d'Avignon. Commencez votre visite de la Provence en louant une voiture dans la belle ville de Marseille.

5. La verte Normandie

Les Normands: ils s'appellent Blondel, Langlois, Laurent. Ils boivent du cidre — qu'ils nomment piquette — et ils ne se prononcent jamais avant de savoir où vous voulez en venir, d'où les fameux "pt'être ben qu'oui, pt'être ben qu'non".
La Normandie. Verte campagne aux paysages riants. Des pommiers un peu partout. Visitez le Mont Saint-Michel, Bayeux avec ses tapisseries et églises, Rouen merveilleuse ville-musée, Caen (prononcez "kan"). A Dieppe, les bunkers allemands rappellent le débarquement . . . à Deauville ou Trouville, stations balnéaires réputées, risquez quelques pièces au casino. La Normandie est une région de belles fermes, de toits de chaume . . . et de souvenirs.

Bonne humeur printanière

Le printemps, les Parisiens et les Parisiennes sont très sociables. Très! Voyez-les déambuler dans les rues, le sourire au lèvres, l'oeil aguichant, la démarche allègre. Parlez-leur. Dites-leur ce que vous cherchez, d'où vous venez. En France tout le monde se parle. C'est tout simplement comme cela qu'est né le français — la plus belle langue du monde.

L'Ile de France

Paris, capitale tumultueuse et mouvementée est au coeur d'une région verte et tranquille: l'Ile de France. A quelques milles de la ville vous trouverez La Malmaison, le château de Versailles, Fontainebleau, Chantilly. Un peu plus loin vous pourrez vous promener dans de belles forêts: Rambouillet, Compiègne, Chantilly, Fontainebleau. Partout vous pourrez dénicher des auberges accueillantes. L'Ile de France: un havre de repos où tout n'est qu'harmonie et beauté . . . à quelques milles de la cité.

Vivez convenablement avec moins de $20 par jour

La vie en France n'est pas particulièrement coûteuse — quand on fait attention. Faites comme les Parisiens (ils y vivent avec des salaires moyens inférieurs aux nôtres). Prenez le métro (le billet: 20¢ environ), ou le taxi dont les prix sont modiques. De nombreux hôtels vous offriront un confort "à l'américaine" à des taux raisonnables. Lorsque vous sortez de Paris, utilisez le train ou louez une petite voiture — $4.90 par jour plus 4.4¢ par kilomètre environ pour une Renault 8 de 4 places.

Vos $100 canadiens valent $120 en France

Il y a quelque temps la valeur du franc a été diminuée. De plus, notre nouveau "dollar flottant" vaut plus qu'avant. Ceci signifie que, maintenant, vos $100 canadiens vous donneront un pouvoir d'achat de $120 en France. Un beau cadeau!

Un jour gratuit à titre de bienvenue

Le programme "Bienvenue en France" vous offre une journée gratuite si vous allez à Paris avant le 30 avril 1971.
Vous n'avez qu'à prendre chez votre agent de voyage, un billet Air France ou Air Canada pour Paris.
Et voici votre récompense:
GRATUITEMENT . . . *une chambre dans un hôtel de province, avec petit déjeuner.*
GRATUITEMENT . . . *une auto louée pour une journée (si vous la louez trois jours).*
GRATUITEMENT . . . *un spectacle et une consommation dans un grand cabaret parisien pour les 1000 premiers bénéficiaires du programme.*
GRATUITEMENT . . . *un choix varié d'attractions . . . dont une montée à la Tour Eiffel.*
En tout, une valeur de $50 en cadeaux, visites et distractions pour vous souhaiter vraiment la bienvenue en France. Pour les détails complets de ce programme, voyez votre agent de voyage.

Par quoi commencer?

Vous avez le temps, mais nous vous recommandons de préparer *dès maintenant* votre voyage printanier.
Procurez-vous des dépliants touristiques gratuits sur Paris. Pour cela, remplissez le coupon ci-dessous et postez-le. Par ailleurs, pour compléter votre voyage, nous vous présentons ci-dessus 5 régions françaises particulièrement intéressantes. Quand vos projets seront arrêtés, allez simplement voir votre agent de voyage.

Services Officiels Français du Tourisme
1840, Sherbrooke ouest, Montréal, Québec.

Veuillez m'envoyer des renseignements sur Paris.

NOM .....

ADRESSE .....

.....

.....

LD-1

Antigua et La Barbade: des îles "quatre étoiles"

Antigua et La Barbade sont parmi les trois îles classées dernièrement "quatre étoiles" par un magazine américain, lors d'une évaluation des meilleurs lieux de villégiature aux Antilles. (L'autre île est la Jamaique).

Portes d'entrée à la région pour un voyageur qui vient du Canada aux Caraibes la première fois, ces deux îles ont l'avantage d'être desservies par des envolées fréquentes d'Air Canada de Montréal et Toronto vers Antigua, La Barbade, et La Trinité, ainsi que des vols BWIA trois jours par semaine qui furent récemment inaugurés à partir de Toronto.

L'industrie touristique est bien organisée dans ces deux îles. Une grande variété d'attractions s'offre au visiteur: de belles plages avec une eau claire et chaude, un soleil brillant et de douces brises aux parfums exotiques. Les brochures touristiques n'exagèrent pas de tout les charmes de la région.

Le voyageur qui arrive pour la première fois dans l'une ou l'autre des îles devrait s'il en a le temps (dix jours à deux semaines au minimum) visiter les deux. Il est préférable de commencer par Antigua, car cette île tranquille favorise la détente et permet au visiteur de s'habituer au climat antillais. Après cinq ou six jours, il peut se diriger vers La Barbade pour un changement de décor et un rythme de vie plus intense.

Il ne faut pas croire qu'Antigua est une île ennuyeuse; bien loin de là!. On y trouve de très bons petits hôtels situés sur quelques-unes des plus belles plages du monde. Les facilités pour la natation, la plongée sous-marine, la navigation à voile et la pêche en haute mer sont excellentes. Le chantier naval de Nelson, ainsi que Shirley Heights à English Harbor offrent un grand intérêt à l'historien ou le photographe amateur. Les orchestres "steelband" sont parmi les meilleurs dans les îles et ceux qui ont l'esprit de l'aventure peuvent se rendre à l'île de Barbuda.

Barbuda (ne pas confondre avec La Barbade) est une dépendance d'Antigua. On y trouve des plages aussi belles que l'île-mère et la plus intéressante plongée sous-marine des Caraibes. Une excursion d'un jour ou d'une fin de semaine peut s'arranger une fois que vous êtes à Antigua, mais il est plus sage de faire ses réservations à l'avance. En plus des activités soleil/plage/mer/pêche, on peut aller aussi à la chasse au daim, au sanglier, au pigeon et à la pintade.

Avant son rendez-vous avec la destinée à Trafalgar, l'amiral Nelson alors capitaine, commamdait la base navale et les chantiers d'Antigua. Ces derniers, qui portent maintenant le nom de chantiers de Nelson, ont été restaurés et on y trouve un musée fort intéressant qui réunit de nombreux articles et souvenirs ayant appartenu à l'illustre marin.

A Shirley Heights, les ruines des anciennes casernes britanniques rappellent des ruines romaines; un autre coin intéressant est le manoir Clarence House où vécut le roi Guillaume IV à l'époque où, duc de Clarence, il était commandant du H.M.S. Pegasus dans la flottille de Nelson. Le photographe avec un objectif à grand angulaire peut réunir dans une seule photo deux cents ans d'histoire: le chantier de Nelson et une station américaine de missiles.

La Barbade ne peut pas s'enorgueillir d'attractions comparables aux ruines de Shirley Heights ou au chantier naval de Nelson. Mais, cette île s'occupe du tourisme depuis longtemps et offre une grande variété d'hôtels, et un plus grand choix de choses à voir et à faire. Sa capitale est plus grande que St. John's et bien plus mouvementée.

La Barbade, dont la superficie est environ une fois et demie celle d'Antigua, a été britannique depuis sa découverte; elle est réputée pour sa stabilité politique. Les amateurs de photographie sont toujours fascinés par le chantier de carénage à Bridgetown, la côte Est pittoresque et sauvage et le château de Sam Lord, un fripon qui au 19ème siècle accrochait des lanternes aux arbres pour attirer des bateaux sur les récifs de la côte. Le "château" est maintenant un hôtel.

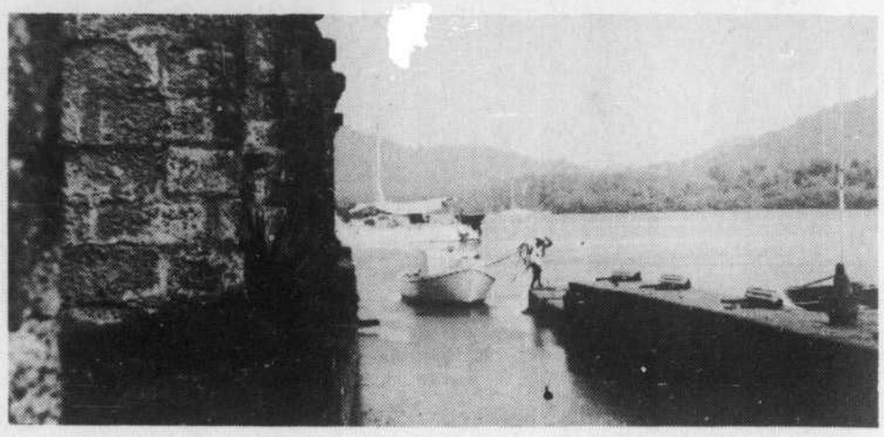

Antique et La Barbade sont des îles plutôt plates-et (puisqu'il n'y a pas de montagnes) d'un climat très sec. La monnaie des deux îles est lié étroitement à la livre sterling; le dollar antillais à Antigua, et le dollar barbadien à La Barbade valent chacun environ .54 cents en argent canadien.

On s'y rend très facilement par avion en 4½ heures environ. Si vous êtes citoyen canadien tout ce dont vous avez besoin est une carte d'identité (de préférence un passeport, mais un certificat de naissance fait aussi bien l'affaire), un certificat de santé pour prouver que vous avez été vacciné contre la variole (l'immigration canadienne l'exige à votre retour), et une indication que vous n'avez pas l'intention d'y vivre à la charge de l'état (un billet de retour est suffisant).

Kulu... la vallée des Dieux

La vallée Kulu, située dans le territoire indien d'Himachal-Pradesh, au nord de l'Inde, est l'une des plus belles vallées, de l'Himalaya. En pleine montagne, à 315 miles au nord de Delhi, la vallée Kulu reste un exemple parfait de la Nature verdoyante encore protégée de la civilisation.

Les paysages de la vallée Kulu ont peu de rivaux dans le monde: tableaux champêtres paisibles avec des bois et des petits cours d'eau sinueux ou paysages montagneux avec des versants rocailleux et des pics entourés de neige dominant les pentes boisées. Des forêts de pins et de cèdres géants s'étendent sur les collines. Des rhododendrons écarlates, des iris pourpres et des abricotiers, pruniers, pêchers et pommiers en fleurs recouvrent la plaine qui s'étend dans la vallée.

La vallée Kulu est connue sous le terme "la vallée des dieux" en raison des nombreux temples qui s'y nichent et des nombreux dieux locaux qui y sont honorés. Sur la colline faisant face au village de Kulu, de l'autre côté de la rivière Beas, se dresse le plus beau temple de la vallée: c'est le Bijli Mahadev, dédié à Shiva. La base du temple est en pierres taillées réunies entre elles sans mortier. Une tour de 60 pieds se dresse vers le soleil comme une aiguille d'argent.

Des ruines d'anciennes forteresses des radjpoutes sont perchées sur les hauteurs dominant la vallée.

La "vallée des dieux" a de nombreuses fêtes mais la plus importante est la fête Dussehra, célébrée au mois d'août dans une ambiance recueillie mais avec beaucoup d'entrain. Chaque hameau vénère ses propres dieux et les processions organisées en leur honneur sont suivies par les gens de la vallée qui exécutent avec grâce leurs danses, au son rythmé des tambours et au son plus mélodieux des trompettes.

A environ 23 miles de Kulu se trouve Manali, à 7.000 pieds au-dessus du niveau de la mer, encerclée de forêts de pins et à mi-chemin entre les hautes montagnes et la rivière Beas. Comme tout le reste de la vallée Kulu, Manali est une ville délicieusement fraîche en été.

Le temple Doongri, dédié à la déesse Hidamba, est situé à Manali dans une forêt de cèdres magnifiques. Pendant les 14 années de leur exil, on raconte que les frères Pandava, héros de Mahabharata, se retirèrent dans cette forêt où habitait un monstre mangeur d'hommes. Le monstre voulait manger les guerriers en exil mais Hidamba, la soeur du monstre, amoureuse de l'un des frères Pandava, Bhima, avertit ce dernier du danger qu'il courait. Bhima vainquit le monstre et épousa Hidamba qui, depuis, est considérée comme une puissante déesse dans la vallée. La fête Dussehra ne peut pas commencer dans la vallée tant que la déesse n'est pas "arrivée".

Manali est le centre idéal pour les promenades, l'alpinisme et le sport. La source de soufre chaud de Vashisht est à moins de deux miles de Manali et on dit que ces eaux ont d'excellentes qualités médicinales. Quelques miles plus loin, se trouvent les gorges Koti; c'est là que la rivière Beas s'engouffre dans un couloir de 200 pieds de haut mais de seulement quelques pieds de largeur.

La pêche à la truite est excellente dans les nombreux cours d'eau qui descendent de la montagne; ces petits cours d'eau trouvent leur source bien souvent dans des grottes de glace. Et il y a du gibier, gros et petit.

Il est difficile de dire quelle est la meilleure saison pour visiter Kulu. En mars, les abricotiers fleurissent dans les vergers, suivis par les cerisiers, les pommiers et les pêchers. La vallée Kulu est célèbre pour ses fruits. En juin, les champs de blé et d'orge passent d'un vert profond à un jaune doré et plus tard, au moment de la moisson, les rizières y ajoutent une touche de vert tendre. En septembre, les forêts ornent la vallée de leurs nuances délicates de rouge et d'or et l'hiver, un manteau de neige s'étale sur toute la plaine.

Les visiteurs de la vallée seront étonnés de la sérénité des Indiens qui y vivent. Ils semblent avoir peu de besoins et encore moins de soucis et il est fréquent de les entendre chanter quand ils se consacrent à la culture de leurs vergers, à la cueillette du thé ou à la récolte du miel. Les beautés naturelles et le mode de vie si tranquille de la vallée Kulu en font un endroit idéal pour des vacances reposantes.

On peut y arriver de Delhi par avion avec un arrêt à Chandigarh. Le vol dure environ deux heures. Il y a d'excellents trains climatisés qui sillonnent la région. Le reste du voyage dans la vallée Kulu s'accomplit sur un réseau routier exceptionnel taillé à coups de dynamite dans les falaises rocheuses.

Des petites villas et des pensions de famille à prix modiques sont offertes aux touristes à Kulu et à Manali.

Cette jeune femme de Kulu portant son enfant sur son dos représente bien l'ensemble des Indiens qui mènent dans la vallée Kulu une vie simple et primitive. Ils semblent avoir peu de besoins et il est fréquent de les entendre chanter quand ils cultivent leur lopin de terre.

L'avenir de "Concorde"

PARIS. (AFP) — C'est à la fin de l'année que les constructeurs de l'avion de transport supersonique franco-britannique Concorde auront en main les données techniques qui leur permettront de déterminer l'avenir de son succès commercial auprès des compagnies aériennes.

Concorde devrait atteindre mach 2 (deux fois la vitesse du son) vers la fin du mois, et effectuer ensuite de 8 à 10 vols permettant de relever les caractéristiques concernant ses performances et sa consommation par atmosphère calme a déclaré cette semaine à Paris, M. Henri Ziegler, président-directeur général de la société Aérospatiale, en affirmant que les premiers appareils seront mis en service début 1974.

Ces précisions ont été données à l'occasion de la signature au siège de la société Aérospatiale, d'un accord entre les constructeurs de Concorde (British Aircraft Corporation-Aérospatiale), et celui de l'avion supersonique américain Boeing.

Cet accord, qui porte sur l'échange d'informations relatives aux questions d'environnement posées par les avions de transport supersoniques, est valable jusqu'au 31 décembre 1971 et reconductible. Il a notamment pour objet l'étude de la pollution de l'air, du bruit sur les aéroports et dans leur voisinage, des effets du rayonnement, du "bang" sonique et des effets atmosphériques ainsi que climatiques. Il y a un an, les sociétés qui fabriquent les moteurs du Concorde, Rolls-Royce en Grande-Bretagne et S.N.E.C.M.A. en France, avaient déjà conclu avec General Electric, constructeur du réacteur de l'avion supersonique américain, un accord à peu près identique portant plus particulièrement sur les problèmes relatifs au bruit.

Nomination à la SAS

La société Scandinavian Airlines vient de nommer M. Kurt Nielsen directeur-gérant de Copenhagen Air Cargo Center Ltd., une des plus modernes installations de fret aérien en Europe.

Il succède à M. Frede Ahlgreen-Eriksen, nommé dernièrement vice-président, au service des ventes-cargo, chez SAS.

M. Nielsen, un Danois, s'est joint à SAS en 1946. Après avoir pris du service en Europe, en Amérique du Sud et en Extrême-Orient, il fut gérant adjoint à l'administration, section ventes, au bureau chef de SAS.

LE MONDE VOUS INVITE
vers les pays du soleil
CROISIÈRES
ANTILLES

TRANSAT SS ANTILLES — De San Juan

Date	Jours	Ports	Tarif
21 nov.	7	6	$255
28 nov.	7	6	$255
19 déc.	7	5	$295
26 déc.	9	7	$375
4 jan.	9	7	$328

Cie PAQUET MS RENAISSANCE — De Port Everglades, Floride

Date	Jours	Ports	Tarif
10 déc.	9	4	$ 240
19 déc.	15	8	$ 570
3 jan.	12	6	$ 340
16 jan.	44	16	$1,660
20 mar.	12	6	$ 385

Les tarifs des croisières (prix minimum) en dollars US

AUTRES SUGGESTIONS
Nos voyages-groupes à travers le Monde sous la direction de nos représentants

AUTOUR DE L'AFRIQUE
SÉNÉGAL - CÔTE D'IVOIRE - CAMEROUN - ZAMBIE
RHODÉSIE - AFRIQUE DU SUD - KENYA - OUGANDA
Retour par la Grèce
Du 8 février au 1er mars - 21 jours - 9 pays - $1,570.

AUTOUR DU MONDE
PAR LE PACIFIQUE SUD
Direction: Mlle Pascale Hone
LOS ANGELES - TAHITI - NOUVELLE-ZÉLANDE
AUSTRALIE - BALI - SINGAPOUR
CEYLAN - INDE - IRAN - ISTAMBOUL - PARIS
11 février 1971 -11 pays - 31 jours - $2,775.
Option inviduelle
Après Singapour: retour par Hong Kong et Vancouver
11 février 1971 - 7 pays - 24 jours - $2,045.

POUR LA TROISIÈME JEUNESSE
Vacances des ainés...
...au Soleil des Baléares
"Perles de la Méditerranée"
Choix de plusieurs options
Une réalisation du Tourisme Français
Un mois et demi — 45 jours — $510
Départs: 5 novembre — 4 janvier — 15 février
Trois mois — 93 jours — $951
Départ: 3 janvier

Tous frais principaux compris: avion de Montréal à Palma et retour; hébergement à un hôtel de première classe sur la plage (chambres doubles avec bains) et tous les repas.
Séjour à Palma à l'hôtel ARENAL
Prix spéciaux pour les membres des Clubs de l'Âge d'Or
Les prix de nos voyages-groupes en dollars canadiens.
Inscrivez-vous sans retard
Plus de 50 années d'expérience à votre service

VOYAGES HONE
1460 ave. UNION, Montréal 111 — Tél.: 845-8221
Le métro à notre porte Station McGill/Union
Notre bureau est ouvert le jeudi jusqu'à 7 h. P.M. Fermé le samedi.

OFFRE SPÉCIALE
(pour un temps limité)
le nouvel OBSERVATEUR
Abonnement d'un an air cargo $20.00 (52 nos)
(coupon à retourner à LIBRAIRIE FERRON, 1456, de la Montagne, Montréal).
NOM: . . . . . .
ADRES: . . . . . .
VILLE: . . . . . .
☐ Je joins un chèque de $20.00
☐ Je désire recevoir un numéro spécimen gratuit
LD - 10-10-70

VISITEZ L'EUROPE
VISITEZ L'EUROPE AU VOLANT D'UNE AUTOMOBILE
Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes
Grand choix de RENAULT VW CITROEN FIAT SIMCA PEUGEOT VOLVO MICRO-BUS ETC....
Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis conduire international etc . . .
Reservations billets: Bateau - Avion
SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176 rue DRUMMOND, MTL. - 861-0200
"Touring Club de France"

En croisière aux Antilles vous vous sentirez libre comme l'air à bord de l'"Empress of Canada"

Il n'y a rien comme les eaux bleues des Antilles pour vous donner ce sentiment de liberté qu'on ressent toujours en mer. Vous voudrez danser. Sauter. Nager. Participer aux sports. Siroter vos boissons préférées — ou de nouvelles — à un tiers du prix qu'elles vous coûtent chez vous. Déguster des plats sensationnels. Si vous préférez la douce oisiveté, vous aimerez l'"Empress".

Départs de New York entre le 7 déc. et le 9 avril. Choix de croisières variant entre 4½ et 18½ jours. Divers ports d'escale pittoresques. Tarifs à compter de $389 (pour une croisière de 12 jours). Appelez votre agent de voyages ou CP Navigation. Vous ferez la croisière de votre vie.

CP Navigation

L'OEIL SUR LES ROUTES

Les Canadiens et les passeports

Plus d'un million et quart de Canadiens détiennent maintenant des passeports valides et le nombre des demandes présentées augmente d'une année à l'autre.

En cinq ans, le nombre des passeports délivrés annuellement s'est accru de plus de 50% passant de 242.002 pour 1965 à 378.505 en 1969. A la fin d'août cette année, le nombre des passeports délivrés avait augmenté de 10.2% par rapport à la même période en 1969.

En dépit du flot considérable des demandes, les passeports sont maintenant délivrés plus rapidement grâce à certaines initiatives du Bureau des passeports.

Par exemple, à la suite d'une campagne de publicité l'an dernier, un plus grand nombre de Canadiens font leur demande de passeport durant la saison morte (septembre à décembre), ce qui contribue à réduire le fardeau administratif de la saison touristique du printemps. Les personnes qui soumettent leur demande pendant la période creuse sont associées d'un service plus rapide que durant la période de pointe (février à mai).

Le Bureau des passeports fait remarquer que les demandes sont acheminées plus rapidement quand les formules sont correctement remplies et accompagnées des documents nécessaires. Environ 30% des demandes sont malheureusement retardées en raisons d'erreurs ou d'omissions dans la demande ou l'absence de documents.

De l'avis même du Bureau des passeports, la demande envoyée par la poste est encore le moyen le plus efficace d'obtenir un passeport, à moins de situation urgente.

Les bureaux régionaux de passeports, qui ont été ouverts au début de l'année pour aider particulièrement les personnes qui ont besoin d'un passeport de toute urgence ou qui ont des difficultés à obtenir les documents nécessaires à l'appui, satisfont à un besoin réel.

Cette année, jusqu'à la fin d'août, les bureaux régionaux de passeports ont délivré le nombre suivant de passeports: Montréal 28.529. Toronto 36.324. Vancouver 12.739. En outre, on a remis 15.860 passeports à des personnes qui se sont présentées au Bureau des passeports à Ottawa et 226.049 passeports ont été émis en réponse à des demandes envoyées par la poste.

Dans les situations urgentes, les requérants peuvent s'adresser à leur agence de voyage ou à la compagnie de transport aérien auprès de laquelle ils ont fait une réservation, ces agences ou compagnies avant l'expérience des démarches à accomplir pour accélérer l'obtention des passeports. Ils peuvent aussi présenter leur demande en personne au Bureau des passeports à Ottawa ou à l'un des bureaux régionaux à Montréal, Toronto ou Vancouver.

Le Bureau des passeports conseille aux requérants d'obtenir dès que possible leur preuve de citoyenneté. Maintenant nécessaire à l'obtention d'un passeport; cette preuve peut-être parfois difficile à obtenir rapidement. Ce document ne devient pas périmé et le requérant qui l'a à sa disposition peut obtenir son passeport rapidement par courrier ou en personne, à Ottawa ou à l'un des bureaux régionaux.

SAUF-CONDUIT

par Éloi de Grandmont

Versailles vous a déjà été conté !

Par Sacha Guitry, notamment. Et je ne trouve rien à redire contre tous ceux qui ont parlé de Versailles avec amour, avec respect, avec tendresse. Car Versailles, figurez-vous, c'est quelque chose! J'en reviens tout juste et, à vrai dire, je n'en reviens pas!

Tout voyage en France, qui exclurait Versailles, serait l'oeuvre d'une compagnie distraite en plus d'être une faute de goût.

J'ai cherché aussi passionnément que possible les origines de ce Versailles que j'aime. Les historiens ne sont pas tous d'accord (ils le sont rarement) et j'ai conclu que l'on pouvait parler du début du XVIIe siècle. Il y avait à Versailles une simple butte, un donjon féodal, un tout petit village, une église et des grands bois "giboyeux" (comme aime dire Paul Berval) et c'est à peu près tout.

Le contenu "giboyeux" attira le jeune et futur Louis XIII, âgé de six ans. Là, il est possible de faire mention de la date: 24 août 1607. Déjà, le petit, il chassait. Il venait en carrosse du vieux château de Saint-Germain-en-Laye. Il tirait du fusil à l'âge de six ans. Je me demande un peu ce que nous pouvons reprocher à la jeunesse d'aujourd'hui!

Que fera le fils du roi Henri IV? Dix-sept ans plus tard, roi lui-même, il reviendra à Versailles. Il chassera, encore une fois, mais il chassera "un faucon au poing". Ce jeune homme n'est donc plus un enfant. Nous savons aujourd'hui qu'il gouverna son pays avec une grande sagesse. Mais revenons à Versailles. Louis XIII acheta le vieux château féodal et "toutes les terres y attenant". Vous comprenez tout de suite que le château féodal ne l'intéressait pas. Quleques mois après, il le fit raser. Ce qui est important de retenir, cela est valable ici comme ailleurs, il aura la terre. Qu'en fera-t-il? Il se construira un petit château "quadrangulaire" de briques (n'oublions pas que c'est un héritage de la Renaissance), de briques et de pierres, couvert d'ardoises.

De ce château primitif, il ne reste, pour ainsi dire, rien. J'ai cherché et j'ai tout de même trouvé un escalier à vis (intérieur) qui serait exactement le centre du château de Versailles actuel. Je ne peux cependant pas l'affirmer avec certitude. Personne n'est certain de la chose.

***

Comme son père, Louis XIV aimait la chasse. Et comme Roger Baulu. Quand il épouse l'infante Marie-Thérèse d'Autriche, fille du roi d'Espagne (Louis pas Roger!) l'obligation s'impose de l'amener chasser quelque temps et quelque part. Il choisit Versailles et c'est à cet instant-là que l'histoire va prendre une autre tournure. Devant lui, le Louis, le terrain est découvert. Pourquoi, à partir du petit château paternel, ne pas songer au grandiose? Là, le Soleil se lève, et même le Roi-Soleil. Nous assisterons à de grands travaux. Heureusement, Mazarin est mort. Le roi gouverne lui-même.

Dès lors, il y aura plusieurs Versailles. Autrement dit, tout en désirant protéger l'héritage de son père, Louis XIV a bien l'intention de faire autre chose. Il rêve un peu et même beaucoup. Pendant que l'architecte Louis le Vau fait de plans, puisque le roi songe à bâtir, nous assistons à des fêtes, fêtes offertes à la reine, à mademoiselle de La Vallière, à madame de Montespan. La troupe de Molière y paraît en 1663, à la grande joie de tous les invités.

Le roi a des idées plus grandes encore. Comme écrit mademoiselle de Scudérie, Versailles était "la petite maison du plus grand roi de la terre". Le roi y réfléchit et il va se faire construire autre chose, il va se faire construire la merveille que l'on peut admirer aujourd'hui, le grand Versailles.

Colbert, le sage Colbert, n'est pas tout à fait d'accord. Selon lui, il vaudrait mieux que la royauté reprenne le chemin de Paris et du Louvre. D'accord, le Luvre a besoin de certaines réparations. Colbert accepte que l'on entreprenne ces travaux. Le roi s'y oppose. Il n'y a pour lui que Versailles.

Et alors que d'argents dépensés! Mais en même temps que de merveilles conservées! A ce propos, Guitry a eu un mot plein d'esprit: "On nous dit que nos rois dépensaient sans compter, qu'ils prenaient notre argent sans prendre nos conseils; mais quand ils construisaient de semblable merveilles ne nous mettaient-ils pas notre argent de côté?"

***

Et, toujours, à propos de Versailles.

Je trouve dans un "Guide noir" (Tchou, éditeur), le passage suivant:

— Pacou, auteur d'un mémoire concernant la paroisse de Saint-Louis, demanda au parlement la translation de ce cimetière afin d'en éloigner les émanations pernicieuses. Cette question étant alors nouvellle et fort contestée, Pacou adressa ses arguments à Voltaire afin d'obtenir son appui. Le philosophe lui répondit en ces termes, Ferney, le 3 octobre 1768: "Votre mémoire, monsieur, en faveur des morts, qui sont très mal à leur aise et des vivants qui sont empestés, est assurément la cause du genre humain; et il n'y a que les ennemis des morts et des vivants qui puissent s'opposer à cette requête. Je l'ai fait lire à M. Hennin, résidant à Genève: il est frère de M. le Procureur du roi à Versailles. Les deux frères pensent comme vous."

Sur ce sujet de la pollution, dont nous parlons tant de nos jours, je n'ai pas trouvé d'écho plus puissant qu'à Versailles.

Trois millions d'étrangers en France

On estime à 3 millions environ le nombre d'étrangers qui, au début de 1970, vivaient en France; ce nombre comprend toutes les catégories de personne: travailleurs, membres de leurs familles et éventuellement toutes les autres personnes qui, à titre durable, ont établi leur domicile sur le territoire français. A vrai dire, ce nombre n'a qu'une valeur approximative. Si les entrées, dans leur ensemble, sont assez bien contrôlées, les départs dans la plupart des cas, ne sont pas enregistrés; chacun est libre de sortir de France. Cependant on estime que sur les trois millions d'étrangers établis en France, il y a 2.100.000 personnes d'origine européenne, 800.000 Africains et 100.000 personnes environ d'autres origines (Asie et Amérique).

LISEZ
ET FAITES LIRE
LE DEVOIR

LES ESCALES D'ULYSSE

Inondations à Porto Rico

SAN JUAN DE PORTO RICO (AFP) — Porto Rico se trouve actuellement dans une des situations les plus critiques qu'elle ait connues au cours des vingt dernières années, les diverses régions de l'île étant pratiquement isolées les unes des autres par de gigantesques inondations qui ont coupé toutes les principales voies de communication. On n'a encore aucune idée de l'importance des pertes en vies humaines, mais les dégâts sont déjà évalués à plusieurs millions de dollars. De nombreuses maisons ont été détruites, des ponts emportés. En bien des régions, le niveau de l'eau dépasse deux mètres de sorte que de grandes quantités de récoltes sont anéanties.

Les autorités ont pris des mesures d'urgence: une flottille d'hélicoptères survole les régions les plus affectées, tandis que les services des garde-côtes, à l'aide de chaloupes et de radeaux, s'efforcent d'arracher des milliers de personnes à la mort.

Pour $575, vous passerez deux semaines à la Jamaïque. Comme vous l'avez déjà fait.

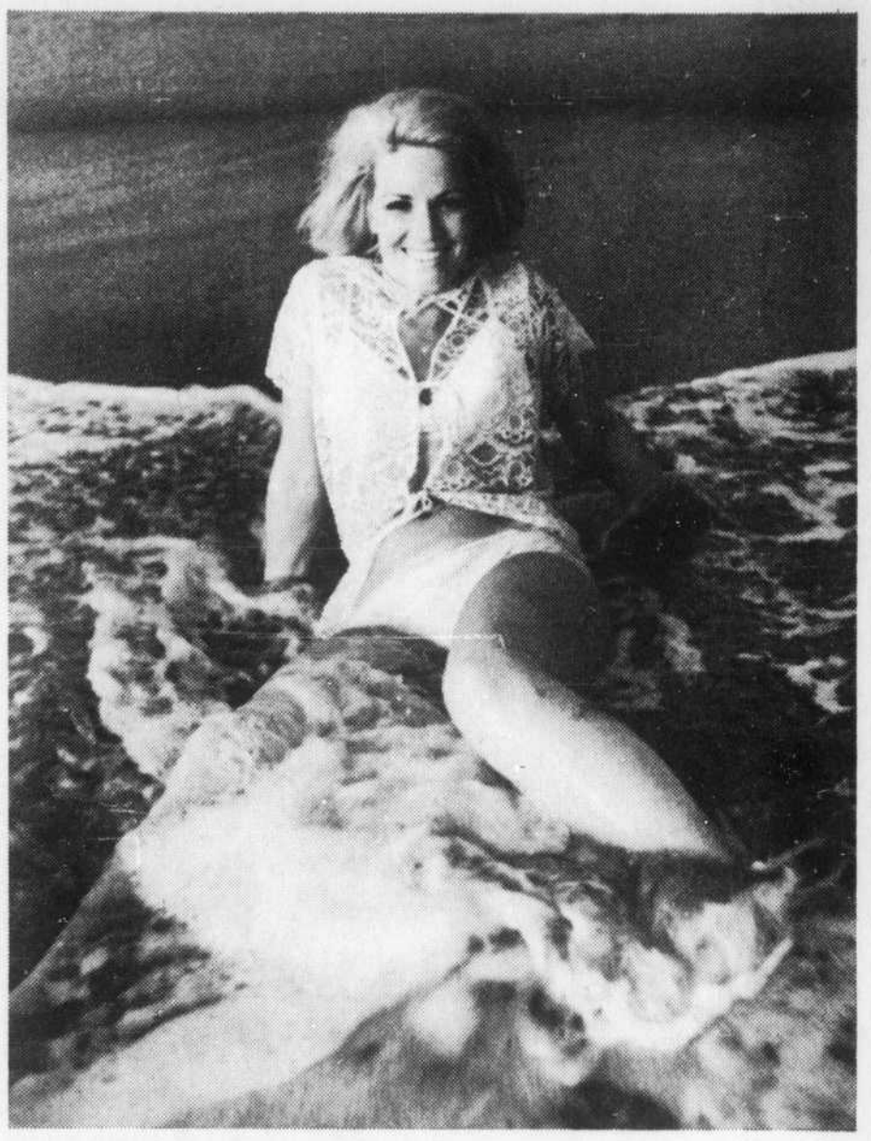

Pour $57 de moins, avec CP Air, vous vivrez deux semaines inoubliables à Hawaii. Comme vous avez toujours rêvé de le faire.

Vous ne saviez peut-être pas que la réalisation de ce rêve était à la portée de votre bourse. Pour $518, seulement, CP Air peut vous emmener au pays enchanteur des colliers d'orchidées, des danseuses de Hula, du surfing, du plus magnifique et du plus chaud des soleils. Ce sera les vacances de votre vie. Et pour $518, vous avez: billet aller-retour en classe économique de Montréal, chambre d'hôtel avec bain à Waikiki, visite de Honolulu et de son port, spectacle de Hula et petit tour dans une boîte de nuit. Un rêve qui vous coûtera $57 de moins qu'une habitude, n'hésitez plus, partez.

A la conquête du monde avec CP Air.

CP Air

Ces vacances de votre vie à Hawaii portent le numéro IT-TW-1B.
L'agent de voyages CP Air peut vous suggérer beaucoup d'autres vacances ensoleillées.

PUERTO VALLARTA: 2 semaines inoubliables sur cette plage du Mexique comprenant transport aérien - logement - 2 repas par jour - excursions. Départs 19 déc. - 2, 16 et 20 janvier. 13 et 27 février. - 13 et 27 mars.

A partir de $349.00

VENEZUELA: 2 semaines en hôtels de luxe située sur la plage - avion et logement compris - départs: 23 janv. 6 et 20 février, 6 et 20 mars.

A partir de $399.00

ÎLES BALÉARES: Séjour prolongé de 1½ mois ou 3 mois. Moins de $10.00 par jour comprenant avion, hôtel et repas. Départs: 3 et 4 janvier - 15 février.

SKI DANS LES ALPES: 2 semaines comprenant transport aérien - logement en appartements ou hôtels - dans les meilleurs stations. Départs: 19 déc. et tous les samedis en janv. fév. mars.

A partir de $309.00

LA BARBADE: 15 jours - comprenant avion et logement. Départs tous les deux samedis.

A partir de $320.00

LONDRES-PARIS-AMSTERDAM: Tournée des grands spectacles - 15 jours - tout compris: avion, hôtels - visites - représentations - théâtres - opéra etc. petits déjeuners. Départs tous les 2 samedis.

$357.00

Bureaux ouverts tous les soirs jusqu'à 8:30 P.M.
Le samedi de 10:00 A.M. à 4:00 P.M.
3428, rue St-Denis, Montréal 130
Tél.: 842-4648 — 842-2526
STATIONNEMENT GRATUIT à l'arrière de l'agence
MÉTRO: Station SHERBROOKE

AGENCE DE VOYAGES VIAU

Visitez des pays de rêve...

LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER
Succursale
LAVAL
CENTRE LAVAL
SORTIE 7 AUTOROUTE
688-5310

VOYAGES TRAVELAIDE LTÉE
1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 110, 861-7272

OUVERT LE SOIR JUSQU'À 21 HRES
ET LE SAMEDI JUSQU'À 17 HRES
Succursale
LONGUEUIL
1 PLACE LONGUEUIL
679-3777

Garderies et préscolaires à Montréal

57 garderies privées pour 100,000 femmes au travail

une enquête de SOLANGE CHALVIN

Dans la seule région de Montréal, il y a présentement plus de 100,000 femmes mariées au travail. Un peu plus de 50 p.c. de ces femmes ont des enfants de moins de 16 ans, et environ 30 p.c. ont des enfants de moins de 12 ans. Ces chiffres nous permettraient de croire qu'il existe de nombreuses garderies, maisons de pension pour enfants ou préscolaires recevant les jeunes, durant le jour, ou après les heures de classe.

Or, il existe à Montréal 57 garderies privées... dont la majorité est anglophone. Ces garderies reçoivent en moyenne de 5 à 40 enfants. On nous a même signalé le cas d'une garderie dirigée par de Petites Soeurs italiennes où les enfants de langue française parlent italien du matin au soir!

Où sont les autres enfants? Chez la voisine, chez la grand-maman, dans une garderie non autorisée mais qui fonctionne sous le couvert, pour les plus jeunes qui ne fréquentent pas l'école. Quant aux autres, ils errent dans la rue, la clef au cou, ou dans les parcs publics de 3 ou 4 heures de l'après-midi jusqu'au retour de la mère de famille, vers 5 heures 30 ou 6 heures.

A ce nombre, il faut ajouter quelques enfants de familles privilégiées qui sont accueillis midi et soir par une aide-familiale rétribuée par la famille, à même le salaire de la mère. Mais ce nombre est sûrement très restreint puisque les statistiques nous révèlent que 70 p.c. des femmes travaillent pour renflouer le salaire insuffisant du mari. Par conséquent, il n'est pas question de payer une gardienne ou une aide-familiale dans de tels cas.

Permis, inspection et incompétence

Selon un rapport du Service de recherche du Montreal Council of social agencies, établi en 1969, la majorité des garderies de jour opère en toute légalité, c'est-à-dire que ces établissements détiennent un permis. De quel permis s'agit-il? Cela varie dans chacune des localités. Mais dans l'ensemble, il s'agit d'un permis d'exploitation d'un commerce. On exige par conséquent que la garderie soit située dans une zone commerciale – ce qui est contraire à la prudence la plus élémentaire autant morale que physique – et que les bâtisses répondent aux normes de construction en vigueur. Santé, services d'incendie et de police, y feront des inspections régulièrement, et la propriétaire versera chaque année une somme variant de $25 à $50 selon les municipalités, pour recevoir son permis d'exploitation.

Quant à la compétence de la responsable de la garderie, il lui suffit de montrer un certificat médical pour opérer dans la légalité. Elle pourra avoir des moeurs légères ou des idées baroques, jurer comme un charretier et n'avoir pas complété son cours primaire, qu'à cela ne tienne. Aucun règlement au Québec n'oblige les responsables de garderies ou de préscolaires à remplir certaines normes de compétence pour exercer cette fonction.

Signalons toutefois qu'à Montréal, un vieux règlement (le 1096) interdit au personnel de garderie de punir un enfant, en le privant de nourriture ou en lui infligeant des corrections corporelles. Il est aussi interdit de lui donner de l'alcool, du vin ou de la bière, des narcotiques ou des sirops calmants et autres médicaments sans ordonnance du médecin. Des infirmières du service de santé visitent à raison de deux à cinq fois l'an, les garderies, pour examiner l'état des enfants, nous a-t-on dit. Mais aucune fiche médicale ou carnet de santé n'est tenu à jour et plusieurs enfants peuvent fréquenter une garderie sans avoir reçu au préalable les vaccins réguliers exigés dès l'entrée à la maternelle.

Exigez et vous recevrez

La situation des garderies au Québec a été maintes et maintes fois dénoncée. Si nous y revenons aujourd'hui, c'est qu'il y a aujourd'hui plus de chances que jamais de remédier à cette situation. Dans quelques semaines, peut-être dans quelques jours, la commission d'enquête sur la situation de la femme au Canada rendra son rapport public. Celui-ci ne peut pas ignorer le besoin de garderies et de préscolaires, besoin qui a été identifié à peu près par toutes les associations qui ont envoyé des mémoires et des études à la commission. En second lieu, nous rappelons ici, dans cette même page, les idées émises en 1968 par M. Robert Bourassa, alors critique financier de l'Opposition, mais devenu depuis premier ministre du Québec. Si ses idées n'ont pas changé, les ministères de l'éducation et de la famille devraient prochainement présenter une législation à ce sujet.

Malheureusement, rien ne bouge actuellement dans ce secteur et si les associations féminines, appuyées par les comités de citoyens n'exigent pas une telle législation, l'affaire sera bien vite oubliée. Dans son discours de novembre 1968, M. Bourassa disait aux femmes de carrière:

"Si vous jugez que le travail de la femme est devenu un besoin à notre époque, si vous estimez que le travail féminin est une activité normale, qui peut servir les meilleurs intérêts de notre société, alors c'est à vous que revient la tâche d'entreprendre ce travail qui viserait à intéresser les gouvernements à l'établissement de garderies et à supprimer du même coup le dernier obstacle qui empêche encore la femme mariée d'apporter sa pleine et entière contribution au monde du travail"

Nous ne croyons pas, comme M. Bourassa, que ce soit le "dernier obstacle" (l'absence de femmes au sein des partis politiques et du gouvernement nous semble plus grave) mais il est juste de dire qu'il s'agit en effet d'un obstacle de taille. Par conséquent, au début d'une année d'activités, les associations féminines devraient mettre à leur programme une action concrète pour exiger que le gouvernement du Québec passe une législation concernant les garderies de jour et les préscolaires et qu'une distinction bien nette soit enfin faite entre les deux.

Ajoutons que la commission parlementaire mise sur pied l'an dernier pour rédiger un projet de loi a terminé son travail et elle serait prête à présenter son projet de loi au gouvernement pour approbation. De son côté, M. Albini Girouard, directeur des Services de l'orientation des placements d'enfants, au ministère de la famille, nous dit que les fonctionnaires, en attendant une législation globale, tentent de donner le feu vert à des expériences pilotes de garderies dans les zones défavorisées.

Quelques subventions

Si la ville d'Edmonton, comme nous l'annoncions ces jours derniers, possède cinq garderies subventionnées par la municipalité, Montréal compte trois garderies qui reçoivent des subventions du gouvernement du Québec. Ces garderies s'adressent à des enfants de zone défavorisée ou à des enfants d'immigrants.

● La Garderie Ste-Elizabeth reçoit une quarantaine d'enfants de 3 à 5 ans de 8h.30 du matin à 4hrs, cinq jours par semaine. Située dans une zone grise, la garderie a pour but de stimuler et d'éveiller l'enfant tout en le socialisant en vue d'une meilleure intégration à l'école.

"Ce n'est pas une garderie à l'intention des femmes au travail, mais bien des familles incapables de veiller au développement social complet de leurs enfants pour des raisons économiques ou d'environnement familial. C'est seulement après une évaluation sociale de la famille que l'enfant est accepté à la garderie, mais celui-ci peut venir d'un milieu très pauvre comme d'un milieu plus à l'aise. Les parents sont appelés à défrayer, selon leurs possibilités, les frais de la garderie. Cela peut aller de $0.50 par semaine à $20 (ce qui est le plein tarif) selon les revenus des parents.

Grâce à la subvention du ministère de la famille, la Garderie Ste-Elizabeth, dont la responsable est Mlle Mariette Rivard, sera équipée cette année de personnel spécialisé: jardinières d'enfants, travailleuse sociale, etc.

● La Garderie coopérative de Parc Extension, à laquelle travaillent Pascale Giguère et Maria Maschopoulos, s'adresse surtout à des enfants d'immigrants. Il y a là 24 enfants de 3 à 5 ans d'origine grecque, italienne, arménienne, anglo-saxonne et québécoise. On leur parle français et anglais de 8h du matin à 6h du soir, cinq jours par semaine. Les parents sont appelés à verser de $8 à $12 par semaine selon leurs revenus. Le gouvernement du Québec verse un per diem de $2. par enfant, pour aider ce projet à s'implanter dans le milieu. Les parents sont invités à participer activement à cette garderie. "C'est le meilleur moyen de les intégrer au Québec", nous dit Pascale Giguère.

● Le Centre Notre-Dame des Petits, rue Laurier est, est dirigé par les Franciscaines de Marie et reçoit aussi des enfants de 3 à 6 ans, dont 30 sont d'origine canadienne-française et 50 de familles portugaises. Il s'agit en fait non pas d'une garderie mais d'une véritable préscolaire puisque le personnel est constitué de jardinières d'enfants et d'éducatrices spécialisées, nous dit la directrice, Soeur Massé. Le gouvernement, par l'intermédiaire des ministères de la famille et de l'immigration, verse un per diem de $2 par jour et les parents, comme dans le premier cas, contribuent selon leurs possibilités. On y accueille les enfants de 7h.30 du matin à 5h.45 de l'après-midi, suivant les horaires de travail des parents.

Deux autres projets sont en chantier: celui du Mile-End et celui du Service familial Centre-sud. Tout est prêt, mais on n'arrive pas à trouver des locaux correspondant aux normes établies par la ville de Montréal. On sait que cette dernière se préoccupe davantage du site et des conditions de l'immeuble que du personnel de la garderie.

Garderie ou préscolaire?

On confond souvent au Québec les termes de garderies et préscolaire. Il est souhaitable que le projet de loi définisse bien les uns et les autres. La garderie s'adresse aux enfants de la naissance à deux ans inclusivement et relève normalement du ministère de la famille. Elle est dotée de puéricultrices et de travailleuses sociales.

La préscolaire reçoit normalement tous les enfants de 3 ans et plus qui ne fréquentent pas encore les maternelles publiques. Le personnel d'une préscolaire est un personnel spécialisé dans l'enseignement, et formé aux méthodes pédagogiques d'apprentissage des petits. La préscolaire relève par conséquent du ministère de l'éducation et doit répondre à des programmes précis établis par ce dernier.

Dans une entrevue que nous publions dans cette page, Alice Parizeau, de retour d'un voyage qui l'a conduite dans quatre pays – Grande-Bretagne, Danemark, Suède et France – nous explique ce qu'elle considère être un système idéal auquel devrait viser le Québec.

Les projets-pilote de préscolaire existent au Québec. Ils s'avèrent intéressants et suffisamment structurés pour permettre au gouvernement de poursuivre son plan, à condition que ces expériences soient soumises à des programmes éducatifs contrôlés par le ministère de l'éducation. Une législation doit être adoptée rapidement afin de faire échec à certaines initiatives empreintes de bonne volonté mais dépourvues de compétence. Il serait souhaitable que certaines grandes entreprises, y compris les universités, mettent sur pied leurs propres garderies et préscolaires afin d'inciter le gouvernement à structurer ce secteur trop longtemps abandonné à quiconque s'improvise "directrice de garderie".

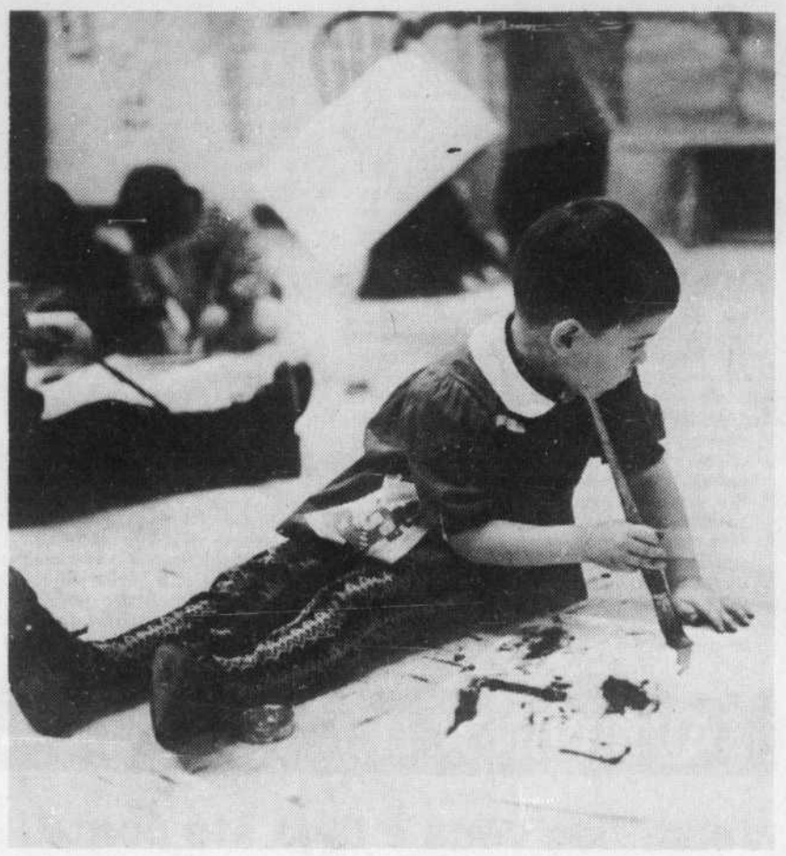

Faites les pressions qui s'imposent si vous désirez des garderies — Robert Bourassa

"Il suffirait d'établir un système adéquat de garderies pour enfants, garderies auxquelles la mère pourrait en toute confiance et en toute sécurité confier ses enfants durant les quelques heures où elle vaque à son travail. Je n'essaierai pas de vous faire un long exposé sur le pour ou le contre des garderies d'enfants, je me contenterai seulement, si vous le permettez, de vous rappeler que certains pays, dont l'Angleterre, les pays scandinaves, et bien d'autres encore, ont depuis plusieurs années déjà, établi des systèmes de garderies pour enfants qui donnent les plus heureux résultats.

"Il va sans dire que ces garderies ne doivent pas être improvisées au petit bonheur et qu'il est nécessaire qu'elles, garantissent à l'enfant l'amour, l'attention, les soins, la compréhension nécessaires à son heureux développement. . . En somme, il suffirait d'établir un contrôle rigide sur ces garderies d'enfants et de s'assurer qu'elles offrent la compétence, l'hygiène, le confort, l'équipement, l'ambiance, bref, toutes les conditions nécessaires pour que la mère y conduise son enfant en pleine quiétude.

Pour que ces garderies deviennent une réalité, il faudrait, je pense, que vous, les femmes, qui êtes en somme les principales intéressées dans cette affaire, vous fassiez auprès des autorités compétentes, soit provinciales, soit municipales, les pressions qui s'imposent".

Extrait d'un discours prononcé le 13 novembre 1968 devant les Femmes de carrière, à Québec.

Le préscolaire

Le meilleur moyen de niveler les disparités entre les enfants (Alice Parizeau)

De retour d'un voyage qui l'a conduite en Grande-Bretagne, en Suède, au Danemark et en France, Mme Alice Parizeau, du département de criminologie de l'université de Montréal, a présenté à la commission d'enquête sur la situation de la femme au Canada, un rapport qui ne sera pas rendu public parce que trop volumineux. Il s'agit d'une étude sur l'état des garderies et préscolaires dans ces pays.

Il serait trop long de résumer ici les avantages et inconvénients d'un système par rapport à un autre. Disons que d'après l'analyste, le système qui serait le plus adéquat au Québec serait le système éducatif français à condition d'y greffer certains avantages du système britannique.

On reconnaît depuis longtemps que la société doit venir en aide aux femmes pour élever leurs enfants. C'est dans cet esprit que les allocations familiales ont été instituées; c'est dans le même esprit que les allocations de salaire unique existent en France. On souhaitait garder les femmes au foyer en leur versant les allocations. Mais celles-ci ont toujours été insuffisantes pour subvenir aux réels besoins des familles. Par conséquent, dans plusieurs pays, on a mis au point des équipements sociaux plus adéquats pour répondre aux aspirations des femmes et résoudre certains problèmes familiaux comme la maladie, l'abandon du foyer par le père, sa mort ou encore la séparation du couple.

Au premier rang de ces services figurent les garderies et préscolaires. Etant donné la situation particulière du Canada, Alice Parizeau favoriserait l'utilisation des deux langues officielles, français et anglais, à l'intérieur des garderies et préscolaires, avec une option bien sûr, pour les parents qui le désirent, de services unilingues. Cette façon de procéder permettrait aux enfants indiens et esquimaux de se familiariser plus tôt avec les deux langues.

Le gouvernement fédéral devrait, selon le rapport, élaborer un système de subventions destinées à encourager la construction et le développement de garderies et de préscolaires. Cependant, l'organisation, le personnel et tout le fonctionnement de ces institutions devraient demeurer sous l'entière juridiction des provinces, par le truchement des ministères de la famille et de l'éducation.

Au Québec, ces institutions devraient être d'Etat comme en France, ce qui ne signifie pas, toutefois, que les parents n'y participeraient pas financièrement. En fait, en subventionnant à raison de $2. par enfant, garderies et préscolaires, le gouvernement du Québec apporterait une aide permettant aux parents de payer suivant leurs possibilités budgétaires. Cette façon de procéder fait immédiatement échec aux ghettos des pauvres que constituerait la création d'un système d'Etat opérant parallèlement à des institutions privées.

De véritables programmes d'éducation devraient être appliqués dans les préscolaires dont des éducatrices spécialisées – et pourquoi pas des éducateurs – auraient la responsabilité. Il ne serait pas mauvais que l'image du père soit présente à la maternelle et à la préscolaire et il y aurait là, sûrement, des débouchés intéressants pour des enseignants en quête d'emploi.

Pour rendre vraiment service aux mères qui travaillent comme aux mères malades ou surchargées d'enfants, ces garderies et préscolaires devraient avoir la possibilité de recevoir les enfants de 8hrs du matin à 8hrs du soir. Cela ne signifie évidemment pas que tous les enfants passeraient d'aussi longues heures en dehors du foyer, mais un tel système, souligne Alice Parizeau, permet aux parents, occasionnellement, d'avoir sous la main une ressource communautaire s'ils doivent s'absenter. Des auxiliaires remplaceraient les éducatrices spécialisées, au moment des repas, des récréations, et de la garde après la classe, car ces préscolaires pourraient fort bien accueillir après 4hrs les écoliers dont la mère travaille et surveiller leurs jeux et travail scolaire.

Cette façon de créer un réseau de garderies et de préscolaires aurait l'immense avantage de développer autour de ces institutions, un bénévolat fort précieux pour la collectivité. C'est ainsi qu'en Grande-Bretagne et en France, toutes les garderies et préscolaires possèdent leurs comités de parents, lesquels, très actifs, se chargent d'organiser des fêtes pour les enfants, des promenades de fin de semaine, des camps de neige, des colonies de vacances, etc. Sur le plan financier, le gouvernement se décharge complètement de ces activités parallèles que la communauté assume.

Le grand avantage de l'établissement d'un tel système est le nivellement des disparités intellectuelles entre les enfants selon la classe sociale dont ils sont issus. En plus, ce système assure une protection systématique des enfants, nous dit Alice Parizeau, en constituant une source de dépistage aussi bien sur le plan médical que social. Le dernier avantage est évidemment de donner aux femmes des responsabilités qui correspondent à leurs aspirations. La garderie, à l'instar de la préscolaire, n'est pas obligatoire. Ce qui signifie que toute femme ne désirant pas bénéficier des avantages d'un tel système n'y est pas tenue. Par contre, celles qui ont besoin de ces ressources, sont assurées de trouver au moment opportun, les services nécessaires
leur permettant de faire un choix plus équitable et plus harmonieux entre le foyer et le travail.

Les consommatrices et la lutte contre la pollution

A la suite des milliers de demandes d'information qu'elle reçoit des maîtresses de maison, la Fédération des consommatrices du Québec annonce qu'elle poursuit son programme d'action contre la pollution de l'eau par les détersifs.

La présidente de l'organisme, Mme Georgette Grenier, déclare: "Nous croyons que notre action depuis 1966 a incité les différents gouvernements à prendre des mesures pour freiner la pollution. C'est pourquoi nous voulons poursuivre le travail entrepris en ce domaine et nous désirons collaborer le plus efficacement possible avec le Conseil québécois de l'environnement."

Mme Grenier a précisé que le programme de la Fédération ne se limitera pas aux détersifs. Par exemple, il y a plus de 600 produits chimiques qui entrent dans la fabrication des aliments et plusieurs d'entre eux sont nocifs pour la santé. Selon la Fédération des consommatrices du Québec, le service fédéral des aliments et drogues ferait preuve d'une trop grande tolérance à l'égard de certains produits, comme on en a eu des exemples encore récemment. La Fédération s'assurera l'étroite collaboration de spécialistes, afin de renseigner le public sur la qualité et la salubrité des aliments.

On attend encore le rapport de la commission sur la condition féminine

OTTAWA (PC) – On demandera aux membres du Parlement d'étudier le rapport de la commission royale sur la condition de la femme, quand le document sera présenté. Le discours du trône, qui a été lu jeudi par le gouverneur-général, en fait mention.

La date n'est pas indiquée, mais le gouvernement, semble-t-il, espère être en possession du rapport avant la fin de l'année.

Il y a environ un an, la commission avait reporté au printemps la date limite, d'abord prévue pour décembre 1969. La présidente de la commission, Ann Francis avait déclaré à l'époque que ce retard était motivé principalement par la nature du mandat des commissaires voulant que tous les aspects du sujet soient étudiés.

La commission, nommée en février 1967 par l'ancien premier ministre Lester Pearson, était chargée de suggérer au gouvernement fédéral des mesures à prendre pour assurer aux femmes l'égalité des droits avec les hommes dans la société canadienne.

Ann Francis, dans la vie privée Mme John Bird, est radio-diffuseur à Ottawa.

LA COUTURE CHEZ-SOI

Mme J. M. Arpin et Mme René Labrosse, membres du comité de la Vente de Noël de l'Hôpital Général du Lakeshore. Cet événement aura lieu le 3 novembre à l'Hôpital.

Un seul patron qui vous donnera ce ravissant "jumper" et cette jupe pratique pour le bureau ou le voyage. Le tout signé "Rembrandt".

Patron no: A935

Le patron imprimé no **A935** est offert pour les tailles **8 - 16.** (Nouvelle classification des tailles).

Ce patron est en vente au prix de $1.00 au service des patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec tailles et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste. Le patron commandé vous parviendra dans une quinzaine de jours environ.

POUR BIEN DIGÉRER BUVEZ
UNE EAU DE SANTÉ ALCALINE & PÉTILLANTE QUI FACILITE LE TRAJET DIGESTIF ET L'ÉLIMINATION
Lithines 33
En boîtes économiques de 15 sachets pour faire 15 pintes d'eau médicinale
EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

LIMONADE ASEPTA
AGIT VITE ET BIEN
Agréable au goût
UN PURGATIF EFFICACE

NETTOYEUR P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322